

LUDWIG VON MISES
LE LIBÉRALISME

Écrits de Ludwig von Mises.

Édition. Leonardo DE VIO.
Conception. Benoît MALBRANQUE.

Parus précédemment :
NATION, ÉTAT ET ÉCONOMIE.
LE SOCIALISME.
LE CALCUL ÉCONOMIQUE EN RÉGIME
SOCIALISTE.

À paraître en 2025 :
LE CHAOS DU PLANISME
LA BUREAUCRATIE.
LE GOUVERNEMENT OMNIPOTENT.
LE LIBÉRALISME.
L'ACTION HUMAINE.
L'INTERVENTIONNISME.
THÉORIE ET HISTOIRE.
LA MENTALITÉ ANTICAPITALISTE.
*LES FONDEMENTS ULTIMES DE LA
SCIENCE ÉCONOMIQUE.
MÉMOIRES (SOUVENIRS D'EUROPE).
POLITIQUE ÉCONOMIQUE. RÉFLEXIONS POUR
AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN.
MONNAIE, MÉTHODE ET MARCHE.
PLANIFIER LA LIBERTÉ ET AUTRES ESSAIS.
*THÉORIE DE LA MONNAIE ET DES
MOYENS DE CIRCULATION.

Les titres précédés d'un astérisque signalent
les traductions inédites de l'Institut Coppet.

*Ces ouvrages ont été conçus et relus par une équipe de bénévoles.
Merci de nous signaler toute faute à l'adresse suivante : icoppet@gmail.com*

LUDWIG VON MISES

LE LIBÉRALISME

(1927)

Traduit par Hervé de Quengo

*Préface par
Leonardo de Vio*

Paris, 2025
Institut Coppet

PRÉFACE

En 1927, lorsque Ludwig von Mises (1881-1973) écrivit *Le Libéralisme*, le courant associé à ces idées était en déclin. Un an auparavant, John Maynard Keynes avait publié son article « La fin du laissez-faire », dans lequel il niait plusieurs principes libéraux importants. Il n'admettait pas, d'abord, que les individus disposent par droit d'une liberté naturelle dans leurs opérations économiques, et qu'il existe un contrat naturel conférant des droits perpétuels. Rien ne prouve, soutenait-il encore, que l'intérêt individuel est toujours éclairé et atteint systématiquement les fins prévues, et que le monde est gouverné de manière à ce que l'intérêt privé coïncide toujours avec l'intérêt collectif. Keynes n'était pas anti-capitaliste, mais il croyait que, compte tenu de ces prémisses, le capitalisme devait être « savamment dirigé » par des experts sur des questions techniques¹.

Pour mesurer ce que Mises entreprend de défendre en 1927, il faut revenir à l'histoire intellectuelle du libéralisme lui-même : une tradition nourrie tour à tour par la philosophie morale du XVIII^e siècle, par les idées du droit naturel et par la confiance dans la raison humaine, avant de devenir, avec Smith et ses héritiers, une véritable science de la société. Car pour Mises, la défense du libéralisme n'était pas celle d'un mot, mais celle d'une idée qui, depuis John Locke et Adam Smith, avait fondé la civilisation moderne.

Une brève généalogie : les origines du libéralisme.

Nous ne pouvons réellement dater les débuts de la pensée libérale. On en trouve trace dès l'antiquité, en particulier chez les Grecs de la période classique (V et IV siècle av. J.-C.) qui avaient formulé clairement les principes de la liberté individuelle. Ils concevaient la liberté dans le cadre de la loi ; Aristote parle même d'isonomie, c'est-à-dire d'égalité devant la loi. Cet empire de la loi, qui protégeait les individus de l'ingérence de l'État, fut transmis aux modernes essentiellement par l'intermédiaire des auteurs romains, de Cicéron à Tite Live en passant par Marc Aurèle. Aux principes d'isonomie, les Romains ajoutèrent une conception du droit privé extrêmement individualiste, imprégnée de l'idée de propriété privée. Jusqu'au Code de Justinien, ce cadre juridique n'avait guère été modifié par la

¹ Nous renvoyons à *L'Interventionnisme* de Ludwig von Mises (Institut Coppet, 2025) pour un commentaire critique de la troisième voie que propose Keynes.

législation et servait de limite à l'exercice du pouvoir. Au Moyen-Âge, ces idées furent encore davantage développées par les penseurs scolastiques, en particulier par certains jésuites espagnols dits de l'école de Salamanque, qui posèrent les bases de toute une théorie économique, essentiellement libérale.

Si l'on devait situer le développement systématique des idéaux libéraux tels que nous les concevons aujourd'hui, il faudrait revenir à la guerre civile anglaise, qui conduisit à la « révolution glorieuse » de 1688. La destitution de Jacques II permit au Parlement, sous Guillaume III et Marie II, d'imposer une limitation durable du pouvoir monarchique et d'instituer, avec la Déclaration des droits (Bill of Rights), les fondements du gouvernement représentatif. D'un point de vue théorique, les principes en furent posés par John Locke dans son *Deuxième traité sur le gouvernement civil* (1690). S'interrogeant sur le droit divin des rois, Locke affirme que les individus disposent de droits naturels à la vie, à la liberté et à la propriété, et que le rôle du gouvernement est de protéger ces droits dans le cadre d'un « contrat social » où la légitimité du gouvernement dérive du consentement des gouvernés. Une fois ces questions résolues, le cadre nécessaire pour y parvenir demeure à établir : ce fut Montesquieu qui articula les réformes nécessaires. Dans son ouvrage *L'Esprit des Lois* (1748), il décrivit un système de gouvernement républicain et fédéral dans lequel les pouvoirs sont séparés en trois branches : législative, exécutive et judiciaire. C'est en partant de ces idées que David Hume fonda non seulement une théorie libérale du droit, mais qu'il entreprit également un travail historique culminant dans son *Histoire de l'Angleterre* (1754-1762), fournissant une interprétation de l'évolution de l'histoire anglaise comme formation graduelle de la règle de droit, dont la diffusion dépassa les îles britanniques.

S'ensuivirent les guerres révolutionnaires américaines (1775-1783), qui consacrèrent un nouveau gouvernement démocratique construit autour d'une constitution écrite qui assurerait, conformément aux principes de Montesquieu, la séparation des pouvoirs comme garantie essentielle de la liberté. Sur le continent, la Révolution française illustre la diffusion et l'adaptation des idéaux libéraux à un contexte européen. Elle consacra les principes de liberté individuelle, d'égalité devant la loi et de souveraineté populaire, tout en posant les fondations de l'État moderne. Le Code civil napoléonien (1804) en fut un prolongement, codifiant le droit privé, la propriété et les contrats, et consolidant ainsi les institutions qui garantissent la liberté individuelle et la sécurité juridique.

Ainsi, le libéralisme, tel qu'il était en train de se construire, s'efforçait de répondre à trois questions majeures dans l'histoire des

idées : quels principes doivent fonder les gouvernements ? comment organiser le gouvernement pour limiter le pouvoir ? et comment permettre à des individus ayant des fins distinctes de vivre en société ? Pour le libéral, le vrai détenteur de la souveraineté — et donc de la liberté — n'est pas le monarque héritant de l'exercice d'un droit divin, mais chaque citoyen, en tant que protagoniste en ce monde.

Le libéralisme prend donc forme comme philosophie politique pour répondre à la question de la vie en société. Cette question, qui est présente chez Machiavel et Hobbes, reçoit, d'abord dans la *Fable des abeilles* de Bernard de Mandeville puis dans *La richesse des nations* d'Adam Smith, une réponse plus strictement économique. Bien que Mandeville ne développe pas une véritable théorie économique, il pose les bases de ce que F.A. Hayek appellera les « ordres spontanés », à savoir d'une explication de l'évolution des phénomènes sociaux. « Chaque pas et chaque mouvement de la multitude, même dans les époques dites éclairées », écrit aussi le philosophe Adam Ferguson dans son *An Essay on the History of Civil Society* (1767), « se font avec une égale cécité à l'égard de l'avenir ; et les nations trébuchent sur des institutions qui sont bien le résultat de l'action humaine, mais non l'exécution d'un dessein humain. » Cette intuition fut reprise par Smith et les penseurs des Lumières écossaises. L'auteur de la *Richesse des nations* montra que c'était précisément les nouveaux principes du libéralisme politique qui avaient permis les développements économiques de l'Angleterre et qui expliquaient la richesse des nations. Ce faisant, il donnait une réponse économique au problème politique de la vie en société.

L'essentiel de la pensée de Smith ne réside pas dans une confiance excessive envers la vertu humaine, mais dans la recherche d'un ordre où même les hommes imparfaits ne puissent faire que peu de mal. Le véritable mérite du libéralisme, tel que le concevaient Smith et ses contemporains, est de proposer un système qui ne repose ni sur la bonté, ni sur la sagesse des gouvernants, mais sur des institutions capables de canaliser des comportements ordinaires — parfois égoïstes et même bas — vers des résultats socialement bénéfiques. C'est pourquoi les penseurs libéraux ont cherché des règles permettant à chacun d'agir librement tout en contribuant, par son intérêt bien compris, au bien-être collectif ; et ils ont vu dans la propriété privée et le marché les mécanismes les plus aptes à produire cet ordre spontané sans nécessiter une moralisation préalable de l'homme.

Nous ne pouvons pas compter sur la bienveillance du boucher, du boulanger ou du marchand de bière pour assurer notre repas. Ces personnes peuvent nous déplaire, rejeter nos idées ou nous sembler

antipathiques, voire insupportables. Pourtant, lorsque les institutions établissent un cadre clair, nos intérêts et les leurs peuvent converger : cela nous permet d'échanger librement et, par cette voie, d'améliorer mutuellement nos conditions. La clé de ce mécanisme réside dans la division du travail : en se spécialisant selon leurs avantages relatifs, même des individus très inégaux peuvent coopérer efficacement, augmentant la productivité et le bien-être de tous. Comme le montra David Ricardo avec sa loi des avantages comparatifs — et que Mises nomme « la loi d'association ricardienne » —, chacun contribue au système social là où son effort est le plus efficace, et la richesse des nations croît en fonction de cette coopération volontaire, limitée seulement par l'étendue du marché.

Sur le continent, c'est en particulier en France que le libéralisme s'est épanoui. Les Lumières donnèrent une nouvelle force aux idées économiques, et les physiocrates, de François Quesnay à Turgot, les appliquèrent jusqu'au ministère. Les idées de la tradition libérale britannique, notamment celles de Smith, furent développées encore par Benjamin Constant, puis par François Guizot et les « doctrinaires » : pour tous ces auteurs, l'État n'a pas pour rôle de transformer la société, mais de garantir les droits et les libertés acquises. À cette tradition appartient Alexis de Tocqueville, qui ajouta dans *De la démocratie en Amérique* (1835 et 1840) une préoccupation supplémentaire : même les principes constitutionnels et démocratiques libéraux peuvent engendrer des régimes autoritaires, reposant notamment sur la « tyrannie de la majorité ». Pour limiter ces excès, il proposait notamment une décentralisation du pouvoir en faveur des collectivités locales. Dans le même temps, un courant qualifié d'« industrialiste », incarné entre autres par Charles Dunoyer, proposa une expression plus économique et sociale du libéralisme. Pour ces auteurs, aux nombreux successeurs, la liberté individuelle et la protection de la propriété permettent aux entrepreneurs et aux industriels de contribuer à la prospérité générale. L'industrie et le commerce ne sont pas seulement des moyens de richesse, mais des vecteurs de liberté et de progrès social, à condition que l'État se limite à garantir un cadre légal stable et prévisible.

Nous ne pouvons conclure notre brève histoire du libéralisme sans revenir en Angleterre et mentionner l'essai *Sur la liberté* (1859) de John Stuart Mill, car tout ce que nous venons de dire peut se résumer par le principe qu'il y a popularisé : celui de non-agression. Selon ce principe, le pouvoir ne peut être exercé que pour prévenir une agression d'un individu sur un autre.

Le libéralisme offre donc une double réponse politique et économique au problème de la vie en société : d'une part, le libéralisme

politique cherche à limiter l'ingérence de l'État en séparant et en divisant les centres de pouvoir ; d'autre part, le libéralisme économique montre que, même en matière d'échange, des institutions stables et prévisibles permettent aux individus qui suivent leurs intérêts de contribuer au bien-être collectif. Ces principes s'imposèrent en Angleterre au XIX^e siècle, comme le témoignent l'émancipation des catholiques (1829), les Reform Acts (1832 et 1867), l'abolition des Corn Laws (1846), et le traité de libre-échange avec la France (1860). Dans ce contexte, le « Manchestérisme » émergea comme un courant économique emblématique, prônant le libre-échange, la non-intervention de l'État dans l'économie et la promotion de la concurrence comme moteur de prospérité et de paix entre les nations. Ces principes dominèrent jusqu'à la fin du siècle, lorsque de nouveaux systèmes protectionnistes, conservateurs ou socialistes, reprirent le dessus.

Le libéralisme de Mises : une économie appliquée.

Après avoir retracé l'histoire et les fondements du libéralisme, il est temps de s'intéresser à l'interprétation que Ludwig von Mises en donne et à la manière dont il défend ces principes face aux défis de son époque. Pour Mises, le libéralisme est avant tout une doctrine politique et économique visant à organiser la société de manière à permettre le bien-être de chacun. Il ne s'agit pas d'une doctrine utilitariste au sens classique : l'objectif n'est pas de maximiser un « bien-être global » calculable, mais de créer des institutions — propriété privée, marché libre — qui permettent aux individus de poursuivre leurs propres fins de manière pacifique et coordonnée.

Concrètement, le libéralisme est une théorie de la coopération sociale. Il ne cherche pas à imposer un idéal moral ou religieux particulier, mais à établir un cadre où les innombrables actions individuelles s'harmonisent spontanément. Dans cet ordre, la division du travail transforme la lutte pour la survie en une coordination d'intérêts, non par une planification consciente, mais par l'interaction des choix rationnels des individus. La liberté individuelle n'est pas seulement une valeur en soi : elle est la condition de la productivité et de l'intérêt commun.

Dans un monde où les hommes diffèrent par leurs talents et leurs capacités, le libéralisme vise à bâtir un ordre social permettant à chacun de mettre ses qualités au service de la société. L'égalité devant la loi et la protection de la propriété privée sont les piliers de cet ordre, qui a pour condition la paix. Pour Mises, la propriété privée est « morale » non en vertu d'un principe abstrait, mais parce qu'elle

favorise la coopération sociale et la prospérité collective. C'est ce qu'il exprime explicitement dans *L'Interventionnisme*, en notant que « si l'individu cherche son propre intérêt dans le cadre fourni par la propriété privée et l'économie de marché, il fait tout ce que la société peut attendre de lui. En recherchant le profit, son action devient nécessairement sociale. » (éd. Institut Coppet, 2025, p. 40).

Le libéralisme dépasse les frontières nationales et constitue la base d'une politique mondiale orientée vers la paix et l'échange volontaire. Il défend la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes, parce qu'une coopération étendue bénéficie à tous. Cette prospérité, fruit de l'ordre spontané, n'est cependant jamais totalement acquise : elle dépend du respect des institutions et peut être compromise par l'interventionnisme ou par la violence.

En définitive, pour Mises, le libéralisme n'est pas seulement une théorie économique ou politique : c'est un humanisme pratique. Et lui montre comment la liberté et la propriété, loin d'être des abstractions, sont les conditions réelles de la paix, de la prospérité et de la coopération humaine.

Leonardo de Vio
Institut Coppet

LE LIBÉRALISME

INTRODUCTION

1. Le libéralisme

Les philosophes, sociologues et économistes du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle ont formulé un programme politique qui, en politique sociale, servit de guide, tout d'abord pour l'Angleterre et les États-Unis, ensuite pour le continent européen, et finalement aussi pour toutes les autres régions habitées du globe. On ne réussit cependant nulle part à l'appliquer dans sa totalité. Même en Angleterre, qu'on a dépeint comme la patrie du libéralisme et comme le modèle du pays libéral, les partisans des politiques libérales n'ont jamais réussi à faire entendre toutes leurs revendications. Dans le reste du monde, seules certaines parties de ce programme furent adoptées, tandis que d'autres, tout aussi importantes, furent soit rejetées dès le départ, soit écartées après peu de temps. Ce n'est qu'en forçant le trait que l'on peut dire que le monde a traversé une époque libérale. On n'a jamais permis au libéralisme de se concrétiser pleinement.

Néanmoins, aussi brève et limitée que fut la suprématie des idées libérales, elle fut suffisante pour changer la face du monde. Il se produisit un formidable développement économique. La libération des forces productives de l'homme multiplia les moyens de subsistance. À la veille de la [Première] Guerre Mondiale (qui fut elle-même la conséquence d'une longue et âpre bataille contre l'esprit libéral et qui inaugura une ère d'attaques encore plus virulentes dirigées contre les principes libéraux), le monde était bien plus peuplé qu'il ne l'avait jamais été, et chaque habitant pouvait vivre bien mieux qu'il n'avait jamais été possible au cours des siècles précédents. La prospérité que le libéralisme avait créée avait considérablement réduit la mortalité enfantine, qui constituait le lamentable fléau des périodes précédentes, et avait allongé l'espérance de vie moyenne, grâce à l'amélioration des conditions de vie.

Cette prospérité ne concernait pas seulement une classe particulière d'individus privilégiés. À la veille de la [Première] Guerre

Mondiale, l'ouvrier des nations industrialisées d'Europe, des États-Unis et des colonies anglaises vivait mieux et avec plus d'élégance que le noble d'un passé encore proche. Il pouvait non seulement manger et boire comme il le voulait, mais il pouvait aussi donner une meilleure éducation à ses enfants et prendre part, s'il le désirait, à la vie intellectuelle et culturelle de son pays. De plus, s'il possédait assez de talent et d'énergie, il pouvait sans difficulté monter dans l'échelle sociale. C'est précisément dans les pays qui appliquèrent le plus loin le programme libéral que le sommet de la pyramide sociale était composé en majorité non pas d'hommes qui avaient bénéficié, depuis le jour de leur naissance, d'une position privilégiée en vertu de la richesse ou de la position sociale élevée de leurs parents, mais d'individus qui, dans des conditions défavorables et initialement dans la gêne, avaient gravi les échelons par leurs propres forces. Les barrières qui séparaient autrefois les seigneurs et les serfs avaient été supprimées. Il n'y avait désormais plus que des citoyens bénéficiant de droits égaux. Personne n'était handicapé ou persécuté en raison de sa nationalité, de ses opinions ou de sa foi. Les persécutions politiques et religieuses avaient cessé et les guerres internationales commençaient à être moins fréquentes. Les optimistes saluaient déjà l'aube d'une ère de paix éternelle.

Mais les événements n'ont pas tourné de la sorte. Au XIX^e siècle, surgirent de forts et violents adversaires du libéralisme, qui réussirent à éliminer une grande partie des conquêtes libérales. Le monde d'aujourd'hui ne veut plus entendre parler du libéralisme. En dehors de l'Angleterre, le terme « libéralisme » est franchement proscrit. En Angleterre, il demeure encore certainement des « libéraux », mais la plupart ne le sont que de nom. En réalité, il s'agit plutôt de socialistes modérés. De nos jours, le pouvoir politique est partout dans les mains des partis antilibéraux. Le programme de l'antilibéralisme a engendré les forces qui conduisirent à la Grande Guerre mondiale et qui, en raison des quotas à l'exportation et à l'importation, des tarifs douaniers, des barrières aux migrations et d'autres mesures similaires, menèrent les nations du monde à une situation d'isolement mutuel. Il a conduit au sein de chaque nation à des expériences socialistes dont les résultats furent une réduction de la productivité du travail et une augmentation concomitante de la pauvreté et de la misère. Quiconque ne ferme pas délibérément les yeux sur les faits, doit reconnaître partout les signes d'une catastrophe prochaine en ce qui concerne l'économie mondiale. L'antilibéralisme se dirige vers un effondrement général de la civilisation.

Si l'on veut savoir ce qu'est le libéralisme et quel est son but, on ne peut pas simplement se tourner vers l'histoire pour trouver

l'information en se demandant ce que les politiciens libéraux ont défendu et ce qu'ils ont accompli. Car le libéralisme n'a jamais réussi nulle part à mener à bien son programme comme il le voulait.

Les programmes et les actions des partis qui se proclament aujourd'hui libéraux ne peuvent pas non plus nous éclairer sur la nature du véritable libéralisme. Nous avons déjà signalé que, même en Angleterre, ce qui est appelé libéralisme de nos jours est bien plus proche du socialisme et du torysme que du vieux programme des libre-échangistes. S'il se trouve des libéraux qui considèrent comme compatible avec leur libéralisme le fait de souscrire à la nationalisation des chemins de fer, des mines et d'autres entreprises, et même de soutenir les tarifs protectionnistes, on peut facilement voir qu'il ne reste actuellement plus du libéralisme que le nom.

De nos jours, il n'est plus suffisant non plus d'étudier les écrits des grands fondateurs pour se former une idée du libéralisme. Le libéralisme n'est pas une doctrine complète ou un dogme figé. Au contraire : il est l'application des enseignements de la science à la vie sociale des hommes. Et tout comme l'économie, la sociologie et la philosophie ne sont pas restées immobiles depuis l'époque de David Hume, d'Adam Smith, de David Ricardo, de Jeremy Bentham et de Guillaume de Humboldt, de même la doctrine du libéralisme est différente aujourd'hui de ce qu'elle était de leur temps, même si ses principes fondamentaux n'ont pas bougé. Depuis plusieurs années, personne n'a entrepris de donner une présentation concise de la signification essentielle de cette doctrine. Ceci peut servir de justification à notre présent essai, qui cherche précisément à offrir un tel travail.

2. Le bien-être matériel

Le libéralisme est une doctrine entièrement consacrée au comportement des hommes dans ce monde. En dernière analyse, il n'a rien d'autre en vue que le progrès de leur bien-être extérieur et matériel : il ne se préoccupe pas directement de leurs besoins intérieurs, spirituels et métaphysiques. Il ne promet pas aux hommes le bonheur et la satisfaction intérieure, mais uniquement de répondre de la manière la plus efficace possible à tous les désirs pouvant être satisfaits par les choses concrètes du monde extérieur.

On a souvent reproché au libéralisme cette approche purement externe et matérialiste, tournée vers ce qui est terrestre et éphémère. La vie de l'homme, dit-on, ne consiste pas uniquement à boire et à manger. Il existe des besoins plus élevés et plus importants que la nourriture et la boisson, que le logement et les vêtements. Même les

plus grandes richesses de la terre ne peuvent pas apporter le bonheur à l'homme : elles laissent vides et insatisfaits son être intime, son âme. La plus grande erreur du libéralisme serait de ne rien avoir à offrir aux aspirations les plus profondes et les plus nobles de l'homme.

Les critiques qui parlent de cette façon ne font que montrer qu'ils ont une conception très imparfaite et matérialiste de ces besoins plus élevés et plus nobles. La politique sociale, avec les moyens qui sont à sa disposition, peut rendre les hommes riches ou pauvres, mais elle ne réussira jamais à les rendre heureux ni à répondre à leurs aspirations les plus profondes. Aucun expédient extérieur n'y peut rien. Tout ce qu'une politique sociale peut faire, c'est d'éliminer les causes externes de la souffrance et de la douleur : elle peut favoriser un système permettant de nourrir l'affamé, d'habiller l'homme nu, de loger les sans-abri. Le bonheur et la satisfaction intérieure ne dépendent pas de la nourriture, des vêtements et du logement mais, avant tout, de ce qu'un homme aime au fond de lui. Ce n'est pas par mépris pour les biens spirituels que le libéralisme ne s'occupe que du bien-être matériel de l'homme, mais en raison de la conviction que ce qui est le plus élevé et le plus profond en l'homme ne peut pas être atteint par une décision extérieure, quelle qu'elle soit. Le libéralisme ne cherche à produire que le bien-être matériel parce qu'il sait que les richesses spirituelles intérieures ne peuvent pas parvenir à l'homme de l'extérieur, qu'elles ne peuvent venir que de son propre cœur. Il ne cherche pas à créer autre chose que les conditions extérieures nécessaires au développement de la vie intérieure. Et il ne peut y avoir aucun doute que l'individu relativement prospère du XX^e siècle peut plus facilement satisfaire ses besoins spirituels que, par exemple, l'individu du X^e siècle, qui devait sans cesse se soucier d'économiser juste assez pour survivre, ou de lutter contre les dangers dont ses ennemis le menaçaient.

Certes, à ceux qui, comme les adeptes de nombreuses sectes asiatiques ou chrétiennes du Moyen Âge, acceptent la doctrine d'un ascétisme total et qui considèrent la pauvreté et l'absence de désir des oiseaux de la forêt et des poissons des mers comme l'idéal de la vie humaine, à ceux-là nous ne pouvons rien répondre quand ils reprochent au libéralisme son attitude matérialiste. Nous ne pouvons que leur demander de nous laisser tranquilles, de même que nous les laissons aller au ciel à leur façon. Laissons-les en paix s'enfermer dans leurs cellules, à l'écart des hommes et du monde.

L'écrasante majorité de nos contemporains ne peut pas comprendre cet idéal ascétique. Mais dès que l'on rejette le principe du

mode de vie de l'ascète, on ne peut pas reprocher au libéralisme de rechercher le bien-être extérieur.

3. Le rationalisme

On reproche par ailleurs habituellement au libéralisme d'être rationaliste. Il chercherait à tout régler d'après la raison et ne réussirait donc pas à reconnaître que les affaires humaines laissent, et en fait doivent laisser, une grande latitude aux sentiments et à l'irrationnel en général — c'est-à-dire à ce qui ne relève pas de la raison.

Cependant, le libéralisme est parfaitement conscient du fait que les hommes agissent de manière déraisonnable. Si les hommes agissaient toujours de manière raisonnable, il serait superflu de les exhorter à se laisser guider par la raison. Le libéralisme ne dit pas que les hommes agissent toujours intelligemment, mais plutôt qu'ils devraient, dans leur propre intérêt bien compris, toujours agir intelligemment. Et l'essence du libéralisme est précisément qu'il souhaite que, dans le domaine de la politique sociale, on accorde à la raison le même rôle que celui qu'on lui accorde sans discussion dans les autres sphères de l'action humaine.

Si, son médecin lui ayant recommandé un certain mode de vie raisonnable — i.e. hygiénique — quelqu'un répondait : « Je sais bien que vos conseils sont raisonnables, mais mes sentiments m'empêchent de les suivre. Je veux faire ce qui nuit à ma santé même si cela est déraisonnable, » quasiment personne ne considérerait son comportement comme recommandable. Quoi que nous choisissons de faire dans la vie, quand il s'agit d'atteindre le but que nous nous sommes nous-mêmes fixé, nous nous efforçons de le faire raisonnablement. La personne qui souhaite traverser une ligne de chemin de fer ne choisira pas le moment précis où un train est en train de passer. Celui qui veut coudre un bouton évitera de piquer son doigt avec l'aiguille. Pour toute activité pratique, l'homme a développé une technique lui indiquant comment procéder si l'on souhaite éviter de se comporter de manière déraisonnable. On accepte généralement le fait qu'il est souhaitable d'acquérir les techniques dont on peut se servir dans la vie, et on traite d'incompétent celui qui met son nez dans un domaine dont il ne maîtrise pas les techniques.

Ce n'est que dans le domaine de la politique sociale qu'il devrait en être autrement, pense-t-on. Ici, ce ne serait pas la raison mais les sentiments et les pulsions qui décideraient. La question : Comment arranger les choses afin de fournir un bon éclairage pendant les heures d'obscurité ? n'est généralement discutée qu'avec des arguments logiques. Mais dès que la discussion en vient à savoir s'il

convient de faire gérer l'industrie d'éclairage par des personnes privées ou par la municipalité, la raison n'est plus considérée comme pertinente. Dans ce cas, les sentiments, la vision du monde — bref, la déraison — devraient être les facteurs déterminants. Nous demandons en vain : Pourquoi ?

L'organisation de la société humaine d'après le modèle le plus favorable à la réalisation des fins envisagées est une question concrète assez prosaïque, qui n'est pas différente, par exemple, de la construction d'une ligne de chemin de fer ou de la production de vêtements ou de meubles. Les affaires nationales ou gouvernementales sont, il est vrai, plus importantes que toutes les autres questions pratiques du comportement humain, car l'ordre social constitue les fondations de tout le reste, et qu'il n'est possible à chacun de réussir dans la poursuite de ses fins personnelles qu'au sein d'une société propice à leur réalisation. Mais aussi élevée que puisse être la sphère où se situent les questions politiques et sociales, celles-ci se réfèrent à des sujets qui sont soumis au contrôle humain et doivent donc être jugés selon les critères de la raison humaine. Dans de tels domaines, comme dans toutes les autres affaires de ce monde, le mysticisme n'est qu'un mal. Nos pouvoirs de compréhension sont très limités. Nous ne pouvons pas espérer découvrir un jour les secrets ultimes et les plus profonds de l'univers. Mais le fait que nous ne pourrons jamais saisir le sens et le but de notre existence ne nous empêche pas de prendre des précautions afin d'éviter les maladies contagieuses, ni d'utiliser les moyens adéquats pour nous nourrir et nous vêtir. Il ne devrait pas non plus nous empêcher d'organiser la société de façon à pouvoir atteindre de la manière la plus efficace possible les buts terrestres que nous poursuivons. L'État et le système légal, le gouvernement et son administration ne sont pas des domaines trop élevés, trop bons ou trop vastes, pour ne pas faire l'objet de délibérations rationnelles. Les problèmes de politique sociale sont des problèmes de technique sociale, et leur solution doit être cherchée de la même façon et avec les mêmes moyens que nous utilisons pour résoudre les autres problèmes techniques : par le raisonnement rationnel et par l'examen des conditions données. Tout ce qui constitue la nature de l'homme et l'élève au-dessus des animaux, il le doit à sa raison. Pourquoi devrait-il renoncer à l'usage de la raison dans le seul domaine de la politique sociale, et ce pour faire confiance à des sentiments ou des pulsions vagues et obscurs ?

4. L'objectif du libéralisme

Il existe une opinion répandue selon laquelle le libéralisme se distingue des autres mouvements politiques en ce qu'il placerait les intérêts d'une partie de la société — les classes possédantes, les capitalistes, les entrepreneurs — au-dessus des intérêts des autres classes. Cette affirmation est totalement fausse. Le libéralisme a toujours eu en vue le bien de tous, et non celui d'un groupe particulier. C'est cela que les utilitaristes anglais ont voulu dire avec leur célèbre — mais pas très appropriée, il faut bien l'avouer — formule : « le plus grand bonheur pour le plus grand nombre ». Historiquement, le libéralisme fut le premier mouvement politique qui ait cherché à promouvoir le bien-être de tous, et pas seulement celui de groupes spécifiques. Le libéralisme se distingue du socialisme, qui professe lui aussi la recherche du bien de tous, non par le but qu'il poursuit mais par les moyens qu'il choisit pour atteindre ce but.

Si l'on prétend que la conséquence de la politique libérale est, ou doit être, de favoriser les intérêts particuliers de certaines couches de la société, c'est une question qui mérite d'être discutée. L'une des tâches du présent essai est de montrer qu'un tel reproche n'est en aucun cas justifié. Mais on ne peut pas, a priori, soupçonner de malhonnêteté la personne qui soulève cette question ; il se peut qu'elle soutienne cette affirmation — selon nous erronée — avec la meilleure bonne foi du monde. En tout cas, ceux qui attaquent le libéralisme de cette façon concèdent que ses intentions sont pures et qu'il ne veut rien d'autre que ce qu'il dit vouloir.

Il en va assez différemment des critiques qui reprochent au libéralisme de chercher à favoriser non pas le bien-être général mais les intérêts particuliers de certaines classes. De tels critiques sont à la fois malhonnêtes et ignorants. En choisissant ce type d'attaque, ils montrent qu'ils sont au fond d'eux bien conscients de la faiblesse de leur propre cause. Ils utilisent des armes empoisonnées parce qu'ils ne peuvent sinon espérer l'emporter.

Si un médecin montre la perversité de son désir à un patient qui a un besoin maladif d'une certaine nourriture préjudiciable à sa santé, personne ne sera assez fou pour dire : « Ce médecin ne se soucie pas du bien de son patient ; celui qui veut le bien de ce patient ne doit pas lui refuser le plaisir de savourer des plats si délicieux. » Tout le monde comprendra que le docteur ne conseille au patient de renoncer au plaisir que lui procure la nourriture nocive qu'afin de lui éviter de détruire sa santé. Mais dès qu'il s'agit de politique sociale, il faudrait considérer les choses autrement. Lorsque le libéral déconseille certaines mesures populaires parce qu'il en attend des

conséquences néfastes, il est dénoncé comme ennemi du peuple, et l'on applaudit les démagogues qui, sans égard pour les maux qui s'en suivront, recommandent ce qui semble être indiqué à l'heure actuelle.

L'action raisonnable se distingue de l'action déraisonnable en ce qu'elle implique des sacrifices provisoires. Ceux-ci ne sont des sacrifices qu'en apparence, car ils sont plus que compensés par les conséquences favorables qui en découleront. Celui qui renonce à un mets savoureux mais malsain fait simplement un sacrifice provisoire, un présumé sacrifice. Le résultat — l'absence de tort causé à sa santé — montre qu'il n'y a rien perdu, mais qu'il y a gagné. Agir de cette façon réclame toutefois de prévoir les conséquences de son action. Le démagogue tire avantage de ce fait. Il s'oppose au libéral, qui demande des sacrifices provisoires et qui n'en sont qu'en apparence, et le présente comme un ennemi sans-coeur du peuple, tout en se présentant lui comme un ami du genre humain. En soutenant les mesures qu'il défend, il sait bien comment toucher les cœurs de son auditoire et comment leur faire monter les larmes aux yeux par des allusions à la pauvreté et à la misère.

Une politique antilibérale est une politique de consommation du capital. Elle recommande de créer davantage de biens actuels au détriment des biens futurs. C'est exactement comme dans le cas du patient dont nous avons parlé. Dans les deux cas, un inconvénient assez grave s'oppose à une satisfaction momentanée relativement importante. Parler comme si le problème se résument à une opposition entre l'insensibilité et la philanthropie est franchement malhonnête et mensonger. Ce ne sont pas seulement les habituels politiciens et la presse des partis antilibéraux à qui l'on peut adresser un tel reproche. Presque tous les auteurs de l'école de la *Sozialpolitik* ont utilisé cette méthode sournoise de combat.

Qu'il y ait de la pauvreté et de la misère dans le monde n'est pas un argument contre le libéralisme, comme le lecteur moyen des journaux n'est que trop enclin à le croire, par paresse d'esprit. C'est précisément la pauvreté et la misère que le libéralisme cherche à éliminer, et il considère que les moyens qu'il propose sont les seuls adaptés pour atteindre cet objectif. Que ceux qui pensent connaître un meilleur moyen, ou même un moyen différent, en apportent la preuve. L'affirmation selon laquelle les libéraux ne se battent pas pour le bien de tous les membres de la société, mais uniquement pour celui de certains groupes particuliers, ne constitue nullement une telle preuve.

Même si le monde menait aujourd'hui une politique libérale, le fait qu'il existe pauvreté et misère ne constituerait pas un argument

contre le libéralisme. On pourrait toujours se demander s'il n'y aurait pas plus de pauvreté et plus de misère en poursuivant d'autres politiques. Étant donné toutes les méthodes mises en œuvre par les politiques antilibérales pour restreindre et empêcher le fonctionnement de l'institution de la propriété privée, et ceci dans tous les domaines, il est manifestement assez absurde de chercher à déduire quoi que ce soit contre les principes libéraux du fait que les conditions économiques ne sont pas de nos jours celles que l'on pourrait espérer. Afin d'apprécier ce que le libéralisme et le capitalisme ont accompli, il faudrait comparer les conditions actuelles avec celles du Moyen Âge ou des premiers siècles de l'ère moderne. Ce que le libéralisme et le capitalisme auraient pu accomplir si on ne les avait pas entravés, seule une analyse théorique permet de le déduire.

5. Libéralisme et capitalisme

On appelle habituellement société capitaliste une société où les principes libéraux sont appliqués, et capitalisme la situation correspondant à cette société. Comme la politique économique libérale n'a partout été que plus ou moins fidèlement mise en pratique, la situation du monde d'aujourd'hui ne nous donne qu'une idée imparfaite de ce que signifie et de ce que peut accomplir un capitalisme totalement épanoui. Néanmoins, on a parfaitement raison d'appeler notre époque l'âge du capitalisme, parce qu'on peut faire remonter toute la richesse de notre temps aux institutions capitalistes. C'est grâce aux idées libérales qui restent encore vivantes dans notre société, à ce qui persiste encore du système capitaliste, que la grande masse de nos contemporains peut connaître un niveau de vie bien plus élevé que celui qui, il n'y a encore que quelques générations, n'était accessible qu'aux riches et aux privilégiés.

Certes, dans la rhétorique usuelle des démagogues, ces faits sont présentés assez différemment. À les entendre, on pourrait penser que tous les progrès des techniques de production ne se font qu'au bénéfice exclusif de quelques privilégiés, alors que les masses s'enfonceraient de plus en plus dans la misère. Il ne suffit pourtant que d'un instant de réflexion pour comprendre que les fruits des innovations techniques et industrielles permettent de mieux satisfaire les besoins des grandes masses. Toutes les grandes industries produisant des biens de consommation travaillent directement pour le bénéfice du consommateur ; toutes les industries qui produisent des machines et des produits semi-finis y travaillent indirectement. Les grands développements industriels des dernières décennies — comme ceux du XVIII^e siècle et que l'on désigne de façon peu heureuse par l'ex-

pression de « Révolution industrielle » — ont conduit avant tout à une meilleure satisfaction des besoins des masses. Le développement de l'industrie d'habillement, la mécanisation de la production des chaussures et les améliorations dans la fabrication et la distribution des biens d'alimentation ont, par leur nature même, bénéficié au public le plus large. C'est grâce à ces industries que les masses actuelles sont mieux vêtues et mieux nourries qu'auparavant. Cependant, la production de masse ne fournit pas seulement la nourriture, des abris et des vêtements, mais répond aussi à de nombreuses autres demandes d'une multitude de personnes. La presse est au service des masses presque autant que l'industrie cinématographique, et même le théâtre ou d'autres places fortes similaires des arts font chaque jour davantage partie des loisirs de masse.

Néanmoins, en raison de la propagande zélée des partis antilibéraux, qui inversent les faits, les peuples en sont venus de nos jours à associer les idées du libéralisme et du capitalisme à l'image d'un monde plongé dans une pauvreté et une misère croissantes. Certes, même la plus forte dose de propagande et de reproches ne pourra jamais réussir, comme l'espèrent les démagogues, à donner aux mots « libéral » et « libéralisme » une connotation totalement péjorative. En dernière analyse, il n'est pas possible de mettre de côté le fait que, en dépit de toute la propagande antilibérale, il existe quelque chose dans ces termes qui suggère ce que tout un chacun ressent quand il entend le mot « liberté ». La propagande antilibérale évite par conséquent d'utiliser trop souvent le mot « libéralisme » et préfère associer au terme « capitalisme » les infamies qu'il attribue au système libéral. Ce mot évoque un capitaliste au cœur de pierre, qui ne pense à rien d'autre qu'à son enrichissement, même si cela doit passer par l'exploitation de ses semblables.

Il ne vient presque à l'idée de personne, quand il s'agit de se faire une idée du capitaliste, qu'un ordre social organisé selon d'authentiques principes libéraux ne laisse aux entrepreneurs et aux capitalistes qu'une façon de devenir riches : en offrant dans de meilleures conditions à leurs semblables ce que ces derniers estiment eux-mêmes nécessaire. Au lieu de parler du capitalisme en le rattachant aux formidables améliorations du niveau de vie des masses, la propagande antilibérale n'en parle qu'en se référant à des phénomènes dont l'émergence ne fut possible qu'en raison des restrictions imposées au libéralisme. Il n'est nulle part fait référence au fait que le capitalisme a mis à la disposition des grandes masses le sucre, à la fois aliment et luxe délicieux. Quand on parle du capitalisme en liaison avec le sucre, c'est uniquement lorsqu'un cartel fait monter dans un pays le prix du sucre au-dessus du cours mondial. Comme si

une telle chose était même concevable dans un ordre social appliquant les principes libéraux. Dans un pays connaissant un régime libéral, dans lequel il n'y aurait pas de tarifs douaniers, des cartels capables de faire monter le prix d'un bien au-dessus du cours mondial seraient presque impensables.

Les étapes du raisonnement par lequel la démagogie antilibérale réussit à faire porter sur le libéralisme et le capitalisme la responsabilité de tous les excès et de toutes les conséquences funestes des politiques antilibérales, sont les suivantes : On part de l'hypothèse selon laquelle les principes libéraux viseraient à promouvoir les intérêts des capitalistes et des entrepreneurs aux dépens des intérêts du reste de la population et selon laquelle le libéralisme serait une politique favorisant le riche au détriment du pauvre. Puis on constate que de nombreux entrepreneurs et de nombreux capitalistes, dans certaines conditions, défendent les tarifs protecteurs, tandis que d'autres — les fabricants d'armes — soutiennent une politique de « préparation nationale » ; et on saute alors sommairement à la conclusion qu'il doit s'agir de politiques « capitalistes ». En réalité, il en va tout autrement. Le libéralisme n'est pas une politique menée dans l'intérêt d'un groupe particulier quelconque, mais une politique menée dans l'intérêt de toute l'humanité. Il est par conséquent erroné d'affirmer que les entrepreneurs et les capitalistes ont un intérêt *particulier* à soutenir le libéralisme. Il peut y avoir des cas individuels où certains entrepreneurs ou certains capitalistes cachent leurs intérêts personnels derrière le programme libéral ; mais ces intérêts s'opposeront toujours aux intérêts particuliers d'autres entrepreneurs ou d'autres capitalistes. Le problème n'est pas aussi simple que l'imaginent ceux qui voient partout des « intérêts » et des « parties intéressées ». Qu'une nation impose des tarifs sur le fer, par exemple, ne peut pas être expliqué « simplement » par le fait que cela favorise les magnats du fer. Il se trouve dans le pays d'autres personnes, avec des intérêts opposés, et ceci même au sein des entrepreneurs ; et, en tout cas, les bénéficiaires des droits de douane sur le fer ne représentent qu'une minorité en diminution constante. La corruption ne peut pas non plus constituer une explication, car les personnes corrompues ne sont également qu'une minorité ; de plus, pourquoi seul un groupe, les protectionnistes, se livre-t-il à la corruption et pas leurs adversaires, les libre-échangistes ?

En réalité, l'idéologie qui rend possible l'existence de tarifs protecteurs n'a été créée ni par les « parties intéressées » ni par ceux qu'elles auraient achetés, mais par les idéologues qui ont mis au monde les idées qui gouvernent toutes les affaires humaines. À notre époque, où prévalent les idées antilibérales, presque tout le monde

pense en conséquence, tout comme il y a cent ans la plupart des gens pensaient en fonction de l'idéologie libérale alors dominante. Si beaucoup d'entrepreneurs défendent aujourd'hui les tarifs protectionnistes, ce n'est rien d'autre que la forme que prend l'antilibéralisme dans leur cas. Cela n'a rien à voir avec le libéralisme.

6. Les racines psychologiques de l'antilibéralisme

L'objet de cet ouvrage ne peut pas être de traiter du problème de la coopération sociale autrement que par des arguments rationnels. Mais les racines de l'opposition au libéralisme ne peuvent pas être comprises en ayant recours à la raison et à ses méthodes. Cette opposition ne vient pas de la raison, mais d'une attitude mentale pathologique — d'un ressentiment et d'un état neurasthénique qu'on pourrait appeler le complexe de Fourier, d'après le nom de ce socialiste français.

Il y a peu à dire au sujet du ressentiment et la malveillance envieuse. Le ressentiment est à l'œuvre quand on déteste tellement quelqu'un pour les circonstances favorables dans lesquelles il se trouve, que l'on est prêt à supporter de grandes pertes uniquement pour que l'être hâti souffre lui aussi. Parmi ceux qui attaquent le capitalisme, plusieurs savent très bien que leur situation serait moins favorable dans un autre système économique. Néanmoins, en pleine connaissance de cause, ils défendent l'idée d'une réforme, par exemple l'instauration du socialisme, parce qu'ils espèrent que les riches, dont ils sont jaloux, souffriront également dans ce cas. On entend toujours et encore des socialistes qui expliquent que même la pénurie matérielle serait plus facile à supporter dans une société socialiste parce que les gens verront que personne n'occupe une meilleure situation que son voisin.

En tout état de cause, on peut s'opposer au ressentiment par des arguments rationnels. Il n'est après tout pas très difficile de montrer à quelqu'un qui est plein de ressentiment, que la chose importante pour lui est d'améliorer sa propre situation, pas de détériorer celle de ses semblables qui occupent une meilleure position.

Le complexe de Fourier est bien plus difficile à combattre. Dans ce cas, nous avons à faire face à une maladie grave du système nerveux, une névrose, qui est plus du ressort du psychologue que du législateur. On ne peut pourtant pas la négliger quand il s'agit d'étudier les problèmes de la société moderne. Malheureusement, les médecins se sont jusqu'ici peu préoccupés des problèmes que constitue le complexe de Fourier. En fait, ces problèmes ont à peine été

notés, même par Freud, le grand maître de la psychologie, ou par ses successeurs dans leur théorie de la névrose, bien que nous soyons redéposables à la psychanalyse de nous avoir ouvert la voie de la compréhension cohérente et systématique des désordres mentaux de ce type.

À peine une personne sur un million réussit à réaliser l'ambition de sa vie. Les résultats de notre travail, même si l'on est favorisé par la chance, restent bien en deçà de ce que les rêveries de la jeunesse nous laissaient espérer. Nos plans et nos désirs sont ruinés par un millier d'obstacles et notre pouvoir est bien trop faible pour réaliser les objectifs que nous portions dans notre cœur. L'envol de ses espoirs, la frustration de ses plans, sa propre insuffisance face aux buts qu'il s'était fixé lui-même — tout ceci constitue l'expérience la plus pénible de tout homme. Et c'est, en fait, le lot commun de l'homme.

Il y a pour un homme deux façons de réagir à cette expérience. On trouve l'une dans la sagesse pratique de Goethe :

Voulez-vous dire que je devrais haïr la vie
Et fuir vers le désert
Parce que tous mes rêves bourgeonnants n'ont pas fleuri ?

crie son Prométhée. Et Faust reconnaît au « moment le plus important » que « le dernier mot de la sagesse » est :

Personne ne mérite la liberté ou la vie
S'il ne les conquiert chaque jour à nouveau.

Une telle volonté et un tel esprit ne peuvent pas être vaincus par la malchance terrestre. Celui qui accepte la vie pour ce qu'elle est et ne se laisse pas submerger par elle, n'a pas besoin de chercher refuge dans la consolation d'un « mensonge salvateur » pour compenser une perte de confiance en soi. Si la réussite espérée n'est pas au rendez-vous, si les vicissitudes du destin démolissent en un clin d'œil ce qui avait été péniblement construit au cours d'années de dur labeur, alors il multiplie simplement ses efforts. Il peut regarder le désastre en face sans désespérer.

Le névrosé ne peut pas supporter la vie réelle. Elle est trop grossière pour lui, trop ordinaire, trop commune. Pour la rendre supportable, il n'a pas, contrairement à l'homme sain, le cœur de « continuer en dépit de tout. » Ce ne serait pas conforme à sa faiblesse. À la place, il se réfugie dans un fantasme, une illusion. Un fantasme est, d'après Freud, « quelque chose de désiré en soi, une sorte de consolation » ; il se caractérise par sa « résistance face à la logique et à la réalité ». Il ne suffit pas du tout, dès lors, de chercher

à éloigner le patient de son fantasme par des démonstrations convaincantes de son absurdité. Afin de guérir, le malade doit surmonter lui-même son mal. Il doit apprendre à comprendre pourquoi il ne veut pas faire face à la vérité et pourquoi il cherche refuge dans ses illusions.

Seule la théorie de la névrose peut expliquer le succès du Fourierisme, produit fou d'un cerveau sérieusement dérangé. Ce n'est pas ici l'endroit pour démontrer la preuve de la psychose de Fourier en citant des passages de ses écrits. De telles descriptions ne présentent d'intérêt que pour le psychiatre, ou pour ceux qui tirent un certain plaisir à la lecture des produits d'une imagination lubrique. Mais c'est un fait que le marxisme, quand il est obligé de quitter le domaine de la pompeuse rhétorique dialectique, de la dérision et de la diffamation de ses adversaires, et qu'il doit faire quelques maigres remarques pertinentes sur le sujet, n'a jamais pu avancer autre chose que ce que Fourier, « l'utopiste », avait à offrir. Le marxisme est de même également incapable de construire une image de la société socialiste sans faire deux hypothèses déjà faites par Fourier, hypothèses qui contredisent toute expérience et toute raison. D'un côté, on suppose que le « substrat matériel » de la production, qui est « déjà présent dans la nature sans effort productif de la part de l'homme, » est à notre disposition dans une abondance telle qu'il n'est pas nécessaire de l'économiser. D'où la foi du marxisme dans une « augmentation pratiquement sans limite de la production. » D'un autre côté, on suppose que dans une communauté socialiste le travail se transformera « d'un fardeau en un plaisir » — et qu'en réalité, il deviendra « la première nécessité de la vie ». Là où les biens abondent et le travail est un plaisir, il est sans aucun doute très facile d'établir un pays de Cocagne.

Le marxisme croit que du haut de son « socialisme scientifique » il est en droit de regarder avec mépris le romantisme et les romantiques. Mais sa propre procédure n'est en réalité pas différente des leurs. Au lieu d'enlever les obstacles qui se dressent sur la route de ses désirs, il préfère les laisser simplement disparaître dans les nuages de ses rêves.

Dans la vie d'un névrosé, le « mensonge salvateur » possède une double fonction. Il ne le console pas seulement des échecs passés, mais lui offre aussi la perspective de succès futurs. En cas d'échec social, le seul qui nous concerne ici, la consolation consiste à croire que l'incapacité d'atteindre les buts élevés auxquels on aspirait n'est pas due à sa propre médiocrité mais aux défauts de l'ordre social. Le mécontent attend du renversement de cet ordre la réussite que le système en vigueur lui interdit. Par conséquent, il est inutile

d'essayer de lui faire comprendre que l'utopie dont il rêve n'est pas possible et que le seul fondement possible d'une société organisée selon le principe de la division du travail réside dans la propriété privée des moyens de production. Le névrosé s'accroche à son « mensonge salvateur » et quand il doit choisir entre renoncer à ce mensonge et renoncer à la logique, il préfère sacrifier cette dernière. Car la vie serait insupportable à ses yeux sans la consolation qu'il trouve dans l'idée du socialisme. Elle lui dit que ce n'est pas lui, mais le monde, qui est responsable de son échec : cette conviction accroît sa faible confiance en lui et le libère d'un pénible sentiment d'infériorité.

Tout comme le dévot chrétien peut plus facilement supporter le malheur qui lui tombe dessus sur terre parce qu'il espère poursuivre une existence personnelle dans un autre monde, meilleur, où les premiers seront les derniers et vice versa, de même le socialisme est devenu pour l'homme moderne un elixir contre l'adversité terrestre. Mais alors que la croyance dans l'immortalité, en tant que récompense dans l'au-delà, et dans la résurrection constituait une incitation à se conduire de manière vertueuse dans la vie terrestre, l'effet de la promesse socialiste est assez différent. Cette promesse n'impose aucun autre devoir que d'apporter son soutien politique au parti du socialisme, tout en augmentant en même temps les attentes et les revendications.

Ceci étant la nature du rêve socialiste, il est compréhensible que chaque adepte du socialisme en attend précisément ce qui lui a été jusque-là refusé. Les auteurs socialistes ne promettent pas seulement la richesse pour tous, mais aussi l'amour pour tous, le développement physique et spirituel de chacun, l'épanouissement de grands talents artistiques et scientifiques chez tous les hommes, etc. Récemment, Trotski a affirmé dans un de ses écrits que dans la société socialiste « l'homme moyen se hissera au niveau d'un Aristote, d'un Goethe ou d'un Marx. Et de nouvelles cimes s'élèveront à partir de ses sommets »¹. Le paradis socialiste sera le royaume de la perfection, peuplé par des surhommes totalement heureux. Toute la littérature socialiste est remplie de telles absurdités. Mais ce sont ces absurdités qui leur apportent la majorité de leurs partisans.

On ne peut pas envoyer tous ceux qui souffrent du complexe de Fourier aller voir un médecin pour un traitement psychanalytique, le nombre des malades étant bien trop grand. Il n'y a pas d'autre remède possible dans ce cas que le traitement de la maladie

¹ Léon Trotski, *Literature and Revolution*, traduit par R. Strunsky (Londres, 1925), p. 256.

par le patient lui-même. Par la connaissance de soi, il doit apprendre à supporter son sort dans la vie, sans chercher de bouc émissaire sur lequel il puisse rejeter toute la responsabilité, et il doit s'efforcer de saisir les lois fondamentales de la coopération sociale.

1.

LES FONDEMENTS DU LIBÉRALISME

1. La propriété

La société humaine est l'union des hommes en vue d'une action commune. Toute action commune établie selon le principe de la division du travail a, en effet, sur l'action d'hommes isolés l'avantage d'une plus grande productivité. Lorsqu'un certain nombre d'hommes règlent en commun leur action selon le principe de la division du travail, ils produisent, toutes choses égales par ailleurs, non pas autant mais infiniment plus que ne le ferait la somme de leurs actions isolées. C'est sur cette plus grande productivité, due à la division du travail, que repose toute la civilisation humaine. C'est la division du travail qui rend l'homme supérieur aux animaux. Elle a fait de l'homme, dont la force physique est inférieure à celle de la plupart des animaux, le maître de la terre et le créateur des œuvres admirables de la technique. Sans cette division du travail nous en serions toujours, dans tous les domaines, au même stade que nos ancêtres d'il y a mille ou dix mille ans.

À lui seul, le travail humain n'est pas en mesure d'augmenter notre bien-être. Il lui faut, pour être fructueux, la terre que la nature met à sa disposition, les matières premières et les sources d'énergie qu'elle renferme. Le sol et le travail de l'homme constituent ainsi les deux facteurs de production de la coopération judicieuse desquels naissent tous les biens servant à la satisfaction de nos besoins. Il faut, pour produire, disposer du travail et de facteurs matériels de production, tant des matières premières et sources d'énergie que nous offre la nature à l'état brut, et qui sont pour la plupart liées au sol, que des produits intermédiaires déjà élaborés par le travail humain. On distingue en économie politique trois facteurs de production : le travail, le sol et le capital. On entend par sol tout ce que la nature met à notre disposition en fait de matières premières et sources d'énergie, que ce soit en surface ou dans le sous-sol, dans l'eau ou dans l'atmosphère ; par capital (biens de production) l'ensemble des produits intermédiaires élaborés par le travail humain à l'aide des matériaux naturels et qui servent à produire plus avant, tels les machines, les outils, les produits semi-finis de toute sorte, etc. Nous examinerons tout d'abord deux ordres différents de coopération humaine basée sur la division du travail : le premier, celui de la

propriété privée des moyens de production et le second qui comporte la propriété collective des moyens de production. Celui-ci s'appelle socialisme ou communisme, celui-là libéralisme ou encore, depuis qu'il a, au XIX^e siècle, créé la division du travail à l'échelle mondiale, capitalisme. Les libéraux affirment que le seul ordre d'action humaine concertée qui soit praticable dans une société où s'exerce la division du travail est la propriété privée des moyens de production. Ils affirment que le socialisme, en tant que système embrassant tous les moyens de production, est irréalisable et que son application à une partie des moyens de production, si elle n'est certes pas impossible, a pour résultat d'abaisser la productivité du travail, de sorte qu'il ne peut accroître la richesse d'un pays mais au contraire doit l'amoindrir.

Le programme du libéralisme devrait donc, résumé en un seul mot, se formuler ainsi : *propriété*, c'est-à-dire propriété privée des moyens de production (car la propriété privée des biens de consommation va de soi, et elle est admise même par les socialistes et les communistes). Toutes les autres exigences du libéralisme découlent de cette exigence fondamentale.

Mais il convient d'inscrire dans le programme du libéralisme, à côté du mot propriété, ceux de liberté et de paix et ceci pour une raison bien déterminée. Non pas parce que l'ancien programme du libéralisme les a le plus souvent cités à côté du mot de propriété. (Le programme du libéralisme actuel va en effet plus loin que celui de l'ancien libéralisme, il est le fruit d'un jugement plus circonspect, d'une connaissance plus poussée de la nature des choses, puisqu'il peut tirer profit des progrès scientifiques des dernières décennies). Non parce que la liberté et la paix sont apparues aux yeux des anciens libéraux comme des idées fondamentales — et d'égale importance — du libéralisme et point comme la conséquence de l'idée primordiale de la propriété privée des moyens de production, mais pour la raison très pertinente qui s'impose : comme ces deux idées ont été combattues avec une violence toute particulière par les ennemis du libéralisme, il importe de ne pas donner l'impression qu'on reconnaît d'une façon quelconque le bien-fondé des objections soulevées contre elles.

2. La liberté

Que l'idée de liberté soit passée dans le rang et dans la chair au point que l'on n'ose plus, depuis longtemps, la contester ; que l'on ait pris l'habitude de ne parler de la liberté que pour l'approuver et la défendre et qu'il ait été réservé au seul Lénine de l'appeler un

« préjugé bourgeois », c'est là — ce que l'on oublie souvent de nos jours — un succès du libéralisme. Le nom même de libéral ne vient-il pas de liberté, et celui du parti adverse des libéraux n'était-il pas à l'origine les « serviles » ? : les deux appellations apparaissant pour la première fois dans les luttes institutionnelles espagnoles des premières décennies du XIX^e siècle.

Avant l'avènement du libéralisme, de nobles philosophes, des fondateurs de religion et des prêtres animés des meilleures intentions, des hommes d'État aimant vraiment leur peuple avaient considéré l'esclavage d'une partie de l'humanité comme une institution équitable, d'utilité générale et bienfaisante. Il existe, prétendait-on, à côté des hommes naturellement destinés à la liberté, d'autres qui le sont au servage. Cette idée était chère non seulement aux maîtres mais à une grande partie des esclaves. Obligés de se soumettre à la force supérieure des maîtres, non seulement ils acceptaient cette servitude mais ils y trouvaient encore du bon : l'esclave n'est-il pas libéré du souci d'assurer sa pitance quotidienne, que le maître est tenu de lui fournir, même chictement ? Lorsque le libéralisme entreprit, au XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e, d'abolir le servage et la sujexion de la population paysanne en Europe et l'esclavage des noirs dans les colonies d'outre-mer, il ne se trouva pas peu de sincères philanthropes pour exprimer leur opposition. Selon eux, les serfs étaient habitués au servage et ne le ressentaient pas comme un fardeau pesant ; n'étant pas mûrs pour la liberté, ils ne sauraient quel usage en faire. Ils souffriraient gravement de ce que le maître cessât de pourvoir à leurs besoins, ils ne seraient pas capables d'assurer leur subsistance, et ils succomberaient vite à la misère. D'un côté leur affranchissement ne leur apporterait aucun gain sérieux, de l'autre ils seraient gravement lésés dans leur réussite matérielle. Fait curieux : de nombreux serfs interrogés à ce sujet avancèrent de tels arguments. Pour s'opposer à de telles manières de voir, bien des libéraux pensaient devoir brosser un tableau outré de la situation, mettant l'accent sur les mauvais traitements infligés aux serfs et aux esclaves, alors qu'en réalité de tels excès étaient exceptionnels. Il en existait certes et leur existence justifiait l'abolition de ce système, mais, d'une façon générale les maîtres traitaient les serfs avec douceur et humanité.

Si l'on opposait à ceux qui, pour des raisons en général philanthropiques, étaient en faveur de l'abolition du servage que le maintien du système était aussi dans l'intérêt des valets, ils ne savaient guère quoi répliquer. Car il n'est qu'un argument à opposer aux défenseurs du servage, à savoir que le travail libre est incomparablement plus productif que le travail exécuté par des hommes asservis.

Le travailleur asservi n'a aucun intérêt à employer toutes ses forces. Il travaille avec l'empressement requis, et pas plus qu'il ne faut pour échapper aux châtiments qui s'attachent à un rendement insuffisant. Le travailleur libre, en revanche, sait qu'il gagnera d'autant plus qu'il aura accru son rendement. Il tend ses énergies à l'extrême afin d'accroître son salaire. Que l'on compare par exemple les exigences que pose au travailleur le service d'une charrue mécanique au faible déploiement d'intelligence, de force et d'application qui était jugé suffisant, il y a deux générations pour le laboureur-serf de Russie. Seul le travail libre peut garantir les accomplissements que l'on demande au travailleur de l'industrie moderne.

Des esprits bornés peuvent continuer à débattre à perte de vue sur la question de savoir si tous les hommes ont vocation et sont mûrs pour la liberté. Ils peuvent continuer à prétendre qu'il existe des races et des peuples que la nature a destinés au servage et que les peuples de maîtres ont le devoir de maintenir les valets en état d'asservissement. Le libéral ne veut pas réfuter leurs arguments parce que sa démonstration en faveur de la liberté pour tous sans distinction est d'une toute autre nature. Les libéraux que nous sommes ne prétendent pas que Dieu ou la nature a destiné tous les hommes à être libres, ne serait-ce que parce que nous ne sommes pas informés des desseins de Dieu et de la nature, et que nous nous gardons soigneusement d'impliquer Dieu et la nature dans cette controverse. Nous prétendons seulement que la liberté de tous les travailleurs constitue le système de travail qui garantit la plus grande productivité du travail humain, et que cette liberté est par conséquent dans l'intérêt de tous les habitants de la terre. Nous ne combattons pas le servage malgré son utilité prétendue pour les « maîtres » mais parce que nous sommes convaincus qu'il est en fin de compte préjudiciable à tous les membres de la société humaine, donc aussi aux « maîtres ». Si l'humanité en était restée au servage d'une partie des travailleurs ou même de tous, l'admirable épanouissement des forces économiques qui a vu le jour au cours des 150 dernières années n'aurait pas été possible. Nous n'aurions pas de voies ferrées, de voitures, d'avions, de navires, de production d'énergie et d'électricité, d'industrie chimique, toutes choses que les Grecs et les latins, en dépit de leur génie, n'avaient pas. Il suffit de mentionner ce fait pour que chacun comprenne que même les anciens maîtres d'esclaves ou de serfs auraient tout lieu d'être satisfaits de l'évolution qui s'est opérée après l'abolition de l'asservissement des travailleurs. Un travailleur européen vit, de nos jours, dans des conditions plus favorables et plus agréables que ne vivait jadis le pharaon d'Égypte, bien que ce dernier disposât de milliers d'esclaves

et que le premier n'ait rien d'autre, pour assurer son bien-être, que la force et l'adresse de ses mains. Si l'on pouvait transporter un nabab de ces époques reculées dans les conditions de vie actuelles d'un simple travailleur, il déclarerait sans hésiter que sa vie a été miséreuse en comparaison de celle que peut mener, de nos jours, le citoyen le plus modeste.

Le travail libre — et c'est là son fruit — procure à tous plus de richesse que n'a pu en apporter jadis aux maîtres le travail de leurs esclaves.

3. La paix

Les esprits nobles haïssent la guerre parce qu'elle n'apporte que mort et souffrances. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer l'amour du prochain révélé par cet argument. Pourtant ce sentiment philanthropique semble perdre beaucoup sinon tout de sa force à entendre les explications des partisans et défenseurs de la guerre. Ceux-ci ne contestent absolument pas que la guerre soit génératrice de souffrances. Mais ils prétendent que la guerre, et elle seule, est capable de faire progresser l'humanité. La guerre est la mère de toutes choses, dit un philosophe grec, et ces paroles ont été reprises bien souvent. Selon ces défenseurs de la guerre, l'homme dépérît dans la paix tandis que la guerre éveille en lui les aptitudes et énergies somnolentes tout en lui faisant réaliser les choses les plus grandes. Si la guerre était bannie de la surface de la terre, l'humanité serait vouée à la vieillesse et à la décadence. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'opposer à cette argumentation des défenseurs de la guerre le fardeau des sacrifices qu'elle exige. Pour les partisans de la guerre ces sacrifices ne sont pas faits en vain et le prix payé vaut précisément la peine de faire la guerre. Si la guerre est vraiment la mère de toutes choses, les sacrifices en hommes qu'elle exige sont nécessaires à l'amélioration du bien-être général et au progrès de l'humanité. On peut certes plaindre les victimes, on peut aussi tenter d'en réduire le nombre, mais on n'a pas le droit pour autant de vouloir l'abolition de la guerre et l'instauration de la paix perpétuelle.

Mais la critique libérale de la théorie de la guerre se distingue par principe de celle des philanthropes : elle part du fait que c'est la paix et non la guerre qui est la mère de toutes choses. Ce qui fait progresser l'humanité et ce qui la distingue du monde animal, c'est la coopération sociale. Seul le travail est constructif, enrichit et permet ainsi d'asseoir les fondements extérieurs d'un épanouissement spirituel de l'homme. La guerre, en revanche, ne fait que

détruire sans être capable de construire. Nous avons en commun avec les bêtes sauvages des forêts la guerre, la mort, la destruction, tandis que le travail constructif est notre caractéristique humaine. Le libéral ne hait pas la guerre à l'instar du philanthrope malgré ses conséquences utiles, mais parce qu'elle ne peut en avoir que de nuisibles.

L'ami de la paix par philanthropie aborde le monarque par ces mots : « Ne fais pas la guerre, même si tu te proposes de faire avancer par une victoire ta propre prospérité. Sois noble et généreux ; renonce à la victoire qui te sourit même si cette façon d'agir implique pour toi un sacrifice et un manque à gagner ». Le libéral pense autrement. Il est persuadé que la guerre, même couronnée de succès, est un mal pour le vainqueur, que la paix vaut toujours mieux que la victoire. Il n'exige pas du fort un sacrifice mais simplement qu'il saisisse son propre intérêt et comprenne que la paix est aussi avantageuse pour lui, le fort, qu'elle l'est pour le faible.

En cas d'attaque par un adversaire belliqueux, un peuple épris de paix doit s'apprêter à la résistance et tout faire pour repousser l'attaque ennemie. Lorsque dans une telle guerre des actions héroïques sont accomplies par ceux qui combattent pour leur liberté et leur vie, ces actions sont louables, et l'on accorde avec raison du prix à l'énergie et à la bravoure de tels combattants. La hardiesse, l'intrépidité, le mépris de la mort sont alors dignes d'admiration car ils sont au service d'une noble cause. Mais l'on a commis l'erreur de présenter ces vertus militaires comme des vertus absolues, comme des qualités excellentes en soi, sans tenir compte de la fin qu'elles servent. Défendre cet avis revient logiquement à reconnaître aussi comme une noble vertu la hardiesse, l'intrépidité et le mépris de la mort du bandit. Mais en fait il n'y a rien qui soit bon ou mauvais en soi ; les actions humaines ne deviennent bonnes et mauvaises que selon la fin qu'elles visent et les conséquences qu'elles entraînent. Même Léonidas ne serait pas digne de l'admiration que nous lui témoignons s'il n'était pas mort pour son pays mais en tant que chef d'une armée offensive, désireuse de ravir, à un peuple pacifique, sa liberté et son bien.

Celui qui a reconnu l'utilité de la division du travail voit clairement le caractère nuisible de la guerre pour le développement de la civilisation humaine. Elle fait de l'homme qui se suffit à lui-même un *ζωον πολιτικον* dépendant des ses semblables, l'être social dont parle Aristote. Que des bêtes s'affrontent, que des hommes vivant en sauvages s'affrontent, cela ne change rien aux conditions et aux fondements économiques de leur existence. Mais la situation est changée dès que, dans une société ayant divisé le travail entre ses

membres, un conflit éclate qui est à trancher par des hostilités. Les individus sont ici spécialisés dans leur fonction ; ils ne peuvent plus mener une existence indépendante puisqu'ils dépendent de l'aide et de la protection mutuelles. Les agriculteurs qui se suffisent à eux-mêmes, qui produisent dans leurs fermes tout ce dont leur famille a besoin, peuvent se faire mutuellement la guerre. Mais du moment que dans un village une désunion se produit, opposant d'une part le forgeron et de l'autre le cordonnier, l'un des camps souffrira nécessairement du manque de chaussures, l'autre du manque d'outils et d'armes. La guerre civile détruit la division du travail parce qu'elle contraint chaque groupe à se contenter du travail de ses membres. À prévoir de telles hostilités, on ne pourra de prime abord permettre le plein épanouissement de la division du travail au point que, si l'on en vient vraiment au combat, on ait à souffrir de la pénurie. Le développement de la division du travail n'est possible qu'autant qu'on soit assuré de vivre en paix perpétuelle les uns avec les autres. La division du travail ne peut se développer qu'à l'abri d'une paix garantie. Là où cette condition fait défaut, la division du travail ne franchit pas la frontière du village, voire de la maison familiale. La division du travail entre la ville et la campagne — à savoir la livraison à la ville par les paysans des villages environnants des céréales, des animaux, du lait et du beurre en échange des produits industriels des citadins — présuppose déjà que la paix soit assurée pour le moins à l'intérieur de la région. Si la division du travail doit s'étendre au territoire de toute une nation, il faut qu'il n'y ait pas le moindre risque de guerre civile ; si elle doit s'étendre au monde entier, il faut soit acquise la paix perpétuelle entre les nations.

Quel contresens aux yeux de tout contemporain si une grande ville moderne telle que Londres ou Berlin envisageait de faire la guerre contre les habitants de la campagne environnante. Et pourtant, les villes d'Europe ont, des siècles durant, envisagé cette éventualité et s'y sont économiquement préparées. Il y eut des villes dont les fortifications étaient préalablement conçues de sorte qu'en cas d'urgence, on pouvait assurer la défense pendant un certain temps grâce à l'élevage et à la culture céréalière à l'intérieur des murs.

La plus grande partie de la terre habitée se divisait encore, au début du XIX^e siècle, en une série de petites régions économiques qui, en gros, se suffisaient à elles-mêmes. Même dans les parties d'Europe les plus hautement évoluées, les besoins d'une contrée étaient couverts en majeure partie par sa propre production. Il n'y eut qu'un commerce, relativement faible, qui s'étendait au-delà du voisinage immédiat et n'embrassait en gros que les marchandises qui ne pouvaient, en raison des conditions climatiques, être produites

dans le pays même. Mais dans la plus grande partie du monde, presque tous les villages vivaient pratiquement en économie fermée et une perturbation dans les relations commerciales du fait d'une guerre ne présentait pas le moindre préjudice économique. Mais même les habitants des régions évoluées d'Europe ne souffraient pas trop de ces perturbations. Même si le blocus continental infligé à l'Europe par Napoléon pour interdire l'accès des marchandises anglaises ou de celles que l'on ne pouvait acquérir que par l'intermédiaire de l'Angleterre avait été appliqué de façon plus draconienne, il n'aurait pas contraint les habitants du continent à des privations trop sensibles. Ces habitants auraient certes dû renoncer au café, au coton et aux étoffes de coton, aux épices et à quelques bois rares, mais toutes ces choses ne jouaient jadis qu'un rôle secondaire dans les ménages des larges couches de la population.

L'intensité des échanges économiques internationaux est un produit du libéralisme et du capitalisme du XIX^e siècle. Elle seule a rendu possible la large spécialisation de la production moderne et, partant, l'admirable perfectionnement de la technique. Tous les pays des cinq continents concourent à fournir aux ménages anglais tous les produits dont ils ont besoin ou dont l'ouvrier anglais veut faire usage. Le Japon et Ceylan fournissent le thé du petit déjeuner, le Brésil ou Java le café, les Indes occidentales le sucre, l'Australie ou l'Argentine la viande, l'Espagne ou la France le vin ; la laine vient d'Australie, le coton d'Amérique ou d'Égypte, les peaux pour le cuir des Indes ou de Russie, etc. Et en échange les marchandises anglaises sont livrées dans le monde entier, dans les villages et les fermes les plus lointaines et les plus isolés. Cette évolution ne fut possible et concevable que parce qu'on imaginait plus sérieusement, depuis la victoire des idées libérales, que l'on puisse jamais revoir de grandes guerres. À l'époque qui vit l'apogée du libéralisme, on tenait pour à jamais révoltes des guerres généralisées entre pays de race blanche.

Mais, hélas, la malice des choses n'avait pas dit son dernier mot. Les idées et les programmes libéraux furent supplantés par le socialisme, le nationalisme, le protectionnisme, l'impérialisme, l'étatisme, le militarisme. Si Kant et Humboldt, Bentham et Cobden avaient prononcé l'éloge de la paix perpétuelle, surgirent maintenant des hommes qui ne se lassaient de vanter la guerre internationale et la guerre civile. Leur succès ne fut que trop rapide. Et le résultat : la grande guerre mondiale qui a donné à notre époque une sorte de leçon de choses sur le problème de l'incompatibilité de la guerre et de la division du travail.

4. L'égalité

La différence entre l'ancien et le nouveau libéralisme n'apparaît nulle part aussi clairement qu'à propos du problème de l'égalité. Les libéraux du XVIII^e siècle, imprégnés des idées des Lumières et du droit naturel partant du principe que les hommes sont égaux, réclamaient pour tous l'égalité politique et civique. Dieu, disaient-ils, a créé tous les hommes à la même image, les a dotés des mêmes forces essentielles et des mêmes aptitudes, les a tous animés de son souffle. Toutes les différences entre les hommes ne sont qu'artificielles ; elles résultent des institutions sociales humaines, donc d'institutions éphémères. Mais ce qui chez l'homme est impérissable, son esprit, est indéniablement de la même nature chez le riche et le pauvre, chez l'homme de haut rang et chez le paria, chez le blanc et chez l'homme de couleur.

Rien n'est pourtant plus fragile que l'affirmation d'une prétendue égalité de tous ceux qui ont un visage humain. Les hommes sont absolument inégaux. Même entre frères et sœurs apparaissent les différences considérables, physiques et intellectuelles. La nature ne se répète pas dans ses créations, elle ne se reproduit pas à la douzaine, elle n'a pas un type de fabrication. L'homme qui sort de ses laboratoires est marqué au coin de l'individuel, de l'unique. C'est un spécimen jamais reproduit à plusieurs exemplaires. Les hommes ne sont pas semblables et l'on ne peut prétexter de leur ressemblance pour exiger que la loi leur réserve le même traitement.

Deux points de vue différents plaident en faveur d'un même traitement de tous les hommes devant la loi. Nous avons parlé de l'un de ces points de vue en exposant les raisons qui militent en faveur de la liberté personnelle des hommes. Pour atteindre à la plus haute productivité du travail humain, il est besoin de travailleurs libres, car seul le travailleur libre, qui récolte dans son salaire les fruits de sa propre activité, bande ses énergies du plus qu'il peut. Le deuxième point de vue qui milite en faveur de l'égalité devant la loi est le maintien de la paix sociale. Il a, en effet, déjà été montré qu'il importe d'éviter que celle-ci soit perturbée. Mais il n'est guère possible de maintenir constamment la paix dans une société où les droits et les devoirs des diverses couches de la population sont différents. Quiconque refuse des droits à une partie de la population doit s'attendre à ce que les défavorisés s'allient pour combattre les privilégiés. Il faut, pour que cessent les combats contre les prérogatives de certaines castes, que les priviléges de classe disparaissent.

Il est par conséquent parfaitement injustifié de dire que la manière dont le libéralisme a réalisé son postulat de l'égalité n'a créé

qu'une égalité devant la loi et aucune véritable égalité. Tout le pouvoir humain ne suffit pas à rendre les hommes vraiment égaux. Les hommes sont inégaux et ils le restent. De froides considérations de convenance, comme le font celles que nous avons citées plus haut, militent en faveur de leur traitement égal devant la loi. Le libéralisme n'en voulait pas davantage. Il est hors de portée du pouvoir humain de rendre un nègre blanc. Mais on peut accorder au nègre les mêmes droits qu'au blanc et lui donner la possibilité d'atteindre, pour les mêmes réalisations, aux mêmes résultats, aux mêmes avantages, au même couronnement.

Mais voici qu'interviennent les socialistes. Ils disent qu'il ne suffit pas de rendre les hommes égaux devant la loi, qu'il faut encore leur accorder le même revenu afin de les rendre véritablement égaux. Il ne suffit pas d'abolir les priviléges de naissance et de classe, mais il faut travailler à supprimer le plus grand et le plus important des priviléges, celui qui garantit la propriété. C'est alors seulement, prétendent-ils, que le programme libéral se réalisera entièrement, le libéralisme logique avec lui-même et conduisant finalement au socialisme, à la suppression de la propriété individuelle des moyens de production.

Un privilège est une institution en faveur d'un individu ou d'un cercle d'hommes accordé aux dépens de la prospérité du reste des hommes. Le privilège se maintient bien qu'il nuise aux uns — peut-être à la majorité — et bien qu'il ne serve personne en dehors de ceux en faveur de qui il a été créé. Dans l'État féodal du Moyen Âge, le droit de juger était la prérogative héréditaire de certains seigneurs féodaux. Ils étaient juges parce qu'ils avaient hérité de la judicature, quand bien même ils n'avaient pas les aptitudes ni les vertus que requéraient les fonctions du juge. Ces fonctions n'étaient rien d'autre, à leurs yeux, qu'une source de revenus lucratifs. La fonction de juge était ici le privilège d'une caste de seigneurs de haute naissance.

Mais lorsque les juges sont choisis (comme c'est le cas dans les États modernes) parmi des hommes qui ont acquis des connaissances du droit et une expérience juridique, on ne peut parler d'un « privilège » des juristes. La préférence donnée aux juristes ne résulte pas d'égards particuliers pour les juristes mais du souci du bien public. On estime en effet que nul ne peut revêtir la charge de juge, sans être en possession des connaissances de droit requises. La question de savoir s'il faut ou non considérer une institution comme privilégiant un certain groupe, une certaine couche ou une certaine personne ne peut donc pas être tranchée en se demandant si cette institution procure ou non un avantage à ce groupe, à cette couche

ou à cette personne, mais en fonction de l'utilité qu'elle présente pour la collectivité. Que sur un navire sillonnant les mers un homme soit le capitaine et les autres l'équipage placé sous ses ordres, c'est assurément un avantage pour le capitaine. Ce n'est cependant pas un privilège du capitaine quand il possède l'aptitude de mener, dans la tempête, le navire entre les écueils et de devenir ainsi utile, non seulement à lui-même, mais à tout l'équipage.

Pour vérifier si une institution doit être considérée comme une prérogative, comme le privilège d'un individu ou d'une caste, on ne doit pas se demander si elle sert cet individu ou cette caste mais seulement si elle est utile à la collectivité. De notre conclusion que seule la propriété individuelle des moyens de production permet une évaluation profitable de la société humaine, l'évidence même nous permet d'admettre que la propriété individuelle n'est pas un privilège des propriétaires, mais une institution profitable et utile à tous, bien qu'elle puisse être particulièrement agréable et avantageuse pour certains individus.

Le libéralisme ne se prononce pas en faveur du maintien de la propriété dans l'intérêt des possédants. Il ne veut pas maintenir la propriété pour la seule raison qu'il ne pourrait l'abolir sans violer les droits des propriétaires. S'il considérait la suppression de celle-ci utile à l'intérêt général, il se ferait l'avocat de cette suppression sans tenir compte des torts qu'elle causerait aux propriétaires. Mais le maintien de la propriété individuelle est dans l'intérêt de toutes les couches de la société. Le pauvre lui-même, qui n'a rien dont il puisse se dire propriétaire, vit incomparablement mieux sous notre ordre social qu'il ne vivrait dans une société s'avérant incapable de ne produire qu'une partie de ce que produit notre ordre social.

5. La disparité des revenus

La critique la plus fréquemment faite à notre ordre social est l'inégalité des revenus et de la fortune. Il y a des riches et des pauvres, il y a des gens très riches et des gens très pauvres. Et l'on est tenté de concevoir une issue : le partage égal des biens.

Il y a lieu tout d'abord d'objecter à cette proposition qu'elle ne serait pas d'un grand secours, car le nombre de ceux dont les moyens sont faibles est considérablement plus élevé que le nombre des riches, de sorte que chaque individu n'aurait à attendre d'un tel partage qu'un accroissement bien insignifiant de son bien-être. Pour être exact, cet argument n'est pas complet. Les avocats d'une répartition égale des revenus perdent en effet de vue le point le plus important : à savoir que la somme de ce qui peut être réparti, le produit

annuel du travail de la société, n'est pas indépendante de la façon dont la répartition se fait. Le fait qu'aujourd'hui le produit national soit si important n'est pas un phénomène naturel ou technique indépendant de toutes les questions sociales mais au contraire la conséquence de nos institutions sociales. C'est seulement parce que notre ordre social connaît l'inégalité de la propriété, parce qu'il incite chacun à produire le plus possible et au moindre coût, que l'humanité dispose aujourd'hui de la somme de richesse annuelle qu'elle peut maintenant consommer. Si l'on supprimait cette incitation, le rendement de la production serait tellement diminué que la part de revenus par tête d'habitant tomberait, en cas de répartition égale, bien au-dessous de ce que perçoit aujourd'hui le plus pauvre.

Mais l'inégalité de la répartition des revenus a encore une deuxième fonction aussi importante que celle qui vient d'être mentionnée. C'est le fait de permettre le luxe des riches.

On a dit et écrit des stupidités sur le luxe. À la consommation de luxe on a opposé qu'il est injuste de voir certains jouir du superflu alors que d'autres manquent du nécessaire. Cet argument semble être pertinent. Mais seulement en apparence. En effet, s'il devait s'avérer que le luxe remplit une fonction au service de la vie des hommes en société, cet argument ne tiendrait plus. C'est ce que nous allons tenter de démontrer.

Il va sans dire que notre démonstration en faveur du luxe ne sera pas celle que l'on entend parfois, à savoir qu'il fait circuler l'argent. Si, prétend-on, les riches n'achetaient pas de produits de luxe, les pauvres n'auraient pas de revenu. C'est tout à fait stupide. Si en effet le luxe n'existe pas, le capital et le travail qui, normalement, trouvent à s'utiliser en produisant des biens de luxe produiraient d'autres biens, des articles de consommation de masse, des articles nécessaires au lieu d'articles « superflus ».

Pour ce faire une idée exacte de l'importance que revêt le luxe pour la société, il faut tout d'abord reconnaître que la notion de luxe est toute relative. Le luxe est une façon de vivre qui tranche avec celle de la grande masse. L'idée qu'on se fait du luxe est donc absolument liée à l'époque. Bien des choses qui, aujourd'hui, nous semblent nécessaires étaient considérées jadis un luxe. Lorsque, au Moyen Âge, une Byzantine distinguée, épouse d'un doge vénitien, se servit pour déjeuner, au lieu de ses doigts, d'un instrument en or que l'on peut qualifier de précurseur de notre fourchette, les Vénitiens tinrent que c'était là luxe impie et ne virent qu'un signe de justice lorsque la dame fut frappée d'une terrible maladie : c'est-à-dire le juste châtiment infligé par Dieu pour une telle débauche. Il y a deux ou trois générations, on considérait comme un luxe, même

en Angleterre, le fait de posséder une salle de bain. La possession d'une voiture était, il y a encore peu d'années, le signe d'un train de vie particulièrement luxueux ; aujourd'hui l'ouvrier lui-même possède sa voiture. Ainsi va l'histoire économique : le luxe d'aujourd'hui est le besoin de demain. Tout progrès apparaît d'abord comme le luxe de quelques riches pour devenir, après un certain temps, le besoin de tous, besoin nécessaire et allant de soi. Le luxe stimule la consommation et incite l'industrie à mettre en vogue de nouveaux produits. Il est une des institutions dynamiques de notre vie économique, et c'est à lui seul que nous devons le progrès et les innovations, l'élévation progressive du niveau de vie de toutes les couches de la population.

L'oisif fortuné, dont la vie sans travail n'est faite que de jouissances, n'inspire certes aucune sympathie à la plupart d'entre nous. Il remplit pourtant, lui aussi, une fonction dans la vie de l'organisme social. Son luxe exerce une action exemplaire ; il éveille dans les masses de nouveaux besoins et donne à l'industrie l'incitation nécessaire pour satisfaire ces besoins. Il y eut une époque où seuls les gens fortunés pouvaient s'offrir le luxe de voyager à l'étranger. Schiller n'a jamais vu les montagnes suisses qu'il a chantées dans son *Guillaume Tell*, bien qu'elles fussent proches de son pays souabe. Goethe n'a jamais visité ni Paris, ni Vienne, ni Londres. Il y a aujourd'hui des millions de touristes et il y en aura bientôt davantage.

6. La propriété individuelle et l'éthique

En soutenant et en tentant de démontrer la fonction et la nécessité sociales de la propriété privée des moyens de production et, par là aussi, de l'inégalité de la fortune et des revenus, nous apportons en même temps la preuve de la justification morale de la propriété privée et de l'ordre social capitaliste qui s'appuie sur cette propriété.

La morale est la prise en considération de la nécessité sociale. On doit l'exiger de tout individu faisant partie de la société. Un homme vivant isolément n'a pas à suivre de règles morales. Il peut sereinement faire ce qui lui est avantageux, sans se demander si son action nuit aux autres. Tandis que l'homme qui vit en société doit, quoi qu'il fasse ou se dispense de faire, non seulement prendre en considération son avantage immédiat mais encore tenir compte de la société. Car, la vie en société n'est possible que par la société, et tout individu subirait les préjudices les plus graves si l'organisation sociale de la vie et de la production était détruite. En exigeant de l'individu que dans tout son comportement il ait des égards pour elle, qu'il renonce à toute action qui, bien qu'utile pour lui seul serait

nuisible pour la vie sociale, la société ne lui demande pas de se sacrifier pour des intérêts étrangers. Car, le sacrifice qu'elle lui impose n'est que provisoire. Elle lui demande d'abandonner un maigre avantage direct en échange d'un avantage indirect bien plus grand. Chaque individu est intéressé au maintien de la société, union des hommes en vue d'un travail et d'une vie en commun ; celui qui renonce à l'avantage momentané afin de ne pas mettre en danger l'existence de la société, sacrifie un avantage moindre à un plus grand.

On s'est souvent mépris sur le sens de cette prise en considération de l'intérêt général de la société. On a cru que sa valeur morale résidait dans le fait du sacrifice, de la renonciation à une jouissance immédiate. Ce faisant, on n'a pas voulu voir que ce qui, moralement, a du prix, ce n'est pas le sacrifice mais le but que se propose le sacrifice. C'est ainsi qu'on a pu voir une valeur morale dans le sacrifice en soin, dans le renoncement en soi. Mais le sacrifice n'est moral que s'il sert une fin morale. Il y a une différence aussi grande que le ciel est éloigné de la terre entre celui qui risque son bien et son sang pour une bonne cause et celui qui se scarifie sans profit pour la société.

Tout ce qui concourt au maintien de l'ordre social est moral, tout ce qui lui cause un préjudice est immoral. Si donc nous réussissons à prouver qu'une institution est utile à la société, on ne peut plus nous objecter qu'elle est immorale. On peut parfois différer d'opinion sur le point de savoir si une institution est utile à la société ou si elle lui est nuisible. Mais on ne peut plus, une fois qu'on l'a trouvée utile, la combattre en prétendant qu'elle est à rejeter comme immorale pour de quelconques raisons qu'on ne peut expliquer.

7. L'État et le gouvernement

L'observance de la loi morale est dans l'intérêt ultime de tout individu, car chacun a intérêt à ce que la coopération sociale des hommes soit maintenue ; elle impose pourtant à tous un sacrifice, bien que provisoire, qui est plus que compensé par un plus grand gain. Mais il faut, pour le reconnaître, avoir quelques lumières sur l'enchaînement des choses ; et l'on a besoin, pour régler sa conduite en fonction de cette connaissance, d'une certaine force de volonté. Celui à qui cette connaissance fait défaut, ou qui, l'ayant, n'a pas l'énergie nécessaire pour s'en servir n'est pas en mesure d'observer volontairement la loi morale. Il n'en est ici pas autrement que pour l'observance des lois sur l'hygiène, d'après lesquelles l'individu soucieux de sa santé devrait régler sa conduite. Il peut arriver que

quelqu'un se livre à un excès nuisible à sa santé, par exemple à l'usage des narcotiques, soit par ignorance des conséquences d'un tel excès, soit parce qu'il tient ces conséquences pour moins désavantageuses que la privation d'une jouissance présente, soit parce que l'énergie lui manque d'adapter sa conduite à la connaissance qu'il a du mal. Certains prétendent que de telles personnes qui, par leur comportement déraisonnable, mettent leur vie et leur santé en péril, devraient être ramenées de force sur le droit chemin par la société. Ils sont d'avis qu'on doit empêcher les ivrognes et les morphinomanes de se livrer à leur vice, les obligeant ainsi à se bien porter.

La question est discutée de savoir si c'est là ou non une sage mesure. Mais nous n'y viendrons que plus tard car ce qui nous importe ici est tout autre chose. L'optique de notre discussion est ici tout à fait différente : la question qui s'impose est de savoir si l'on doit amener par la force les gens qui, par leur comportement, mettent en péril l'existence de la société, à ne pas léser cette dernière. L'alcoolique et le morphinomane, par leur comportement, ne font de tort qu'à eux-mêmes ; celui qui enfreint les règles morales qu'impose une vie en société cause un préjudice non seulement à lui-même mais à tous. Toute vie sociale en commun deviendrait impossible, si les hommes qui désirent le maintien de la collaboration sociale et se comportent en conséquence devaient renoncer à utiliser les moyens coercitifs à l'égard des êtres nuisibles afin de les empêcher de miner l'ordre social. Un petit nombre d'individus asociaux, c'est-à-dire d'hommes peu enclins au sacrifice ou incapables de faire les sacrifices provisoires que la société exige d'eux, pourraient rendre toute vie sociale impossible. Sans l'utilisation, contre les ennemis de la société, de la contrainte et de la force, il ne pourrait y avoir de vie sociale.

Nous appelons *État* l'institution sociale qui, en recourant à la contrainte et à la force, amène les personnes antisociales à respecter les règles de la vie sociale ; nous appelons *droit* les règles d'après lesquelles on procède, et *gouvernement* les organes qui assurent le fonctionnement de l'appareil de coercition.

Il existe certes une secte qui pense que l'on pourrait renoncer sans danger à tout ordre reposant sur la contrainte et construire entièrement la société sur l'observance spontanée des lois morales. Les anarchistes tiennent l'État, l'ordre juridique et le gouvernement pour des institutions superflues dans un ordre social vraiment au service du bien de tous et non des intérêts particuliers de quelques privilégiés. D'après eux, seul le fait que notre ordre social soit axé sur la propriété privée des moyens de production rend nécessaire un recours à la contrainte et à la force, afin d'assurer la protection de cet

ordre social, tandis que si l'on supprimait la propriété individuelle, chacun sans exception observerait spontanément les règles qu'exige la collaboration sociale.

Nous avons déjà dit que cette conception est erronée pour ce qui concerne le caractère de la propriété individuelle des moyens de production. Mais c'est aussi, à juste titre, que toute forme de coopération humaine exige, dans une société où règne la division du travail, l'observance des règles dont l'individu ne s'accorde pas toujours facilement du fait qu'elles lui imposent un sacrifice qu'il ressent dans l'instant bien qu'il ne soit que provisoire. Mais l'anarchiste fait erreur en supposant que tous sans exception sont enclins à observer spontanément ces règles. Il est des malades de l'estomac qui savent très bien que l'absorption de certains mets leur causera presque aussitôt des douleurs quasi intolérables, mais qui n'en sont pas moins incapables de renoncer au plaisir alléchant de ce menu. Peut-on admettre sans tomber dans une complète absurdité que chaque individu fera montre, dans la société anarchique, de plus de prévoyance et de plus d'énergie, alors que pourtant les rapports de la vie sociale ne sont pas aussi faciles à déceler que l'effet physiologique d'un repas et alors que les conséquences ne se font pas sentir aussi vite et surtout aussi intensément pour le malfaiteur lui-même ? Pourrait-on vraiment exclure qu'un individu, dans une société anarchique, provoque un incendie en jetant négligemment une allumette ou qu'il fasse du mal à son prochain par colère, jalousie ou vengeance ? L'anarchisme méconnaît la vraie nature de l'homme ; il ne pourrait être réalisé que dans un monde fait d'anges et de saints.

Le libéralisme n'est pas l'anarchisme ; il n'a absolument rien de commun avec ce dernier. Il se rend parfaitement compte que sans recours à la contrainte, l'existence de la société serait mise en péril, et que derrière les règles qu'il importe d'observer pour assurer la coopération pacifique des hommes, doit se tenir la menace de la force afin que nul ne puisse détruire l'édifice social. On doit être en mesure d'assurer par la force de la contrainte le respect des règles de la vie en société pour quiconque ne veut pas respecter la vie, la santé ou la liberté personnelle des autres, ou la propriété privée. Telles sont les tâches que la doctrine libérale assigne à l'État : protection de la propriété, de la liberté et de la paix.

Le socialiste allemand Ferdinand Lassalle a tenté de ridiculiser la limitation des tâches du gouvernement à cette protection en donnant à l'État d'inspiration libérale le nom d'« État-veilleur de nuit ». On ne voit pourtant pas pourquoi « l'État-veilleur de nuit » serait plus ridicule qu'un État s'occupant de la préparation de la choucroute, de la fabrication des boutons de culotte ou de l'édition

de journaux. Pour comprendre l'effet qu'eut en Allemagne la plai-santerie de Lassalle, il faut se représenter que les Allemands du temps de Lassalle n'avaient pas encore oublié le despotisme princier, et son État-qui-se-mêlait-de-tout, et qu'ils étaient sous l'empire de la philosophie hégélienne, qui avait proclamé l'État Dieu. Lorsque, avec Hegel, on considérait l'État comme la « substance morale consciente de soi », comme « le général en soi et pour soi, le raisonnable de la volonté », on ne pouvait pas ne pas considérer comme un blasphème le fait que quelqu'un veuille limiter les tâches de l'État au service de veilleur de nuit.

Ceci peut faire comprendre comment on en vint à reprocher au libéralisme son hostilité ou sa haine à l'égard de l'État. Si je doute de l'opportunité d'assigner au gouvernement la tâche d'exploiter les chemins de fer, les auberges et restaurants ou les mines, ne suis pas un « ennemi de l'État ». Pas plus que je ne mériterais le qualificatif d'ennemi de l'acide sulfurique si j'osais prétendre que celui-ci, pour utile qu'il soit à divers usages, est impropre à la consommation et au nettoyage des mains.

Il est erroné de définir ainsi la position du libéralisme vis-à-vis de l'État en ce sens qu'il veut limiter le domaine de l'activité de ce dernier et tenir en exécration son activité en matière économique. Il n'en est absolument rien. La position du libéralisme à l'égard du problème des tâches de l'État découle de son attitude en faveur de la propriété privée des moyens de production. Il est évident que si l'on opte pour la propriété privée des moyens de production on ne peut se prononcer en faveur de la propriété collective, c'est-à-dire que ce soit le gouvernement et non les propriétaires individuels qui disposent des moyens de production. Exiger que ceux-ci appartiennent à des particuliers, c'est déjà circonscrire fortement les tâches imparies à l'État.

Les socialistes ont parfois l'habitude de reprocher au libéralisme son manque de conséquence. Il est, selon eux, illogique de limiter l'activité gouvernementale en matière économique à la seule protection de la propriété. A moins que l'on ne prévoie dès l'abord la neutralité intégrale de l'État, on ne voit pas, en déduisent les socialistes, pourquoi son intervention devrait se cantonner à la protection de la propriété. Cette déduction n'aurait un sens que si le libéralisme, par une profonde aversion à l'égard de toute activité de l'État, s'opposait à ce que, en matière économique, le gouvernement étende son action au-delà de la protection de la propriété. Mais tel n'est pas du tous le cas. Le libéralisme ne refuse l'extension des activités de l'État que parce que cette extension reviendrait en fait à une suppression de la propriété privée des moyens de production. C'est dans la

propriété privée que le libéral voit le principe d'organisation le plus approprié à la vie sociale.

8. La démocratie

Le libéralisme est donc très loin de contester la nécessité d'un appareil étatique, d'un ordre juridique et d'un gouvernement. C'est faire preuve d'une grave incompréhension que d'établir des liens entre le libéralisme et les idées de l'anarchisme. L'association qui se forme entre les hommes et l'État est, pour le libéral, une nécessité absolue car c'est à l'État qu'incombent les tâches d'une extrême importance : protection de la propriété privée et de la paix qui seule permet à la propriété privée de produire tous ses effets.

Cette optique dit assez comment un État conforme à l'idéal des libéraux doit être organisé. Il doit non seulement pouvoir protéger la propriété privée mais encore faire en sorte que la guerre, ou la révolution, ne vienne pas troubler le cours paisible du développement.

Il est une idée qui date de la période prélibérale et qui hante encore bien des cerveaux, c'est celle qui attribue à l'exercice du pouvoir gouvernemental un caractère très marqué de noblesse et de dignité. Les représentants de la fonction publique jouissaient tout récemment en Allemagne, et y jouissent encore aujourd'hui d'une considération qui a fait de la profession de serviteurs de l'État la plus appréciée de toutes. La considération dont jouit dans la société un assesseur ou un lieutenant dépasse de loin celle qu'on accorde à un commerçant ou à un avoué ayant derrière lui toute une vie d'honneur et de travail. Les écrivains, savants et artistes allemands dont le renom et la gloire se sont répandus bien au-delà des frontières nationales, ne jouissaient, dans leur patrie, que du respect qui correspondait à leur rang souvent subalterne dans la hiérarchie bureaucratique. Il n'est point de raison valable à cette surestimation de l'activité déployée par les autorités dans leur cabinet de travail. C'est là un atavisme qui vient du temps où le citoyen devait craindre le prince et ses valets parce qu'il pouvait être à tout instant pillé par eux. Il n'est pas en soi plus beau, plus noble ou plus honorable de passer ses journées dans un bureau gouvernemental à régler des dossiers que de travailler dans la salle de dessin d'une fabrique de machines. Le perceuteur des impôts n'a pas une fonction plus noble que ceux qui s'emploient à créer directement la richesse dont une partie est absorbée sous forme d'impôts pour faire face aux dépenses de l'appareil gouvernemental.

C'est sur cette idée d'une particulière distinction et dignité de l'activité gouvernementale qu'est construite la théorie pseudo-démo-

cratique de l'administration. Cette doctrine tient qu'il est indigne de se laisser gouverner par les autres. Son idéal est, partant, une constitution dans laquelle le peuple tout entier régit et administre. Il va sans dire que cela n'a jamais existé, ne peut pas exister et n'existera jamais, pas même dans un petit État. On a cru voir la réalisation de cet idéal dans les cités-États de l'antiquité et dans les petits cantons des montagnes suisses. C'est aussi une erreur. Seule une partie de la population, les citoyens libres, participait, en Grèce, au gouvernement ; les métèques et les esclaves n'y prenaient aucune part. Dans les cantons suisses, certaines affaires de caractère purement local sont réglées dans la forme constitutionnelle de la démocratie directe, mais c'est la Confédération, dont le gouvernement ne correspond absolument pas à l'idéal de la démocratie directe, qui règle toutes les questions dépassant le domaine étroit de la région.

Il n'est pas du tout indigne d'un homme de se laisser gouverner par d'autres. Le gouvernement et l'administration, le maniement des ordonnances de polices et autres dispositions exigent aussi des spécialistes : fonctionnaires et policiers de profession. Le principe de la division du travail vaut aussi pour les tâches du gouvernement. On ne peut pas être à la fois mécanicien-constructeur et policier. Le fait que je ne sois pas policier ne cause aucun préjudice à ma dignité, à ma prospérité et à ma liberté. Il n'est pas anti-démocratique que quelques personnes s'acquittent de la mission d'assurer la sécurité de tous, pas plus qu'il ne l'est que certains se chargent pour tous les autres de la production de chaussures. Dès l'instant où les institutions de l'État sont démocratiques, il n'y a pas la moindre raison de s'élever contre les policiers et les fonctionnaires de l'État. Mais la démocratie est tout autre chose que ce que s'imaginent les nostalgiques de la démocratie directe.

L'exercice du gouvernement par une poignée d'hommes — et les gouvernants se trouvent toujours en minorité par rapport aux gouvernés, comme le sont les fabricants de chaussures par rapport à ceux qui les utilisent — s'établit sur le fait que les gouvernés acceptent la façon dont le gouvernement est exercé. Ils peuvent considérer que la façon dont on gouverne n'est qu'un moindre mal ou un mal inévitable, mais ils doivent voir nécessairement qu'une transformation de l'état de choses actuel n'a pas de but. Mais du moment que la majorité des gouvernés est convaincue de la nécessité et de la possibilité de changer le mode de gouvernement et de substituer au système ancien et à des personnalités âgées, un système nouveau et des hommes nouveaux, les jours du gouvernement ancien sont comptés. La majorité aura le pouvoir d'imposer par la force ce qu'elle veut, même contre la volonté de l'ancien gouvernement.

Aucun gouvernement ne peut tenir longtemps s'il n'a pas pour lui l'opinion publique, si ceux qui sont gouvernés ne le tiennent pas pour bon. La contrainte à laquelle recourt le gouvernement pour soumettre les récalcitrants, il ne peut l'utiliser avec succès que tant que la majorité ne se ligue pas contre lui.

Il est un moyen, dans toute constitution, de rendre le gouvernement finalement dépendant de la volonté des gouvernés : la guerre civile, la révolution, le putsch. Mais c'est précisément ces expédients que veut éviter le libéralisme. Une progression continue de l'économie n'est pas possible si des luttes intérieures entravent sans cesse la marche paisible des affaires. Une situation politique comme celle qui existait en Angleterre au temps de la guerre des Deux Roses précipiterait en quelques années l'Angleterre moderne dans la misère la plus profonde et la plus épouvantable. Jamais le développement économique n'aurait atteint le degré actuel si on n'avait pas réussi à écarter la guerre civile. Une révolution telle que la révolution française de 1789 a coûté bien des vies humaines et causé bien des destructions. L'économie moderne ne pourrait plus supporter de tels ébranlements. La population d'une grande ville moderne souffrirait terriblement d'un mouvement révolutionnaire ; celui-ci entraînerait l'arrêt du ravitaillement en produits alimentaires et en charbon, de la distribution d'électricité, de gaz et d'eau. La crainte seule d'une telle calamité pourrait déjà paralyser la vie d'une grande cité.

C'est ici que commence la fonction sociale de la démocratie. La démocratie, c'est cette forme de régime d'un État qui, sans combats violents, permet au gouvernement de se conformer aux désirs des gouvernés. Lorsque, dans un État démocratique, le gouvernement n'est plus exercé conformément aux désirs de la majorité de la population, on n'a pas à recourir à une guerre civile pour mettre en place des hommes décidés à œuvrer dans le sens de la majorité. L'appareil électoral et le parlementarisme font déjà en sorte que le changement de gouvernement se passe le mieux du monde, sans recourir à la force et sans effusion de sang.

9. Critique de la théorie de la force

Les champions de la démocratie du XVIII^e siècle arguaient en sa faveur que seuls sont moralement corrompus, peu raisonnables et pervers les princes et les ministres. Le peuple, en revanche, serait parfaitement bon, pur et noble, et il aurait aussi le don de toujours reconnaître et faire ce qui est équitable. Tout cela, est-il besoin de le dire, est absurde, aussi absurde que l'adulation du courtisan parant son prince de toutes les nobles qualités. Le peuple est la somme des

citoyens et citoyennes, et si chaque individu ne fait preuve d'aucune sagesse et d'aucune noblesse, tous ensemble n'en montreront pas davantage.

L'humanité est entrée dans l'ère de la démocratie avec de tels espoirs qu'il n'est pas étonnant qu'une désillusion se soit bientôt fait sentir. On découvrit sans peine que la démocratie commettait au moins autant d'erreurs que n'en avaient commises les monarques et les aristocrates. Les comparaisons que l'on établit entre les hommes que la démocratie plaçait à la tête du gouvernement et ceux que les empereurs et les rois avaient, de leur seule autorité, appelés au pouvoir n'étaient guère en faveur des nouveaux maîtres. Le Français dit que le ridicule tue. Or la démocratie se rendit bientôt partout ridicule par ses hommes d'État. Ceux de l'Ancien Régime avaient montré une certaine noblesse dans leur comportement. Les nouveaux qui les remplacèrent, se rendirent méprisables par leur conduite. Rien n'a, en Allemagne et en Autriche, nui davantage à la démocratie que la stérile suffisance et la vanité sottement impertinente des chefs de la social-démocratie, qui, après la chute de l'Empire, accédèrent au pouvoir.

C'est pourquoi partout où la démocratie avait pris les rênes, une doctrine apparut bientôt qui rejettait radicalement cette structure de gouvernement. Laisser gouverner la majorité n'avait, prétendait-on, aucun sens, et seuls les meilleurs, fussent-ils dans la minorité, devaient régner. Ceci semble si limpide et si évident que les partisans des mouvements anti-démocratiques de toutes tendances ne font que s'accroître. Plus les hommes que la démocratie avait mis à la tête se montraient méprisables, plus le nombre des ennemis de la démocratie augmenta.

Et pourtant la doctrine anti-démocratique commet de graves erreurs de jugement. Que veut dire en effet : le meilleur ou les meilleurs ? La république polonaise s'est donné comme chef un pianiste virtuose parce qu'elle le tenait assurément pour le meilleur Polonais de l'époque. Mais les qualités que doit posséder un chef d'État sont bien différentes de celles d'un musicien. On ne peut donner à l'expression « le meilleur », qu'emploie l'adversaire de la démocratie, que la signification suivante : l'homme ou les hommes qui sont les plus aptes à la conduite du gouvernement, qu'ils connaissent peu ou prou de la musique. Mais la question politique se pose alors immédiatement : quel est le plus apte ? Disraeli était-il le plus apte, ou Gladstone ? Pour le tory c'était Disraeli, pour le whig Gladstone. Qui doit en décider, si ce n'est la majorité ?

Et nous en arrivons au point déterminant de toutes les doctrines anti-démocratiques — qu'elles viennent des descendants de l'an-

cienne aristocratie, ou des partisans des princes héréditaires, ou des syndicalistes bolchevistes et socialistes — la doctrine de la force. La doctrine anti-démocratique affirme le droit pour une minorité de dominer par la force l'État et la majorité. Sa justification morale réside, prétend-on, dans la force de s'emparer du pouvoir. On reconnaît les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui seuls ont vocation à régner et à commander, à leur aptitude de s'imposer en maîtres à la majorité. Ici, la doctrine de l'Action Française coïncide avec celle des syndicalistes, la doctrine de Ludendorff et de Hitler avec celle de Lénine et de Trotski.

On peut faire valoir bien des arguments pour et contre ces théories. Chacun les appréciera différemment selon ses convictions philosophiques et religieuses ; donc en principe par des arguments qui ne permettent guère d'arriver à un accord. Il n'est pas question de les exposer et de les expliquer ici, car ils ne départageront pas les esprits. Il n'est, en faveur de la démocratie, qu'un argument fondamental, que nous proposons d'exposer.

Si tout groupe qui croit pouvoir, par la force, s'imposer en maître de tous les autres s'arrogait le droit de tenter l'entreprise, il faudrait s'attendre à une série ininterrompue de guerres civiles. Mais une telle situation est inconciliable avec l'état de division du travail actuel. L'économie moderne, fondée sur la division du travail, ne peut se maintenir que dans un régime de paix continue. Si nous devions nous apprêter à l'éventualité d'une guerre civile incessante et de luttes intérieures, il nous faudrait faire rétrograder suffisamment la division du travail pour qu'au moins chaque canton, sinon chaque village, approche de l'autarcie économique, c'est-à-dire qu'il puisse tenir un certain temps et se nourrir sans être ravitaillé de l'extérieur. Ceci signifierait une telle régression de la productivité que la terre ne pourrait plus nourrir qu'une partie de sa population actuelle. L'idéal anti-démocratique conduit à un ordre économique comparable à celui du Moyen Âge et de l'Antiquité. Chaque cité, chaque village, chaque demeure individuelle même était fortifiée et organisée en vue de la défense, chaque contrée aussi indépendante que possible des autres parties du globe pour son ravitaillement en biens.

Le démocrate estime lui aussi que les meilleurs doivent gouverner. Mais il pense qu'un homme ou un certain nombre d'hommes prouveront mieux qu'ils possèdent les qualités requises pour exercer le pouvoir en réussissant à en persuader leurs concitoyens (qui ainsi les chargeront spontanément du soin des affaires publiques) qu'en les contraignant par la force à admettre leurs prétentions. Quiconque ne réussit pas, par la force de ses arguments et par la confiance

qu'inspire sa personne, à accéder aux postes de commande ne doit pas se plaindre si ses concitoyens lui préfèrent d'autres guides.

Il existe incontestablement une situation où la tentation devient très forte de s'écartier des principes démocratiques du libéralisme. Lorsque des hommes éclairés voient que leur peuple ou tous les peuples du monde se trouvent sur une voie qui mène à l'abîme, sans être en mesure d'ouvrir les yeux de leurs concitoyens, l'idée peut leur venir qu'il n'est que juste et équitable, pour assurer le salut de tous, de se servir de tout moyen quel qu'il soit, dès lors que ce moyen est utilisable et conduit au but souhaité. C'est alors que peut surgir l'idée d'une dictature des meilleurs, d'une domination coercitive et minoritaire dans l'intérêt de tous, et il se peut que cette idée ait des partisans. La force n'est néanmoins jamais un moyen de sortir de ces difficultés. La tyrannie d'une minorité ne peut jamais avoir de consistance à moins que la minorité ne réussisse à persuader la majorité de la nécessité ou du moins de l'utilité de sa domination. Mais il n'est dans ce cas point besoin de recourir d'abord à la force pour assurer la domination de la minorité.

L'histoire fournit des exemples frappants qui prouvent qu'à la longue même la politique de répression la plus brutale ne peut maintenir un gouvernement au pouvoir. Mais nous n'en citerons qu'un, qui est certes le plus connu. Lorsque les bolchevistes s'emparèrent du pouvoir en Russie, ils n'étaient qu'une petite minorité et c'est à peine si leur programme trouva l'approbation d'une fraction du peuple russe. La grande masse de ce peuple, en effet, ne voulait rien savoir de la socialisation de la propriété foncière entre « pauvreté campagnarde » (comme les bolchevistes appelaient cette partie de la population rurale). Et ce fut le programme de la population rurale, et non celui des chefs marxistes, qui fut exécuté. Lénine et Trotski ont, pour rester au pouvoir, non seulement approuvé cette réforme agraire, mais ils en ont fait leur programme propre, qu'ils s'efforcèrent de défendre contre toutes les attaques de l'intérieur et de l'extérieur. C'est par ce stratagème que les bolchevistes ont acquis la confiance de la grande masse de la population. Depuis l'accomplissement du partage des terres, les bolchevistes ne gouvernent plus contre la volonté de la grande masse de la population mais avec son accord et son appui. Il n'y eut pour eux que deux possibilités : renoncer ou bien à leur programme ou bien au pouvoir. Ils ont choisi la première solution et conservèrent les rênes. La troisième solution, imposer leur programme par la force et contre la volonté de la grande masse, n'existe pas. À l'instar de toute minorité fermement décidée et bien menée, les bolchevistes pouvaient, certes, arracher par la force le pouvoir et le conserver pendant une courte période ;

à la longue, cependant, ils n'auraient pu mieux le garder que toute autre minorité. Les différentes tentatives « blanches » ont toutes échoué parce qu'elles avaient contre elles la masse du peuple russe. Néanmoins, en supposant qu'elles aient réussi, les vainqueurs auraient dû tenir compte eux aussi du désir de la plus grande partie du peuple russe. Ils auraient été dans l'impossibilité de revenir sur le partage des terres et de restituer aux propriétaires ce qui leur avait été ravi.

Seul un groupe qui peut compter sur l'approbation des gouvernés est en mesure d'instituer un régime gouvernemental durable. Quiconque veut voir le monde gouverné à son idée doit tendre à s'assurer la domination des esprits. Il est impossible de soumettre longtemps les hommes à un système qu'ils repoussent de toute leur volonté. Celui qui essaie de le faire par la force échouera finalement, et, par les luttes que son entreprise suscite, causera plus de mal que ne peut en faire un gouvernement qui, aussi mauvais soit-il, s'appuie sur l'approbation des gouvernés. On ne peut rendre les hommes heureux contre leur gré.

10. L'argument fasciste

Si le libéralisme n'a jamais nulle part été totalement accepté, son succès au XIX^e siècle fut néanmoins si grand que certains de ses principes les plus importants ne faisaient plus l'objet de débats. Avant 1914, même les ennemis les plus opiniâtres et les plus acharnés du libéralisme avaient fini par ne plus remettre en cause de nombreux principes libéraux. Même en Russie, où seuls quelques faibles rayons du libéralisme avaient pu pénétrer, les partisans du despotisme tsariste, lorsqu'ils persécutaient leurs adversaires, prenaient en considération les idées libérales de l'Europe. Et durant la [Première] Guerre mondiale, les partis bellicistes des nations en guerre devaient encore, malgré tout leur zèle, faire preuve d'une certaine modération dans la lutte contre l'opposition intérieure.

Ce n'est que lorsque les sociaux-démocrates marxistes réussirent à l'emporter et à convaincre les gens que l'âge du libéralisme et du capitalisme était pour toujours derrière nous, que disparurent les dernières concessions qu'il semblait encore nécessaire de faire à l'idéologie libérale. Les partis de la Troisième Internationale considèrent que tous les moyens sont bons quand ils semblent promettre de pouvoir les aider à réaliser leurs fins. Quiconque ne reconnaît pas sans condition que leur enseignement est le seul convenable et s'oppose à eux contre vents et marées doit, selon eux, encourir la peine de mort. Et ils n'hésitent pas à l'exterminer, lui et toute sa

famille, enfants compris, partout et à chaque fois que cela est physiquement possible.

La revendication ouverte d'une politique d'annihilation des adversaires et les meurtres commis pour mener cette politique ont donné naissance à un mouvement d'opposition. D'un seul coup, les écailles tombèrent des yeux des ennemis non communistes du libéralisme. Jusqu'alors, ils avaient cru que l'on devait respecter certains principes libéraux, même dans un combat contre un adversaire haïssable. Ils avaient dû, même si c'était à contrecœur, renoncer au meurtre et à l'assassinat en tant que mesures acceptables dans le combat politique. Ils avaient dû se résigner à de nombreuses limites concernant la persécution de la presse d'opposition et la suppression de la liberté d'expression. Et, tout d'un coup, ils voyaient que des adversaires avaient surgi, ne tenant aucun compte de toutes ces considérations et pour qui tous les moyens étaient bons pour défaire un ennemi. Les ennemis nationalistes et militaristes de la Troisième Internationale estimèrent avoir été trompés par le libéralisme. Ce dernier, pensaient-ils, leur avait lié les mains lorsqu'ils avaient voulu porter un coup fatal aux partis révolutionnaires, pendant qu'il était encore temps de le faire. Si le libéralisme ne les en avait pas empêché, ils auraient, selon eux, tué les mouvements révolutionnaires dans l'oeuf. Les idées révolutionnaires n'avaient pu prendre racine et prospérer qu'en raison de la tolérance dont avaient fait preuve à leur rencontre leurs adversaires, leur volonté ayant été affaiblie par égard pour les principes libéraux qui, comme le démontrèrent les événements par la suite, était trop pointilleux. Si l'idée leur était venue il y a quelques années qu'on avait le droit d'écraser sans merci tout mouvement révolutionnaire, les victoires remportées par la Troisième Internationale depuis 1917 n'auraient jamais été possibles. Car, quand il est question de tirer et de se battre, les nationalistes et les militaristes pensent être les tireurs les plus précis et les combattants les plus habiles.

L'idée fondamentale de ces mouvements — que l'ont peut en général désigner comme fascistes, en reprenant le nom du plus important et du plus discipliné d'entre eux, le mouvement italien — consiste à proposer d'employer dans la lutte contre la Troisième Internationale les mêmes méthodes dépourvues de scrupules que celle-ci utilise contre ses opposants. La Troisième Internationale cherche à exterminer ses adversaires et leurs idées de la même manière que l'hygiéniste essaie d'exterminer un bacille nuisible : elle ne se considère en aucun cas liée par les termes d'un quelconque contrat qu'elle aurait pu conclure avec ses adversaires, et estime légitime n'importe quel crime, n'importe quel mensonge et n'importe

quelle calomnie, quand il s'agit de mener le combat. Les fascistes, au moins en principe, disent la même chose. Qu'ils n'aient pas réussi aussi pleinement que les Russes à se libérer d'un certain respect pour les idées libérales et les préceptes de la morale traditionnelle, on ne doit l'attribuer qu'à un seul fait : les fascistes évoluent dans des nations dont l'héritage intellectuel et moral de quelques milliers d'années de civilisation ne peut pas être détruit d'un coup, et non au sein des peuples barbares peuplant les deux côtés de l'Oural, dont la relation à la civilisation n'a jamais dépassé celle des habitants des forêts et des déserts en maraude, habitués à entreprendre de temps à autre des razzias prédatrices dans les pays civilisés, à la recherche d'un butin. En raison de cette différence, le fascisme ne réussira jamais aussi totalement que le bolchevisme russe à se libérer du pouvoir des idées libérales. Ce n'est que sous l'impression récente des meurtres et des atrocités perpétrés par les partisans des soviétiques que les Allemands et les Italiens purent oublier les contraintes traditionnelles de la justice et de la morale et se mirent à entreprendre de sanglantes actions de représailles. Les actes des fascistes et des autres partis associés constituaient des réflexes émotionnels provoqués par l'indignation consécutive aux actions bolchevistes et communistes. Dès que le premier accès de colère fut passé, leur politique pris un tour plus modéré et continuera probablement de plus en plus sur cette voie avec le temps.

Cette modération est le résultat des idées libérales traditionnelles, qui continuent à exercer leur influence sur les fascistes. Mais aussi grande que soit cette influence, il faut bien comprendre que la conversion des partis de droite aux tactiques fascistes montre que la lutte contre le libéralisme a connu un succès qui, il n'y a encore que peu de temps, n'aurait jamais été pensable. Beaucoup de gens approuvent les méthodes du fascisme, même si son programme économique est totalement antilibéral et sa politique entièrement interventionniste, parce que le fascisme est loin de pratiquer le destructionnisme insensé et sans bornes qui a fait des communistes les ennemis par excellence de la civilisation. D'autres, parfaitement conscients du mal auquel conduirait la politique économique fasciste, considèrent le fascisme comme le moindre mal, comparé au bolchevisme et au soviétisme. Pour la majorité de ses partisans et admirateurs déclarés ou secrets, son attrait réside cependant précisément dans la violence de ses méthodes.

On ne peut il est vrai nier que le seul moyen de résister à de violentes attaques est d'avoir soi-même recours à la violence. Contre les armes des bolchevistes, il faut répondre avec d'autres armes, et ce serait une erreur que de faire montrer de faiblesse devant des

meurtriers. Aucun libéral n'a jamais dit le contraire. Ce qui distingue la tactique libérale de la tactique fasciste, ce n'est pas une différence en ce qui concerne la nécessité d'utiliser la force armée pour résister à des assaillants armés, mais une différence fondamentale quant au rôle de la violence dans la lutte pour le pouvoir. Le grand danger que représente le fascisme pour la politique intérieure réside dans sa foi totale en le pouvoir décisif de la violence. Afin de s'assurer le succès, il faudrait être imprégné de la volonté de vaincre et toujours agir violemment. Tel est le principe directeur du fascisme. Que se passe-t-il, cependant, si l'adversaire est lui aussi animé de la volonté de l'emporter, et qu'il agit tout aussi violemment ? Le résultat est une guerre civile. Le vainqueur final qui sortira de ces combats sera le parti le plus nombreux. À long terme, une minorité — même composée des individus les plus capables et les plus énergiques — ne peut résister à la majorité. La question cruciale reste donc toujours la même : Comment un parti s'assure-t-il la majorité ? C'est là une question dont la réponse se trouve uniquement dans la sphère des idées. La victoire ne peut être obtenue qu'avec les armes de l'intelligence, jamais par celles de la force. L'élimination de toute opposition par la pure violence n'est certainement pas le moyen adéquat pour gagner des partisans à sa cause. Le recours à la force brutale — c'est-à-dire sans la justifier au moyen d'arguments intellectuels acceptés par l'opinion publique — n'amène de nouveaux sympathisants qu'à ceux qu'on essaie de combattre. Dans une lutte entre la force et une idée, c'est cette dernière qui finit toujours par l'emporter.

Le fascisme peut triompher de nos jours parce que l'indignation universelle suscitée par les infamies commises par les socialistes et les communistes lui a apporté la sympathie de nombreux cercles. Mais quand le choc récent des crimes du bolchevisme sera dissipé, le programme socialiste exercera à nouveau son pouvoir d'attraction sur les masses. Car le fascisme ne fait rien pour le combattre en dehors d'écartier les idées socialistes et de persécuter ceux qui les propagent. S'il voulait réellement combattre le socialisme, il s'y opposerait par des idées. Il n'y a cependant qu'*une seule et unique* idée que l'on puisse véritablement opposer au socialisme, à savoir le libéralisme.

On a souvent dit que rien n'aidait plus une cause que de lui offrir des martyrs. Ce n'est que partiellement vrai. Ce qui renforce la cause d'une minorité persécutée, c'est qu'elle soit attaquée par la force et non par des armes intellectuelles. La répression au moyen de la force brutale est toujours l'aveu d'une incapacité à utiliser les armes plus performantes de l'intelligence — plus performantes car les seules à

garantir le succès final. C'est là que réside l'erreur fondamentale dont souffre le fascisme et qui le conduira finalement à sa perte. La victoire du fascisme dans de nombreux pays n'est qu'un épisode de la longue série des luttes au sujet de la propriété. Le prochain épisode sera la victoire du communisme. Le résultat final de cette lutte, toutefois, ne sera pas décidé par les armes mais par les idées. Ce sont les idées qui rassemblent les hommes en diverses factions, qui les poussent à prendre les armes et qui déterminent contre qui et pour qui utiliser ces armes. En dernière analyse, ce sont uniquement les idées, pas les armes, qui font pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Nous n'en dirons pas plus sur la politique intérieure du fascisme. Il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur le fait que sa politique étrangère, fondée sur le principe déclaré de la force dans les relations internationales, ne peut pas manquer de conduire à une suite sans fin de guerres devant détruire toute la civilisation moderne. Pour maintenir et accroître notre niveau de développement économique actuel, il convient d'assurer la paix entre les nations. Mais celles-ci ne peuvent pas vivre ensemble en paix si les principes de base de l'idéologie qui les gouverne consistent à croire que sa propre nation ne peut assurer que par la force sa place dans le concert des nations.

On ne peut nier que le fascisme et les mouvements similaires cherchant à mettre en place des dictatures sont remplis des meilleures intentions et que leur intervention a, pour l'instant, sauvé la civilisation européenne. Le mérite qui en revient au fascisme demeurera éternellement dans l'histoire. Mais bien que sa politique ait apporté provisoirement le salut, elle n'est pas de nature à nous assurer les succès futurs. Le fascisme était une solution d'urgence. Le considérer comme quelque chose de plus serait une erreur fatale.

11. Les limites du gouvernement

Selon la conception libérale, la tâche de l'appareil gouvernemental consiste purement et simplement dans la garantie de la sécurité de la vie et de la santé, de la liberté et de la propriété privée contre toute attaque violente. Tout ce qui va au delà de cette tâche est néfaste. Un gouvernement qui, au lieu de remplir sa tâche, s'efforcerait de porter atteinte à la vie et à la santé, à la liberté et à la propriété serait naturellement tout à fais mauvais.

Pourtant, comme le dit Jacob Burckhardt, le pouvoir est un mal en soi, quel que soit celui qui l'exerce. Il incite à l'abus. Les princes absous et les aristocrates autant que les masses régnantes en démocratie n'ont que trop tendance à commettre des excès.

Le commerce et la production de boissons alcooliques ont été interdits aux États-Unis. D'autres États ne sont pas allés aussi loin, mais presque partout existent encore des restrictions à la vente de l'opium, de la cocaïne et d'autres stupéfiants. On considère généralement qu'il incombe au législateur et à l'administration de protéger l'individu contre lui-même. Même ceux qui d'une manière générale émettent des objections à l'extension de la sphère de l'activité gouvernementale tiennent qu'il est tout à fait juste que la liberté de l'individu soit, à cet égard, limitée, et ils considèrent que seul un dogmatisme aveugle pourrait se prononcer contre de telles interdictions. L'approbation que trouvent ces interventions des pouvoirs publics dans la vie de l'individu est tellement générale que les adversaires par principe du libéralisme arguent volontiers que ces interventions sont indiscutablement justifiées par la nécessité de telles interdiction, et ils en concluent qu'une liberté totale est néfaste et qu'il est nécessaire que l'autorité de tutelle impose certaines limites à l'individu. Aussi la question ne devrait pas être de savoir si les pouvoirs publics doivent imposer des limites à l'individu mais seulement jusqu'où ils doivent aller dans cette limitation.

Que tous ces stupéfiants soient nocifs, nous en convenons sans perdre un mot. Nous n'avons pas à débattre ici de la question de savoir si même de faibles quantités d'alcool sont nuisibles ou si seul l'abus des boissons alcooliques nuit à la santé. Il ne fait pas de doute que l'alcoolisme, la cocaïnomanie et la morphinomanie sont de terribles ennemis de la vie et de la santé de l'homme, de sa capacité de travailler et de jouir. C'est pourquoi on leur a donné le nom de vices. Mais il n'est pas pour autant prouvé que les pouvoirs publics doivent intervenir dans la répression de ces vices par des interdictions. Il n'est ni établi de façon évidente que l'intervention des pouvoirs publics soit propre à réprimer réellement ces vices ni que, même si ce résultat pouvait être atteint, d'autres dangers ne surgiraient pas qui ne seraient pas moins graves que l'alcoolisme et la morphinomanie.

Ce n'est pas parce que l'État n'interdit pas la production et le commerce de ces poisons que celui qui est persuadé de la nocivité de ces derniers serait empêché d'observer la sobriété et la mesure. La question est seulement de savoir si ceux qui sont convaincus de la nocivité de ces stupéfiants doivent ou non, par des mesures autoritaires, en rendre la consommation impossible à ceux qui ne sont pas de leur avis ou qui n'ont pas assez d'énergie pour mener une vie de sobriété et de modération. Cette question ne doit pas être traitée exclusivement eu égard aux calamités qui ont nom alcoolisme, morphinomanie, cocaïnomanie, etc., et qui sont reconnues comme telles

par toutes les personnes raisonnables. En effet, si le droit est accordé à la majorité des citoyens de prescrire à une minorité comment elle doit vivre, il n'est pas possible de s'arrêter à la consommation de l'alcool, de la morphine, de l'opium, de la cocaïne et autres poisons. Pourquoi ce qui vaut pour ces poisons ne vaudrait-il pas aussi pour la nicotine, la caféine et autres poisons ? Pourquoi, d'une manière plus générale, l'État ne prescrirait-il pas les mets que nous avons le droit de consommer et ceux que nous devons éviter en raison de leur nocivité ? Dans le domaine du sport aussi, beaucoup se dépensent au-delà de leurs forces. Pourquoi l'État n'interviendrait-il pas là aussi ? Il est très peu d'hommes qui sachent observer la mesure dans leur vie sexuelle et il est particulièrement dur aux personnes qui vieillissent d'admettre qu'il leur faudra, dans ce domaine, faire une fin ou au moins se modérer. L'État devrait-il intervenir ici encore ? Encore plus nocive que tous ces poisons, diront beaucoup, est la lecture des mauvais écrits. Doit-on permettre à une presse spéculant sur les instincts les plus bas de l'homme de corrompre l'âme ? Ne doit-on pas empêcher l'exposition d'images indécentes, la représentation de pièces de théâtres ordurières, bref tout ce qui incite à l'immoralité ? Et le fait de répandre de fausses doctrines sur la vie sociale des hommes et des peuples n'est-il pas également nuisible ? Doit-on tolérer que des hommes excitent à la guerre civile et à la guerre étrangère ? Et doit-on permettre que le respect de Dieu et de l'Église soit miné par des écrits et des discours scandaleux ? Nous voyons que dès que nous abandonnons le principe de la non intervention de l'appareil étatique dans toutes les questions qui concernent la conservation de la vie de l'individu, nous aboutissons à régler et à limiter la vie jusque dans les plus petits détails. La liberté personnelle de l'individu est supprimée et celui-ci devient l'esclave de la communauté, le valet de la majorité. On n'a guère besoin d'imaginer le mauvais usage que les hommes au pouvoir mal intentionnés peuvent faire de telles prérogatives. Leur maniement animé des meilleures intentions changerait déjà le monde en un cimetière de l'esprit. Tout progrès de l'humanité s'est toujours accompli ainsi : tout d'abord une petite minorité s'est écartée des idées et des coutumes de la majorité, puis son exemple pousse finalement les autres à adopter les innovations. Si l'on donne à la majorité le droit de prescrire à la minorité ce qu'elle doit penser, lire et faire, on s'interdit à tout jamais tout progrès.

Que l'on n'objecte pas que le combat contre la morphinomanie et le combat contre les « mauvais » écrits sont des choses très différentes. La différence consiste seulement en ce sens que l'une des interdictions trouve aussi l'approbation de ceux qui ne veulent pas

admettre l'autre. Les méthodistes et les fondamentalistes ont, aussitôt après la prohibition de l'alcool aux États-Unis, engagé la lutte en vue d'étouffer l'histoire de l'évolution, et ils réussirent, dans certains États de l'Union, à exclure des études le darwinisme. En Russie soviétique, toute libre manifestation d'une opinion est interdite. Qu'un livre soit ou non autorisé, cela dépend de l'appréciation d'un certain nombre de fanatiques sans éducation, chargés de la direction du service compétent de l'appareil gouvernemental.

La propension de nos contemporains à demander, dès que quelque chose ne leur convient pas, que le gouvernement prenne des mesures d'interdiction, et la passivité qu'ils montrent en se soumettant à de tels interdits alors qu'ils ne sont pas du tout d'accord sur leur contenu attestent que la mentalité de valet est encore profondément enracinée en eux. Il faudra de longues années d'éducation pour que le sujet devienne un citoyen. Un homme libre doit pouvoir supposer que ses semblables agissent et vivent d'une façon différente de celle qu'il estime être la bonne, et il doit perdre l'habitude d'appeler la police dès que quelque chose ne lui convient pas.

12. La tolérance

Le libéralisme se fonde absolument sur la vie terrestre. Le royaume de la religion, en revanche, n'est pas de ce monde. Libéralisme et religion pourraient donc coexister sans que leurs sphères se touchent. Que des conflits aient pourtant pu surgir entre les deux, la faute n'en revient pas au libéralisme. Celui-ci n'est pas sorti de sa sphère, il n'a pas empiété sur le domaine religieux et philosophique. Mais il a trouvé devant lui l'Église puissance politique, qui non seulement émettait la prétention de régler les rapports de l'homme avec l'au-delà mais encore de régler les problèmes terrestres comme bon lui semblait. Un différend en résulta qu'il fallait vider.

La victoire que le libéralisme a remportée dans ce combat fut telle que force fut à l'Église d'abandonner à jamais les prétentions qu'elle avait émises avec insistance depuis des millénaires. Bûchers pour les hérétiques, persécutions, tribunaux de la foi, guerres de religion appartiennent aujourd'hui à l'histoire. Personne ne peut plus comprendre qu'on ait trainé devant des tribunaux, qu'on ait enfermé, martyrisé, brûlé des gens paisibles qui, à l'intérieur de leurs quatre murs, faisaient leur prière de la façon qui leur semblait correcte. Mais si l'on n'allume plus de bûchers de nos jours *ad majorem Dei gloriam*, il existe encore suffisamment d'intolérance.

Mais le libéralisme dit être intolérant à l'égard de toute intolérance quelle qu'elle soit. Lorsqu'on voit dans la collaboration

pacifique de tous les hommes le but de l'évolution sociale, on ne peut admettre que la paix soit troublée par les prêtres et les zélotes. Le libéralisme proclame la tolérance pour toute croyance et toute conception philosophique, non par indifférence à l'égard de ces choses que se trouvent sur un plan « plus élevé » mais parce qu'il est persuadé que l'assurance de la paix à l'intérieur de la société doit primer toute autre chose. Et c'est parce qu'il exige la tolérance pour toutes les opinions, toutes les Églises et toutes les sectes qu'il doit les ramener toutes dans leurs limites lorsqu'elles se montrent intolérantes. Il n'y a pas place, dans un ordre social reposant sur une coopération pacifique, pour la revendication des Églises de s'attribuer l'enseignement et l'éducation de la jeunesse. Tout doit rester permis aux Églises, de ce que leurs fidèles leur concèdent de leur propre vouloir ; rien ne doit leur être permis au regard des personnes qui ne veulent avoir affaire à elles.

On ne peut guère comprendre comment ces principes peuvent valoir au libéralisme des ennemis parmi les fidèles de l'Église. Si ces principes empêchent cette dernière de faire des prosélytes de vive force ou en s'aidant du pouvoir que l'appareil politique met à sa disposition, ils la protègent pourtant d'autre part contre une propagande coercitive de même genre venant d'autres églises et sectes. Ce que le libéralisme prend d'un côté à l'Église, il le lui restitue de l'autre. Le croyant zélé doit lui aussi reconnaître que le libéralisme ne s'accapare rien de ce qui est du domaine de la foi.

Les Églises et sectes, qui, là où elles ont la suprématie, ne cessent de persécuter ceux qui pensent autrement qu'elles, réclament, lorsqu'elles se voient en minorité, qu'on ait pour le moins de la tolérance à leur égard. Mais cette revendication n'a rien de commun avec la tolérance telle que l'exige le libéralisme. Celui-ci revendique la tolérance par principe et non par opportunité. Il la revendique aussi pour les doctrines manifestement insensées, pour les croyances extravagantes et pour les superstitions puériles. Il revendique la tolérance pour les théories et les opinions qu'il considère comme préjudiciables et dangereuses pour la société, pour des tendances qu'il ne se lasse pas de combattre. Car ce qui le porte à exiger et à préserver la tolérance, ce n'est pas un égard pour le contenu des théories à tolérer mais la connaissance du fait que seule la tolérance peut créer et maintenir l'état de paix dans la société, sans lequel l'humanité serait retombée dans l'inculture et la pauvreté des temps révolus.

C'est avec les armes de l'esprit et non avec celles de la force brutale et de l'oppression que le libéralisme combat la stupidité, l'absurdité, l'erreur et l'esprit du mal.

13. L'État et le comportement antisocial

L'État est un appareil de coercition et d'oppression. Ceci est vrai aussi bien de l'« État-veilleur-de-nuit » que de tout État différemment structuré, tout particulièrement de l'État socialiste. L'État n'est que coercition, il ne peut que recourir à la force. Réprimer le comportement nuisible au maintien de l'ordre social est l'alpha et l'oméga de toute activité étatique : à cela s'ajoute, dans l'État socialiste, le droit de disposer des moyens de production.

La froide logique des Romains a exprimé symboliquement cet état de fait en prenant pour emblème de l'État les faisceaux, c'est-à-dire la hache entourée de verges liées. Un mysticisme abstrus, qui s'est donné le nom de philosophie, a, dans les temps modernes, fait de son mieux pour obscurcir cet état de choses. Pour Schelling, l'État est l'image directe et visible de la vie absolue, une étape de la manifestation de l'absolu, de l'âme du monde. Il n'existe que pour son propre bien et son activité ne consiste qu'à maintenir la substance en tant que forme de son existence. Pour Hegel la raison absolue se manifeste dans l'État, c'est en lui que l'esprit objectif se réalise. Il est l'esprit moral qui s'est développé en une réalité organique, la réalité et l'idée morale en tant que volonté substantielle manifeste, intelligible à elle-même. Les épigones de la philosophie idéaliste surpassèrent encore leurs maîtres dans leur déification et leur adoration de l'État. Il va sans dire qu'on ne s'approche pas non plus de la vérité lorsque, ravi par ces théories et d'autres de même nature, on nomme l'État, avec Nietzsche, le plus froid de tous les monstres. L'État n'est ni froid ni chaud car il est une notion abstraite au nom de laquelle des hommes vivants — les organes de l'État, le gouvernement — agissent. Toute activité gouvernementale est une action humaine, un mal qui vient des hommes et qui est infligé aux hommes. Le but — qui est la conservation de la société — justifie l'action des organes de l'État, mais les maux infligés n'en sont pas moins éprouvés comme tels par ceux qui en souffrent.

Le dommage que l'homme cause à son semblable fait du tort à celui qui en est frappé et à celui qui l'inflige. Rien ne corrompt autant que le fait d'être le bras de la loi, que de faire souffrir des hommes. Le sujet reçoit en partage la peur, la servilité et la basse complaisance ; pourtant l'orgueil, l'arrogance et l'autojustification du souverain et de ses bourreaux ne valent pas mieux.

Le libéralisme essaie de désintoxiquer les rapports du fonctionnaire et du citoyen. Il n'imitera naturellement pas les romantiques qui, non contents de prendre la défense du comportement antisocial de celui qui enfreint la loi, accusent en outre non seulement les juges et

la police mais l'ordre social en tant que tel. Le libéralisme ne veut et ne peut nier que l'autorité publique et la justice soient des institutions dont la société ne pourra jamais et en aucun cas se passer. La peine à infliger ne devra viser selon lui qu'une fin, celle d'écartier autant que possible tout comportement qui mettrait la société en péril. La peine ne doit pas se traduire en vengeance et en représailles. Le malfaiteur doit être remis entre les mains de la justice mais non à la haine et au sadisme des juges, des policiers et de la foule toujours prête à lyncher.

Ce qu'il y a de pire en tout pouvoir coercitif qui, à titre de justification, se réclame de l'*« État »*, c'est qu'à cause de l'appui qu'il reçoit en fin de compte nécessairement de la majorité il s'oppose à tout ce qui porte en germe du nouveau. La société humaine ne peut se passer de l'organisation politique, mais tout progrès de l'humanité a dû s'imposer de haute lutte contre l'État et son pouvoir coercitif. Il n'est pas étonnant que tous ceux qui ont apporté du nouveau à l'humanité aient eu une attitude réticente à l'égard de l'État et des lois. Les incorrigibles mystiques et adorateurs de l'État peuvent se formaliser de cette attitude : les libéraux la comprendront même s'ils ne peuvent l'approuver. Tout libéral doit pourtant s'opposer à ce que, dans une répulsion compréhensible à l'égard de tout ce qui est prison et police et par une présomption exagérée, on proclame le droit de l'individu de s'insurger contre l'État. Résister par la force à l'autorité publique est le dernier moyen dont dispose la minorité pour mettre fin à l'oppression à laquelle la majorité la soumet. La minorité qui veut faire triompher ses idées doit tendre à devenir la majorité en usant du pouvoir de ses moyens intellectuels. L'État doit être organisé de telle sorte que l'individu puisse avoir le champ libre dans le cadre de ses lois. Le citoyen qui pense autrement que les représentants de l'appareil politique ne doit pas être gêné au point de n'avoir plus que le choix entre sa propre ruine ou la destruction de l'appareil politique.

2.

LES CONDITIONS DU LIBÉRALISME

1. L'organisation de l'économie

On peut se représenter de différentes manières le concours qu'apportent les individus à une société fondée sur la division du travail. Nous pouvons distinguer cinq systèmes d'organisation sociale : le système de la propriété privée des moyens de production (qui, dans sa forme évoluée, s'appelle le capitalisme), le système de la propriété privée des moyens de production avec confiscation périodique et nouveau partage des biens, le système du syndicalisme, le système de la propriété collective des moyens de production connu sous le nom de socialisme ou de communisme, et enfin le système de l'interventionnisme.

L'histoire du système de la propriété privée des moyens de production coïncide avec l'histoire du passage de l'humanité de l'état bestial à la civilisation moderne. Les adversaires de la propriété privée se sont efforcés de fournir après coup la preuve qu'il n'existe pas encore, à l'origine de la société humaine, de propriété privée totale puisqu'une partie des biens-fonds faisaient l'objet de répartitions périodiques. Ils ont voulu déduire de cette constatation, selon laquelle la propriété privée n'est qu'une « catégorie historique », la conclusion qu'on pouvait l'abolir à nouveau sans faire de tort à qui que ce soit. L'absence de logique inhérente à cette argumentation est trop évidente pour qu'on en tienne compte. Le fait qu'il y ait eu, dans les temps les plus reculés, une coopération sociale même sans propriété privée absolue ne peut être une preuve de ce que l'on puisse, aux étapes plus avancées de la culture, se passer de la propriété privée. Si à cet égard l'histoire pouvait prouver quelque chose, ce serait seulement qu'il n'a jamais ni nulle part existé de peuples qui, sans la propriété privée, se soient élevés au-dessus de la nécessité la plus pressante et de la sauvagerie semi-bestiale.

Les anciens adversaires du système de la propriété privée ne combattaient pas la propriété privée en tant que telle mais simplement l'inégalité de la répartition de la propriété. Pour écarter la disparité des revenus et des fortunes, ils recommandaient le système d'une nouvelle répartition périodique de l'ensemble des biens, ou du moins du moyen de production qui, en ce temps, entrait à peu près seul en ligne de compte : le sol. Dans les pays dont la culture n'a pas

progressé et où la production agricole primitive domine, cet idéal du partage égal de la propriété est aujourd’hui encore vivace ; on a coutume d’appeler cette politique, de façon assez peu pertinente (car elle n’a rien de commun avec le socialisme) le socialisme agraire. La révolution russe du bolchevisme, qui avait débuté comme une révolution socialiste, a institué dans l’agriculture non pas le socialisme — c’est-à-dire la propriété collective du sol — mais le socialisme agraire. Dans de grandes parties du reste de l’Europe orientale, le partage entre les petits paysans de la grande propriété foncière agricole est, sous le nom de réforme agraire, l’idéal des partis politiques influents. Il est superflu de s’expliquer en détail sur ce système. Il n’est guère contesté que son succès ne consiste qu’en un abaissement de la productivité du travail humain. On ne peut méconnaître la diminution de la productivité consécutive à un tel partage que là où l’agriculture en est encore à sa forme la plus primitive. Et chacun admettra que le parcellement d’une métairie moderne est une absurdité. La transposition du principe de répartition au domaine de l’industrie ou des transports est absolument inconcevable. On ne peut en effet partager une voie ferrée, une laminerie, une fabrique de machines. On ne peut en venir à une nouvelle répartition périodique de la propriété qu’après avoir réduit en pièces toute l’économie construite sur la division du travail et sur le principe d’une propriété privée qui ne subit aucune entrave et aucune limitation, et qu’après un retour à une économie fermée, où chaque ferme est exploitée pour se suffire à elle-même.

L’idée du syndicalisme représente la tentative d’adapter l’idéal du partage égal de la propriété aux conditions de la grande entreprise moderne. Le syndicalisme ne veut transmettre la propriété des moyens de production ni aux individus ni à la société mais aux travailleurs employés dans une entreprise ou dans une branche de la production¹. Mais comme la façon dont les facteurs matériels et personnels de production se combinent diffère pour chaque branche, on ne pourrait par ce moyen, atteindre à un partage égal de la propriété. Tout d’abord le travailleur recevra, dans certaines branches de l’industrie, un équipement représentant une propriété plus importante que pour d’autres branches. Et que l’on songe aux difficultés

¹ On ne doit pas confondre le syndicalisme en tant que but idéal et social et le syndicalisme en tant que tactique des travailleurs réunis en syndicats (« action directe » des syndicalistes français). Le syndicalisme en tant que tactique peut certes servir de procédé de lutte pour réaliser l’idéal social syndicaliste, mais il peut aussi servir à d’autres buts inconciliables avec cet idéal. On peut par exemple — et c’est ce que veut une partie des syndicalistes français — grâce à la tactique syndicaliste, viser à aboutir au socialisme.

qui naîtraient de la nécessité constante où l'on est, en économie, de placer le capital et le travail parmi les branches de la production. Sera-t-il possible de retirer des capitaux d'une branche de la production pour accroître l'équipement d'une autre branche ? Sera-t-il possible de retirer des ouvriers d'une branche pour les transférer dans une autre où l'équipement en capital par travailleur est moindre ? L'impossibilité d'opérer de tels déplacements fait que le système d'organisation de la société fondé sur le syndicalisme représente le summum du contresens et de l'inopportunité sociale. Mais à supposer qu'un pouvoir central, dominant les différents groupes, soit habilité à opérer de tels déplacements, nous ne nous trouvons plus en présence du syndicalisme mais du socialisme. En fait le syndicalisme en tant que but est si absurde que seuls des esprits brouillons n'ayant pas suffisamment approfondi le problème ont osé plaider par principe en sa faveur.

Le socialisme et le communisme représentent l'organisation de la société dans laquelle la propriété — le pouvoir de disposer de tous les moyens de production — échoit à la société, c'est-à-dire à l'État en tant qu'appareil social de coercition. Il est indifférent, pour juger du socialisme, que la répartition des dividendes sociaux se fasse en vertu du principe d'égalité ou de tout autre principe. Il n'est pas davantage déterminant que le socialisme soit instauré par une transmission formelle de la propriété de tous les moyens de production à l'appareil coercitif de la société, c'est-à-dire à l'État, ou que, cette propriété restant nominalement aux propriétaires, la socialisation consiste à ne laisser les « propriétaires » disposer des moyens de production qu'ils ont en mains que selon les instructions données par l'État. Lorsque le gouvernement décide ce qui doit être produit, comment produire, à qui et à quel prix vendre, la propriété privée n'existe plus que de nom ; toute propriété est alors socialisée, car le ressort de toute action économique n'est plus le désir de profit des entrepreneurs et propriétaires mais la nécessité d'accomplir un devoir imposé et d'obéir aux ordres.

Il faut enfin parler de l'interventionnisme. Selon une opinion largement répandue, il existe, entre le socialisme et le capitalisme, une troisième possibilité d'organisation sociale : le système de la propriété privée réglementée, contrôlée et dirigée par des décrets particuliers de l'autorité.

Nous ne parlerons pas du système de la répartition périodique de la propriété et du système du syndicalisme. Aucun homme sérieux n'est partisan de ces deux systèmes. Nous n'aurons qu'à traiter du socialisme, de l'interventionnisme et du capitalisme.

2. Les critiques de la propriété privée

La vie de l'homme n'est pas toute de bonheur et la terre n'est pas un paradis. Bien que les institutions sociales ne soient pas la cause de cet état de fait, on a l'habitude de les en rendre responsables. Le principe fondamental de notre civilisation et de toute civilisation humaine est la propriété privée des moyens de production. Celui qui veut critiquer la civilisation moderne s'en prend donc à la propriété privée. Tout ce qui ne plaît pas au critique est imputé à la propriété privée, et notamment les inconvénients qui ont précisément leur origine dans le fait qu'on a limité et rétréci à plus d'un égard cette propriété privée, au point qu'elle ne peut exercer pleinement son action sociale.

Les choses se passent habituellement ainsi : le critique imagine combien tout serait beau si cela dépendait de lui. Il efface en pensée toute volonté étrangère s'opposant à sa propre volonté et se pose, ou pose toute autre personne voulant exactement ce qu'il veut, comme le maître absolu du monde. Quiconque prône le droit du plus fort se tient lui-même pour le plus fort ; il ne vient jamais à l'idée de qui est partisan de l'institution de l'esclavage qu'il pourrait être lui-même un esclave ; celui qui exige la contrainte morale l'exige à l'égard des autres et non à son propre égard ; celui qui est en faveur d'une institution politique oligarchique se compte lui-même dans l'oligarchie, et celui qui rêve de despotisme éclairé ou de dictature est assez peu modeste pour s'imaginer dans le rôle du despote éclairé ou du dictateur ou du moins pour espérer devenir le despote des despotes ou le dictateur des dictateurs. De même que personne ne souhaite être dans la situation du plus faible, de l'opprimé, du violenté, du privilégié négatif, du sujet ne possédant aucun droit, personne dans le socialisme ne souhaite avoir un autre rôle que celui de directeur général ou d'inspirateur du directeur général. Il n'est en effet dans la chimère du socialisme, aucune autre existence qui soit digne d'être vécue.

La littérature a créé, pour ce raisonnement de rêveur, un schéma fixe dans l'opposition habituelle entre rentabilité et productivité. En regard de ce qui se passe dans l'ordre social capitaliste, on imagine ce qui — conformément au souhait du critique — s'accomplirait dans l'ordre social socialiste ; tout ce qui s'écarte de cette image idéale est qualifié d'improductif. Le fait que la rentabilité de l'économie privée ne coïncide pas avec la productivité de l'économie nationale a été pendant longtemps considéré comme le reproche le plus grave à l'encontre du système du capitalisme. C'est seulement dans ces dernières années qu'on a pris de plus en plus conscience du

fait que dans la majorité des cas mentionnés ici, la communauté socialiste ne pourrait pas agir autrement qu'une communauté capitaliste. Mais même là où la prétendue opposition existe réellement, il n'y a pas le moindre lieu d'admettre que ce que ferait l'ordre social socialiste soit absolument correct, et qu'il faille toujours condamner l'ordre social capitaliste lorsqu'il s'écarte de cette voie. La notion de productivité est absolument subjective, et elle ne peut jamais servir de point de départ à une critique objective.

Il est par conséquent de peu d'intérêt de s'occuper des creuses médiations de notre dictateur chimérique ; dans sa vision, tous les hommes sont prêts à exécuter ses ordres scrupuleusement et en toute obéissance. Mais autre chose est de savoir comment les choses iraient dans une communauté socialiste vivante et non pas seulement rêvée. Comme le montrent de simples calculs statistiques, il est faux de supposer que cette communauté socialiste pourrait parvenir à une répartition égale du revenu total, entre tous les membres de la société, telle que l'obtient chaque année l'économie capitaliste, et qui assure à chaque individu une existence décente. L'ordre social socialiste pourrait donc à peine atteindre, par ce moyen, à une élévation sensible du niveau de vie des masses. Quand cet ordre social laisse entrevoir la prospérité, voire même la richesse pour tous, ceci ne peut advenir qu'en admettant que le travail sera plus productif dans l'ordre social socialiste que dans l'ordre capitaliste et que l'ordre social socialiste pourra économiser quantité de tâches superflues, donc imprudentives.

Pour ce qui est de ce deuxième point, on pense à la suppression de tous les frais résultant de la distribution, de la concurrence et de la publicité. Il est clair qu'il n'y a pas place, dans une communauté socialiste, pour de telles dépenses. On ne doit cependant pas oublier que l'appareil de distribution socialiste occasionne lui aussi des frais qui ne sont pas de peu d'importance, qui sont peut-être encore plus élevés que ceux de l'ordre social capitaliste. Mais dans le jugement que l'on porte sur l'importance de ces frais, ceci n'est pas décisif. Le socialiste admet tout bonnement comme allant de soi que la productivité du travail sera, dans un ordre social socialiste, au moins la même que dans la société capitaliste, et il cherche à démontrer qu'elle sera plus forte. Mais le premier fait n'est pas aussi évident que le socialisme semble le penser. La quantité des biens produits dans la société capitaliste n'est pas indépendante de la manière dont la production s'effectue. Ce qui est d'une importance prépondérante, c'est le fait qu'à chaque stade de toute production, l'intérêt particulier des personnes qui y sont employées est des plus intimement liés au rendement de la partie du travail qui s'effectue à un moment

précis. C'est seulement parce que chaque travailleur doit tendre ses forces au maximum (son salaire étant déterminé par le résultat de son travail) et parce que chaque chef d'entreprise doit tendre à produire meilleur marché, c'est-à-dire en employant moins de capital et moins de main-d'œuvre que ses concurrents, que l'économie capitaliste a pu engendrer les richesses dont elle dispose. C'est voir les choses de la perspective d'une grenouille que de prendre ombrage des coûts prétendument trop élevés de l'appareil de distribution capitaliste. Celui qui reproche au capitalisme sa prodigalité, parce qu'il existe dans les artères pleines d'animation commerciale plusieurs magasins de cravates et plus encore de débits de tabac, ne voit pas que cette organisation de vente n'est que le dernier achèvement d'un appareil de production qui se porte garant du rendement du maximum du travail. Tous les progrès de la production n'ont été obtenus que parce qu'il est inhérent à cet appareil de faire des progrès incessants. C'est seulement parce que tous les chefs d'entreprise sont constamment en concurrence et qu'ils sont impitoyablement éliminés s'ils ne produisent pas de la manière la plus rentable que l'amélioration et le développement des méthodes de production se poursuivent inlassablement. Que cette incitation disparaîsse, et il n'y aura plus aucun rendement économique dans les méthodes acquises. C'est donc poser la question à l'envers que de se demander ce que l'on pourrait économiser par une suppression des frais de publicité. La réponse à une telle question ne peut faire de doute.

Les hommes ne peuvent consommer que s'ils travaillent et ils ne peuvent consommer qu'autant que leur travail leur a rapporté. Et c'est le trait caractéristique de l'ordre social capitaliste qu'il transmet cette incitation au travail à chaque membre individuel de la société, qu'il fait tendre chacun au rendement le plus élevé d'où, des résultats magnifiques. Ce rapport immédiat entre le travail de l'individu et ce qui lui en revient ferait défaut dans l'ordre social socialiste. L'incitation au travail ne résiderait pas pour l'individu dans le résultat obtenu par son propre travail mais dans l'ordre donné par l'autorité de travailler et dans le sentiment que l'individu a de son devoir. La preuve exacte de l'impossibilité de cette organisation du travail sera apportée dans un chapitre ultérieur.

Ce que l'on reproche sans cesse à l'ordre social socialiste, c'est que les propriétaires des moyens de production occupent une place privilégiée. Ils peuvent vivre sans travailler. À considérer l'ordre social du point de vue individualiste, il faut voir là une grave lacune du système. Mais celui qui voit les choses non pas sous l'angle des individus mais sous celui de la généralité s'aperçoit que les possédants ne peuvent conserver leur position favorable qu'à la condition

de rendre à la société un service indispensable. Le propriétaire ne peut conserver sa situation privilégiée qu'en utilisant les moyens de production au mieux de la société. S'il ne le fait pas — s'il dispose mal de ce qu'il possède — il subit des pertes, et, s'il ne ravise pas à temps en changeant ses méthodes, il sera bientôt chassé de sa position avantageuse. Il cesse d'être propriétaire tandis que d'autres ayant les qualités requises prennent sa place. Ceux qui, dans l'ordre social capitaliste, disposent des moyens de production sont toujours les plus compétents, et il faut faire en sorte, *nolens volens*, d'utiliser les moyens de production de la façon qui procure le rendement maximum.

3. Propriété et gouvernement

Les hommes au pouvoir, les gouvernements, les rois et les autorités républicaines ont toujours été mal disposés à l'égard de la propriété privée. Il est inhérent à tout pouvoir politique de ne fixer aucune borne à son action et d'étendre le plus possible sa sphère d'influence. Tout dominer, ne laisser aucune latitude permettant aux choses d'évoluer librement et sans l'intervention des autorités, c'est à quoi tend en secret tout homme au pouvoir. Mais la propriété privée contrecarre ce désir. Elle crée pour l'individu une sphère qui échappe à l'État, elle fixe des limites aux pouvoirs publics, elle fait naître, à côté de et contre la puissance politique, d'autres puissances. La propriété privée devient ainsi le fondement de toute manifestation libre de la vie, de toute manifestation affranchie de l'État et du Pouvoir, le terrain nourricier de la liberté, de l'autonomie de l'individu et, à plus long terme, de tout progrès intellectuel et matériel. C'est en ce sens qu'on a qualifié la propriété de condition fondamentale de l'évolution de l'individu. On ne peut admettre cette formulation que sous les plus grandes réserves, car l'opposition habituelle entre l'individu et la collectivité, entre les idées et les fins individualistes et les idées et les fins collectivistes, ou même entre la science individualiste et la science universaliste est une expression vide de sens.

Il n'a jamais existé de pouvoir politique qui ait volontairement renoncé à freiner le libre et plein épanouissement de la propriété privée des moyens de production. Les gouvernements ne tolèrent la propriété privée que lorsqu'ils y sont obligés, mais ils ne la reconnaissent pas volontiers du fait de sa nécessité. Même les hommes politiques libéraux une fois qu'ils furent au pouvoir ont mis en veilleuse plus ou moins les principes libéraux. La tendance à opprimer la propriété privée, à abuser du pouvoir politique et à refuser de

respecter toutes les sphères affranchies de l'État est trop profondément enracinée dans l'âme des hommes au pouvoir pour qu'ils puissent s'en défaire de leur plein gré. Un gouvernement libéral est une contradiction *in adjecto*. Les gouvernements doivent être forcés à adopter le libéralisme par la puissance de persuasion d'un peuple unanime ; on ne peut compter qu'ils puissent être libéraux de leur propre volonté.

On comprend aisément ce qui, dans une société constituée de paysans également riches, oblige les hommes au pouvoir à reconnaître les droits de propriété. Toute tentative pour diminuer le droit de propriété dans un tel ordre social se heurterait aussitôt à un front uni de tous les sujets décidés à provoquer la chute du gouvernement. Il en va tout autrement dans une société qui n'est pas purement agricole mais où existent, à côté de l'agriculture, des industries et notamment des grandes entreprises et des grandes propriétés industrielles, minières et de transport. Les pouvoirs publics sont, dans une telle société, parfaitement en mesure de s'en prendre à la propriété privée. Rien n'est en effet, politiquement parlant, plus avantageux pour un gouvernement que la lutte contre la propriété privée, puisque les masses peuvent être facilement montées contre les possédants. C'est pourquoi l'idée chère à tous les monarques absous, à tous les despotes et tyrans fut toujours de s'allier avec le « peuple » contre les couches des possédants. L'idée de césarisme ne fut pas le fondement du seul deuxième Empire napoléonien. L'État autoritaire prussien des Hohenzollern a lui aussi repris dans la politique allemande l'idée (exprimée par Lassalle dans la discussion constitutionnelle) de gagner à sa cause, dans la lutte contre la bourgeoisie libérale, la masse des travailleurs par une politique étatique et interventionniste. Ce fut l'idée fondamentale de la « royauté sociale » vantée par Schmoller et son école.

Mais en dépit de toutes les attaques, l'institution de la propriété privée s'est conservée. L'hostilité de tous les hommes politiques puissants, la lutte que lui ont livrée les littéraires et les moralistes, les Églises et religions, l'inimitié profondément enracinée dans les instincts d'envie des masses n'ont pas réussi à supprimer la propriété privée. Chaque tentative visant à remplacer la propriété privée par un autre ordre de production et de distribution s'est toujours révélée rapidement absurde. Force fut de reconnaître qu'on ne peut se passer de la propriété privée, et l'on en est, encore qu'à contrecœur, revenu à elle. Mais l'on n'a ce faisant jamais voulu admettre que la raison de ce retour à l'institution de la propriété privée des moyens de production réside dans le fait qu'une organisation judicieuse de l'économie humaine et de la vie des hommes en société n'est pas

réalisable sur une autre base. On n'a pas pu se résoudre à abandonner une idéologie devenue chère et selon laquelle la propriété individuelle est un mal auquel on ne peut malheureusement remédier présentement parce que les hommes n'avaient pas encore une moralité assez élevée. Tandis que les gouvernements — il va sans dire contre leur intention et contre les impulsions de toute organisation souveraine — s'accommodaient de la propriété, ils restaient fidèles — non seulement de l'extérieur mais encore dans leur conception philosophique — à l'idéologie hostile à la propriété. D'après eux, ce n'était que par faiblesse ou par égard aux intérêts de groupes puissants qu'ils s'écartent du principe à leur avis juste de l'hostilité à l'égard de la propriété.

4. Le caractère irréalisable du socialisme

On invoque généralement, pour démontrer le caractère irréalisable du socialisme, que les hommes manquent des qualités morales qu'exige un ordre social socialiste. Il est à craindre, selon cette conception, que la plupart des hommes ne fassent pas preuve, dans un ordre social socialiste, du zèle qu'ils mettent, dans un ordre social basé sur la propriété individuelle des biens de production, à l'exécution des affaires et des travaux qui leur sont confiés. Dans l'ordre social capitaliste, chaque individu sait que c'est à lui que revient le fruit de son travail, que son revenu croît ou diminue à la mesure de son rendement. Dans l'ordre social socialiste, en revanche, chacun pensera que son rendement personnel importe peu puisqu'il lui revient une quote-part du rendement global du travail de tous et que la valeur totale de ce rendement ne diminuera que peu du fait de l'inactivité d'un paresseux. Si cet état d'esprit se généralise — comme il y a lieu de le craindre — la productivité de la collectivité socialiste baîssera considérablement.

Si l'objection ainsi formulée contre le socialiste est absolument fondée, elle ne touche pas l'essentiel. Si, dans la collectivité socialiste la possibilité existait d'évaluer le résultat du travail de chaque camarade avec la même rigueur que ne le fait le calcul économique de l'ordre social capitaliste, la réalisation du socialisme ne dépendrait pas de la bonne volonté de chaque camarade ; la société serait en mesure de graduer à l'intérieur de certaines limites la participation des camarades individuels au résultat de l'activité économique totale d'après l'importance de leur contribution à la production. L'impossibilité dans laquelle se trouve la société socialiste de faire le moindre calcul économique explique l'impraticabilité de tout socialisme.

L'ordre social capitaliste possède, dans le calcul de rentabilité, une norme qui indique à l'individu si l'entreprise qu'il dirige est exploitable de la façon la plus conforme au but prévu, c'est-à-dire aux moindres coûts. Lorsqu'une entreprise fait preuve d'improductivité cela revient à dire qu'il y a des entreprises qui dirigent les matières premières, les semi-produits et le travail, dont cette entreprise a besoin pour fonctionner, vers un but plus urgent et plus important, ou vers le même but mais d'une manière plus économique, c'est-à-dire avec une dépense moindre en capital et en travail. Lorsqu'on dit par exemple que le tissage à la main s'est avéré non rentable, cela signifie que dans le tissage mécanique le capital et la main-d'œuvre utilisés ont un rendement plus élevé et que c'est par conséquent peu économique de se cramponner à un mode de production où la même dépense en capital et en main-d'œuvre produit un rendement moindre.

Lorsqu'on envisage une nouvelle entreprise, on peut calculer à l'avance la rentabilité et la façon d'après laquelle elle peut être rendue rentable. A-t-on par exemple l'intention de construire une voie ferrée, on peut calculer, grâce aux estimations de trafic probable et de la possibilité pour ce trafic de payer les tarifs de transport, la rentabilité d'un investissement en capitaux et en travail dans cette entreprise. S'il s'avère que la construction de la voie ne promet aucune rentabilité, cela veut dire qu'il existe une autre utilisation plus urgente pour le capital et le travail à dépenser pour la construction de la voie ; le monde n'est pas encore assez riche pour s'offrir cette construction. Mais le calcul de valeur et de rentabilité n'est pas déterminant seulement lorsque la question se pose de savoir s'il faut ou non entreprendre certains travaux : il contrôle même chaque pas que fait l'entrepreneur dans la conduite de son affaire.

Le calcul économique capitaliste, qui seul nous permet une production rationnelle, repose sur le calcul monétaire. La seule existence, sur le marché, de prix pour toutes les marchandises et pour tous les services — prix exprimés en monnaie — permet d'inclure dans un calcul uniforme les biens et les services les plus hétérogènes. L'ordre social socialiste, où tous les moyens de production sont la propriété de la collectivité, qui ne connaît par conséquent aucune circulation de marché et aucun échange de biens et de services de production, ne peut connaître non plus de prix en monnaie pour les biens d'ordre plus élevé et pour le rendement. De cet ordre social serait donc absent le moyen permettant d'assurer la conduite rationnelle d'une entreprise : le calcul économique. Car ce dernier ne peut exister sans un dénominateur commun, auquel les différents biens et services sont ramenés.

Que l'on imagine un cas très simple. On peut, lors de la construction d'une voie ferrée, concevoir plusieurs itinéraires. Une montagne se dresse entre A et B. On peut construire la voie en franchissant la montagne, ou en la contournant ou en la traversant par un tunnel. Dans l'ordre social capitaliste, c'est chose facile de déterminer par calcul la ligne la plus rentable. On établit pour chacune des trois lignes les coûts de construction et la différence entre les frais d'exploitation relatifs au trafic anticipé respectif. En tablant sur ces données on trouvera aisément la ligne la plus rentable. De tels calculs ne seraient pas réalisables dans une société socialiste. Celle-ci n'aurait en effet aucune possibilité de réduire à une échelle de valeur unique les différentes qualités et quantités de biens et de travaux qui entrent ici en ligne de compte. L'ordre social socialiste serait décontenancé devant les problèmes habituels et quotidiens qu'offre la conduite d'une économie, car il n'aurait aucune possibilité de se livrer d'abord à un calcul comptable.

Le mode de production capitaliste, avec les vastes chaînes de production que nous lui connaissons et auxquelles seules nous devons cette prospérité qui permet aujourd'hui de vivre à un plus grand nombre d'hommes que dans les temps pré-capitalistes, exige le calcul monétaire que le socialisme ne peut pas connaître. Les auteurs socialistes se sont efforcés en vain de montrer comment on peut s'en sortir sans le calcul monétaire et des prix. Toutes leurs tentatives à cet égard ont échoué.

La direction d'une société socialiste serait donc confrontée avec une tâche qu'elle ne pourrait pas assumer. Elle ne serait pas en mesure de décider quelle est, parmi les innombrables façons de procéder, la plus rentable. L'économie socialiste en serait réduite à un chaos qui entraînerait rapidement et irrésistiblement un appauvrissement général et une régression vers les conditions primitives si caractéristiques de la vie de nos ancêtres.

L'idéal socialiste réalisé conséquemment jusqu'au bout de son programme nous ferait présent d'un ordre social dans lequel tous les moyens de production sont la propriété de l'ensemble du peuple. La production est entièrement entre les mains du gouvernement, du pouvoir social central. C'est lui seul qui décide alors de la production, du mode de production et de la manière dont le produit consommable doit être distribué. Il importe peu de s'imaginer ce futur État socialiste comme reposant sur une base démocratique ou autre. Même un État socialiste organisé de façon démocratique devrait constituer un corps de fonctionnaires organisé de façon rigide, dans lequel chacun, à part ceux qui assument la haute direction des affaires publiques, est employé et obéit, dût-il même, d'autre part,

participer de façon quelconque, en tant qu'électeur, à la formation de la volonté centrale.

Nous ne devons pas comparer un tel État socialiste avec les entreprises d'État, aussi importantes soient-elles, que nous avons vues naître en Europe au cours des dernières décennies et notamment en Allemagne et en Russie. Toutes ces entreprises existent en effet à côté de la propriété privée des moyens de production. Elles ont, avec les entreprises que possèdent et dirigent les capitalistes, des échanges et elles reçoivent de ces entreprises des stimulants divers qui vivifient leur entreprise étatique.

C'est ainsi par exemple que les chemins de fer d'État sont approvisionnés par leurs fournisseurs en locomotives, wagons, installations de signalisation et autres moyens d'exploitation, toutes installations qui, ailleurs, ont fait leurs preuves dans une exploitation capitaliste des chemins de fer. C'est de là que ces États reçoivent l'incitation à innover afin de s'adapter au progrès qui se poursuit dans la technique et dans l'économie.

On sait que les entreprises étatiques et municipales ont dans l'ensemble échoué, que les travaux qu'elles entreprennent reviennent cher et sont inopportun, et qu'elles sont obligées, pour pouvoir se maintenir, de recourir à des contributions supplémentaires en provenance des impôts publics. Il va sans dire que là où l'entreprise publique prend une position de monopole — comme c'est par exemple le cas pour les transports urbains et la distribution de la lumière — les mauvais résultats de la gestion n'apparaissent pas toujours clairement dans les comptes financiers. Il peut y avoir parfois possibilité de les camoufler en utilisant la latitude laissée aux monopoles d'augmenter le prix de leurs produits et de leurs services à un point tel que ces entreprises soient encore rentables en dépit d'une conduite peu économique de la direction. La moindre productivité du mode de production socialiste se manifeste ici d'une autre manière et n'est pas aussi facile à reconnaître ; mais au fond rien n'est changé par rapport aux autres cas.

Pourtant toutes ces tentatives de direction socialiste des entreprises ne nous donnent pas des points de repère permettant d'apprécier la signification de l'idéal de socialisation accompli pour tous les moyens de production. Dans l'État socialiste de l'avenir, où il n'y aura plus que le socialisme, sans le moindre épanouissement, à côté du socialisme, d'entrepreneurs privés, il manquera aux dirigeants de l'économie socialiste le critère que fournissent pour toute économie le marché et les prix de marché. Du fait que sur le marché, où aboutissent tous les biens et services en vue d'un échange, des relations s'établissent pour chaque bien en termes de monnaie, la possibilité

existe, dans l'ordre social reposant sur la propriété privée, de contrôler par le calcul le résultat des faits et gestes économiques. Toute activité économique peut être examinée sous l'angle de la productivité sociale par le calcul comptable de la rentabilité. Il y aura encore lieu de montrer que la plupart des entreprises publiques ne peuvent pas faire usage du calcul de la rentabilité le même usage qu'en fait l'entreprise privée. Toujours est-il cependant que le calcul monétaire donne encore à l'entreprise étatique et à l'entreprise commerciale certains points de repère sur lesquels elles peuvent orienter le succès ou l'échec de leur gestion. Cette possibilité manquera totalement à l'ordre social intégralement socialiste, puisqu'il ne peut y avoir, dans cet ordre social, ni propriété individuelle des moyens de production ni, partant, de cours des changes et de calcul monétaire. La direction générale d'une société purement socialiste n'aura donc aucun moyen à sa disposition pour ramener à un dénominateur commun les dépenses qu'exige chaque production particulière. On ne peut atteindre ici ce but en confrontant dépenses en nature et épargnes en nature. Si l'on n'a pas la possibilité de réduire à une expression commune les heures de travail des différentes qualifications, le fer, le charbon, le matériel de construction de toute sorte, les machines et autres choses exigées par la construction et l'exploitation des entreprises, on ne peut se livrer au calcul. On ne peut le faire que lorsqu'on peut ramener à des termes monétaires tous les biens qui entrent en ligne de compte. Certes, le calcul monétaire a ses imperfections et ses graves lacunes, mais nous n'avons rien de mieux pour le remplacer ; pour les buts pratiques de la vie, le calcul monétaire d'un système monétaire sain suffit. Si nous y renonçons, tout calcul économique devient tout simplement impossible.

L'objection majeure de l'économiste à l'égard de la possibilité d'un ordre socialiste est qu'il lui faut renoncer à cette division intellectuelle du travail, qui réside dans la coopération de tous les entrepreneurs, capitalistes, propriétaires fonciers et travailleurs en tant que producteurs et consommateurs, en vue de la formation des prix de marché. Sans cette division du travail toute rationalité, c'est-à-dire toute possibilité de calcul économique est inconcevable.

5. L'interventionnisme

L'idéal socialiste perd de plus en plus de partisans. Les études économiques et sociologiques poussées auxquelles on s'est livré sur les problèmes du socialisme, et qui ont démontré le caractère irréalisable des idées socialistes, n'ont pas manqué d'impressionner. Les échecs par lesquels se sont soldées les expériences socialistes ont

déconcerté jusqu'aux plus enthousiastes. On recommence petit à petit à comprendre que la société ne peut pas se passer de la propriété individuelle. Pourtant les attaques dont le système de la propriété privée des moyens de production a été l'objet pendant des décennies ont laissé une telle prévention à l'égard de l'ordre social capitaliste que l'on ne peut se décider à admettre ouvertement, bien que l'on reconnaîsse l'insuffisance et le caractère irréalisable du socialisme, qu'il faut revenir aux idées libérales sur le problème de la propriété. On admet certes que la propriété collective des moyens de production, le socialisme, est absolument irréalisable du moins présentement, mais on déclare d'autre part que la propriété individuelle sans limite des moyens de production nuit aussi à la société. Aussi veut-on créer une troisième chose, un état social qui se situerait à mi-chemin entre la propriété individuelle des moyens de production et la propriété collective de ces mêmes moyens. On veut laisser subsister la propriété individuelle des moyens de production, mais on veut réglementer, contrôler et diriger l'action des propriétaires des moyens de production — les décisions des entrepreneurs, capitalistes et propriétaires fonciers — par des ordres et des interdictions des pouvoirs publics. On crée ainsi l'image idéale d'une circulation réglementée, d'un capitalisme limité par des règles administratives, d'une propriété individuelle que les interventions des pouvoirs publics dépouillent de ses traits accessoires prétendument nuisibles.

On perçoit mieux le sens et l'essence de ce système en se représentant, par quelques exemples, les effets que ne manquent pas d'avoir les interventions des pouvoirs publics. Les interventions décisives dont il s'agit visent à fixer les prix des marchandises et des services autrement que ne le ferait le marché sans entrave.

Dans le niveau des prix qui s'établit sur le marché libre, ou qui s'établirait si les pouvoirs publics n'interdisaient pas la libre formation des prix, les coûts de production sont couverts par le produit des ventes. Que les autorités exigent un prix moindre, et le produit de la vente est inférieur aux coûts. Les commerçants et fabricants s'absenteront donc de vendre (à moins qu'il ne s'agisse de marchandises subissant, du fait de leur stockage, une rapide dévalorisation), dans l'espoir de voir revenir les pouvoirs publics sur leur décision. Si ces derniers ne veulent pas que leur décision ait pour résultat de voir les marchandises en question disparaître de la circulation, ils ne peuvent se limiter à fixer les prix ; il leur faut en même temps décider que tous les stocks existants seront vendus au prix prescrit.

Mais cela non plus ne suffit pas. Au prix de marché idéal, l'offre et la demande auraient coïncidé. Mais par suite de la fixation du prix à un niveau moindre par une décision des pouvoirs publics,

la demande a augmenté tandis que l'offre est restée la même. Les stocks existants ne suffisent pas pour donner satisfaction à tous ceux qui sont prêts à payer le prix prescrit. Une partie de la demande ne sera pas satisfaite. Le mécanisme du marché, qui, normalement, par des modifications du niveau des prix, fait coïncider l'offre et la demande, ne joue plus. Les personnes qui seraient prêtes à payer le prix prescrit par les pouvoirs publics doivent quitter le marché bredouilles. Ceux qui étaient sur place les premiers ou qui savent profiter de leurs relations personnelles avec les vendeurs ont déjà acquis tout le stock, et les autres en seront pour leurs frais. Si les pouvoirs publics veulent éviter cette conséquence de leur intervention (contraire à leurs intentions) il leur faut ajouter, à la taxation des prix et à l'obligation de vendre, le rationnement. Des instructions autoritaires déterminent la quantité de marchandises qui doit être cédée au prix prescrit à chaque intéressé.

Pourtant, une fois épuisés les stocks existant au moment de l'intervention des pouvoirs publics, un problème autrement difficile se pose. Du fait que la fabrication n'est plus rentable au prix de vente imposé par les pouvoirs publics, elle se limite ou s'arrête. Si les pouvoirs publics désirent que la fabrication continue, il leur faut obliger les producteurs à fabriquer ; et il leur faut, dans ce dessein, fixer aussi le prix des matières premières, des produits intermédiaires et des salaires. Mais ces décisions ne doivent pas se cantonner uniquement à une ou à quelques branches de la production que l'on veut régler parce que l'on considère leurs produits comme particulièrement importants. Elles doivent embrasser toutes les branches de la production, réglementer les prix de toutes les marchandises et de chaque salaire, la conduite de tous les entrepreneurs, capitalistes, propriétaires fonciers et travailleurs. Si quelques branches échappaient à ces mesures, elles veraient affluer vers elles le capital et la main-d'œuvre, et le but que voulaient atteindre les pouvoirs publics par leur première intervention serait manqué. Ce qu'ils veulent pourtant, c'est que précisément la branche de production qu'ils ont dotée d'une réglementation spéciale en raison de l'importance qu'ils attachent à ses produits, soit suffisamment pourvue. Il va à l'encontre des intentions de ces pouvoirs publics que cette branche — à la suite précisément de l'intervention — soit délaissée.

On voit donc clairement ceci : l'intervention tentée par les pouvoirs publics dans les rouages de l'ordre social reposant sur la propriété individuelle des moyens de production manque le but que se proposaient ses auteurs ; elle est — dans le sens où l'entendaient ses auteurs — non seulement inutile mais contraire au but qu'ils se proposaient, puisque le « mal » qu'elle devait combattre s'accroît

encore puissamment. Avant que les prix taxés ne soient promulgués, les marchandises — de l'avis des pouvoirs publics — étaient trop chères ; elles disparaissent maintenant du marché. Ce n'était cependant pas l'intention des pouvoirs publics, qui voulaient rendre les marchandises accessibles au consommateur à un prix moindre. Tout au contraire : la pénurie, l'impossibilité de se procurer des marchandises, doit leur apparaître comme le pire des maux. En ce sens on peut dire de l'intervention des autorités qu'elle est absurde et qu'elle manque son but, et du système de politique économique qui veut œuvrer à l'aide de telles interventions qu'il est irréalisable et impensable, qu'il contredit la logique économique.

Si les pouvoirs publics ne veulent pas remettre les choses en ordre en renonçant à leur intervention et en abolissant la taxation des prix, ils devront faire suivre ce premier pas d'autres. À l'ordre donné de n'appliquer aucun prix qui soit supérieur à celui prescrit doivent s'ajouter non seulement l'ordre de vendre les stocks et le rationnement mais encore la taxation des prix pour les biens d'un ordre plus élevé et pour les salaires, et enfin le travail forcé pour les entrepreneurs et les ouvriers. Et ces prescriptions ne doivent pas se limiter à une ou à quelques rares branches de la production, mais embrasser toutes les branches. Il n'est d'autre choix que celui-ci : ou bien s'abstenir d'intervenir dans le jeu du marché, ou bien confier aux autorités l'ensemble de la direction et de la distribution. Ou bien le capitalisme, ou bien le socialisme ; il n'existe pas de système intermédiaire.

Le mécanisme du phénomène que nous venons de décrire est familier à tous ceux qui ont vécu les tentatives faites par les gouvernements pendant la guerre et pendant l'inflation de bloquer autoritairement les prix. Chacun sait aujourd'hui que la taxation autoritaire des prix n'a eu d'autre résultat que de faire disparaître du marché les marchandises faisant l'objet de cette mesure. Partout où des mesures autoritaires ont été prises à l'égard des prix, le résultat a été le même. Lorsque par exemple les pouvoirs publics limitent le prix des loyers d'habitation, la pénurie des logements se fait aussitôt sentir. Le parti social-démocrate autrichien a pratiquement supprimé les loyers. Ce qui eut pour conséquence, dans la ville de Vienne par exemple, bien que la population ait considérablement diminué depuis le début de la guerre et que plusieurs milliers de nouveaux appartements aient été construits dans l'intervalle par la municipalité, que des milliers de personnes ne pouvaient trouver de logis.

Prenons un deuxième exemple, le salaire minimum ou les taux de salaire.

Si les rapports entre entrepreneurs et travailleurs ne sont pas influencés par des mesures législatives ou par les pressions syndicalistes, le salaire payé par l'entrepreneur pour chaque catégorie de travail correspond exactement à la plus-value que subissent, par ce travail, les produits en formation. Le salaire ne peut être supérieur à cette plus-value, car l'entrepreneur n'y trouverait pas son compte et serait obligé de suspendre une production qui ne « paie » pas. Il ne peut pas non plus être inférieur à cette plus-value, vu qu'il orienterait les travailleurs vers d'autres branches mieux rétribuées et forcerait les entrepreneurs à arrêter leur production en raison d'une pénurie de main-d'œuvre.

Il existe donc toujours dans une économie nationale un taux de salaire tel que chaque travailleur trouve à s'employer et chaque employeur trouve la main-d'œuvre désirée lorsqu'il veut commencer une entreprise rentable à un tel taux. Les économistes ont coutume d'appeler ce taux le salaire statique ou naturel. Il monte lorsque, toutes choses restant égales par ailleurs, le nombre des travailleurs diminue ; il baisse lorsque, toutes choses restant égales par ailleurs, la quantité disponible de capital pour laquelle on cherche une utilisation diminue. Il faut à cet égard observer qu'il n'est pas tout à fait exact de parler simplement de « salaire » et de « travail ». Le rendement du travail est très différent en qualité et en quantité (calculée par unité de temps) et il en est de même pour le salaire.

Si l'économie ne quittait jamais l'état stationnaire, il n'y aurait pas de chômeurs, pour autant que le marché du travail ne subisse aucune des entraves qui sont le fait des interventions gouvernementales et de la pression des syndicats. Pourtant l'état stationnaire n'est en soi qu'un expédient de notre théorie économique. Notre esprit en a besoin pour se représenter par contraste les phénomènes qui se déroulent dans l'économie qui nous entoure dans la réalité et dans laquelle nous vivons. La vie — heureusement — n'est jamais au repos. Il n'y a jamais de stagnation économique, mais des modifications incessantes, du mouvement, du nouveau. Il y a par conséquent toujours des branches de production qui sont délaissées ou limitées parce que les consommateurs se sont détournés de leurs produits, et des branches qui s'élargissent ou même se transforment entièrement. À ne considérer que les dernières décennies, nous pouvons dénombrer bien des industries qui ont fait leur apparition : celles de l'automobile, de l'aviation, du cinéma, des fibres artificielles, de l'électronique. Ces branches d'industrie emploient aujourd'hui des millions de travailleurs qu'elles n'ont puisés que partiellement dans l'accroissement de la population ; une partie est venue des branches de production qui se sont réduites et plus encore de celles qui

peuvent, grâce à l'amélioration des techniques, maintenir leur production avec moins d'ouvriers.

Il peut parfois advenir que les changements qui se produisent dans les conditions des différentes branches de production se déroulent si lentement qu'aucun travailleur n'est obligé de changer d'emploi et de s'adonner à une nouvelle activité ; seuls les jeunes qui arrivent à l'âge de choisir un métier se tournent davantage vers les branches en expansion. Mais en général, dans l'ordre social capitaliste qui progresse rapidement et élève le niveau de vie des hommes, le progrès va beaucoup plus vite pour qu'il puisse dispenser l'individu de la nécessité de s'y adapter. Lorsque, il y a deux cents ans ou plus, un jeune garçon apprenait un métier, il pouvait compter l'exercer sa vie durant tel qu'il l'avait appris sans que son conservatisme puisse lui causer un préjudice. L'ouvrier lui-même doit s'adapter aux conditions changeantes, apprendre du nouveau ou changer de méthodes. Il lui faut quitter une branche qui ne nécessite plus le même nombre de travailleurs pour se tourner vers une nouvelle venue ou qui a besoin de plus de bras qu'avant. Mais même en restant dans son ancienne branche, il lui faut, si les circonstances l'exigent, apprendre du nouveau.

Tout ceci atteint le travailleur sous forme de modification des salaires. Lorsqu'une branche emploie relativement trop de travailleurs, cela donne lieu à des licenciements, et les licenciés ne retrouvent pas facilement à s'employer dans la même branche. La pression qu'ils exercent sur le marché du travail influe sur les salaires de cette branche. Et ceci oblige les travailleurs à chercher à s'employer dans les branches de production désireuses d'embaucher davantage et, par conséquent, prêtes à payer des salaires plus élevés.

On voit ainsi clairement ce qui peut arriver lorsqu'on satisfait le travailleur dans son désir de travailler, et d'avoir un salaire élevé. De façon générale, on ne peut, sans déclencher certains effets accessoires que ne peuvent souhaiter les travailleurs, faire monter les salaires au-delà du niveau qui serait le leur sur un marché aucunement entravé par les interventions des pouvoirs publics ou d'autres instances sociales. On peut, dans une branche de production particulière ou dans un pays particulier, faire monter le salaire en interdisant l'arrivée en renfort de travailleurs venant d'autres branches ou de l'étranger. De telles augmentations de salaires se font aux dépens des travailleurs dont le renfort est écarté. Leur salaire est plus bas que celui qu'ils pourraient obtenir si l'on n'entravait pas leur libre circulation. L'amélioration des salaires des uns se fait donc aux dépens des autres. Seuls peuvent se servir de cette politique tendant à paralyser la libre circulation des travailleurs, les ouvriers des pays et

des branches de production qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre. Dans une branche ou dans un pays où tel n'est pas le cas, une seule chose peut élever les salaires, un accroissement de la productivité générale, par l'augmentation du capital disponible ou par l'amélioration des techniques de production.

Mais lorsque le gouvernement promulgue une loi fixant des salaires minima au-dessus du niveau du salaire statique ou naturel, les entrepreneurs s'aperçoivent nécessairement qu'ils ne peuvent plus mener à bonne fin certaines affaires qui furent encore rentables à un niveau des salaires plus bas. Ils limitent par conséquent la production et licencient du personnel. La conséquence d'une augmentation artificielle des salaires, c'est-à-dire d'une augmentation venant de l'extérieur sur le marché, se traduit donc par un accroissement du chômage.

Il est vrai qu'en général de telles tentatives pour fixer légalement le salaire minimum ne revêtent pas aujourd'hui une grande ampleur. Pourtant, la puissance qu'acquièrent les syndicats leur a permis de fixer pour les salaires un minimum. Que les travailleurs s'unissent au sein d'associations afin d'établir un dialogue avec les entrepreneurs, c'est un fait qui en soi n'est pas de nature à provoquer des perturbations dans le déroulement des phénomènes du marché. Le fait que les travailleurs revendiquent avec succès le droit de rompre sans autre forme de procès des contrats auxquels ils ont consenti et qu'ils arrêtent le travail, n'entraînerait pas non plus une perturbation du marché du travail. Ce qui crée une nouvelle situation sur le marché du travail, c'est le fait, pour la plupart des pays européens industrialisés, que les grèves et le nombre important des membres des syndicats de travailleurs ne sont pas concevables sans *la contrainte*. Comme les travailleurs organisés en syndicats refusent l'admission au travail des travailleurs non organisés, et comme ils empêchent de vive force que, en cas de grève, d'autres prennent la place des grévistes, les revendications salariales qu'ils présentent aux entrepreneurs agissent de la même façon que le ferait une loi gouvernementale sur les salaires minima. Car l'entrepreneur est contraint, s'il ne veut pas arrêter toute l'exploitation, de se plier aux exigences du syndicat. Il lui faut payer des salaires tels que le montant de la production doit être limité, le produit fabriqué à des coûts élevés ne trouvant pas à s'écouler dans la même mesure que le produit fabriqué à moindre coût. C'est ainsi que le salaire plus élevé qui est le résultat des pressions exercées par les syndicats cause du chômage.

L'étendue et la durée du chômage né de cette situation sont tout autres que celle du chômage qui provient des déplacements continuels dans la demande de main-d'œuvre. Le chômage qui ne résulte

que des progrès qui conditionnent le développement industriel ne peut ni prendre une grande envergure ni devenir une institution durable. Les ouvriers devenant excédentaires dans une branche trouveront bientôt à s'employer dans une branche nouvelle ou en extension. En cas de libre circulation des travailleurs et lorsque le passage d'un métier à un autre n'est pas entravé par des obstacles légaux ou autres, l'adaptation aux nouvelles conditions se fait sans trop de difficultés et assez vite. On peut d'ailleurs contribuer à réduire davantage encore l'importance de ce chômage par un développement des bureaux de placement.

Cependant le chômage qui résulte de l'intervention sur le marché du travail de facteurs contraignants n'est pas un mécanisme qui, alternativement, apparaît et disparaît. Il dure irrémédiablement aussi longtemps que subsiste la cause qui l'a engendré, c'est-à-dire aussi longtemps que la loi ou la contrainte du syndicat empêche que le salaire soit ramené, par la pression des chômeurs cherchant un emploi, au niveau auquel il se serait établi s'il n'y avait pas eu d'intervention de la part du gouvernement ou des syndicats, au taux qui finalement permet à tous ceux qui cherchent du travail d'en trouver.

Des indemnités de chômage allouées aux chômeurs par le gouvernement ou les syndicats ne font qu'aggraver le mal. En cas de chômage résultant de modifications dynamiques de l'économie, les allocations de chômage n'ont pour conséquence que de retarder l'adaptation des ouvriers aux nouvelles conditions. Le chômeur allocataire ne s'estime pas dans la nécessité de s'orienter vers un nouveau métier lorsqu'il ne trouve plus à s'employer dans l'ancien ; il laisse du moins passer plus de temps avant de se décider à prendre un autre métier ou à changer de lieu de travail ou encore à rabaisser ses exigences au taux de salaire auquel il pourrait trouver du travail. A moins que les allocations de chômage ne soient par trop réduites, on peut oser l'affirmation que le chômage ne peut pas disparaître tant qu'existent ces allocations.

Mais en cas de chômage provoqué par l'élévation artificielle du niveau des salaires (à la suite de l'intervention du gouvernement ou de l'appareil coercitif des syndicats, toléré par le gouvernement), la question est de savoir qui, des travailleurs ou des entrepreneurs, doit en supporter le fardeau. Ce n'est jamais l'État, le gouvernement, la commune, car ceux-ci s'en déchargent ou sur l'entrepreneur ou sur le travailleur ou le font partager à chacun d'eux. Si ce fardeau est imputé aux travailleurs, ils perdent le fruit de l'augmentation artificielle des salaires ; il se peut même que ce fardeau devienne plus lourd que ce que rapporte cette augmentation artificielle. On peut imposer à l'entrepreneur la charge des indemnités de chômage en lui

faisant payer une taxe pour les besoins de ces indemnités, proportionnelle au total des salaires qu'il distribue. Dans ce cas l'allocation de chômage a pour effet d'élever le coût de la main-d'œuvre, à l'instar d'une augmentation de salaire au-delà du niveau statique. La rentabilité de l'emploi de la main-d'œuvre se réduit d'autant, en même temps que diminue le nombre d'ouvriers qui peuvent être employés de façon rentable. Le chômage ne fait donc qu'augmenter en une spirale sans fin. Mais on peut encore mettre les allocations de chômage à la charge des entrepreneurs en les imposant, quel que soit le nombre de leurs ouvriers, sur leurs bénéfices ou sur leur fortune. Cette imposition a également pour effet d'augmenter le chômage. En cas de consommation du capital ou de ralentissement dans la formation de nouveaux capitaux, les conditions d'emploi de la main-d'œuvre deviennent, *ceteris paribus*, moins favorables¹.

Que l'on ne puisse combattre le chômage en faisant exécuter, aux frais de l'État, des travaux publics dont on se serait sans cela dispensé, c'est là un fait d'évidence. Les ressources utilisées ici doivent être retirées à l'aide d'impôts ou d'emprunts aux champs d'application où elles auraient trouvé autrement à s'employer. On ne peut, de cette façon, atténuer le chômage dans une branche que dans la mesure où on l'accroît dans une autre.

De quelque côté que nous considérons l'interventionnisme, il s'avère toujours qu'il aboutit à un résultat que ne se proposaient pas ses auteurs et partisans et que, de leur propre point de vue, il doit paraître comme une politique absurde et inopportunne.

6. Le capitalisme

Tout examen des diverses formes imaginables de sociétés basées sur la division du travail ne peut aboutir qu'à cette constatation : il n'est de choix, pour cette société, qu'entre la propriété collective et la propriété individuelle des moyens de production. Toutes les formes intermédiaires sont absurdes et se révèlent d'une réalisation inopportune. Si de plus on reconnaît que le socialisme est lui aussi irréalisable, on ne peut échapper à l'obligation d'admettre que le capitalisme est le seul système d'organisation sociale qui soit réalisable dans une société humaine soumise à la division du travail. Ce résultat de l'examen théorique ne pourra pas surprendre l'historien

¹ De même, lorsque simultanément dans le monde entier les salaires augmentent artificiellement du fait de l'intervention du gouvernement ou de la coercition des syndicats, il ne peut en résulter qu'une consommation de capital, et en fin de compte une nouvelle diminution des salaires.

et le philosophe de l'histoire. Si le capitalisme s'est imposé, en dépit de l'hostilité qu'il a toujours rencontrée auprès des masses et des gouvernements, s'il n'a pas été obligé de céder la place à d'autres formes de coopération sociale qui ont joui de bien plus de sympathie de la part des théoriciens et praticiens, on ne peut l'attribuer qu'au fait qu'il n'existe absolument aucun autre ordre social possible.

Il n'est certes pas besoin d'expliquer pourquoi il ne nous est pas possible de revenir aux formes moyenâgeuses d'organisation sociale et économique. La population que le Moyen Âge a nourrie sur la terre habitée par les peuples civilisés de l'Occident ne représente qu'une fraction des habitants qui peuplent aujourd'hui ces territoires, et chaque individu avait à sa disposition, pour couvrir ses besoins, beaucoup moins de biens que la forme de production capitaliste n'en donne à l'homme moderne. On ne peut songer à un retour au Moyen Âge si l'on ne se décide pas tout d'abord à réduire la population actuelle au dixième ou au vingtième, et si de surcroît l'on n'impose pas à chaque individu une frugalité dont l'homme moderne ne peut se faire aucune idée. Certains auteurs proposent comme unique idéal souhaitable le retour au Moyen Âge ou, comme ils disent, à un « nouveau » Moyen Âge. Bien que tous ces auteurs reprochent surtout à l'âge capitaliste son état d'esprit matérialiste, ils sont eux-mêmes bien plus fortement enlacés qu'ils ne le pensent dans un mode de pensée matérialiste. N'est-ce pas faire preuve d'un matérialisme des plus grossiers que de croire, comme le font beaucoup de ces auteurs, que la société humaine pourrait, après un retour aux formes médiévales de l'économie et de l'ordre social, conserver toutes les ressources techniques de la production créées par le capitalisme et conserver ainsi au travail humain ce haut degré de productivité qu'il a atteint dans l'ère capitaliste ? La productivité du mode de production capitaliste est le résultat d'une manière de penser capitaliste et de la conception capitaliste que les hommes se font à l'égard de l'activité économique. Et cette productivité n'est un résultat de la technique moderne que pour autant que l'épanouissement de cette dernière ne pouvait nécessairement que résulter de l'esprit capitaliste. Rien n'est plus absurde que le principe de conception matérialiste de l'histoire énoncé par Karl Marx : « Le moulin à main produit une société de seigneurs féodaux, le moulin à vapeur une société de capitalistes industriels ». Pour faire naître l'idée du moulin à vapeur et pour créer les conditions permettant de réaliser cette idée, il a fallu la société capitaliste. C'est le capitalisme qui a créé la technique et non la technique le capitalisme. Non moins absurde pourtant la pensée que l'on pourrait conserver l'équipement technico-matériel de notre économie, une fois écartés les principes intellectuels qui

en sont le fondement. On ne peut continuer à mener l'économie de façon rationnelle dès lors que l'on oriente à nouveau toute sa manière de penser sur le traditionalisme et sur la croyance en l'autorité. L'entrepreneur, l'élément agissant de la société capitaliste et par là aussi de la technique moderne, est impensable dans un milieu de gens qui ne s'intéressent qu'à une vie contemplative.

Si l'on qualifie d'irréalisable toute autre forme de société que celle qui repose sur la propriété individuelle des moyens de production, il s'ensuit évidemment que la propriété individuelle, en tant que fondement de l'association et de l'action concertée des hommes, doit être conservée et que l'on doit combattre énergiquement toute tentation en vue de la supprimer. En ce sens le libéralisme défend l'institution de la propriété individuelle contre toute tentative visant à l'écartier. C'est à juste titre qu'on peut qualifier les libéraux d'apologistes puisque le mot grec apologet signifie défenseur. On devrait d'ailleurs se contenter de la simple expression de défenseur, car dans l'esprit de beaucoup de gens s'allie aux termes « apologie » et « apologiste » l'idée que ce qui est défendu est injuste.

Mais il est une autre constatation bien plus importante que le rejet de l'insinuation contenue dans l'emploi de ces expressions, à savoir que l'institution de la propriété privée n'a absolument nul besoin d'être défendue, justifiée, motivée ou expliquée. La société a besoin, pour survivre, de la propriété privée, et comme les hommes ont besoin de la société, il leur faut, tous, rester fidèles à la propriété privée. La société ne peut en effet survivre que sur le fondement de la propriété privée. Celui qui est pour la propriété individuelle ainsi comprise est pour le maintien de l'union des hommes en société, pour le maintien de la culture et de la civilisation, et parce qu'il veut atteindre ces buts il lui faut aussi vouloir et défendre le seul moyen qui y mène, la propriété individuelle.

Celui qui est pour la propriété privée des moyens de production ne prétend pas le moins du monde que l'ordre social capitaliste reposant sur la propriété individuelle est parfait. Il n'est pas de perfection ici-bas. Il se peut, même dans l'ordre social capitaliste, que telle ou telle chose, ou même tout, ne plaise pas à tel ou tel individu. Mais il est le seul ordre social concevable et possible. On peut tendre à changer telle ou telle institution aussi longtemps qu'on ne touche pas, ce faisant, à l'essence et aux fondements de l'ordre social, à la propriété. Il nous faut néanmoins nous accommoder de cet ordre social puisque en réalité il ne peut en exister d'autre.

Il est aussi, dans la « nature », des choses qui peuvent ne pas nous plaire. Mais nous ne pouvons changer l'essence des phénomènes naturels. Lorsque par exemple quelqu'un prétend — et il en

est qui l'ont prétendu — que la façon dont l'homme mange, assimile et digère est repoussante, on ne peut disputer contre lui. Mais on doit certes lui dire : il n'est que ce moyen ou la mort par inanition. Il n'y a pas une troisième solution. Le même raisonnement est vrai pour la propriété : ou bien la propriété individuelle des moyens de production ou bien la famine et la misère pour tous.

Les adversaires du libéralisme ont continué de qualifier en général d'optimisme sa conception de la politique économique. C'est de leur part ou bien un reproche ou bien une façon dérisoire de caractériser la manière de penser des libéraux. Quelle absurdité que de dire de la doctrine libérale, qualifiée si souvent d'optimiste, qu'elle considère le monde capitaliste comme étant le meilleur des mondes. Pour une idéologie scientifiquement fondée comme l'est le libéralisme, la question n'est absolument pas de savoir si l'ordre social capitaliste est bon ou mauvais, si l'on peut ou non en imaginer un meilleur, et si, pour des raisons philosophiques ou métaphysiques, on doit ou non le rejeter. Le libéralisme part des pures disciplines de l'économie politique et de la sociologie qui, à l'intérieur de leur système, ne connaissent aucune appréciation, n'énoncent rien sur ce qui doit être, sur ce qui est bon et sur ce qui est mauvais, mais ne font que constater ce qui est et comment cela est. Lorsque ces sciences nous montrent que de tous les ordres sociaux imaginables il n'en est qu'un, l'ordre social reposant sur la propriété individuelle des moyens de production, qui soit viable, puisque tous les autres sont irréalisables, il n'y a absolument rien dans cette affirmation qui puisse justifier la qualification d'optimisme. Que l'ordre social capitaliste soit viable et efficace, c'est là une constatation qui n'a rien à voir avec l'optimisme.

Certes, de l'avis des adversaires du libéralisme, cet ordre social est très mauvais. Dans la mesure où cette affirmation contient un jugement de valeur, elle est naturellement inaccessible à toute explication qui irait au-delà des jugements extrêmement subjectifs et par conséquent dépourvus de tout caractère scientifique. Dans la mesure pourtant où cette affirmation se fonde sur une fausse conception des phénomènes à l'intérieur de l'ordre social capitaliste, l'économie politique et la sociologie peuvent la corriger. Cela non plus n'est pas optimisme. En faisant abstraction de tout le reste, la révélation elle-même des si nombreuses lacunes de l'ordre social capitaliste n'aurait pas la moindre signification pour les problèmes de politique sociale aussi longtemps qu'on ne réussit pas à montrer qu'un autre ordre social serait non pas meilleur mais seulement réalisable. C'est à quoi l'on n'est pas parvenu. La science, elle, a réussi à montrer que chacun des systèmes d'organisation sociale concevables en rem-

placement de l'ordre social capitaliste est en soi contradictoire et absurde, de sorte qu'il ne pourrait produire les effets qu'en attendent ses défenseurs.

Un fait montre parfaitement combien il est peu justifié de parler ici d'optimisme et de pessimisme, et combien ceux qui qualifient le libéralisme d'optimiste visent surtout, en faisant intervenir des motifs sentimentaux qui n'ont rien à voir avec la science, à créer un état d'esprit hostile au libéralisme. Car, on pourrait avec le même droit appeler optimistes ceux qui pensent que la construction d'une communauté socialiste ou interventionniste est réalisable.

La majorité des auteurs qui s'occupent de questions de politique économique ne laissent habituellement passer aucune occasion de s'attaquer de façon absurde et puérile à la société capitaliste et de vanter en termes enthousiastes le socialisme ou l'interventionnisme, ou même le socialisme agraire et le syndicalisme, comme des institutions excellentes. Il y eut, de l'autre côté, peu d'auteurs qui aient entonné, encore qu'ils l'aient fait en termes plus mesurés, les louanges de l'ordre social capitaliste. On peut, si l'on veut, appliquer à ces auteurs l'épithète d'optimistes du capitalisme. Mais il faudrait, si on le fait, attribuer avec infiniment plus de droit celui d'hyper-optimistes du socialisme, de l'interventionnisme, du socialisme agraire et du syndicalisme à ces auteurs antilibéraux. Le fait que tel ne soit pas le cas mais que l'on baptise purement et simplement d'optimistes des auteurs libéraux tels que Bastiat prouve qu'on n'est pas du tout ici en présence d'une tentative de classification scientifique mais bel et bien d'une distorsion partisane.

Il importe de répéter que le libéralisme ne prétend pas que l'ordre social capitaliste est bon à tout point de vue. Il dit simplement que seul l'ordre social capitaliste convient aux buts que les hommes se proposent et que les constructions sociales du socialisme, de l'interventionnisme, du socialisme agraire et du syndicalisme sont irréalisables. C'est pourquoi les neurasthéniques qui ne pouvaient supporter cette vérité ont fait de l'économie politique une science lugubre, « a dismal science ». En montrant le monde tel qu'il est en réalité, l'économie politique et la sociologie ne sont pas plus lugubres que ne sont lugubres d'autres sciences, la mécanique ou la biologie par exemple, l'une parce qu'elle enseigne que le *perpetuum mobile* est irréalisable, l'autre que les êtres vivants meurent.

7. Cartels et monopole

Les adversaires du libéralisme prétendent que les conditions d'une politique libérale n'existent plus de nos jours. D'après eux, le

libéralisme aurait été réalisable lorsque, dans chaque branche de production, plusieurs entreprises de même envergure se concurrençaient âprement. C'en est fait du libéralisme puisque de nos jours les trusts, les cartels et autres exploitations monopolistes dominent partout le marché. Le libéralisme n'a pas été détruit par la politique mais par une tendance inhérente aux nécessités d'évolution du système de la libre entreprise.

La division du travail amène la spécialisation de l'économie. Ce processus ne s'arrête jamais tant que se poursuit le développement économique. Il n'y a pas si longtemps qu'existaient encore des ateliers de construction qui fabriquaient des machines de toutes sortes. De nos jours, un atelier qui ne se cantonne pas exclusivement dans la fabrication d'un type déterminé de machines n'est pas compétitif. Avec le progrès de la spécialisation, le cercle que fournit chaque entreprise doit s'agrandir. Le cercle de clients d'une fabrique de draps qui ne fabrique que quelques variétés de toiles doit être plus grand que celui du drapier qui tisse toutes les variétés. Il est indéniable que l'évolution tend, par une spécialisation progressive de la production dans chaque domaine, à faire naître des entreprises dont les débouchés s'étendent dans le monde entier. Si l'on ne s'oppose pas à l'évolution par des mesures douanières ou par d'autres mesures anticapitalistes, un jour viendra où n'existeront plus, dans chaque branche de la production, que relativement peu d'entreprises (ou même une seule) dont le but sera de se spécialiser à l'extrême et de fournir sa production au monde entier.

À l'heure actuelle nous sommes bien entendu assez éloignés de cette situation, car la politique de tous les États vise à découper dans l'unité de l'économie mondiale de petits domaines dans lesquels, sous la protection de douanes et d'autres mesures tendant au même résultat, des entreprises qui ne seraient plus compétitives sur le libre marché mondial sont maintenues artificiellement ou même créées. En faisant abstraction des points de vue de politique commerciale, on fait valoir, en faveur de cette politique allant à l'encontre de la concentration des entreprises, qu'elle seule a empêché l'exploitation des consommateurs par des organisations monopolistes de producteurs. Pour examiner le bien-fondé de cet argument, supposons le développement de la division du travail dans l'ensemble du monde avancé à un point tel que la production de chaque article est concentrée dans une seule entreprise, de telle sorte que le consommateur n'a plus affaire qu'à un seul vendeur. Dans ces conditions, prétend une théorie économique peu réfléchie, les producteurs seraient en mesure de maintenir à leur guise les prix à un niveau élevé, de réaliser des bénéfices démesurés et de diminuer considérablement le

pouvoir d'achat du consommateur. On reconnaît aisément l'absurdité de cette conception. Des prix de monopole, qui ne sont pas facilités par des interventions gouvernementales bien déterminées, ne peuvent être pratiqués de façon durable que par suite de la disposition des richesses et des énergies du sol. Un monopole de transformation visant des bénéfices plus importants que les bénéfices habituels inciterait à la création d'entreprises compétitives, dont la concurrence briserait le monopole et ramènerait les prix et les profits au niveau général. Des monopoles dans l'industrie de transformation ne peuvent pas se généraliser, car à chaque stade d'une économie le montant total de capitaux actifs et de main-d'œuvre disponible et par conséquent aussi l'importance du produit social sont donnés. L'utilisation du capital et de la main-d'œuvre pourrait être diminuée dans une branche particulière ou dans un certain nombre de branches pour maintenir — en face d'une production moindre — à un niveau plus haut, les prix unitaires et le gain total du ou des monopoles. Les capitaux ou la main-d'œuvre ainsi libérés affluerait dans une autre branche de production. Mais si l'on essaie de limiter la production dans toutes les branches afin d'obtenir des prix plus élevés, des travailleurs et des capitaux sont d'abord rendus libres et, par suite, viennent s'offrir à meilleur compte, incitant ainsi à la création de nouvelles entreprises qui, à leur tour, doivent briser à nouveau la position monopoliste des autres. L'idée d'un cartel et d'un monopole universel de l'industrie de transformation est par conséquent absolument irréalisable.

Les monopoles authentiques ne peuvent être fondés que sur la disposition des richesses et des énergies du sol. Comme nous n'avons pas à nous expliquer longuement sur la possibilité de réunir en un monopole mondial toutes les surfaces arables du globe, nous n'avons à considérer ici que les monopoles qui naissent à la disposition des gisements minéraux utilisables. De tels monopoles existent déjà pour quelques minéraux de faible importance et l'on peut toujours imaginer qu'on essaiera avec succès de procéder de la même façon pour d'autres minéraux. Cela signifierait que les propriétaires de ces mines tirent du sol une rente foncière plus importante et que les consommateurs restreignent la consommation et cherchent un ersatz à la matière devenue plus chère. Un monopole mondial du pétrole conduirait à une utilisation accrue de l'énergie hydraulique, du charbon, etc. À considérer les choses du point de vue de l'économie mondiale et *sub specie aeternitatis*, cela voudrait dire que nous devons ménager davantage les matières précieuses que nous pouvons seulement exploiter et non remplacer, que nous ne le ferions si tel n'était pas le cas ; cela signifie aussi que nous devons en réservé

plus aux générations futures que ne le ferait une économie affranchie de tout monopole.

Le spectre du monopole, que lors des discussions sur le développement d'une économie libre, on agite sans cesse à nos yeux, n'a pas à nous inquiéter. Ne seraient réalisables en réalité que des monopoles relatifs à quelques articles de la production primaire. On ne peut décider si leur action est avantageuse ou désavantageuse. Pour les économistes qui, en examinant des problèmes économiques, ne savent pas se libérer des instincts d'envie, ces monopoles semblent pernicieux pour la raison déjà mentionnée qu'ils procurent aux propriétaires des bénéfices accrus. À considérer le problème sans parti pris on s'apercevra qu'ils conduisent à une utilisation plus parcimonieuse des richesses du sol dont l'humanité dispose en quantités limitées. Si l'on envie aux monopolistes leurs gains, on peut sans danger et sans avoir à attendre des conséquences désavantageuses pour l'économie, faire affluer ce bénéfice dans les caisses publiques par le truchement d'un impôt sur la route minière.

Les monopoles nationaux et internationaux qui ont aujourd'hui une importance pratique se différencient fondamentalement des monopoles mondiaux par le fait qu'ils ne résultent pas de l'évolution d'une économie abandonnée à elle-même, mais sont plutôt le produit d'une politique économique antilibérale. La plupart des essais entrepris pour influencer de façon monopoliste le marché d'un article déterminé ne sont possibles que parce que les douanes divisent le marché mondial en de petits marchés nationaux. N'entrent plus en ligne de compte, à côté d'eux, que les cartels que peuvent former les propriétaires de certaines richesses du sol, parce qu'ils trouvent dans le cercle étroit de leur lieu d'exploitation, du fait des frais importants de transport, une protection contre la concurrence d'autres centres de production.

L'erreur fondamentale qui est commise lorsque l'on juge des effets des trusts, des cartels et des entreprises approvisionnant seules le marché avec un certain article apparaît lorsqu'on parle de la « domination » du marché et du « diktat sur les prix » des monopolistes. Le monopoliste ne domine pas le marché, pas plus qu'il n'est en mesure de dicter les prix. On ne pourrait parler de domination du marché ou de diktat sur les prix que si l'article en question était nécessaire à l'existence au sens le plus authentique du mot et que s'il ne pouvait être remplacé par aucun autre article. On sait que cette condition ne s'applique à aucun article. Il n'existe aucun bien économique indispensable à l'existence ou à la non existence des acheteurs. Ce qui différencie la formation du prix de monopole de celle du prix de concurrence est le fait que le monopoliste peut, sous

certaines conditions précises, parvenir à un prix de vente plus élevé (que nous appelons prix de monopole) par la vente de quantités moindres que par la vente au prix qui s'établirait sur le marché si plusieurs vendeurs étaient en concurrence (prix de concurrence). La condition spéciale requise est que la consommation, en face d'une augmentation de prix, ne restreigne pas la demande à un point tel qu'on ne puisse atteindre un plus grand bénéfice total à prix plus élevé pour un chiffre d'affaires plus petit. S'il est en fait possible d'obtenir sur le marché une position de monopole et de l'exploiter en élevant le prix au prix de monopole, il en résulte, pour la branche d'industrie considérée, des bénéfices plus élevés que la moyenne. Même lorsque, nonobstant ces gains élevés, de nouvelles entreprises de la même espèce ne sont pas lancées, dans la crainte que les nouvelles exploitations ne s'avèrent, après la réduction du prix de monopole au niveau du prix de concurrence, d'une rentabilité insuffisante, on doit compter que les industries analogues, qui sont en mesure d'assurer à des coûts relativement moins élevés la production de l'article cartellisé, se dresseront en concurrents, et que de toute façon les industries de remplacement se mettront aussitôt à l'œuvre pour profiter, par un accroissement de la production, de la situation favorable. Pour toutes ces raisons les monopoles d'industrie de transformation qui ne reposent pas sur la disposition monopolistique de certains gisements de matières premières sont extrêmement rares. Ils n'ont toujours été rendus possibles, là où ils existent, que par certaines mesures légales, par des patentés ou autres droits analogues, par des dispositions douanières et fiscales et par le système des concessions. On a parlé, il y a quelques décennies, du monopole de transport ferroviaire. La question reste posée de savoir dans quelle mesure ce monopole a reposé sur le système de la concession. On n'en fait en général plus grand cas de nos jours. La voiture automobile et l'avion sont devenus pour les chemins de fer de dangereux concurrents. Mais déjà avant l'apparition de ces concurrents, la possibilité de recourir aux voies d'eau fixait une certaine limite que les tarifs des chemins de fer ne pouvaient pas dépasser.

Lorsqu'on dit de nos jours qu'une condition essentielle à la réalisation d'une société capitaliste selon l'idéal libéral a été écartée par la formation des monopoles, on exagère et même méconnaît les faits. De quelque façon que l'on tourne et retourne le problème des monopoles, il faudra toujours revenir au fait que les prix de monopole ne sont possibles que là où l'on est en présence d'une disposition de ressource naturelle d'une certaine variété ou que la législation et l'administration créent les conditions favorables à la formation des monopoles. À l'exception de l'exploitation des mines et des

branches de production similaires, il n'y a pas, dans le développement économique, de tendance visant à écarter la concurrence. L'objection adressée au libéralisme selon laquelle les conditions de la concurrence, telles qu'elles existaient à l'époque de l'économie politique classique et lors de l'avènement des idées libérales, ne vaudraient plus, n'est absolument pas fondée. Il suffit de réaliser quelques exigences du libéralisme (liberté du commerce dans le trafic intérieur et dans le trafic extérieur) pour rétablir ces conditions.

8. La bureaucratisation

On a coutume de dire que les conditions de l'idéal social libéral, dans un autre sens encore, n'existent plus. On prétend que dans les grandes entreprises rendues nécessaires par le progrès de la division du travail le nombre du personnel va nécessairement en augmentant. Ces entreprises ressembleraient par conséquent, quant à leur direction, de plus en plus à l'entreprise publique, dont personne plus que le libéralisme ne décrie la bureaucratie. Elles deviendraient de jour en jour plus pesantes et incapables d'innover. La sélection pour les postes de direction ne se fait plus en fonction de la compétence et de la confirmation dans les affaires, mais selon une optique formelle tenant compte de la formation préalable, du temps de service, et fréquemment en raison de relations personnelles qui n'ont rien à voir à l'affaire. Finalement, le trait caractéristique qui distinguait l'entreprise privée de l'entreprise publique disparaît. Pour justifiée qu'ait été, à l'époque des libéraux classiques, l'hostilité à l'égard de l'entreprise publique qui coupait bras et jambes à la libre initiative et ôtait toute joie au travail, tel n'est plus le cas d'aujourd'hui où les procédés de gestion des entreprises privées ne sont pas moins bureaucratiques, pédantesques et formalistes que dans les services publics.

Il faut, pour pouvoir apprécier le bien fondé de ces objections, se représenter tout d'abord clairement ce qu'il faut entendre par bureaucratie et par gestion bureaucratique, et en quoi elles se distinguent du commerce et de la gestion commerciale. L'opposition esprit commercial, esprit bureaucratique est la transposition mentale de l'opposition capitalisme — et propriété individuelle des moyens de production d'une part, — et socialisme et propriété collective de ces moyens de l'autre. Celui qui dispose de moyens de production qui sont sa propriété ou qui lui ont été prêtés par leurs propriétaires en échange d'une rémunération, doit sans cesse prendre soin de les utiliser de façon qu'ils satisfassent, dans les circonstances données, les besoins sociaux les plus urgents. S'il n'agit pas ainsi, il travaille à

perte pour se trouver d'abord restreint dans sa fonction de propriétaire et d'entrepreneur et, finalement, en être éliminé tout à fait. Il cesse d'être un propriétaire et un entrepreneur pour revenir dans les rangs de ceux qui ne sont qu'en mesure de vendre leur travail et qui n'ont pas pour mission de donner à la production une direction correcte — dans le sens des consommateurs. Les entrepreneurs et capitalistes possèdent dans le calcul du capital et de la rentabilité, qui constitue l'essence de la comptabilité commerciale, un procédé qui leur permet de contrôler avec la plus grande exactitude possible et dans le détail leurs activités, et de voir si possible, pour chaque action particulière — pour chaque opération commerciale — quels en sont les effets sur le résultat final de l'entreprise. La comptabilité monétaire et le calcul sont ainsi l'outillage le plus important de l'entrepreneur capitaliste, et Goethe lui-même a dit que la comptabilité double est « l'une des plus belles inventions de l'esprit humain ». Goethe a pu se permettre cette remarque parce qu'il était affranchi du ressentiment qui anime les écrivains sans grandeur à l'égard du commerçant. Leur chœur ne cesse de répéter qu'il n'y a rien au monde de plus infamant que le calcul monétaire et le fait de s'occuper de pertes et de profits.

Même dans l'entreprise la plus importante et la plus compliquée, le calcul monétaire, la comptabilité, les barèmes et statistiques d'exploitation permettent de contrôler exactement le résultat de chaque département. D'où la possibilité de juger de l'activité des différents chefs de service et de leur contribution au résultat d'ensemble de l'entreprise. On sait ainsi à quoi s'en tenir sur ces chefs de service, comment les traiter et les récompenser en fonction de leur valeur. L'accession aux postes de responsabilité est réservée à ceux qui ont donné des preuves indéniables de succès dans un domaine plus restreint. Et de même qu'on peut contrôler par la comptabilité des coûts l'action des chefs de service, on peut examiner l'activité de l'entreprise dans chaque domaine de son activité d'ensemble et les effets de certaines mesures touchant à l'organisation.

Il existe, certes, des limites à l'exactitude de ce contrôle. À l'intérieur d'un service on ne peut plus évaluer le succès ou l'échec de l'activité de tout travailleur individuel de la même manière que celle du chef de service. La contribution de certains services au rendement total ne peut pas être chiffrée ; on ne peut évaluer le rendement d'un bureau d'études, d'un bureau juridique, d'un secrétariat, d'un service de statistiques, etc., de la même façon qu'on le fait pour le rendement d'un service de vente ou de fabrication. Les premiers doivent être laissés à l'appréciation des chefs de service intéressés, les seconds à celle de la direction générale de l'entreprise. L'on peut

d'autant plus tranquillement s'en remettre à eux que la clarté relative des conditions le permet et que ceux qui ont à juger — chefs de service et direction générale — ont intérêt à bien juger en ce sens que le rendement des affaires dont ils ont la responsabilité se répercute sur leur revenu personnel.

L'appareil de l'administration publique représente l'antithèse de cette entreprise contrôlée, dans chacune de ses manifestations, par le calcul de la rentabilité. Aucune comptabilité ne peut faire ressortir si un juge — et ce qui vaut pour le juge vaut également pour chaque fonctionnaire de l'Administration — s'est mieux ou moins bien acquitté de sa tâche. Il n'y a pas de possibilité de constater par l'intermédiaire d'un indice objectif si un arrondissement ou un département est bien ou mal administré, de façon autonome ou dispendieuse. Lorsqu'il s'agit de juger de l'activité des fonctionnaires de l'administration publique, la porte est par conséquent grande ouverte au libre jugement et partant aussi à l'arbitraire. On ne peut décider de la question de savoir si une charge est nécessaire, si elle occupe trop ou trop peu de fonctionnaires et si son institution est opportune ou non qu'en fonction de points de vue où se mêlent bien des considérations dépourvues d'objectivité. Il n'est qu'un domaine de l'administration publique où existe un critère indéniable de succès ou d'insuccès : la conduite de la guerre. Mais ici encore l'on ne peut se prononcer de façon certaine que sur le succès. On ne peut répondre rigoureusement et exactement à la question de savoir dans quelle mesure le rapport des forces avait, avant même le début des hostilités, déterminé la décision, et ce qu'on doit en fin de compte à la capacité ou à l'incapacité des chefs de guerre et à leur comportement, à l'opportunité des mesures prises. Bien des généraux ont été fêtés comme des vainqueurs, qui ont tout fait pour faciliter à l'ennemi la victoire, et qui ne doivent leur succès qu'à des circonstances plus fortes que les fautes commises par eux-mêmes. Et l'on a parfois réprouvé des vaincus dont le génie avait tout fait pour éloigner une défaite inévitable.

Le chef d'une entreprise privée ne donne aux employés, auxquels il assigne une tâche indépendante, qu'une seule directive : s'efforcer d'obtenir la plus haute rentabilité. Cette directive contient tout ce qu'il y a à leur dire, et la comptabilité permet de déterminer facilement et sûrement dans quelle mesure les employés s'y sont conformés. Le chef d'un office bureaucratique se trouve dans une situation toute différente. Il peut ordonner à ses subordonnés ce qu'ils ont à faire, mais il ne peut vérifier si les moyens qu'ils utilisent pour atteindre ce résultat sont les plus appropriés et les plus économiques compte tenu des circonstances. À moins d'être omniprésent

dans tous les offices et bureaux placés sous ses ordres, il ne peut juger si le même résultat n'aurait pu être obtenu avec une dépense moindre en travail et en biens. Nous faisons même abstraction du fait que le résultat lui-même n'est pas chiffrable mais ne peut être exprimé que de façon approximative. Car, nous n'examinons pas les choses sous l'angle de la technique administrative et de ses effets extérieurs ; nous ne faisons que rechercher comment cette technique réagit sur le fonctionnement intérieur de l'appareil bureaucratique ; le résultat ne nous intéresse donc que par rapport aux dépenses engagées. Mais comme une élévation numérique comparable à celle de la comptabilité commerciale n'est pas concevable pour déterminer ce rapport, force est au responsable d'un appareil bureaucratique de donner à ses subordonnés des consignes qu'ils se doivent de respecter. Ces consignes prévoient de façon schématique les mesures à prendre en vue d'un déroulement régulier de la marche des affaires. Mais pour tous les cas extraordinaires, il faut, avant d'engager des dépenses, obtenir l'avis de l'autorité subordonnée. C'est là un procédé ennuyeux et incommodé, en faveur duquel on peut seulement avancer qu'il est le seul responsable. Si l'on donnait, en effet, à chaque organe subalterne, à chaque chef de service, à chaque département secondaire le droit d'engager les dépenses qu'ils estiment nécessaires, les frais de l'administration s'accroîtraient indéfiniment. On ne doit pas se faire d'illusion sur le fait que le système est extrêmement défectueux et peu satisfaisant. Beaucoup de dépenses superflues sont admises alors que d'autres, qui seraient nécessaires, ne sont pas engagées parce que précisément il n'est pas donné à l'appareil bureaucratique, du fait de son caractère particulier, de s'adapter aux circonstances à l'instar de l'appareil commercial.

C'est surtout chez le bureaucrate que se manifestent les effets de la bureaucratisation. L'embauchage d'un travailleur dans une entreprise privée n'est pas un témoignage de bienveillance mais un marché dans lequel les deux parties, l'employeur et l'employé, trouvent leur compte. L'employeur doit s'efforcer de payer à l'employé une rémunération en rapport avec son rendement. S'il ne le fait pas, il court le risque de voir l'employé passer chez un concurrent payant mieux. L'employé doit s'efforcer de s'acquitter de ses fonctions de telle sorte que son salaire soit justifié et qu'il ne coure pas le risque de perdre sa place. L'emploi n'étant pas une faveur mais un marché, l'employé n'a pas à craindre d'être congédié parce qu'il serait tombé en défaveur. Car l'entrepreneur qui congédie pour une telle raison un employé capable et méritant ne nuit qu'à lui-même et non à l'employé, qui trouvera une utilisation correspondante. On peut aussi, sans le moindre inconvénient, confier au chef

de service le droit d'embaucher et de congédier du personnel et ce pour la raison suivante : étant obligé, sous la pression du contrôle qu'exercent sur son activité la comptabilité et les statistiques d'exploitation, de n'avoir en vue pour son service que la plus haute rentabilité, chaque chef de service doit prendre soin de retenir les employés les meilleurs. Si pour des raisons d'envie il congédie un homme qui ne le mérite pas, si donc des actions sont motivées par des considérations personnelles et non professionnelles, c'est à lui seul d'en supporter les conséquences. Toute mesure par laquelle il entrave le succès du service qu'il dirige se traduira finalement en perte pour lui. C'est ainsi que s'incorpore sans friction dans le processus de production le facteur personnel de production, le travail. Il en va tout autrement dans l'administration bureaucratique. Puisque, ici, la contribution à la production d'un service particulier et donc aussi d'un employé particulier ne peut, même lorsque celui-ci exerce une activité de dirigeant, être évaluée par rapport au résultat, la porte est ouverte au favoritisme, tant en matière d'emploi que de rémunération. Bien que l'obtention de postes dans les services publics puisse être due à l'intercession de personnalités influentes, on ne peut pas en conclure, quant à ceux qui occupent ces postes, à une bassesse de caractère, mais tout au plus relever le fait que de prime abord tout critère objectif pour la nomination à ces postes fait défaut. Les plus capables devraient certes être employés, mais ici une question s'impose : qui est le plus capable ? Si l'on pouvait y répondre aussi facilement qu'à la question de savoir la valeur qu'a pour l'entreprise un tourneur sur fer ou un typographe, tout irait pour le mieux. Comme tel n'est pas le cas, un élément arbitraire est toujours en jeu. Pour fixer à cet arbitraire les limites aussi étroites que possibles, on essaie d'établir des conditions formelles pour la nomination aux postes et pour les promotions. On lie l'accession à certaines fonctions à un certain degré de formation, à la réussite d'examens et à un certain temps d'activité dans d'autres postes ; on fait dépendre la promotion de la durée des services. Tous ces expédients ne peuvent compenser bien entendu en quoi que ce soit l'impossibilité où l'on est de découvrir, par le calcul de la rentabilité, l'homme le plus capable pour chaque poste. Ce serait enfoncer des portes ouvertes que s'étendre sur le fait que la fréquentation de l'école, les examens et la durée des services ne garantissent pas le moins du monde la rectitude du choix. Au contraire ! Ce système exclut de prime abord la possibilité pour des personnalités fortes et capables d'atteindre aux postes qui correspondraient à leurs forces et à leurs aptitudes. Jamais encore une personnalité de valeur n'est arrivée à la direction d'un service par la voie prescrite de l'apprentissage et du

passage dans différents services. Même en Allemagne, où l'on a de la considération pour les fonctionnaires, l'expression « un fonctionnaire correct » s'emploie pour exprimer qu'il s'agit d'une personnalité sans moelle et sans force, encore que d'une moralité décente.

Le caractère distinctif de l'administration bureaucratique est donc que le critère de rentabilité lui manque pour apprécier le résultat par rapport aux coûts et qu'elle est partant obligée pour compenser — de façon très imparfaite — ce défaut de lier la marche des services et l'emploi du personnel à des prescriptions formelles. Tous les maux que l'on impute à l'organisation bureaucratique : sa rigidité, son manque de talents d'organisateur, son impuissance en face de problèmes que la vie commerciale de tous les jours résout facilement, sont les conséquences de ce défaut fondamental. Aussi longtemps que l'activité administrative de l'État reste limitée à l'étroit domaine que lui assigne le libéralisme, les inconvénients du bureaucratisme ne se font cependant pas trop sentir. Ils ne deviennent un grand et grave problème pour l'ensemble de l'économie qu'au moment où l'État — et cela vaut aussi pour les communes et les associations communales — en vient à socialiser les moyens de production, à produire et faire lui-même du commerce.

Si l'entreprise publique n'est conduite que suivant le critère de la plus haute rentabilité, elle peut évidemment, aussi longtemps que le plus grand nombre des entreprises restent propriété individuelle et que par conséquent le marché subsiste (permettant la formation des prix de marché), faire usage du calcul monétaire de la rentabilité. Ce qui seul la freine dans son développement et dans son efficacité est le fait que ses dirigeants — organes d'État — ne sont pas intéressés au succès ou à l'insuccès des affaires de la même façon que les dirigeants des entreprises privées. On ne peut donc s'en remettre au dirigeant de l'entreprise publique du soin de décider librement des mesures à prendre : comme il ne supporte pas les pertes pouvant résulter éventuellement de sa politique commerciale, il pourrait être trop facilement enclin, dans sa gestion, à prendre des risques qu'un dirigeant vraiment responsable — parce que participant aux pertes — ne se hasarderait pas à prendre. Il faut donc limiter de manière quelconque ses prérogatives. Qu'on le lie à des règles rigides ou aux décisions d'une autorité supérieure, le fonctionnement de l'entreprise acquiert en tout cas cette pesanteur et ce manque de souplesse qui, partout, ont conduit les entreprises publiques d'insuccès en insuccès.

Mais en fait il n'arrive que rarement qu'une entreprise publique vise uniquement la rentabilité et qu'elle écarte toutes les autres considérations. On exige en principe d'une telle entreprise qu'elle ait

égard à certaines considérations d'ordre économique et autres. C'est ainsi par exemple qu'on lui demande, pour son approvisionnement et pour ses ventes, de favoriser la production nationale plutôt qu'étrangère ; qu'on exige des chemins de fer que dans la fixation des tarifs ils agissent au service de certains intérêts de politique commerciale, qu'ils construisent et exploitent des lignes qui ne peuvent être rentables, afin de provoquer le développement économique d'une certaine région, que d'autres lignes enfin soient exploitées pour des raisons stratégiques ou autres. Dès lors que de tels facteurs entrent en jeu dans la gestion, tout contrôle par le calcul de la rentabilité est exclu. Lorsque, en présentant un bilan de fin d'année déficitaire, le directeur des chemins de fer est en mesure de dire : « Les lignes qui m'ont été confiées ont certes, du point de vue de la rentabilité, qui est celui de l'économie privée, travaillé à perte, mais l'on ne doit pas oublier que du point de vue de la politique économique et stratégique et à bien d'autres égards elles ont réalisé bien des choses qui n'entrent pas dans le calcul de rentabilité », il est clair, qu'en de telles circonstances le calcul de la rentabilité ne permet absolument plus de juger du résultat d'exploitation, de sorte que l'entreprise — même si l'on fait abstraction de toutes les autres circonstances agissant dans le même sens — doit nécessairement être menée de façon aussi bureaucratique que l'administration d'une prison ou d'un bureau des contributions.

Une entreprise privée dirigée uniquement selon les règles d'une entreprise privée, c'est-à-dire visant à la plus haute rentabilité, ne peut jamais, aussi importante soit-elle, devenir bureaucratique. Le fait de rester fermement attaché au principe de la rentabilité permet également à la grande entreprise d'évaluer avec une exactitude rigoureuse l'importance que revêtent pour le résultat d'ensemble chaque transaction commerciale et l'activité de chaque département. Aussi longtemps que les entreprises ne regardent que le gain, elles demeurent immunisées contre les ravages de la bureaucratisation. La bureaucratisation qui, aujourd'hui, caractérise de plus en plus les entreprises privées ne s'explique que par le fait que l'interventionnisme leur impose, dans la conduite de l'affaire, une optique qui leur serait bien étrangère si elles prenaient leurs décisions en toute indépendance. Lorsqu'une entreprise est obligée de prendre en considération des préjugés politiques et des susceptibilités de toute sorte pour ne pas se voir chicanée à tout propos par les organes politiques, elle perd vite le sûr terrain que représente le calcul de la rentabilité. Parmi les entreprises d'utilité publique des États-Unis, il en est par exemple qui, pour éviter des conflits avec l'opinion publique, avec les pouvoirs législatifs et judiciaires et avec l'admi-

nistration (influencés par cette opinion publique) n'emploient pas en principe les catholiques, juifs, athées, darwinistes, noirs, Irlandais, Allemands, Italiens et les immigrants de fraîche date. La nécessité où se trouve chaque entreprise, dans l'État interventionniste, d'accéder aux désirs du Pouvoir pour éviter de graves pénalités a fait que de telles considérations et d'autres également étrangères aux buts de rentabilité des entreprises influencent de plus en plus la gestion. Le calcul exact et la comptabilité perdent ainsi de leur importance, et les entreprises sont de plus en plus nombreuses, qui commencent à adopter le mode d'exploitation peu objectif, orienté selon des principes formels, des entreprises publiques. En un mot : elles se bureaucratisent.

La bureaucratisation de la gestion des grandes entreprises n'est donc pas le résultat d'une nécessité inhérente au développement de l'économie capitaliste. Elle n'est qu'une conséquence de la politique interventionniste. Si l'État et les autres autorités sociales ne gênaient pas les entreprises, même les grandes entreprises pourraient agir de façon aussi économique que les petites.

3.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE LIBÉRALE

1. Les frontières de l'État

Pour le libéral, il n'y a pas d'opposition entre politique intérieure et politique étrangère, et la question souvent posée et longuement débattue de savoir si les considérations de politique étrangère devraient avoir la priorité sur celles de politique étrangère, ou *vice versa*, est à ses yeux sans intérêt. Le libéralisme est en effet, dès le début, un concept s'appliquant au monde entier. Il considère que les idées qu'il cherche à mettre en œuvre dans une région limitée sont tout aussi valables pour la politique mondiale. Si le libéral établit une distinction entre politique intérieure et politique étrangère, il ne le fait que pour des raisons de classification et par commodité, afin de diviser le vaste champ des problèmes politiques en types principaux, et non parce qu'il pense que des principes différents vaudraient dans chaque domaine.

L'objectif de la politique intérieure du libéralisme est le même que celui de sa politique étrangère : la paix. Il vise à établir une coopération pacifique aussi bien entre les nations qu'au sein d'une même nation. Le point de départ de la pensée libérale consiste à reconnaître la valeur et l'importance de la coopération humaine. La politique et le programme du libéralisme sont entièrement établis pour aider à maintenir l'état existant de coopération mutuelle entre les membres de l'espèce humaine et pour la pousser encore plus loin. L'idéal ultime qu'envisage le libéralisme est une coopération parfaite de toute l'humanité, se déroulant dans la paix et sans friction. La pensée libérale a toujours en vue l'humanité dans son ensemble et non uniquement dans ses parties. Elle ne se limite pas à certains groupes et ne s'arrête pas aux frontières du village, de la province, de la nation ou du continent. Sa pensée est cosmopolite et oecuménique : elle embrasse tous les hommes et la terre entière. Le libéralisme est, en ce sens, un humanisme et le libéral est un citoyen du monde, un cosmopolite.

Aujourd'hui, alors que le monde est dominé par les idées anti-libérales, le cosmopolitisme est suspect aux yeux des masses. Il y a en Allemagne des patriotes qui font de l'excès de zèle et ne peuvent pardonner aux grands poètes allemands, en particulier Goethe, d'avoir une pensée et des sentiments d'orientation cosmopolite et

non strictement nationale. Ils pensent qu'il existe un conflit irréconciliable entre les intérêts de la nation et ceux de l'humanité et que, par conséquent, ceux qui guident leurs aspirations et leur comportement en vue du bien-être de toute l'humanité négligent les intérêts de leur propre nation. Aucune croyance ne peut être plus fausse. L'Allemand qui travaille pour le bien de l'ensemble de l'humanité ne nuit pas plus aux intérêts particuliers de ses compatriotes — c'est-à-dire de ceux de ses semblables avec lesquels il partage une terre et une langue communes et avec lesquels il forme également souvent une communauté ethnique et spirituelle — que celui qui travaille pour le bien de toute la nation allemande ne nuit aux intérêts de sa propre ville. L'individu a en effet autant intérêt à la prospérité du monde entier qu'il en a à l'épanouissement et à la bonne santé de la communauté locale dans laquelle il vit.

Les nationalistes chauvins, qui prétendent qu'il existe des conflits irréconciliables entre les diverses nations et qui cherchent à faire adopter une politique visant à garantir, au besoin par la force, la suprématie de leur propre nation sur toutes les autres, insistent généralement sur la nécessité et l'utilité d'une unité nationale interne. Plus ils soulignent la nécessité d'une guerre contre les nations étrangères, plus ils en appellent à la paix et à la concorde au sein de leur propre nation. Sur ce point, le libéral ne s'oppose nullement à cette demande d'unité nationale. Au contraire ! La demande de paix au sein de chaque nation est un postulat né de la pensée libérale et qui ne prit de l'importance que lorsque les idées libérales du XVIII^e siècle en vinrent à être plus largement acceptées. Avant que la philosophie libérale, avec ses louanges inconditionnelles de la paix, n'eût pris l'ascendance dans les esprits, les menées guerrières ne se cantonnaient pas aux conflits entre pays. Les nations elles-mêmes étaient continuellement détruites par des guerres civiles et par de sanglantes luttes internes. Au XVIII^e siècle, des Britanniques se battaient encore contre d'autres Britanniques à Culloden, et au XIX^e siècle, en Allemagne, alors que la Prusse était en guerre contre l'Autriche, d'autres États allemands prirent part au conflit, et ce des deux côtés. A cette époque la Prusse ne voyait rien de mal à se battre aux côtés de l'Italie contre l'Autriche allemande et, en 1870, seule la progression rapide des événements empêcha l'Autriche de s'allier à la France dans sa guerre contre la Prusse et ses alliés. La plupart des victoires dont l'armée prussienne est si fière furent remportées par des troupes prussiennes sur celles d'États allemands. Ce fut le libéralisme qui enseigna le premier aux nations à préserver la paix dans leurs affaires intérieures, paix qu'il souhaitait aussi les voir entretenir avec les autres pays.

C'est à partir du fait de la division internationale du travail que le libéralisme déduit son argument décisif, irréfutable, contre la guerre. La division du travail a depuis longtemps dépassé les frontières de chaque nation. Aucune nation civilisée ne satisfait aujourd'hui ses besoins à partir de sa propre production, aucune ne constitue une communauté autosuffisante. Toutes les nations sont obligées d'obtenir des biens de l'étranger et de les payer en exportant des produits nationaux. Tout ce qui aurait pour effet d'empêcher ou d'arrêter les échanges internationaux de biens créerait d'immenses dommages à la civilisation humaine et saperait le bien-être, à vrai dire la base même de l'existence, de millions et de millions de gens. À une époque où les nations entretiennent des relations de dépendance mutuelle vis-à-vis des produits en provenance de l'étranger, les guerres ne peuvent plus être entreprises. Comme tout arrêt des importations pourrait avoir un effet décisif sur le résultat d'une guerre menée par une nation impliquée dans la division internationale du travail, une politique cherchant à prendre en considération la possibilité d'une guerre doit entreprendre de rendre son économie autosuffisante, c'est-à-dire doit, même en temps de paix, chercher à faire que la division internationale du travail s'arrête à ses propres frontières. Si l'Allemagne voulait se retirer de la division internationale du travail et essayait de satisfaire directement tous ses besoins par la production nationale, la production annuelle totale du travail allemand diminuerait et avec lui le bien-être, le niveau de vie et le niveau culturel du peuple allemand, et ce d'une manière considérable.

2. Le droit à l'autodétermination

Nous avons déjà signalé qu'un pays ne peut bénéficier de la paix intérieure que si une constitution démocratique lui donne la garantie que le gouvernement peut s'ajuster sans heurts à la volonté des citoyens. Il n'est besoin de rien d'autre que l'application logique de ce même principe pour assurer également la paix internationale.

Les libéraux des anciens temps pensaient que les peuples du monde étaient pacifiques par nature et que seuls les monarques souhaitaient la guerre afin d'accroître leur pouvoir et leur richesse par la conquête de nouvelles provinces. Ils pensaient, par conséquent, qu'il était suffisant de remplacer la succession dynastique des princes par des gouvernements dépendant du peuple pour assurer une paix durable. Si, ensuite, les frontières existantes d'une république démocratique, telles qu'elles ont pu être tracées par le cours de l'histoire avant la transition vers le libéralisme, ne correspondent

plus aux souhaits politiques du peuple, il convient de les modifier pacifiquement pour les mettre en adéquation avec les résultats d'un plébiscite populaire. Il doit toujours être possible de déplacer les frontières de l'État si les habitants d'une région expriment clairement leur volonté de se rattacher à un autre État. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les Tsars russes incorporèrent à leur empire de vastes régions dont la population n'avait jamais ressenti le désir d'appartenir à l'État russe. Même si l'Empire russe avait adopté une constitution entièrement démocratique, les souhaits des habitants de ces territoires n'auraient pas été satisfaits, pour la simple raison qu'ils ne désiraient pas participer de quelque façon que ce soit à une union politique avec les Russes. Leur demande démocratique était : se libérer de l'Empire russe, former une Pologne, une Finlande, une Lettonie, une Lituanie, etc. indépendantes. Le fait que ces demandes et des demandes similaires de la part d'autres peuples (par exemple les Italiens, les Allemands du Schleswig-Holstein, les Slaves de l'Empire des Habsbourg) ne pouvaient être satisfaites que par le recours aux armes fut la cause principale de toutes les guerres qui eurent lieu en Europe depuis le Congrès de Vienne.

Le droit à l'autodétermination en ce qui concerne la question de l'appartenance à un État veut donc dire : si les habitants d'un territoire donné, qu'il s'agisse d'un simple village, d'une région entière ou d'une série de régions adjacentes, font savoir, par un plébiscite librement organisé, qu'ils ne veulent plus rester unis à l'État dont ils sont membres au moment de ce choix, mais préfèrent former un État indépendant ou se rattacher à un autre État, alors il faut respecter leurs désirs et leur donner satisfaction. C'est la seule manière efficace d'empêcher les révoltes ainsi que les guerres civiles et internationales.

Appeler ce droit à l'autodétermination « droit à l'autodétermination des nations » constitue une erreur. Il ne s'agit pas du droit à l'autodétermination d'une unité nationale définie, mais du droit des habitants d'un territoire quelconque à décider de l'État dont ils veulent être membres. L'erreur d'interprétation est encore plus grave quand on veut dire par « droit à l'autodétermination des nations » qu'un État national a le droit de détacher, pour se les incorporer et contre l'avis des habitants, des parties de la nation se situant sur le territoire d'un autre État. C'est dans cette acception du droit à l'autodétermination des nations que les fascistes italiens cherchent à justifier leur demande de séparer de la Suisse le canton du Tessin ainsi que certaines parties d'autres cantons afin de les unir à l'Italie, alors que les habitants de ces cantons n'en n'ont nul désir. Certains

avocats du pangermanisme prennent une position analogue en ce qui concerne la Suisse alémanique et les Pays-Bas.

Cependant, le droit à l'autodétermination dont nous parlons n'est pas le droit à l'autodétermination des nations, mais plutôt le droit à l'autodétermination des habitants de tout territoire assez grand pour pouvoir former une unité administrative indépendante. S'il était possible de donner ce droit à l'autodétermination à chaque individu, il faudrait le faire. Si cela n'est pas praticable, c'est uniquement en raison de contraintes techniques, qui rendent nécessaire le fait de diriger une région en tant qu'unité administrative unique et qui obligent à restreindre le droit à l'autodétermination à la volonté de la majorité des habitants de régions assez grandes pour pouvoir être considérées comme des unités territoriales dans l'administration du pays.

Tant que le droit à l'autodétermination fut appliqué et à chaque fois qu'il aurait pu être appliqué, au XIX^e et XX^e siècles, il a conduit ou aurait conduit à la formation d'États constitués d'une seule nationalité (c'est-à-dire d'individus parlant la même langue) et à la disparition des États composés de plusieurs nationalités, mais ceci uniquement comme conséquence du libre choix de ceux qui avaient le droit de participer au plébiscite. La formation d'États comprenant tous les membres d'un groupe national fut le résultat de l'exercice de ce droit à l'autodétermination, non son objectif. Si certains membres d'une nation se sentent plus heureux d'être politiquement indépendants que d'appartenir à un État constitué de tous les membres du même groupe linguistique, on peut, bien entendu, essayer de modifier leurs idées politiques par la persuasion, afin de les gagner à la cause du principe des nationalités, qui veut que tous les membres d'un même groupe linguistique devraient former un État indépendant unique. Si, toutefois, on cherche à leur imposer contre leur volonté un destin politique en en appelant à un prétendu droit plus élevé de la nation, alors on viole tout autant le droit à l'autodétermination qu'en pratiquant une autre forme d'oppression. Une partition de la Suisse, la rattachant à l'Allemagne, à la France et à l'Italie, même si elle était faite conformément aux frontières linguistiques, serait une aussi grande violation du droit à l'autodétermination qu'une partition de la Pologne.

3. Les fondements politiques de la paix

On aurait pu penser qu'après l'expérience de la [Première] Guerre mondiale, la nécessité d'une paix perpétuelle serait devenue une idée de plus en plus répandue. Cependant, on ne comprend

toujours pas qu'une paix éternelle ne peut être obtenue qu'en mettant en œuvre le programme libéral de manière générale et en le maintenant de manière constante et cohérente. On ne comprend pas que la [Première] Guerre mondiale ne fut que la conséquence naturelle et inéluctable des politiques antilibérales des dernières décennies.

Un slogan dépourvu de signification et de réflexion rend le capitalisme responsable des origines de la guerre. Le lien entre cette dernière et la politique protectionniste est évident et, très certainement en raison d'une ignorance crasse des faits, la politique des droits de douanes protecteurs est entièrement identifiée au capitalisme. Les gens oublient qu'il y a encore peu de temps les publications nationalistes étaient remplies de violentes diatribes à l'encontre du capital international (du « capital de la finance » et du « trust international de l'or ») parce ce qu'il est apatride, s'oppose aux tarifs protecteurs et parce qu'il est favorable à la paix et ennemi de la guerre. Il est tout aussi absurde de tenir l'industrie de l'armement pour responsable du déclenchement de la guerre. Cette industrie n'est née et n'a pris de l'importance que parce que les gouvernements et les peuples enclins à la guerre demandaient des armes. Il serait vraiment grotesque de supposer que les nations se sont tournées vers des politiques impérialistes pour aider les usines d'artillerie. L'industrie de l'armement, comme toutes les autres, est là pour répondre à une demande. Si les nations avaient préféré autre chose que des balles et des explosifs, les propriétaires d'usines auraient produit ces autres choses au lieu du matériel de guerre.

On peut supposer que le désir de paix est aujourd'hui universel. Mais les peuples du monde ne comprennent pas clairement les conditions à remplir pour assurer cette paix.

Si la paix ne doit pas être perturbée, toute incitation à l'agression doit être éliminée. Il faut établir un ordre mondial dans lequel les nations et les groupes nationaux soient suffisamment satisfaits des conditions de vie pour ne pas se sentir obligés d'avoir recours à la solution du désespoir que représente la guerre. Le libéral n'espère pas supprimer la guerre par des prêches moralisateurs. Il essaie de créer les conditions sociales qui élimineront les causes de la guerre.

La première exigence à cet égard concerne la propriété privée. Si l'on respecte la propriété privée même en temps de guerre, si le vainqueur n'a pas le droit de s'approprier la propriété des personnes privées et que l'appropriation de la propriété publique n'est pas très importante parce que la propriété privée des moyens de production prévaut partout, alors un motif majeur d'entreprendre la guerre est déjà éliminé. Toutefois, ceci est loin de garantir la paix. Pour que le

droit à l'autodétermination ne se réduise pas à une farce, les institutions politiques doivent faire en sorte que le transfert de souveraineté sur un territoire d'un gouvernement à un autre ait le moins d'importance possible et n'implique ni avantage ni inconvenient pour quiconque. Les gens ne comprennent pas ce que cela signifie. Il est donc nécessaire de clarifier ce point par quelques exemples.

Regardez une carte des groupes nationaux et linguistiques de l'Europe centrale ou de l'Europe de l'Est et notez le nombre de fois où, par exemple dans le Nord et l'Ouest de la Bohême, les frontières entre ces groupes sont traversées par des lignes de chemins de fer. Dans ce cas, en situation d'interventionnisme et d'étatisme, il n'existe aucune manière de faire coïncider les frontières de l'État et les frontières linguistiques. Il serait impossible de mettre en place un chemin de fer d'État tchèque sur le sol de l'État allemand, et il serait encore moins possible de faire fonctionner une ligne de chemin de fer sous une direction différente tous les quelques kilomètres. Il serait tout aussi impensable, lors d'un voyage en train, de devoir faire face toutes les quelques minutes ou tous les quarts d'heure à une barrière douanière et à toutes ses formalités. Il est donc facile de comprendre pourquoi les étatistes et les interventionnistes en viennent à conclure que l'unité « géographique » ou « économique » de telles zones ne doit pas être « interrompue » et que le territoire en question doit donc être placé sous la souveraineté d'un unique « dirigeant » (bien évidemment, chaque nation cherche à prouver qu'elle seule est légitime et compétente pour tenir ce rôle dirigeant dans de telles circonstances). Pour le libéralisme, un tel problème n'existe pas. Des chemins de fer privés, s'ils sont laissés libres de travailler sans interférence de la part du gouvernement, peuvent traverser le territoire de nombreux États sans problèmes. S'il n'y a ni droits de douane ni limites aux mouvements des personnes, des animaux ou des biens, il est sans importance qu'un train traverse plus ou moins souvent la frontière d'un État au cours d'un voyage de plusieurs heures.

La carte linguistique montre aussi l'existence d'enclaves nationales. Sans aucun lien territorial avec la majeure partie de leur peuple, des compatriotes se rassemblent dans des colonies fermées ou dans des îlots linguistiques. Dans les conditions actuelles, ils ne peuvent pas être incorporés à leur mère-patrie. Le fait que la zone sous le contrôle de l'État soit de nos jours « protégée » par des barrières douanières rend politiquement nécessaire la continuité territoriale ininterrompue. Une petite « possession étrangère », isolée des territoires adjacents par les droits de douanes et les autres mesures protectionnistes, serait exposée à un étranglement économique. Mais si l'on met en place le libre-échange et que l'État se contente

d'assurer la protection de la propriété privée, rien n'est plus facile que de résoudre ce problème. Aucun îlot linguistique n'a à accepter de voir ses droits en tant que nation bafoués sous le prétexte qu'il n'est pas relié à la partie principale de son propre peuple par un territoire peuplé de compatriotes.

Le fameux « problème du corridor » ne survient également qu'en raison du système impérialo-étatique-interventionniste. Un pays situé à l'intérieur des terres s'imagine qu'il a besoin d'un accès à la mer, afin de lui permettre de commercer librement avec l'étranger sans subir l'influence des politiques interventionnistes et étatistes des pays qui le séparent de la mer. Si le libre-échange était la règle, il serait difficile de voir l'avantage qu'un tel pays pourrait attendre de la possession d'un tel « corridor ».

Le transfert d'une « zone économique » (au sens étatique) vers une autre a d'autres conséquences économiques importantes. Il suffit de penser, par exemple, à l'industrie du coton de la Haute Alsace, qui a connu deux fois cette expérience, ou de l'industrie polonaise du textile de la haute Silésie, etc. Si un changement d'affiliation politique d'un territoire implique des avantages ou des inconvénients pour ses habitants, alors leur liberté de vote pour le choix de l'État auquel ils veulent véritablement appartenir est fortement limitée. On ne peut parler de véritable autodétermination que si la décision de chaque individu vient de sa propre volonté et non de la peur de perdre ou de l'espoir de gagner. Un monde capitaliste organisé selon des principes libéraux ne connaît pas de zones « économiques » séparées. Dans un tel monde, la totalité de la surface de la terre forme un seul territoire économique. Le droit à l'autodétermination n'est avantageux que pour ceux qui forment la majorité. Afin de protéger également les minorités, des mesures nationales sont nécessaires, parmi lesquelles nous allons d'abord considérer celles impliquant la politique nationale en ce qui concerne l'éducation.

Dans la plupart des pays l'école, ou au moins l'instruction, est obligatoire. Les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école pendant un certain nombre d'années ou, en lieu et place de cette instruction publique à l'école, de leur fournir une instruction équivalente à domicile. Il est sans intérêt d'étudier les raisons qui ont été avancées pour et contre l'éducation obligatoire quand la question était encore débattue. Elles n'ont plus la moindre importance pour le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. Il ne reste qu'un argument se rapportant à la question actuelle, à savoir que le soutien constant à une politique d'éducation obligatoire est entièrement incompatible avec les efforts entrepris pour établir une paix durable.

Les habitants de Londres, de Paris et de Berlin trouveront sans aucun doute cette affirmation incroyable. En quoi l'éducation obligatoire pourrait-elle avoir quoi que ce soit à voir avec la guerre et la paix ? On ne doit pas, cependant, trancher cette question, comme tant d'autres, du seul point de vue des peuples de l'Europe occidentale. À Londres, Paris ou Berlin, le problème de l'éducation obligatoire est à coup sûr facilement résolu. Dans ces villes, il ne subsiste aucun doute quant à la langue utilisée pour instruire les élèves. La population qui vit dans ces villes et qui envoie ses enfants à l'école peut être largement considérée comme homogène sur le plan national. Et même les non anglophones vivant à Londres trouvent dans l'intérêt de leurs enfants que l'instruction se déroule en anglais et non dans une autre langue. Les choses ne sont pas différentes à Paris ou à Berlin.

Le problème de l'éducation obligatoire a toutefois une tout autre importance dans les vastes étendues au sein desquelles cohabitent des peuples parlant des langues différentes, entremêlés dans une confusion polyglotte. La question de la langue utilisée pour l'instruction revêt ici une importance cruciale. Une décision dans un sens ou dans un autre peut, au cours des années, déterminer la nationalité de la totalité d'une région. Les écoles peuvent rendre les enfants étrangers à la nationalité de leurs parents et être utilisées comme moyen d'opprimer des nationalités dans leur ensemble. Ceux qui contrôlent les écoles ont le pouvoir de nuire aux autres nationalités et d'obtenir des bénéfices pour la leur.

Proposer que chaque enfant soit envoyé dans une école où l'on parle la langue des parents n'est pas la solution du problème. Tout d'abord, même en mettant de côté la question des enfants d'origine linguistique mixte, il n'est pas toujours facile de décider quelle est la langue des parents. Dans une région polyglotte, de nombreuses personnes sont obligées de par leur profession de parler plusieurs langues du pays. De plus, il n'est pas toujours possible à un individu — toujours en raison de ses moyens d'existence — de se déclarer ouvertement pour l'une ou l'autre nationalité. Dans un système interventionniste, cela pourrait lui coûter la clientèle d'autres nationalités ou un emploi auprès d'un entrepreneur d'une nationalité différente. Dès lors, certains parents pourraient même préférer envoyer leurs enfants dans des écoles d'une nationalité différente de la leur, parce qu'ils estimeraient les avantages du bilinguisme ou l'assimilation à une autre nationalité comme plus grands que la loyauté à leur propre peuple. Si on laisse aux parents le choix de l'école où ils préfèrent envoyer leurs enfants, on les expose à toutes les formes de coercition politique. Dans des régions mêlant diverses

nationalités, l'école possède un prix politique de la plus haute importance. On ne peut lui retirer son caractère politique tant qu'elle demeure une institution publique et obligatoire. Il ne reste, en fait, qu'une seule solution : l'État, le gouvernement, les lois ne doivent en aucun cas s'occuper des écoles et de l'éducation. Les fonds publics ne doivent pas être utilisés à cette fin. Élever et instruire la jeunesse doit être l'apanage exclusif des parents ainsi que des associations et institutions privées.

Il vaut mieux que certains enfants grandissent sans enseignement scolaire plutôt que de bénéficier des écoles si c'est pour courir le risque, une fois qu'ils auront grandi, de les voir tués ou mutilés. Un analphabète en bonne santé vaut toujours mieux qu'un estropié cultivé.

Mais même si nous éliminons la coercition intellectuelle exercée par l'éducation obligatoire, nous n'aurions pas fait tout ce qui est nécessaire pour éliminer les sources de friction entre nationalités vivant dans une région polyglotte. L'école est un moyen d'opprimer les nationalités — peut-être le plus dangereux, selon nous — mais n'est certainement pas le seul. Toute interférence de la part du gouvernement dans la vie économique peut devenir un moyen de persécution à l'encontre des membres de nationalités différentes de celle du groupe dominant. Pour cette raison, et dans l'intérêt de la paix, l'activité du gouvernement doit être limitée à la sphère où elle est, au sens strict du terme, indispensable.

On ne peut pas se passer de l'appareil gouvernemental pour protéger et préserver la vie, la liberté, la propriété et la santé des individus. Mais même les activités de police ou les activités judiciaires accomplies à ces fins peuvent devenir dangereuses dans les domaines où l'on peut trouver toutes sortes de raisons pour établir une discrimination entre les divers groupes en ce qui concerne la conduite des affaires publiques. Ce n'est que dans les pays où n'existe aucune raison particulière d'être partial que l'on n'a généralement pas à craindre qu'un magistrat supposé appliquer les lois en vigueur pour la protection de la vie, de la liberté, de la propriété et de la santé, agisse de manière biaisée. En revanche, la situation est tout autre là où des différences de religion, de nationalité, etc., divisent la population en groupes séparés par un gouffre si profond qu'il élimine toute volonté d'équité ou d'humanité et ne laisse place à rien d'autre qu'à la haine. Le juge qui agit consciemment, voire même souvent inconsciemment, de manière biaisée pense alors qu'il accomplit un devoir plus noble en faisant usage des prérogatives et des pouvoirs de son poste au bénéfice de son propre groupe.

Dans la mesure où l'appareil gouvernemental n'a pas d'autres rôles que de protéger la vie, la liberté, la propriété et la santé, il est possible, en tout cas, de définir des règlements qui limitent de manière stricte le domaine dans lequel les autorités administratives et les tribunaux peuvent agir, afin de ne laisser aucune ou uniquement très peu de latitude à l'exercice de leur discrétion et de leur propre jugement subjectif et arbitraire. Mais dès qu'une partie de la production est abandonnée à l'État, une fois que l'appareil du gouvernement est appelé à décider du choix des biens de rang plus élevés, il est impossible de contraindre les fonctionnaires de l'administration par un ensemble de lois et de réglementations strictes garantissant certains droits à tout citoyen. Une loi pénale destinée à punir les assassins peut, au moins dans une certaine mesure, tracer une ligne entre ce qui est et n'est pas considéré comme un crime et par là placer certaines limites au domaine dans lequel le magistrat peut exercer son propre jugement. Bien entendu, tout juriste ne sait que trop bien que même la meilleure loi peut être pervertie dans des cas concrets, par son interprétation, son application et son utilisation. Mais dans le cas d'une agence gouvernementale chargée de gérer les transports, les mines ou les territoires publics, pour autant que l'on puisse restreindre sa liberté d'action pour d'autres raison (déjà discutées dans la deuxième partie du livre), le mieux que l'on puisse faire pour éliminer les questions controversées de politique nationale ne peut être énoncé que par des généralités bien creuses. Il faut lui laisser une bonne marge de manœuvre sous de nombreux aspects, parce que l'on ne peut pas connaître à l'avance les circonstances dans lesquelles elle devra agir. La porte est donc laissée grande ouverte à l'arbitraire, au parti pris et à l'abus de pouvoir officiel.

Même dans des zones peuplées par diverses nationalités, il est nécessaire d'avoir une administration unifiée. On ne peut pas disposer à la fois un policier allemand et un policier tchèque à chaque coin de rue, chacun chargé de ne protéger que les membres de sa nationalité. Et même si on pouvait le faire, la question serait à nouveau posée de savoir lequel devrait intervenir dans une situation où les deux nationalités seraient impliquées. Les inconvénients résultant de la nécessité d'une administration unifiée sont inévitables dans ces régions. Mais si des difficultés existent déjà, même pour remplir les fonctions indispensables du gouvernement comme la protection de la vie, de la liberté, de la propriété et de la santé, on ne doit pas les augmenter dans des proportions monstrueuses en étendant le domaine d'activité de l'État à d'autres champs d'action dans lesquels, par leur nature, une latitude encore plus grande doit être laissée aux jugements arbitraires.

De nombreuses parties du monde ont été peuplées non par des ressortissants d'une nationalité, d'une race ou d'une religion unique mais par un mélange hétéroclite de plusieurs peuples. Le résultat des mouvements migratoires qui sont la conséquence nécessaire des changements des lieux de production, c'est qu'un plus grand nombre de nouveaux territoires sont continuellement confrontés au problème du mélange des populations. Si l'on ne veut pas aggraver artificiellement la friction qui doit se produire du fait de la vie en communauté de groupes différents, il faut restreindre l'activité de l'État aux tâches qu'il est seul à pouvoir accomplir.

4. Le nationalisme

Tant que les nations furent dirigées par des despotes monarchiques, l'idée de rectifier les frontières de l'État pour les faire coïncider avec les frontières séparant les différentes nationalités n'avait pas d'écho. Si un potentat voulait annexer une province à son domaine, il se souciait peu de savoir si les habitants — les sujets — étaient d'accord ou non pour changer de dirigeants. Le seul point de vue qui entrat en ligne de compte était de savoir si les forces militaires disponibles étaient suffisantes pour conquérir et conserver le territoire en question. On justifiait publiquement sa conduite sur la base plus ou moins artificielle d'une revendication légale. La nationalité des habitants de l'endroit concerné n'était nullement prise en compte.

Ce ne fut qu'avec la montée du libéralisme que la question du tracé des frontières des États devint un problème indépendant des considérations militaires, historiques et légales. Le libéralisme, qui fonde l'État sur la volonté de la majorité du peuple vivant sur un territoire donné, élimine toutes les considérations militaires autrefois décisives quant à la question des frontières de l'État. Il rejette le droit à la conquête. Il ne peut pas comprendre que certains puissent parler de « frontières stratégiques » et trouve totalement incompréhensible qu'un État puisse réclamer une portion de territoire afin d'établir un glacis. Le libéralisme ne reconnaît pas au prince un quelconque droit historique à hériter d'une province. Un roi ne peut exercer son autorité, au sens libéral du terme, que sur des personnes, pas sur une partie du territoire dont les habitants ne seraient considérés que comme des appendices. Le monarque par la grâce de Dieu porte le titre d'un territoire, par exemple « Roi de France. » Les rois installés par le libéralisme reçurent leur titre non pas de leur territoire mais du peuple sur lesquels ils régnaient comme monarques constitutionnels. Ainsi, Louis-Philippe porta le titre de « Roi des Français » ; il y eut

encore un « Roi des Belges », comme il y eut aussi un « Roi des Grecs. »

C'est le libéralisme qui créa la forme légale permettant aux souhaits du peuple d'appartenir ou non à un certain État de pouvoir s'exprimer, à savoir le plébiscite. L'État auquel les habitants d'un territoire donné désirent être rattachés doit être choisi par une élection. Mais même si toutes les conditions économiques et politiques étaient remplies (celles par exemple concernant la politique nationale en matière d'éducation) afin d'éviter que le plébiscite ne soit une comédie, même s'il était possible de faire simplement voter les habitants de chaque communauté pour déterminer à quel État ils veulent se rattacher et de répéter de telles élections lorsque les circonstances évoluent, il resterait certainement des problèmes non résolus, sources potentielles de friction entre les diverses nationalités. Le fait de devoir appartenir à un État auquel on souhaite ne pas appartenir n'est pas moins pénible quand il résulte d'une élection que lorsqu'il est la conséquence d'une conquête militaire. Et cela est deux fois plus difficile à un individu qui se trouve écarté de la majorité de ses concitoyens par des barrières linguistiques.

Appartenir à une minorité nationale signifie toujours être un citoyen de seconde zone. Les discussions politiques doivent naturellement toujours être menées à l'aide du langage parlé et écrit — par des discours, des articles de journaux et des livres. Ces moyens d'explications et de débats politiques ne sont toutefois pas à la disposition des minorités linguistiques dans la même mesure qu'ils le sont à ceux dont la langue maternelle — la langue parlée au quotidien — est celle dans laquelle se déroulent les discussions. La pensée politique d'un peuple reflète après tout les idées de sa littérature politique. Exprimé sous la forme du droit écrit, le résultat de ses discussions politiques acquiert une importance directe pour le citoyen parlant une langue étrangère, car il doit respecter la loi tout en ayant l'impression d'être exclu d'une véritable participation à la formation de l'autorité législative ou en ayant au moins l'impression de ne pas être autorisé à coopérer autant que ceux dont la langue maternelle est celle de la majorité. Et lorsqu'il se présente devant un magistrat ou un fonctionnaire de l'administration pour engager des poursuites ou exprimer une requête, il se retrouve devant des hommes dont la pensée politique lui est étrangère, parce qu'elle s'est développée sous des influences idéologiques différentes.

En dehors de tout cela, le fait même que les membres de la minorité soient obligés, devant un tribunal ou face aux autorités administratives, de faire usage d'une langue qui leur est étrangère les handicape sérieusement de nombreuses manières. Lors d'un procès,

il est extrêmement différent de pouvoir parler directement au juge ou d'être obligé d'avoir recours aux services d'un interprète. Le membre d'une minorité nationale sent à chaque instant qu'il vit au milieu d'étrangers et qu'il est, même si la lettre de la loi dit le contraire, un citoyen de seconde zone.

Tous ces inconvénients sont ressentis comme étant très opprassants, même dans un État pourvu d'une constitution libérale et dans lequel l'activité du gouvernement se réduit à la protection de la loi et de la prospérité des citoyens. Mais elle devient presque intolérable dans un État socialiste ou interventionniste. Si les autorités administratives ont le droit d'intervenir partout comme bon leur semble, si la latitude donnée aux juges et aux fonctionnaires pour établir leurs décisions est assez grande pour laisser place à des préjugés politiques, alors le membre d'une minorité nationale se trouve livré au jugement arbitraire et à l'oppression de la part des fonctionnaires publics de la majorité au pouvoir. Nous avons déjà parlé de ce qui se passe lorsque les écoles et l'Église ne sont pas non plus indépendantes, mais au contraire soumises à réglementation de la part du gouvernement.

C'est ici qu'il faut chercher les racines du nationalisme agressif que nous voyons aujourd'hui à l'œuvre. Les tentatives pour faire remonter les antagonismes violents opposant les nations à des causes naturelles plutôt qu'à des causes politiques sont complètement erronées. Tous les symptômes de l'antipathie prétendument innée entre les peuples que l'on présente habituellement comme preuve se retrouvent également au sein de chaque nation. Le Bavarois déteste le Prussien, et le Prussien le Bavarois. La haine n'est pas moins tenace entre les divers groupes constituant la France ou la Pologne. Et pourtant, Allemands, Polonais et Français arrivent à vivre ensemble pacifiquement dans leur propre pays. L'importance politique de l'antipathie du Polonais à l'encontre de l'Allemand et de l'Allemand à l'encontre du Polonais provient de l'ambition de chacun de ces deux peuples d'obtenir le contrôle des zones frontalières séparant Allemands et Polonais, et ce afin de pouvoir opprimer l'autre nationalité. Si la haine entre les nations a produit un incendie dévastateur, c'est parce que certains veulent utiliser l'école pour écarter les enfants de la langue de leurs pères, veulent utiliser les tribunaux et les administrations, des mesures politiques et économiques, ainsi que l'expropriation pure et simple, pour persécuter ceux qui parlent une autre langue. Comme ils sont prêts à avoir recours à la violence pour créer des conditions favorables à l'avenir politique de leur propre nation, ils ont mis sur pied un système d'oppression dans les zones polyglottes, système qui menace la paix mondiale.

Tant que le programme libéral ne sera pas mené jusqu'au bout dans les régions comprenant plusieurs nationalités, la haine entre les membres des différentes nations deviendra de plus en plus forte et continuera à conduire vers de nouvelles guerres et rébellions.

5. L'impérialisme

La soif de conquête des monarques absous des siècles passés avait pour but d'étendre leur sphère de pouvoir et d'accroître leur richesse. Aucun prince ne pouvait se considérer assez puissant, car seule la force pouvait lui permettre de conserver son autorité face aux ennemis intérieurs et extérieurs. Aucun prince ne pouvait se trouver assez riche, car il avait besoin d'argent pour entretenir ses soldats et son entourage.

Pour un État libéral, la question de savoir si les frontières du pays doivent être ou non poussées plus loin n'a que peu d'importance. La richesse ne peut provenir de l'annexion de nouvelles provinces car le « revenu » procuré par un territoire doit être utilisé pour payer les frais nécessaires à son administration. Pour un État libéral, qui n'envisage aucun plan d'agression, le renforcement de son pouvoir militaire n'est pas important. Ainsi, les parlements libéraux se sont opposés à toutes les tentatives d'augmenter le potentiel militaire d'un pays et à toutes les politiques guerrières ou ayant des buts d'annexion.

Cependant, la politique de paix libérale qui, au début des années 1860, alors que le libéralisme volait de victoire en victoire, était considérée comme déjà assurée, au moins en Europe, se fondait sur l'hypothèse que les peuples de chaque territoire pouvaient bénéficier du droit à choisir eux-mêmes l'État auquel il voulait appartenir. Or, afin de garantir ce droit et comme les puissances absolutistes n'avaient nullement l'intention d'abandonner pacifiquement leurs prérogatives, plusieurs guerres et révoltes assez sérieuses furent d'abord nécessaires. Le renversement de la domination étrangère en Italie, le maintien des Allemands au Schleswig-Holstein menacés de dénaturalisation, la libération des Polonais et des Yougoslaves ne pouvaient être entrepris que par les armes. Parmi les nombreux cas où l'ordre politique existant fut confronté à une demande au droit à l'autodétermination, un seul put être résolu pacifiquement : quand l'Angleterre libérale accorda la liberté aux îles Ioniennes. Partout ailleurs, la même situation conduisit à des guerres et à des révoltes. Les luttes pour créer un État allemand uni engendrèrent le désastreux conflit franco-allemand ; la question polonaise resta sans solution parce que le Tsar écrasait les rébellions les unes après les

autres ; la question des Balkans ne fut que partiellement réglée ; et l'impossibilité de résoudre les problèmes de la monarchie des Habsbourg face à la dynastie au pouvoir conduisit finalement à l'incident qui déclencha la [Première] Guerre mondiale.

L'impérialisme moderne doit être distingué des tendances expansionnistes des principautés absolues car les esprits qui l'animent ne sont pas ceux des membres de la dynastie au pouvoir, ni même de la noblesse, de la bureaucratie ou des corps d'officiers cherchant conquête et enrichissement personnel par le pillage des ressources des territoires conquis. Non, ces esprits sont ceux de la masse du peuple, qui considère l'impérialisme comme le moyen adéquat pour préserver l'indépendance nationale. Dans la liste complexe des politiques antilibérales qui ont jusqu'ici accru le rôle de l'État pour ne laisser presque aucun champ d'activité humaine à l'écart des interférences gouvernementales, il serait vain d'espérer trouver une solution même partiellement satisfaisante aux problèmes politiques des régions où cohabitent différentes nationalités. Il ne peut y avoir que des dirigeants et des dirigés. Le seul choix est de savoir si l'on sera marteau ou enclume. Par conséquent, la mise en place d'un État national aussi fort que possible — qui puisse étendre son contrôle sur tous les territoires mélangeant les nationalités — devient une exigence indispensable à la préservation nationale. Le problème des zones pluri-linguistiques ne se limite pas à des pays établis depuis un bon moment. Le capitalisme permet d'ouvrir à la civilisation de nouveaux terrains, offrant des conditions plus favorables que de nombreuses régions habitées depuis longtemps. Le capital et le travail partent pour les endroits les plus favorables. Les mouvements de migration ainsi amorcés dépassent de loin tous les mouvements de peuples que le monde a connus. Seules quelques nations peuvent voir leurs émigrants aller vers des lieux où la puissance politique est aux mains de leurs compatriotes. Quand cette condition ne prévaut pas, les migrations engendrent à nouveau le type de conflits qui se développent généralement dans les territoires polyglottes. Dans certains domaines particuliers, que nous n'étudierons pas ici, les choses sont assez différentes entre les zones de colonisation d'outre-mer et les pays d'Europe existant depuis longtemps. Néanmoins, les conflits qui proviennent de la situation insatisfaisante des minorités nationales sont en dernière analyse identiques. La volonté de chaque pays de préserver ses nationaux d'un tel destin conduit d'un côté à une lutte pour l'acquisition de colonies permettant l'établissement d'Européens et, d'un autre côté, à adopter une politique de taxes à l'importation destinée à protéger la production nationale opérant dans de moins bonnes conditions que ses concurrents de l'industrie

étrangère, ceci dans l'espoir de rendre inutile l'immigration des travailleurs. De fait, pour développer autant que faire se peut le marché protégé, des efforts sont même faits pour conquérir des territoires qui ne sont pas considérés comme adaptés à une colonie européenne. Nous pouvons faire remonter l'impérialisme moderne à la fin des années 1870, lorsque les pays industrialisés d'Europe commencèrent à abandonner la politique de libre-échange pour s'engager dans la course aux « marchés » coloniaux d'Afrique et d'Asie.

C'est en référence à l'Angleterre que le terme « impérialisme » fut employé pour la première fois en vue de caractériser la politique moderne d'expansion territoriale. L'impérialisme anglais, il est vrai, n'était pas tant dirigé vers l'annexion de nouveaux territoires que vers la création d'une zone de politique commerciale uniforme à partir des diverses possessions du Roi d'Angleterre. Ceci résultait de la situation spéciale dans laquelle se trouvait l'Angleterre, en tant que mère-patrie des colonies les plus riches du monde. Néanmoins, l'objectif que les impérialistes anglais cherchaient à atteindre par la création d'une union douanière comprenant dominions et mère-patrie était le même que celui que les conquêtes coloniales de l'Allemagne, de l'Italie, de la France, de la Belgique et d'autres pays européens étaient censées assurer, à savoir garantir des marchés pour l'exportation.

Les grands buts commerciaux de la politique impérialiste ne furent atteints nulle part. Le rêve d'une union douanière britannique ne fut pas concrétisé. Les territoires annexés par les pays européens au cours des dernières décennies, ainsi que ceux où ils purent établir des « concessions », jouent un rôle tellement subalterne dans l'approvisionnement du marché mondial en matières premières ou en biens semi-finis et dans leur consommation correspondante de produits industriels, qu'aucun changement essentiel des conditions ne put être obtenu par de tels arrangements. Afin d'atteindre les buts visés par l'impérialisme, les nations d'Europe ne purent se contenter d'occuper des zones habitées par des sauvages incapables de se défendre. Ils devaient mettre la main sur des territoires possédés par des peuples prêts à se défendre et capables de le faire. Et c'est sur ce point que la politique impérialiste connut le naufrage, ou va bientôt le connaître. En Abyssinie, au Mexique, dans le Caucase, en Perse, en Chine — nous voyons partout les agresseurs impérialistes battre en retraite ou au moins en grandes difficultés.

6. La politique coloniale

Les considérations et les objectifs qui ont guidé la politique coloniale des puissances européennes depuis l'époque des grandes découvertes est en très nette opposition avec tous les principes du libéralisme. L'idée de base de la politique coloniale était de tirer avantage de la supériorité militaire de la race blanche sur les membres des autres races. Les Européens ont entrepris, équipé avec toutes les armes et les inventions que leur civilisation mettait à leur disposition, d'assujettir les peuples plus faibles, de confisquer leur propriété et de les mettre en esclavage. Certains ont essayé de trouver des circonstances atténuantes et de discuter des véritables motifs de la politique coloniale, en donnant comme excuse que son unique objet étant de permettre le partage des bienfaits de la civilisation européenne avec les peuples primitifs. Même à supposer qu'il s'agissait là du véritable objectif des gouvernements qui ont envoyé les conquérants dans les diverses parties du globe, le libéral ne peut pas plus y voir une raison adéquate pour considérer cette entreprise de colonisation comme utile ou bénéficiaire. Si, comme nous le pensons, la civilisation européenne est réellement supérieure à celle des tribus primitives d'Afrique et aux civilisations d'Asie — aussi estimable que puissent être à leur façon ces dernières — il serait préférable de prouver cette supériorité en incitant ces peuples à l'adopter de leur plein gré. Peut-il y avoir une preuve plus lugubre de la stérilité de la civilisation européenne que de ne pas pouvoir se répandre autrement que par l'épée et le feu ?

Aucun chapitre de l'histoire n'est plus imprégné de sang que l'histoire du colonialisme. On répandit le sang sans raison et de façon inepte. Des pays florissants furent dévastés, des peuples entiers furent détruits et exterminés. Tout ceci ne peut être atténué ou justifié. La domination des Européens en Afrique et dans de larges parties de l'Asie est absolue. Elle est en opposition totale avec tous les principes du libéralisme et de la démocratie, et il ne peut y avoir aucun doute que nous devons viser à son abolition. La seule question est de savoir comment éliminer cette situation intolérable de la façon la moins douloureuse possible.

La solution la plus simple et la plus radicale serait que les gouvernements européens retirent leurs fonctionnaires, soldats et policiers de ces régions et abandonnent leurs habitants à leur sort. Il n'est pas important de préciser si ceci serait fait immédiatement ou si un plébiscite libre des autochtones devrait précéder l'abandon des colonies. Il n'y a en effet que peu de doute sur l'issue d'une telle

élection. L'autorité européenne dans les colonies d'outre-mer ne peut pas compter sur le consentement de ses sujets.

La conséquence immédiate de cette solution radicale serait, si ce n'est une anarchie complète, au moins des conflits perpétuels dans les régions abandonnées par les Européens. On peut à bon droit considérer que les autochtones n'ont pris des Européens que les mauvais côtés, pas les bons. Ce n'est pas tant la faute des autochtones que de leurs conquérants européens, qui ne leur ont rien appris d'autre que le mal. Ils ont apporté armes et engins de destruction aux colonies ; ils leur ont envoyé comme officiers et fonctionnaires les individus les pires et plus brutaux ; ils ont établi la loi coloniale au fil de l'épée, avec une cruauté sanguinaire auquel seul le système despote des Bolcheviks peut être comparé. Les Européens ne doivent pas être surpris si le mauvais exemple qu'ils ont mis en place dans leurs colonies porte de mauvais fruits. En tout état de cause, ils n'ont aucun droit à se plaindre comme des Pharisiens du mauvais état des moeurs publiques chez les autochtones. Ils ne seraient pas plus justifiés à affirmer que ces autochtones ne seraient pas encore mûrs pour la liberté et qu'ils auraient encore besoin de plusieurs années d'éducation sous la férule de maîtres étrangers avant de pouvoir être laissés à leur sort. Car c'est cette « éducation » elle-même qui est en partie responsable des conditions épouvantables qui prévalent aujourd'hui dans les colonies, même si ses conséquences ne deviendront évidentes qu'après un éventuel retrait des troupes et des fonctionnaires européens.

Certains pourront peut-être prétendre que c'est le devoir des Européens, en tant que membres d'une race supérieure, d'éviter l'anarchie qui éclaterait probablement après l'évacuation des colonies et de maintenir leur protection dans l'intérêt et au bénéfice des autochtones eux-mêmes. Afin de donner plus de poids à cet argument, on peut dresser un tableau terrifiant des conditions qui prévalaient en Afrique centrale et dans de nombreuses régions d'Asie avant la mise en place de l'autorité européenne. On peut rappeler la chasse aux esclaves menée par les Arabes en Afrique centrale et les sauvages excès que de nombreux despotes indiens se permettaient. Bien sûr, une grande partie de cette argumentation est hypocrite et l'on ne doit pas oublier, par exemple, que le commerce des esclaves en Afrique ne pouvait prospérer que parce que les descendants des Européens établis dans les colonies d'Amérique participaient comme acheteurs au marché des esclaves. Mais il ne nous est pas nécessaire de peser le pour et le contre de ce raisonnement. Si tout ce que l'on peut trouver pour maintenir l'autorité européenne dans les colonies est l'intérêt supposé des autochtones, il faut dire alors qu'il vaudrait

mieux mettre un terme final à cette autorité. Personne n'a le droit de s'immiscer dans les affaires des autres pour améliorer leur sort et personne ne devrait, quand il n'a en vue que ses propres intérêts, prétendre qu'il agit de manière altruiste et uniquement dans l'intérêt d'autrui.

Il existe cependant un autre argument en faveur du maintien de l'autorité et de l'influence européennes dans les régions coloniales. Si les Européens n'avaient jamais soumis les colonies tropicales à leur domination, s'ils n'avaient pas rendu leur système économique dans une très large mesure dépendant de l'importation de matières premières et de produits agricoles des colonies, qu'ils payent avec des biens industriels, il serait encore possible de discuter assez calmement de la question de savoir s'il est ou non recommandable d'incorporer ces régions au réseau du marché mondial. Mais comme la colonisation a déjà forcé ces territoires à entrer dans le cadre de la communauté économique mondiale, la situation est différente. L'économie européenne est aujourd'hui basée, dans une large mesure, sur l'appartenance de l'Afrique et d'une grande partie de l'Asie à l'économie mondiale, en tant que fournisseurs de matières premières de toutes sortes. Ces matières premières ne sont pas retirées par la force aux autochtones. Elles ne sont pas transportées comme tribut mais échangées librement contre des produits industriels en provenance d'Europe. Par conséquent, les relations ne sont pas fondées sur un avantage unilatéral mais sont au contraire mutuellement bénéfiques : les habitants des colonies en retirent autant d'avantages que les habitants d'Angleterre ou de Suisse. Tout arrêt de ces relations commerciales impliquerait de sérieuses pertes économiques pour l'Europe comme pour les colonies et abaisseraient notamment le niveau de vie de la grande masse de la population. Si le lent accroissement des relations commerciales sur toute la surface de la terre et le développement progressif de l'économie mondiale constituaient l'une des sources les plus importantes de l'accroissement de richesses des cent cinquante dernières années, un renversement de cette tendance constituerait une catastrophe sans précédent pour l'économie mondiale. Dans son étendue et par ses conséquences, cette catastrophe dépasserait de loin la crise liée aux conséquences économiques de la [Première] Guerre mondiale. Doit-on accepter de diminuer encore plus le bien-être de l'Europe et, en même temps, celui des colonies, afin de donner aux autochtones une chance de choisir leur propre destin politique, alors que cela, de toute manière, ne conduirait pas à la liberté mais à un simple changement de maîtres ?

C'est cette considération qui doit l'emporter sur la question de la politique coloniale. Les fonctionnaires, les troupes et les policiers européens doivent demeurer dans ces régions tant que leur présence est nécessaire pour maintenir les conditions légales et politiques indispensables à la participation des territoires coloniaux au commerce international. Il doit être possible de continuer les opérations commerciales, industrielles et agricoles dans les colonies, de continuer à exploiter les mines et à acheminer les produits du pays, par voie ferroviaire et fluviale, jusqu'à la côte et donc jusqu'à l'Europe et l'Amérique. Tout cela doit continuer dans l'intérêt de tout le monde : non seulement dans l'intérêt des habitants de l'Europe, de l'Amérique et de l'Australie, mais aussi dans celui des habitants de l'Asie et de l'Afrique eux-mêmes. Partout où les puissances coloniales ne vont pas au-delà de cette attitude vis-à-vis de leurs colonies, on ne peut émettre aucune objection à leurs activités, même du point de vue libéral.

Tout le monde sait cependant que toutes les puissances coloniales ont péché contre ce principe. Il est à peine nécessaire de rappeler les horreurs perpétrées au Congo Belge, horreurs que des correspondants anglais dignes de confiance ont racontées. Acceptons toutefois que ces atrocités n'étaient pas voulues par le gouvernement belge mais peuvent être attribuées aux excès et au mauvais caractère des fonctionnaires envoyé au Congo. Cependant, le fait même que presque toutes les puissances coloniales ont établi dans leurs possessions étrangères un système commercial garantissant des conditions favorables aux produits de la métropole, montre que la politique coloniale actuelle est dominée par des considérations entièrement différentes de celles qui devraient prévaloir dans ce domaine. Afin de mettre les intérêts de l'Europe et de la race blanche en harmonie avec les races de couleur des colonies, en ce qui concerne la politique économique, il faut donner l'autorité suprême à la Société des Nations en ce qui concerne l'autorité administrative des territoires coloniaux qui ne possèdent pas de gouvernement parlementaire. La Société des Nations (SDN) devrait vérifier que l'indépendance soit accordée dès que possible aux pays qui n'en jouissent pas aujourd'hui et que l'autorité de la métropole se limite à la protection de la propriété, des droits civiques des étrangers et des relations commerciales. Les autochtones, tout comme les nationaux des autres puissances, devraient avoir le droit de se plaindre directement auprès de la SDN si des mesures de la métropole dépassaient ce qui est nécessaire pour garantir dans ces territoires la sécurité du commerce et de l'activité économique en général. La SDN devrait avoir le droit de donner réellement suite à de telles plaintes.

L'application de tels principes signifierait, de fait, que tous les territoires coloniaux des pays européens deviendraient des mandats de la SDN. Mais même cet état doit être considéré comme transitoire. L'objectif final doit continuer à être la libération totale des colonies de l'autorité despote que sous laquelle elle est placée aujourd'hui.

Par cette solution à un délicat problème — et qui devient de plus en plus délicat au cours du temps — les nations d'Europe et d'Amérique qui ne possèdent pas de colonies, mais aussi les puissances coloniales et les autochtones pourraient être satisfaits.

Les puissances coloniales doivent comprendre qu'elles ne pourront maintenir leur domination sur les colonies à long terme. Comme le capitalisme a pénétré ces territoires, les autochtones sont devenus indépendants : il n'y a plus de disparité culturelle entre les classes supérieures et les officiers ou les fonctionnaires en charge de l'administration au nom de la métropole. Militairement et politiquement, la répartition des forces est aujourd'hui différente de ce qu'elle était il y a une génération. Les tentatives des puissances européennes, des États-Unis et du Japon de traiter la Chine comme territoire colonial s'est révélé être une faillite. En Égypte, les Anglais sont même aujourd'hui sur le départ ; en Inde, ils sont dans une position défensive. Que les Pays-Bas seraient incapables de conserver l'Indonésie face à une véritable attaque est un fait bien connu. Il en est de même des colonies françaises en Afrique et en Asie. Les Américains ne sont pas très heureux avec les Philippines et seraient prêts à les abandonner si l'occasion se présentait d'elle-même. Le transfert des colonies à la SDN garantirait aux puissances coloniales la possession totale de leurs investissements en capital et les protégerait contre le fait d'avoir à faire des sacrifices pour réprimer les soulèvements autochtones. Les autochtones eux aussi ne pourraient qu'être reconnaissants face à une telle proposition qui leur garantirait l'indépendance selon une évolution pacifique et les mettrait à l'abri contre tout voisin avide de conquêtes pouvant menacer leur indépendance politique dans l'avenir.

7. La libre concurrence

La démonstration théorique des conséquences respectives des droits de douane protecteurs et du libre-échange est la clé de voûte de l'économie classique. Elle est tellement claire, tellement évidente, tellement indiscutable, que ses adversaires ont été incapables d'avancer le moindre argument à son encontre qui ne puisse être immédiatement réfuté comme totalement erroné et absurde.

De nos jours, pourtant, nous avons encore des tarifs protecteurs — et même, en fait, des interdictions directes à l'importation — dans le monde entier. Même en Angleterre, la mère-patrie du libre-échange, le protectionnisme est aujourd'hui en pleine ascension. Le principe d'autarcie nationale gagne chaque jour de nouveaux partisans. Même des pays ne comptant que quelques millions d'habitants, comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie, essaient, par le biais d'une politique de tarifs élevés et de restrictions à l'importation, de se rendre indépendants du reste du monde. L'idée de base de la politique étrangère commerciale des États-Unis est d'imposer sur tous les biens produits à l'étranger à coût plus faible des taxes à l'importation se montant à la différence. Ce qui rend la situation globale absurde est que tous les pays veulent diminuer leurs importations mais en même temps augmenter leurs exportations. L'effet de ces politiques est d'interférer avec la division internationale du travail et généralement d'abaisser la productivité du travail. L'unique raison pour laquelle ce résultat n'a pas été plus remarqué tient au fait que le système capitaliste a toujours été jusqu'ici suffisant pour le compenser. Cependant, il n'y a pas de doute que tout le monde serait de nos jours plus riche si les tarifs protecteurs ne conduisaient pas artificiellement à déplacer la production de lieux plus favorables vers des lieux moins favorables. Dans un système de libre-échange intégral, capital et travail seraient employés dans les conditions les plus favorables à la production. D'autres lieux seraient utilisés tant qu'il serait possible de produire ailleurs dans des conditions plus favorables. Dans la mesure où, en raison du développement des transports, des améliorations de la technique et d'une meilleure connaissance des pays récemment ouverts au commerce, on découvre qu'il existe des sites plus favorables à la production que ceux actuellement utilisés, la production se déplace vers ces lieux. Capital et travail tendent à partir des régions où les conditions sont moins favorables à la production pour celles où elles sont plus favorables.

Toutefois, la migration du capital et du travail presuppose non seulement la complète liberté du commerce, mais aussi l'absence totale d'entraves à la liberté de circulation d'un pays vers un autre. Ceci était loin d'être le cas au moment où la doctrine classique du libre-échange fut initialement développée. Toute une série d'obstacles entravait le libre mouvement du capital et du travail. En raison d'une ignorance des conditions qui y régnaient, d'une insécurité générale en ce qui concernait la loi et l'ordre et d'une série de motifs similaires, les capitalistes rechignaient à investir à l'étranger. Quant aux travailleurs, il leur était impossible de quitter leur pays natal, non seulement parce qu'ils ne parlaient pas les langues étran-

gères, mais aussi à cause de difficultés légales, religieuses et autres. Il est certain que le capital et le travail pouvaient en général se déplacer plus librement au sein de chaque pays au début du XIX^e siècle, mais des obstacles empêchaient leur circulation d'un pays vers un autre. La seule justification pour distinguer en théorie économique le commerce intérieur du commerce extérieur se trouve dans le fait que le premier connaît la mobilité du capital et du travail alors qu'il n'en est pas de même en ce qui concerne le commerce entre les nations. Par conséquent, le problème que la théorie classique avait à résoudre pouvait être énoncé comme suit : Quels sont les effets du libre-échange des biens de consommation entre plusieurs pays si la mobilité du capital et du travail de l'un vers l'autre est restreinte ? La doctrine de Ricardo fournit la réponse à cette question. Les branches de la production se répartissent entre les pays de telle sorte que chacun consacre ses ressources aux industries où il possède la plus grande supériorité sur les autres. Les mercantilistes craignaient qu'un pays connaissant des conditions défavorables à la production importeraît plus qu'il n'exporteraît, de sorte qu'il se retrouverait finalement sans aucune monnaie : ils réclamaient donc que des tarifs protecteurs et des interdictions à l'importation soient décrétés à temps pour empêcher cette situation déplorable de survenir. La doctrine classique a montré que ces craintes mercantilistes étaient sans fondement. Car même un pays dans lequel les conditions de production seraient moins favorables que celles des autres pays dans toutes les branches industrielles n'a pas à craindre que ses exportations soient inférieures à ses importations. La doctrine classique a démontré, d'une façon brillante et irréfutable, jamais contestée par personne, que même les pays connaissant des conditions relativement favorables de production comprendront qu'il leur est avantageux d'importer de pays connaissant des conditions comparativement moins favorables de production des biens qu'ils auraient été certes mieux à même de produire, mais pas dans la même mesure que pour la production des biens dans lesquels ils se sont spécialisés.

Ainsi, ce que la doctrine classique du libre-échange dit à l'homme d'État est : Il existe des pays soumis à des conditions naturelles de production relativement favorables et d'autres soumis à des conditions de production relativement défavorables. En l'absence d'interférence de la part des gouvernements, la division internationale du travail devra, par elle-même, conduire à ce que chaque pays trouve sa place dans l'économie mondiale, quelles que soient ses conditions de production vis-à-vis de celles des autres pays. Bien entendu, les pays comparativement favorisés seront plus riches que

les autres, mais c'est un fait qu'aucune mesure politique ne pourra changer de toute façon. C'est simplement la conséquence d'une différence entre les facteurs naturels de production.

Telle était la situation à laquelle était confronté l'ancien libéralisme. Et à cette situation répond la doctrine classique du libre-échange. Mais depuis l'époque de Ricardo, les conditions mondiales ont considérablement changé et le problème auquel la doctrine du libre-échange eut à faire face au cours des soixante dernières années précédant le déclenchement de la [Première] Guerre mondiale fut très différent de celui qu'elle devait traiter à la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Car le XIX^e siècle avait partiellement éliminé les obstacles qui, au début, entravaient la libre circulation du capital et du travail. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il était bien plus facile pour un capitaliste d'investir son capital à l'étranger qu'à l'époque de Ricardo. La loi et l'ordre étaient établis sur une base bien plus solide, la connaissance des pays étrangers, de leurs manières et coutumes, s'était développée, et la création de compagnies par actions permettait de diviser le risque encouru par des entreprises étrangères entre plusieurs personnes, donc de le réduire. Il serait bien entendu exagéré de dire que la mobilité du capital était au début du XX^e siècle aussi grande entre les pays qu'au sein d'un même pays. Certaines différences persistaient assurément ; il n'était pourtant plus question de faire l'hypothèse que le capital devait rester dans les frontières de chaque pays. Ce n'était pas non plus possible pour le travail : dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des millions d'individus quittèrent l'Europe pour chercher de meilleures occasions d'emploi à l'étranger. Comme les conditions supposées par la doctrine classique du libre-échange, à savoir immobilité du capital et du travail, n'avaient plus cours, la distinction entre les effets du libre-échange sur le commerce intérieur et sur le commerce extérieur perdit en même temps sa validité. Si le capital et le travail peuvent se déplacer librement d'un pays à un autre comme ils le font au sein d'un même pays, il n'est plus justifié de distinguer entre commerce intérieur et commerce extérieur en ce qui concerne les effets du libre-échange. Tout ce qui a été dit pour le premier vaut dès lors aussi pour le second : le libre-échange conduit à n'utiliser pour la production que les lieux qui connaissent des conditions comparativement favorables, alors que ceux dans lesquels les conditions sont relativement défavorables restent inutilisés. Capital et travail partent des pays aux conditions comparativement défavorables pour ceux où les conditions de production sont plus favorables, ou plus exactement des pays d'Europe, établis depuis longtemps et où la densité de population est élevée, pour l'Amérique et l'Australie, régions qui

offrent de meilleures conditions de production. Pour les nations européennes qui avaient à leur disposition, en plus de leurs anciennes bases en Europe, des territoires à l'étranger convenant à une colonisation européenne, cela ne signifiait rien de plus que d'envoyer une partie de leur population outre-mer. Dans le cas de l'Angleterre, par exemple, certains de ses enfants vivent désormais au Canada, en Australie ou en Afrique du Sud. Les émigrants qui ont quitté l'Angleterre peuvent conserver leur citoyenneté et leur nationalité anglaises dans leurs nouvelles demeures. Mais pour les Allemands, le cas est assez différent : L'Allemand qui a émigré s'est retrouvé dans un pays étranger et au milieu de membres d'une nation étrangère. Il est devenu citoyen d'un État étranger et il fallait s'attendre à ce qu'après une, deux, au plus trois, générations, son attachement au peuple allemand se dissolve et que le processus d'assimilation à la nation étrangère soit terminé. L'Allemagne eut à faire face au problème de savoir s'il fallait considérer ce fait avec indifférence alors qu'une partie de son capital et de son peuple partait émigrer à l'étranger.

Il ne faut pas faire l'erreur de croire que les problèmes de politique commerciale de l'Angleterre et de l'Allemagne au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle étaient identiques. Pour l'Angleterre, la question était de permettre ou non à plusieurs de ses sujets d'émigrer vers ses colonies et aucune raison ne pouvait de toute façon empêcher ce départ. Pour l'Allemagne, en revanche, le problème était de ne rien faire alors que ses nationaux partaient pour les colonies anglaises, pour l'Amérique du Sud ou pour d'autres pays et qu'il fallait s'attendre à ce que ces émigrants, au cours du temps, abandonnent leur citoyenneté et leur nationalité comme l'avaient fait auparavant les centaines de milliers, à vrai dire les millions, d'individus qui avaient déjà émigré. Comme il ne voulait pas qu'une telle chose se produise, l'Empire allemand, qui s'était lentement rapproché d'une politique de libre-échange au cours des années 1860 et 1870, opta à la fin des années 1870 pour une politique protectionniste, en imposant des taxes à l'importation destinées à protéger l'agriculture et l'industrie allemandes de la concurrence étrangère. Sous la protection de ces tarifs, l'agriculture allemande fut capable de soutenir dans une certaine mesure la concurrence des exploitations de l'Europe de l'Est et des pays d'outre-mer, dotées de meilleurs terrains, tandis que l'industrie allemande pouvait former des cartels maintenant les prix intérieurs au-dessus du prix du marché mondial, ce qui leur permettait d'utiliser les profits ainsi réalisés pour vendre moins cher que leurs concurrents à l'étranger.

Mais le but ultime visé par le retour au protectionniste ne pouvait pas être atteint. Plus les coûts de production et le coût de la vie grimpaienr en Allemagne, conséquence directe de ces tarifs protecteurs, et plus difficile devenait sa situation commerciale. Il fut certes possible à l'Allemagne de réaliser une croissance industrielle notable au cours des trente premières années de l'ère correspondant à cette nouvelle politique commerciale. Mais cette croissance aurait eu lieu même en l'absence des tarifs douaniers, car elle était principalement le résultat de l'introduction de nouvelles méthodes au sein des industries allemandes de la chimie et de l'acier, ce qui leur a permis de faire un meilleur usage des abondantes ressources naturelles du pays.

La politique antilibérale, en abolissant la libre mobilité du travail dans le commerce international et en restreignant considérablement aussi la mobilité du capital, a dans une certaine mesure gommé la différence qui existait en ce qui concerne les conditions du commerce international entre le début et la fin du XIX^e siècle et nous a ramenés aux conditions en vigueur à l'époque où fut formulée pour la première fois la doctrine du libre-échange. À nouveau, le capital et surtout le travail sont entravés dans leurs déplacements. Dans les conditions actuelles, le commerce sans entraves des biens de consommation ne peut pas conduire à des mouvements migratoires. À nouveau, la conséquence en est que les peuples du monde vont chacun se spécialiser dans les branches de production pour lesquelles il existe des conditions relativement meilleures dans leur pays.

Mais quelles que soient les conditions préalables au développement du commerce international, la politique de tarifs protecteurs ne peut accomplir qu'une seule chose : empêcher la production d'être entreprise dans les conditions sociales et naturelles les plus favorables et la contraindre à s'effectuer dans de moins bonnes conditions. Le résultat du protectionnisme est par conséquent toujours une réduction de la productivité du travail humain. Le libré-échangiste est loin de nier que le mal que les nations du monde cherchent à combattre au moyen du protectionnisme est bel et bien un mal. Ce qu'il affirme, c'est uniquement que les moyens préconisés par les impérialistes et les protectionnistes ne peuvent pas éliminer ce mal. Il recommande donc une autre méthode. Afin de créer les conditions indispensables à une paix durable, l'une des caractéristiques de la situation internationale actuelle que le libéral voudrait voir changer est le fait que les émigrants de nations comme l'Allemagne et l'Italie, qui ont été traités comme les parents pauvres de la division internationale du travail, doivent vivre dans des ré-

gions où, en raison de politiques antilibérales, ils sont condamnés à perdre leur nationalité.

8. La liberté de circulation

On reproche parfois au libéralisme d'avoir un programme à pré-dominance négative. Ce serait la conséquence nécessaire, dit-on, de la nature même de la liberté, qui ne peut être que liberté *vis-à-vis* de quelque chose, la demande de liberté consistant essentiellement à rejeter un autre type de revendication. À l'inverse, on pense souvent que le programme des partis à tendance autoritaire est de nature positive. Comme un jugement de valeur bien établi est généralement associé aux termes « positif » et « négatif », cette manière de parler implique déjà une tentative subreptice de discréderiter le programme politique du libéralisme.

Il n'est pas nécessaire de répéter ici encore que le programme libéral — une société fondée sur la propriété privée des moyens de production — est aussi positif que tout autre programme politique imaginable. Ce qui est négatif dans le programme libéral, c'est le refus, le rejet de tout ce qui s'oppose à ce programme positif. Dans cette posture défensive, le programme libéral — et, d'ailleurs, de tout mouvement — dépend de la position que ses adversaires adoptent à son égard. Lorsque l'opposition est forte, l'assaut du libéralisme doit lui aussi être plus fort ; quand cette opposition est relativement faible, voire inexisteante, quelques mots suffisent. Et comme la situation que le libéralisme a eu à affronter a évolué au cours de l'histoire, l'aspect défensif du programme libéral a lui aussi connu plusieurs changements.

Ceci apparaît le plus clairement en ce qui concerne sa position vis-à-vis de la question de la liberté de circulation. Le libéral demande que toute personne ait le droit de vivre où bon lui semble. Il ne s'agit pas d'une demande « négative ». C'est l'essence même d'une société fondée sur la propriété privée des moyens de production que de permettre à chaque homme de travailler et de disposer de ses revenus où il l'estime préférable. Ce principe ne prend un caractère négatif que lorsqu'il s'oppose à des forces cherchant à restreindre la liberté de circulation. Sous cet aspect négatif, le droit à la liberté de circulation a, au cours du temps, connu un changement total. Lorsque le libéralisme fit son apparition aux XVIII^e et XIX^e siècles, il dut combattre en faveur de la liberté d'émigration. Aujourd'hui, la lutte est en faveur de la liberté d'immigration. Autrefois, il s'opposait à des lois qui empêchaient les habitants de la campagne de partir pour la ville et qui menaçaient de punition sévère

celui qui voulait quitter son pays natal afin de mener une vie meilleure à l'étranger. L'immigration était cependant relativement libre et sans entraves à cette époque. Aujourd'hui, comme tout le monde le sait, les choses sont assez différentes. La nouvelle tendance a commencé il y a quelques décennies par des lois contre l'immigration des coolies chinois. De nos jours, dans chaque pays du monde qui peut sembler attirant pour les immigrants, des lois plus ou moins strictes empêchent l'immigration, soit totalement soit en partie. Cette politique doit être considérée de deux points de vue : tout d'abord comme une politique syndicale, puis comme une politique de protectionnisme national.

En dehors de mesures coercitives comme l'acceptation des seuls travailleurs syndiqués, les grèves obligatoires et les menaces violentes à l'encontre de ceux qui souhaitent travailler, la seule manière par laquelle les syndicats peuvent exercer une influence sur le marché du travail est de restreindre l'offre de travail. Mais comme il n'est pas en leur pouvoir de réduire le nombre des travailleurs vivant dans le monde, la seule possibilité qu'il leur reste est de leur bloquer l'accès à l'emploi, diminuant ainsi le nombre des travailleurs dans une branche de l'industrie ou dans un pays, et ce aux dépens des travailleurs employés dans les autres branches ou dans les autres pays. Pour des raisons pratiques, il n'est possible que dans une mesure limitée d'interdire l'entrée d'une branche industrielle donnée aux autres travailleurs du pays. Au contraire, il n'y a aucune difficulté particulière à imposer de telles restrictions à l'entrée du travail étranger. Les conditions naturelles de production et, de façon concomitante, la productivité du travail sont plus favorables, et donc les salaires plus élevés, aux États-Unis que dans de nombreuses régions d'Europe. Sans barrières à l'immigration, les travailleurs européens émigreraient en grand nombre aux États-Unis pour y trouver du travail. Les lois américaines sur l'immigration rendent cette tentative extrêmement difficile. Par conséquent, les salaires des travailleurs des États-Unis atteignent un niveau plus élevé qu'ils ne l'auraient fait avec une liberté totale d'immigration, alors qu'ils restent sous ce niveau en Europe. D'un côté le travailleur américain y gagne, de l'autre le travailleur européen y perd.

Ce serait cependant une erreur de ne considérer les conséquences des barrières à l'immigration que sous l'angle de leur effet immédiat sur les salaires. Ces conséquences vont plus loin. En raison de l'offre relativement surabondante de travail dans les régions connaissant des conditions de production comparativement moins bonnes, et de la pénurie relative de travail dans les régions où ces conditions sont relativement plus favorables, la production est plus développée dans

les premières et plus réduite dans les secondes que ce ne serait le cas dans un régime de liberté d'immigration. Par conséquent, les effets des restrictions sont les mêmes qu'avec un tarif protecteur. Dans une partie du monde on n'utilise pas les occasions relativement plus favorables à la production, alors que dans une autre partie on travaille dans des conditions relativement moins favorables. Considéré du point de vue de l'humanité dans son ensemble, le résultat est un abaissement de la productivité du travail humain, une réduction de l'offre de biens à la disposition de l'humanité.

Les tentatives de justifier sur des bases économiques la politique de restriction de l'immigration étaient donc dès le départ vouées à l'échec. Il ne peut y avoir le moindre doute que les barrières à l'immigration diminuent la productivité du travail humain. Quand les syndicats des États-Unis et d'Australie empêchent l'immigration, ils luttent non seulement contre les intérêts des travailleurs des autres pays du monde mais aussi contre les intérêts de tous les autres afin de s'assurer un privilège particulier. De plus, on ne sait pas du tout si l'accroissement de la productivité générale du travail humain qui pourrait surgir de la liberté totale d'immigration, ne serait pas suffisante pour compenser entièrement les membres des syndicats américains et australiens pour les pertes qu'ils auraient à subir de l'ouverture des frontières aux travailleurs étrangers. Les travailleurs des États-Unis et d'Australie ne pourraient réussir à imposer de telles restrictions à l'immigration s'ils n'avaient aucun autre argument sur lequel se rabattre pour soutenir leur politique. Après tout, même aujourd'hui, le pouvoir de certaines idées et de certains principes libéraux est suffisant pour qu'on ne puisse les combattre sans égard pour des considérations prétendument plus élevées et plus importantes que l'obtention de la productivité maximale. Nous avons déjà vu comment « l'intérêt national » est utilisé pour justifier les tarifs protecteurs. Des considérations analogues sont également invoquées en faveur des restrictions à l'immigration.

En l'absence de toute barrière à l'immigration, des hordes d'immigrants en provenance des régions relativement surpeuplées d'Europe inonderaient l'Australie et l'Amérique, nous dit-on. Ils viendraient en si grand nombre qu'il ne serait plus possible de compter sur leur assimilation. Si, par le passé, les immigrants ont rapidement adopté la langue anglaise en Amérique, ainsi que les traditions et coutumes américaines, c'était dû au fait qu'ils n'étaient pas venus en si grand nombre du même coup. Les petits nombres d'immigrants qui se sont dispersés dans un vaste pays se sont rapidement intégrés au grand corps du peuple américain. L'immigrant individuel était déjà à moitié assimilé quand les immigrants suivants

arrivaient sur le sol américain. Une des raisons les plus importantes de cette assimilation rapide à la nation fut que les immigrants des pays étrangers n'étaient pas venus en trop grand nombre. Ceci, croit-on, changerait et il existerait un réel danger que la suprématie — ou plus exactement la domination exclusive — des Anglo-Saxons aux États-Unis soit détruite. Ceci serait particulièrement à craindre dans le cas d'une immigration massive de la part des peuples mongols d'Asie.

Ces peurs sont peut-être exagérées en ce qui concerne les États-Unis. En ce qui concerne l'Australie, elles ne le sont certainement pas. L'Australie possède à peu près le même nombre d'habitants que l'Autriche, sa superficie étant toutefois des centaines de fois plus grande et ses ressources naturelles incomparablement plus riches. Si l'Australie s'ouvrail à l'immigration, on peut supposer avec une grande probabilité que sa population serait en quelques années constituée en majorité de Japonais, de Chinois et de Malais.

L'aversion que la plupart des gens ressentent envers les membres d'autres nationalités et particulièrement envers les autres races est évidemment trop forte pour espérer une issue pacifique à de tels antagonismes. Il ne faut pas s'attendre à ce que les Australiens acceptent volontairement l'immigration d'Européens de nationalité autre qu'anglaise et il est totalement hors de question qu'ils permettent à des Asiatiques de chercher du travail et une demeure sur leur continent. Des Australiens d'origine anglaise insistent pour dire que le fait que ce soient des Anglais qui aient les premiers établi des colonies dans ce pays, leur a donné un droit spécial à la possession exclusive de tout le continent pour tous les temps à venir. Les membres des autres nationalités ne cherchent pas le moins du monde à contester le droit des Australiens à occuper les territoires sur lesquels ils se trouvent déjà en Australie. Ils estiment seulement qu'il est injuste que les Australiens n'autorisent pas l'utilisation des conditions les plus favorables à la production, actuellement en jachère, et les forcent à continuer de produire dans les conditions moins bonnes qui prévalent de leur propre pays.

Cette question est de la plus haute importance pour l'avenir du monde. En fait, le destin de la civilisation dépend d'une solution satisfaisante. D'un côté se trouvent des centaines de millions d'Européens et d'Asiatiques qui sont obligés de travailler dans des conditions de production moins favorables qu'ils ne le pourraient sur les territoires qui leur sont interdits. Ils demandent qu'on leur ouvre les portes du paradis interdit afin qu'ils puissent augmenter la productivité de leur travail et donc connaître un niveau de vie plus élevé. De l'autre côté se trouvent ceux qui ont déjà la chance de

considérer comme leur les terres offrant les meilleures conditions de production. Ils désirent — tant qu'il s'agit de travailleurs et non de propriétaires de moyens de production — ne pas abandonner les salaires élevés que cette situation leur garantit. Toute la nation, cependant, est unanime pour craindre un flot massif d'étrangers. Les habitants actuels de ces terres favorisées craignent d'être réduit un jour à l'état de minorité dans leur propre pays et de devoir subir toutes les horreurs des persécutions nationales auxquelles, par exemple, les Allemands sont de nos jours exposés en Tchécoslovaquie, en Italie et en Pologne. On ne peut nier que ces craintes soient justifiées. En raison de l'énorme pouvoir détenu par ceux qui sont aujourd'hui à la tête de l'État, une minorité nationale doit s'attendre au pire de la part de la majorité, quand elle est d'une autre nationalité. Tant que l'État possèdera les énormes pouvoirs qu'il détient aujourd'hui et que l'opinion publique les considérera comme justifiés, l'idée de devoir vivre dans un État dont le gouvernement serait aux mains des membres d'une nationalité étrangère sera proprement terrifiante. Il est épouvantable de vivre dans un État dans lequel on est exposé à tout moment à la persécution — prenant les apparences de la justice — de la part de la majorité dominante. Il est horrible d'être handicapé, déjà comme élève à l'école, en raison de sa nationalité et d'avoir tort devant toute autorité judiciaire ou administrative parce qu'on appartient à une minorité nationale. Si l'on considère le conflit sous cet angle, il semble ne pas offrir d'autre solution que la guerre. Dans ce cas, il faut s'attendre à ce que la nation moins nombreuse soit vaincue et que, par exemple, les nations d'Asie, qui comptent des centaines de millions d'individus, réussissent à pousser la descendance de race blanche hors de l'Australie. Nous ne voulons cependant pas nous permettre une telle conjecture. Car il est certain que de telles guerres — et il nous faut admettre qu'un problème mondial d'une telle portée ne pourra pas être résolu une fois pour toute par une seule guerre — conduiraient à la plus horrible catastrophe pour la civilisation.

Il est clair qu'il n'y a pas de solution au problème de l'immigration si l'on adhère à l'idéal de l'État interventionniste, qui s'occupe de tous les domaines de l'activité humaine, ou à celui de l'État socialiste. Seule l'adoption du programme libéral pourrait permettre de faire disparaître complètement le problème de l'immigration, qui semble aujourd'hui insoluble. Dans une Australie dirigée suivant les principes libéraux, quelles difficultés pourraient-elles surgir de ce que les Japonais soient majoritaires dans certaines parties du continent et les Anglais dans d'autres ?

9. Les États-Unis d'Europe

Les États-Unis d'Amérique représentent la nation la plus puissante et la plus riche du monde. Nulle part ailleurs, le capitalisme n'a pu se développer plus librement et avec moins d'interférence de la part du gouvernement. Les habitants des États-Unis d'Amérique sont par conséquent plus riches que ceux des autres pays du monde. Depuis plus de soixante ans, leur pays n'a pas été impliqué dans la moindre guerre. S'ils n'avaient pas mené une guerre d'extermination contre les habitants initiaux du pays, s'ils n'avaient pas mené inutilement une guerre contre l'Espagne en 1898 et s'ils n'avaient pas participé à la [Première] Guerre mondiale, seuls quelques vieillards pourraient nous donner une explication de première main de ce qui signifie la guerre. On peut douter que les Américains eux-mêmes apprécient pleinement à quel point ils sont redevables de ce que leur pays a, plus que tout autre, mené des politiques favorables au libéralisme et au capitalisme. Même les étrangers ne savent pas ce qui a rendu riche et puissante cette république tant enviée. Mais — en dehors de ceux qui, pleins de ressentiment, feignent un profond mépris pour le « matérialisme » de la culture américaine — tous sont d'accord pour ne rien désirer plus ardemment que leur pays devienne aussi riche et aussi puissant que les États-Unis.

On a plusieurs fois proposé, comme méthode la plus simple d'atteindre ce but, de créer des « États-Unis d'Europe ». Les pays du continent européen sont chacun trop faiblement peuplés et n'ont pas assez de territoires à leur disposition pour réussir seuls dans la lutte pour la suprématie mondiale, face à la puissance croissante des États-Unis, face à la Russie, à l'Empire britannique, à la Chine et aux autres rassemblements de cette taille qui pourraient se former dans le futur, peut-être en Amérique du Sud. Ils devraient par conséquent établir et consolider une union politique et militaire, une alliance défensive et offensive qui serait seule capable de permettre à l'Europe de retrouver dans les siècles à venir l'importance qu'elle a pu avoir dans le passé. La force de cette idée paneuropéenne vient de la prise de conscience de plus en plus forte que rien n'est plus absurde que les politiques de protection douanière actuellement poursuivies par les nations européennes. Seule la poursuite du développement de la division internationale du travail peut accroître le bien-être et apporter l'abondance de biens nécessaire à l'augmentation du niveau de vie des masses, et par conséquent aussi à l'augmentation de leur niveau culturel. Les politiques économiques de tous les pays, mais particulièrement celles des plus petites nations européennes, visent précisément à détruire la division internationale

du travail. Si l'on compare les conditions dans lesquelles travaille l'industrie américaine, avec un marché potentiel de plus de cent vingt millions de riches consommateurs, ne connaissant pas d'entraves douanières ou similaires, à celles que doit affronter l'industrie en Allemagne, en Tchécoslovaquie ou en Hongrie, l'absurdité totale des comportements cherchant à créer des petits territoires autarquistes devient immédiatement évidente.

Les maux qu'essayent de combattre les partisans de l'idée d'États-Unis d'Europe existent assurément. Plus tôt ils seront éliminés, mieux ce sera. Mais la formation d'États-Unis d'Europe ne constitue pas une méthode appropriée pour atteindre ce but.

Toute réforme des relations internationales doit viser à abolir cette situation où chaque pays cherche, de toutes les manières possibles, à agrandir son territoire aux dépens des autres pays. Le problème des frontières internationales, qui est devenu si crucial de nos jours, doit perdre son importance. Les nations doivent prendre conscience que le problème le plus pressant de la politique étrangère est l'établissement d'une paix durable et elles doivent comprendre que ceci ne pourra s'accomplir dans le monde que si l'on réduit au strict minimum l'activité dévolue à l'État. Ce n'est qu'alors que la taille et l'étendue du territoire sur lequel s'exerce la souveraineté de l'État cessera d'avoir cette immense importance pour la vie des individus, au point qu'il semble naturel, maintenant comme par le passé, de faire couler des torrents de sang à l'occasion de conflits sur les frontières. L'étroitesse d'esprit qui ne voit rien au-delà de son propre État et de sa propre nation doit être remplacée par une perspective cosmopolite. Ceci, toutefois, n'est possible que si la Société des Nations, le super-État international, est constituée de sorte qu'aucun peuple et aucun individu ne soit opprimé en raison de sa nationalité ou de spécificités nationales.

Les politiques nationalistes, qui commencent toujours par chercher la ruine du voisin, doivent en fin de compte conduire à la ruine de tous. Afin de surmonter ce provincialisme et de le remplacer par une politique authentiquement cosmopolite, il est d'abord nécessaire que les nations du monde comprennent que leur intérêt ne sont pas opposés les uns aux autres et que chaque nation sert le mieux sa cause lorsqu'elle est résolue à promouvoir le développement de toutes et à s'abstenir scrupuleusement de faire usage de la violence contre les autres nations ou contre certaines parties des autres nations. Ainsi, il ne faut pas chercher à remplacer le chauvinisme national par un chauvinisme qui aurait pour base une entité supranationale plus grande, mais bien plutôt reconnaître que tout chauvinisme est erroné. Les vieilles méthodes militaristes de politique

internationale doivent faire place à de nouvelles méthodes pacifiques visant à la coopération, non à la guerre.

Les militants paneuropéens et les partisans des États-Unis d'Europe ont cependant d'autres fins en vue. Ils ne projettent pas d'établir un nouveau type d'État menant une politique différente des États impérialistes et militaristes qui ont existé jusqu'à présent : ils veulent remettre sur pied la vieille idée impérialiste et militariste de l'État. L'Europe unie doit être plus grande que les États individuels qui la constituent, elle doit être plus forte qu'eux, donc militairement plus efficace et mieux à même de s'opposer aux grandes puissances que sont l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique et la Russie. Un chauvinisme européen doit prendre la place des chauvinismes français, allemand ou hongrois, un front uni des nations européennes doit être présenté face aux « étrangers » : Britanniques, Américains, Russes, Chinois et Japonais.

Il est certes possible de fonder une conscience et une politique chauvines sur une base nationale qui ne soit pas géographique. Une communauté de langue lie fortement les membres d'une même nationalité alors que la disparité linguistique sépare clairement les nations. Si tel n'était pas le cas — et en écartant toute idéologie — le chauvinisme n'aurait jamais pu se développer. Le géographe, une carte à la main, peut sans aucun doute considérer s'il le veut le continent européen (Russie mise à part) comme présentant une unité, mais celle-ci ne crée chez ses habitants aucun sentiment de communauté ou de solidarité sur lequel l'homme d'État pourrait s'appuyer. Un Rhénan peut comprendre qu'il défend sa propre cause quand il combat pour les Allemands de la Prusse orientale. Il est même possible de lui faire voir que la cause de l'humanité entière est aussi la sienne. Mais il ne pourra jamais comprendre qu'alors qu'il devrait se trouver aux côtés des Portugais, parce qu'ils sont Européens, la cause de l'Angleterre est celle d'ennemis ou, au mieux, d'étrangers neutres. Il est impossible d'effacer de la mémoire des hommes (et le libéralisme n'a, au passage, aucune envie de le faire) l'empreinte laissée par un long développement historique et qui fait battre les coeurs allemands plus vite au nom de l'Allemagne ou du peuple allemand, ou encore de tout ce qui est typiquement allemand. Le sentiment de nationalité a existé bien avant toute tentative politique d'y trouver la base de l'idée d'un État allemand, de la politique allemande et du chauvinisme allemand. Tous les plans bien intentionnés cherchant à remplacer les États nationaux par une fédération d'États, qu'il s'agisse d'une Europe Centrale, d'une construction paneuropéenne, panaméricaine ou sur toute autre base artificielle, souffrent du même défaut fondamental. Ils ne prennent pas en

compte le fait que les mots « Europe » et « européen » ou « Pan-Europe » et « paneuropéen » n'ont pas ce type de contenu émotionnel et sont donc incapables d'évoquer des sentiments du genre ce ceux que suscitent des mots comme « Allemagne » ou « allemand ». La chose se voit on ne peut plus clairement si l'on concentre notre attention sur le problème des accords de politique commerciale dans une telle fédération d'États, problème qui joue un rôle si important pour tous ces projets. Dans les conditions qui prévalent aujourd'hui, un Bavarois peut être conduit à considérer la protection du travail allemand — disons, par exemple, en Saxe — comme une justification suffisante pour mettre en place des tarifs douaniers qui lui rendent plus coûteux, à lui, l'achat d'un certain article. Nous pouvons espérer qu'il réussisse un jour à comprendre que les mesures politiques destinées à permettre l'autarcie, et par conséquent tous les tarifs « protecteurs », n'ont aucun sens, sont contre-productifs et doivent par conséquent être abolis. Mais on ne réussira jamais à convaincre un Polonais ou un Hongrois de considérer comme justifié le fait qu'il doive payer plus cher que le prix du marché pour se procurer un article, uniquement pour permettre aux Français, aux Allemands ou aux Italiens de continuer à assurer sa production dans leurs pays. On peut certainement trouver un soutien à une politique protectionniste en combinant un appel aux sentiments de solidarité nationale avec la doctrine nationaliste prétendant que les intérêts des diverses nations sont mutuellement antagonistes, mais rien de tel ne pourrait aider une fédération d'États à trouver une base idéologique au système protectionniste. Il est manifestement absurde de briser l'unité sans cesse croissante de l'économie mondiale en de nombreux petits territoires nationaux, chacun aussi autarcique que possible. Mais on ne peut pas contrecarrer la politique d'isolement économique à l'échelle nationale en la remplaçant par une politique semblable à l'échelle d'une entité politique plus grande, regroupant différentes nationalités. Le seul moyen de combattre ces tendances au protectionnisme et à l'autarcie est de reconnaître leur nuisance et de comprendre l'harmonie des intérêts de toutes les nations.

Une fois démontré que la désintégration de l'économie mondiale en plusieurs petites régions autarciques conduit à des conséquences néfastes pour toutes les nations, la conclusion logique nécessaire est de se prononcer en faveur du libre-échange. Afin de prouver qu'il faudrait établir une zone paneuropéenne autarcique, protégée du reste du monde par des barrières douanières, il faudrait au préalable démontrer que les intérêts des Portugais et des Roumains, bien qu'en harmonie entre eux, entrent en conflit avec ceux du Brésil et de la Russie. Il faudrait apporter la preuve qu'il est bon pour les Hongrois

d'abandonner leur industrie textile au profit des Allemands, des Français et des Belges, mais que les intérêts de ces mêmes Hongrois seraient mis en péril par l'importation des textiles américains ou anglais.

Le mouvement en faveur de la formation d'une fédération d'États européens vient de la reconnaissance correcte que toutes les formes de nationalisme chauvin sont intenables. Mais ce que les partisans de ce mouvement veulent leur substituer est impossible à mettre en œuvre car il y manque cette base vitale dans la conscience des peuples. Et même si le but du mouvement paneuropéen pouvait être atteint, le monde ne s'en trouverait nullement mieux. Le combat d'un continent européen uni contre les grandes puissances du monde situées hors de l'Europe serait tout aussi ruineux que le combat actuel des pays d'Europe entre eux.

10. La Société des Nations

De même que l'État, aux yeux des libéraux, ne représente pas l'idéal le plus haut, il n'est pas non plus le meilleur moyen d'assurer la contrainte. La théorie métaphysique de l'État proclame — ce qui peut se comparer, à cet égard, à la vanité et à la présomption des monarques absous — que chaque État est souverain, c'est-à-dire qu'il constitue l'ultime et la plus haute cour d'appel. Pour le libéral, le monde ne s'arrête cependant pas aux frontières de l'État : à ses yeux, l'importance que peuvent revêtir les frontières nationales n'est qu'accidentelle et subalterne. Sa pensée politique englobe l'humanité toute entière. Le point de départ de toute sa philosophie politique réside dans sa conviction que la division du travail est internationale et non uniquement nationale. Il comprend dès le début qu'il n'est pas suffisant d'assurer la paix dans chaque pays et qu'il est bien plus important que toutes les nations vivent en paix les unes avec les autres. Le libéral réclame par conséquent que l'organisation politique de la société soit étendue jusqu'à ce qu'elle atteigne son point culminant dans un État mondial qui unisse toutes les nations sur une base d'égalité. Pour cette raison, il considère la loi nationale de chaque pays comme seconde par rapport à la loi internationale et réclame des autorités administratives et des tribunaux supranationaux, afin d'assurer la paix entre les nations de la même façon que les organes juridiques et exécutifs de chaque pays se chargent de maintenir la paix sur leur territoire.

Pendant longtemps, cette demande de mise en œuvre d'une organisation mondiale supranationale fut l'apanage de quelques penseurs considérés comme utopistes et personne n'y fit vraiment

attention. Il est certain qu'après les guerres napoléoniennes, le monde fut régulièrement témoin du spectacle donné par les hommes d'État des puissances dominantes se réunissant autour de la table de conférence pour arriver à un accord commun ; après le milieu du XIX^e siècle, on mit sur pied un nombre croissant d'institutions supranationales, les plus remarquées étant la Croix Rouge et l'Union postale internationale. Tout ceci était pourtant bien loin de la création d'une authentique organisation supranationale. Même la Conférence de la Paix de La Haye ne représenta pas réellement un progrès dans ce domaine. Ce n'est qu'en raison des horreurs de la [Première] Guerre mondiale qu'il fut possible de trouver un large soutien à l'idée d'une organisation de toutes les nations, organisation qui serait en position d'empêcher les conflits à venir. Avec la fin de la guerre, les vainqueurs prirent des mesures afin de créer ce qu'ils appellèrent « La Société des Nations » (SDN) et qu'on considère un peu partout dans le monde comme le noyau de ce que serait une organisation internationale future véritablement efficace.

En tout cas, il ne peut y avoir de doute que ce que l'on entend aujourd'hui sous ce nom n'est nullement la réalisation de la conception libérale d'une organisation supranationale. En premier lieu, certaines nations puissantes et importantes du monde n'appartiennent pas à cette Société. Les États-Unis, pour ne pas parler des nations plus petites, restent en dehors de celle-ci. De plus, la mise en place de la Société des Nations a souffert dès le départ de ce qu'elle distingue entre deux catégories d'États membres : ceux qui jouissent de tous leurs droits et ceux qui, ayant perdu la [Première] Guerre mondiale, ne sont pas membres de plein droit. Il est évident qu'une telle inégalité de statut au sein de la communauté des nations porte en elle les racines de la guerre de la même façon que toute division en castes au sein d'un pays. Tous ces défauts ont contribué à affaiblir lamentablement la SDN et à la rendre impuissante en ce qui concerne toutes les questions importantes auxquelles elle a été confrontée. Il suffit de se rappeler sa position lors du conflit entre l'Italie et la Grèce ou sur la question de Mossoul¹, et plus particulièrement dans tous les cas où le destin de minorités opprimées dépendait de sa décision.

Dans tous les pays, mais particulièrement en Angleterre ou en Allemagne, il se trouve des groupes qui croient que, pour transformer cette comédie de Société des Nations en véritable organisation — en authentique État supranational —, il faut être aussi

¹ Ville occupée par les Britanniques, qui l'annexèrent à l'Iraq en novembre 1918, la Turquie ayant protesté. La SDN confirma cette annexion en 1925. NdT.

indulgent que possible envers ses faiblesses et ses défauts actuels. Ce genre d'opportunisme ne réussit jamais, quelle que soit la question. La SDN est — et, à part les fonctionnaires et le personnel qu'elle emploie dans ses bureaux, tout le monde le reconnaîtrait certainement — une institution incapable qui ne correspond en aucune façon aux exigences que l'on est en droit d'attendre d'une organisation mondiale. Ce point, loin d'être minimisé ou ignoré, a besoin d'être souligné sans cesse et avec insistance, de sorte que notre attention soit portée sur les changements qu'il faudrait mener pour transformer cette comédie en véritable Société des Nations. Rien n'a fait plus de tort à l'idée d'une organisation mondiale supranationale que cette confusion intellectuelle résultant de ce que l'on puisse croire que l'actuelle SDN constitue la réalisation parfaite ou presque parfaite de ce que doit réclamer tout libéral sincère et honnête. Il est impossible de construire une authentique Société des Nations, capable d'assurer une paix durable, sur le principe selon lequel les frontières traditionnelles, historiques, de chaque pays devraient être considérées comme fixées à tout jamais. La SDN conserve le défaut fondamental de toutes les lois internationales préalables : en établissant des règles de procédure pour juger les conflits entre nations, elle ne cherche pas le moins du monde à créer des normes de jugement autres que la préservation du *statu quo* et l'application des traités existants. Dans ces circonstances, cependant, la paix ne peut être garantie sans réduire la situation du monde entier à un état d'immobilisme figé.

Certes, la SDN offre la possibilité, même si elle le fait avec la plus grande prudence et avec beaucoup de réserves, de quelques modifications futures de frontières, afin de faire justice aux demandes de certaines nations ou partie de nations. Elle promet aussi — toujours avec prudence et sous condition — de protéger les minorités nationales. Ceci nous autorise à espérer qu'à partir de ces débuts fort peu prometteurs puisse se développer un jour un super-Etat mondial digne de ce nom, capable d'assurer aux nations la paix dont elles ont besoin. Cette question ne sera cependant pas débattue à Genève lors des sessions de l'actuelle Société des Nations, et certainement pas non plus au sein des parlements nationaux des pays qu'elle rassemble. Le problème soulevé n'est en fait pas du tout une question d'organisation ou de technique de gouvernement international. Il s'agit bel et bien du plus grand problème idéologique auquel le monde ait eu à faire face. La question est de savoir si nous réussirons à créer à travers le monde un état d'esprit sans lequel tous les accords de maintien de la paix et tous les jugements des tribunaux ne seraient, au moment crucial, que de simples chiffons de

papier. Cet état d'esprit ne peut être rien d'autre que l'acceptation inconditionnelle, sans réserve, du libéralisme. La pensée libérale doit imprégner toutes les nations, les principes libéraux doivent se retrouver dans toutes les institutions politiques, si l'on veut créer les conditions préalables à la paix et éliminer les causes de la guerre. Tant que les nations s'accrocheront aux tarifs douaniers protecteurs, aux barrières à l'immigration, à l'éducation obligatoire, à l'interventionnisme et à l'étatisme, de nouveaux conflits, susceptibles de dégénérer à tout instant en guerre ouverte, continueront sans cesse à rendre la vie impossible.

11. La Russie

Par son travail, le citoyen respectueux des lois est utile à lui-même et à ses semblables. Par cela, il s'intègre pacifiquement à l'ordre social. Le voleur, de son côté, ne cherche pas une activité honnête mais l'appropriation forcée des fruits du travail d'un autre. Le monde a été soumis pendant des millénaires au joug des conquérants militaires et des seigneurs féodaux, qui considéraient tout simplement que les produits créés par d'autres hommes existaient pour qu'ils puissent les consommer. L'évolution de l'humanité vers la civilisation et le renforcement des liens sociaux nécessitaient, en premier lieu, de surmonter l'influence intellectuelle et physique des castes militaires et féodales aspirant à diriger le monde, ainsi que de remplacer par l'idéal bourgeois celui du seigneur héritaire. Le remplacement de l'idéal militaire, qui n'a d'estime que pour le guerrier et qui méprise le travail honnête, n'a nullement été totalement achevé. Dans chaque nation, il se trouve des individus dont l'esprit est rempli des idées et des images des époques militaristes. Ils se trouvent des nations dans lesquelles des réactions ataviques passagères conduisant au pillage et à la violence, réactions que l'on aurait pu croire maîtrisées depuis longtemps, continuent à éclater et à gagner du terrain. On peut toutefois dire que, dans les nations de race blanche de l'Europe occidentale et centrale et de l'Amérique, la mentalité qu'Herbert Spencer appelait « militariste » a été remplacée par celle que nous appelons « industrielle ». Il n'y a aujourd'hui qu'une seule grande nation qui adhère avec ténacité à l'idéal militariste, à savoir la Russie.

Bien sûr, même au sein du peuple russe, il y a certaines personnes qui ne partagent pas cette attitude. On ne peut que regretter qu'elles n'aient pas réussi à l'emporter sur leurs compatriotes. Depuis que la Russie a été en position d'exercer une influence sur la politique européenne, elle s'est continuellement comportée comme

un voleur qui ment en attendant le moment où il pourra sauter sur sa victime et la dépouiller de ses biens. Les Tsars russes n'ont jamais accepté de limites à l'expansion de leur empire autres que celles dictées par la force ou les circonstances. La position des Bolcheviques en ce qui concerne le problème de l'expansion territoriale de leurs possessions n'est nullement différente. Dans la conquête de nouveaux pays, ils ne reconnaissent eux non plus aucune autre règle que celle de pouvoir, et même de devoir, aller aussi loin que possible, en fonction de ses ressources. La circonstance favorable qui a sauvé la civilisation de la destruction par les Russes fut que les nations d'Europe étaient assez fortes pour résister à l'assaut des hordes de barbares russes. L'expérience des Russes au cours des guerres napoléoniennes, de la guerre de Crimée et de la campagne de Turquie de 1877-1878, leur a montré qu'en dépit du grand nombre de leurs soldats, leur armée était incapable de prendre l'offensive contre l'Europe. La [Première] Guerre mondiale a simplement confirmé ce jugement.

Les armes de l'esprit sont plus dangereuses que les baïonnettes et les canons. Il est certain que l'écho que rencontrèrent les idées russes en Europe était dû en grande partie à ce que l'Europe était déjà remplie de ces idées avant qu'elles ne sortent de Russie. En fait, il serait peut-être plus exact de dire que ces idées « russes » ne sont pas originaires de Russie, aussi adaptées au caractère du peuple russe puissent-elles être, mais qu'elles ont été empruntées par les Russes à l'Europe. La stérilité intellectuelle russe est si grande qu'ils ne furent pas capables de formuler par eux-mêmes ce qui correspondait à leur nature profonde.

Le libéralisme, qui se fonde entièrement sur la science et dont la politique ne représente rien d'autre que l'application des résultats de la science, doit faire attention de ne pas prononcer de jugements de valeur non scientifiques. Les jugements de valeur se situent hors du domaine de la science et sont toujours purement subjectifs. On ne peut pas, par conséquent, classer les nations selon leur valeur et dire que certaines seraient dignes et d'autres moins dignes. La question de savoir si les Russes sont inférieurs est donc totalement hors du champ de nos considérations. Nous ne prétendons pas du tout qu'ils le soient. Ce que nous affirmons est seulement qu'ils ne *souhaitent* pas mettre en place un tel dispositif de coopération sociale. En ce qui concerne leurs rapports avec la société humaine et la communauté des nations, leur position est celle d'un peuple ne voulant rien d'autre que consommer ce que les autres ont accumulé. Un peuple dans lequel les idées de Dostoïevski, de Tolstoï et de Lénine représentent une force vive ne peut pas produire d'organisation sociale

durable. Il doit retourner à une barbarie complète. La Russie est bien plus richement dotée par la nature, en ce qui concerne la fertilité du sol et les ressources minérales de toutes sortes, que les États-Unis. Si les Russes avaient poursuivi la même politique capitaliste que les Américains, ils seraient aujourd’hui le peuple le plus riche de la planète. Le despotisme, l’impérialisme et le bolchevisme en ont fait le plus pauvre. Ils cherchent désormais à obtenir capital et crédits du monde entier.

Une fois ce fait reconnu, le principe directeur de la politique des nations civilisées envers la Russie s’ensuit clairement. Laissons les Russes être russes. Laissons-les faire ce qu’ils veulent de leur pays. Mais ne les laissons pas sortir des frontières de leur propre pays et détruire la civilisation européenne. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que l’importation et la traduction des écrits russes devraient être interdites. Les névrosés peuvent s’en délecter autant qu’ils le veulent, les gens sains les éviteront de toute façon. Cela ne veut pas dire non plus qu’il faille empêcher les Russes de diffuser leur propagande et de distribuer des pots-de-vin à travers le monde comme le faisaient les Tsars. Si la civilisation moderne est incapable de se défendre contre les attaques d’individus stipendiés, elle n’est alors de toute façon plus en état de persister bien longtemps. Cela ne veut pas dire qu’il faudrait interdire aux Américains et aux Européens qui le veulent d’aller visiter la Russie. Laissons-les voir sur place, à leurs risques et périls et sous leur propre responsabilité, le pays de l’assassinat et de la misère de masse. Cela ne veut pas dire non plus qu’il faille empêcher les capitalistes d’accorder des prêts aux soviétiques ou d’investir leur capital en Russie. S’ils sont assez fous pour croire qu’ils reverront un jour leur argent, laissons-les tenter l’aventure.

Mais les gouvernements d’Europe et d’Amérique doivent arrêter d’aider le destructionnisme soviétique en accordant des aides aux exportations vers la Russie soviétique et à nourrir par conséquent le système soviétique russe par des contributions financières. C’est au peuple russe de décider s’il doit éliminer ou non le système soviétique. Le pays du knout et du camp de prisonniers ne représente plus de nos jours une menace pour le monde. Malgré toute leur volonté de guerre et de destruction, les Russes ne sont plus une menace sérieuse pour la paix en Europe. On peut donc les laisser tranquillement entre eux. La seule chose à laquelle il faille résister est cette tendance de notre part à soutenir ou à promouvoir la politique de destruction des soviétiques.

4.

LE LIBÉRALISME ET LES PARTIS POLITIQUES

1. Le caractère « doctrinaire » des libéraux

On a reproché au libéralisme classique d'être trop intransigeant, incapable de tout compromis. C'est en raison de son inflexibilité qu'il aurait perdu son combat contre les nouveaux partis anticapitalistes de tout genre. S'il avait compris, comme ces autres partis l'on fait, l'importance du compromis et des concessions à faire aux slogans populaires pour gagner la faveur des masses, il aurait pu préserver au moins une partie de son influence. Mais il ne s'est jamais soucié de créer une organisation et un appareil de parti comme l'ont fait les formations anticapitalistes. Il n'a jamais accordé la moindre importance aux tactiques politiques lors des campagnes électorales ou des débats parlementaires. Il n'a jamais donné dans les machinations ou le marchandage politiques. Ce caractère doctrinaire inflexible devait nécessairement conduire au déclin du libéralisme. Les affirmations factuelles contenues dans ces remarques reflètent parfaitement la vérité, mais croire qu'elles constituent un reproche à l'encontre du libéralisme révèle une totale méprise sur son état d'esprit. Le point fondamental et le plus profond de l'analyse de la pensée libérale est que ce sont les idées qui constituent le socle sur lequel l'édifice social de la coopération humaine est construit et sur lequel il repose. Or, on ne peut pas construire de structure sociale durable sur la base d'idées fausses et erronées. Rien ne peut remplacer une idéologie qui améliore la vie humaine en favorisant la coopération sociale — et surtout pas des mensonges, qu'on les appelle « tactique », « diplomatie » ou « compromis ». Si les hommes, en reconnaissant la nécessité sociale, ne veulent pas faire volontairement ce qu'il faut pour maintenir la société en état et faire progresser le bien-être général, personne ne pourra les ramener sur le droit chemin par un artifice ou par un malin stratagème. S'ils se trompent et s'égarent, il faut entreprendre de les éclairer en les instruisant. Mais s'ils ne peuvent être éclairés, s'ils persistent dans leurs erreurs, il n'y a alors rien à faire pour empêcher la catastrophe. Toutes les ruses et tous les mensonges des politiciens démagogues peuvent être adaptés à promouvoir la cause de ceux qui travaillent pour détruire la société, que ce soit de bonne ou de mauvaise foi. Mais on ne fait pas progresser la cause du progrès social, celle de la

poursuite du développement et du renforcement des liens sociaux, par des mensonges et par la démagogie. Aucune puissance de la terre, aucun stratagème astucieux, aucune tromperie ingénieuse ne peut réussir à duper l'humanité et lui faire accepter une doctrine sociale que non seulement elle ne reconnaît pas, mais qu'elle repousse même ouvertement.

La seule manière dont dispose celui qui désire ramener le monde sur la voie du libéralisme, consiste à convaincre ses concitoyens de la nécessité d'adopter un programme libéral. Ce travail d'instruction est la seule tâche que peut et doit accomplir le libéral afin d'éviter, dans la mesure où cela est en son pouvoir, la destruction vers laquelle se dirige aujourd'hui rapidement la société. Il n'y a pas de place ici pour des concessions aux erreurs et aux préjugés habituels ou populaires. Au regard des questions qui décideront si notre société continuera ou non d'exister, si des millions d'individus prospéreront ou périront, il n'y a pas de compromis possible, que ce soit par faiblesse ou par respect déplacé des sensibilités d'autrui.

Si les principes libéraux pouvaient à nouveau guider les politiques des grandes nations, si une révolution dans l'opinion publique pouvait à nouveau donner libre cours au capitalisme, le monde serait capable de s'élever au-dessus de la situation dans laquelle l'ont plongé les politiques des factions anticapitalistes. Il n'y a pas d'autre solution pour sortir du chaos social et politique de l'époque actuelle.

La plus grande illusion du libéralisme classique fut son optimisme quant à la direction que devait nécessairement prendre l'évolution de la société. Pour les défenseurs du libéralisme — sociologues et économistes du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle, ainsi que leurs adeptes — il semblait certain que l'humanité devait avancer vers des stades sans cesse plus perfectionnés et que rien ne pouvait empêcher ce processus. Ils étaient intimement persuadés que la connaissance rationnelle des lois fondamentales de la coopération et de l'interdépendance sociales, lois qu'ils avaient découvertes, serait bientôt courante et que, par la suite, les liens sociaux unissant pacifiquement l'humanité se resserreraient, qu'il y aurait une amélioration progressive du bien-être général et que la civilisation atteindrait des niveaux de culture sans cesse plus élevés. Rien ne pouvait ébranler cet optimisme. Lorsque l'attaque portée contre le libéralisme commença à devenir plus intense, lorsque les idées politiques libérales furent contestées de tous côtés, ils pensaient que ce à quoi ils assistaient n'étaient que les dernières salves d'un système moribond, battant en retraite, et qu'elles ne méritaient ni une étude sérieuse ni une contre-attaque, parce que ce système s'effondrerait rapidement de lui-même.

Les libéraux estimaient que tous les hommes possédaient les capacités intellectuelles leur permettant de raisonner correctement quant aux problèmes de coopération sociale et qu'ils agissaient en conséquence. Ils étaient tellement impressionnés par la clarté et l'évidence du raisonnement par lequel ils étaient arrivés à leurs idées politiques qu'ils étaient incapables de comprendre comment quelqu'un pouvait ne pas le saisir. Deux faits leur ont toujours échappé : premièrement, les masses n'ont pas la capacité de penser de manière logique et, deuxièmement, aux yeux de la plupart des gens, même s'ils sont capables de reconnaître la vérité, un avantage passager spécifique dont ils peuvent jouir immédiatement leur apparaît plus important qu'un avantage durable plus grand dont ils ne pourront bénéficier que plus tard. La plupart des individus n'ont même pas les capacités intellectuelles leur permettant de réfléchir sur les problèmes — somme toute très compliqués — de la coopération sociale. Ils n'ont en tout cas certainement pas la volonté nécessaire pour accepter les sacrifices temporaires que réclame toute action sociale. Les slogans de l'interventionnisme et du socialisme, en particulier les propositions de confiscation partielle de la propriété privée, rencontrent toujours l'approbation rapide et enthousiaste des masses, qui s'attendent à bénéficier directement et immédiatement de ces mesures.

2. Les partis politiques

Il n'y a pas de méprise plus grande quant à la signification et à la nature du libéralisme que de penser qu'il serait possible d'assurer la victoire des idées libérales en ayant recours aux méthodes des autres partis politiques. Dans une société de statut et de castes, constituée non point de citoyens possédant des droits égaux mais divisée en classes investies de devoirs et de prérogatives différents, il n'existe pas de partis politiques au sens moderne du terme. Tant que les immunités et les priviléges spéciaux des différentes castes ne sont pas remis en cause, la paix règne entre eux. Mais une fois qu'on les conteste, le problème est posé et la guerre civile ne peut être évitée que si l'un des camps, reconnaissant sa faiblesse, se rend sans appel aux armes. Dans de tels conflits, la position de chaque individu est déterminée dès le départ par son statut de membre d'une caste ou d'une autre. Il peut certes y avoir des renégats qui, s'attendant à tirer un avantage personnel plus grand du côté adverse, se battent contre les membres de leur propre caste qui les considèrent donc comme des traîtres. Mais à part ces cas exceptionnels, l'individu ne se pose pas la question du groupe qu'il doit rejoindre. Il est aux côtés des

membres de sa caste et partage leur destin. La ou les castes insatisfaites de leur situation se révoltent contre l'ordre en vigueur et doivent défendre leurs revendications face à l'opposition des autres. Le résultat ultime du conflit est — si tout ne demeure pas en fait comme avant parce que les rebelles auront perdu — que l'ancien ordre est remplacé par un nouvel ordre, dans lequel les droits des diverses castes diffèrent de ce qu'ils étaient auparavant.

Avec la montée du libéralisme survint la demande d'abolir les priviléges. La société de castes et de statut devait laisser sa place à un nouvel ordre où il n'y aurait que des citoyens jouissant de droits égaux. Ce qui était combattu, ce n'était plus seulement les priviléges particuliers des différentes castes mais l'existence même des priviléges. Le libéralisme détruisit les barrières de rang et de statut et libéra l'homme des restrictions que lui imposait l'ordre ancien. Ce fut dans la société capitaliste, dans un système de gouvernement fondé sur des principes libéraux, que l'individu eut pour la première fois la possibilité de participer directement à la vie politique et fut pour la première fois invité à prendre une décision personnelle en ce qui concerne les objectifs et idéaux politiques. Dans la société de statut et de castes des temps anciens, les conflits politiques n'avaient lieu qu'entre les différentes castes, chacune formant un front uni et solide opposé aux autres. Ou alors, en l'absence de tels conflits, il y avait au sein des castes autorisées à participer à la vie politique des conflits de factions opposant des coteries et des cliques en vue de gagner en influence, en pouvoir et d'obtenir une place au sommet. Ce n'est que dans une situation politique où tous les citoyens jouissent des mêmes droits — ce qui correspond à l'idéal libéral et n'a jamais été pleinement atteint nulle part — qu'il peut y avoir des partis politiques constitués par des associations regroupant des individus voulant mettre en œuvre leurs idées sur la législation et l'administration. Il peut en effet très bien y avoir des différences d'opinion sur la meilleure façon d'atteindre l'objectif libéral de coopération sociale pacifique et ces différences d'opinion doivent participer au débat d'idées.

Il est donc possible d'avoir également des partis socialistes dans une société libérale. Même les partis cherchant à accorder une situation légale privilégiée à certains groupes pourraient exister dans un système libéral. Mais tous ces partis doivent accepter le libéralisme (au moins temporairement, jusqu'à leur éventuelle victoire) en ce sens qu'ils ne doivent avoir recours dans leurs combats politiques qu'aux armes de l'esprit, seules armes que le libéralisme autorise dans de telles luttes. Et ce même si, en dernière analyse, les membres des partis antilibéraux, en tant que socialistes ou partisans des privi-

lèges spéciaux, rejettent la philosophie libérale. Certains des socialistes « utopiques » pré-marxistes luttèrent ainsi pour le socialisme dans le cadre du libéralisme. De même, durant l'âge d'or du libéralisme en Europe occidentale, le clergé et la noblesse essayèrent d'atteindre leurs fins dans le cadre de l'État constitutionnel moderne.

Les partis que nous voyons aujourd'hui à l'œuvre sont d'un type totalement différent. Certes, certaines parties de leur programme concernent la société dans son ensemble et prétendent résoudre la question de la coopération sociale. Mais cela n'est qu'une concession que leur a arraché l'idéologie libérale. Ce qu'ils visent en réalité est mis en avant dans une autre partie de leur programme, la seule à laquelle ils fassent attention et qui est en contradiction flagrante avec ce qui est dit du bien-être général. Les partis politiques actuels sont non seulement les défenseurs de certains ordres privilégiés qui souhaitent voir préservées et étendues leurs prérogatives traditionnelles, que le libéralisme a dû leur laisser parce que sa victoire ne fut pas complète. Ils sont aussi les défenseurs de certains groupes luttant pour des priviléges particuliers, c'est-à-dire pour obtenir le statut de caste. Le libéralisme s'adresse à tout le monde et propose un programme acceptable par tous. Il ne promet aucun privilège. En appelant à renoncer à la poursuite d'intérêts particuliers, il demande même des sacrifices, uniquement provisoires bien entendu, impliquant d'abandonner un avantage relativement petit afin d'en obtenir un plus grand. Les partis s'occupant d'intérêts spécifiques ne s'adressent quant à eux qu'à une partie de la société. À cette dernière, la seule pour laquelle ils ont choisi d'œuvrer, ils promettent des avantages particuliers aux dépens du reste de la société.

Tous les partis politiques modernes et toutes les idéologies des partis modernes ont pour origine une réaction de la part de groupes d'intérêts particuliers luttant contre le libéralisme afin d'obtenir un statut privilégié. Avant la montée du libéralisme, il y a avait déjà, bien sûr, des ordres privilégiés avec prérogatives et intérêts spécifiques ainsi que des conflits entre eux. Mais à cette époque, l'idéologie de la société de statut pouvait encore se présenter d'une façon totalement naïve et sans gêne : dans les conflits entre partisans et adversaires des priviléges particuliers, il n'était jamais question du caractère antisocial de ce système et personne n'avait besoin de soutenir la revendication sur des bases sociales. On ne peut pas, par conséquent, comparer directement l'ancien système des ordres privilégiés d'une part, les activités et la propagande des partis actuels défendant des intérêts spécifiques d'autre part.

Pour comprendre la véritable nature de tous ces partis, il faut garder à l'esprit le fait qu'ils se sont formés à l'origine uniquement

en vue de défendre certains priviléges particuliers contre les enseignements du libéralisme. Les doctrines de ces partis ne sont pas, comme l'est celle du libéralisme, l'application politique d'une théorie complète et soigneusement pensée de la société. L'idéologie politique du libéralisme découlait d'un système fondamental d'idées initialement développé comme théorie scientifique et sans égard pour son importance politique. À l'opposé, les priviléges et droits spéciaux que recherchent les partis antilibéraux se trouvaient déjà présents, dès le début, au sein des institutions sociales existantes et c'est pour les justifier que l'on a cherché à élaborer ultérieurement une idéologie, tâche généralement considérée comme l'affaire d'un instant, pouvant être rapidement traitée en quelques mots. Les associations de fermiers pensent suffisant d'attirer l'attention sur le caractère indispensable de l'agriculture. Les syndicats en appellent au caractère indispensable du travail. Les partis des classes moyennes soulignent l'importance de l'existence d'une couche sociale représentant le juste milieu. Cela ne les gêne pas beaucoup que de tels appels ne contribuent en rien à prouver la nécessité ou même l'avantage pour le public dans son ensemble des priviléges particuliers qu'ils cherchent à obtenir. Les groupes qu'ils souhaitent conquérir les suivront de toute manière, et toute tentative de recruter les autres serait inutile.

Ainsi, tous les partis modernes défendant des intérêts particuliers, malgré la grande différence d'objectifs et quelle que soit le mépris qu'ils puissent avoir les uns envers les autres, forment un front uni dans la bataille contre le libéralisme. Aux yeux de chacun d'eux, le principe libéral qui énonce que les intérêts bien compris de tous les hommes sont, à long terme, compatibles entre eux, ce principe est comme un chiffon rouge agité face au taureau. Tel qu'ils l'envisagent, il existe des conflits d'intérêts irréconciliables qui ne peuvent être réglés que par la victoire d'un camp sur les autres, à l'avantage du premier et au détriment des seconds. Le libéralisme, expliquent ces partis, n'est pas ce qu'il prétend être : ce n'est rien d'autre qu'un programme de parti cherchant à garantir les intérêts particuliers d'un certain groupe, la bourgeoisie, c'est-à-dire les capitalistes et les entrepreneurs, et ce contre les intérêts des autres groupes.

Le fait que cette allégation fasse partie de la propagande marxiste explique pour beaucoup le succès de ce dernier. Si la doctrine du conflit d'intérêts irréconciliable entre les différentes classes de la société fondée sur la propriété privée des moyens de production est considérée comme le dogme essentiel du marxisme, alors tous les partis actuellement en activité sur le continent européen doivent être

désignés comme marxistes. La doctrine des antagonismes de classe et de la lutte des classes est également celle des partis nationalistes, en ce qu'ils partagent l'idée que ces antagonismes existent réellement au sein de la société capitaliste et que les conflits auxquels ils donnent naissance doivent suivre leur cours. Ce qui les distingue des partis marxistes, c'est uniquement qu'ils veulent dépasser la lutte des classes en revenant à une société de statut constituée selon les propositions qu'ils recommandent et en déplaçant la ligne de bataille pour la situer sur la scène internationale, où ils pensent qu'elle doit se trouver. Ils ne remettent pas en cause la proposition selon laquelle les conflits de ce genre se produisent dans une société basée sur la propriété privée des moyens de production. Ils prétendent simplement que de tels affrontements ne devraient pas se produire et, qu'afin de les éliminer, il faut guider et réglementer la propriété privée par des interférences gouvernementales : ils souhaitent l'interventionnisme à la place du capitalisme. Cependant, en dernière analyse, ce n'est nullement différent de ce que disent les marxistes. Eux aussi promettent de mener le monde vers un nouvel ordre social dans lequel il n'y aurait plus de classes, plus d'antagonisme de classe ni de lutte des classes.

Afin de comprendre la signification de la doctrine de la lutte des classes, il faut avoir à l'esprit qu'elle constitue une réponse à la doctrine libérale de l'harmonie des intérêts bien compris de tous les membres de la société fondée sur le principe de la propriété privée des moyens de production. Les libéraux affirment qu'après l'élimination des distinctions artificielles de caste et de statut, l'abolition les priviléges et l'établissement de l'égalité devant la loi, il n'y aurait plus d'obstacles à la coopération pacifique de tous les membres de la société, parce que leurs intérêts bien compris, considérés à long terme, coïncideraient alors. Toutes les objections levées par les partisans de la féodalité, des priviléges particuliers et des distinctions de caste et de statut à l'encontre de cette doctrine se sont révélés injustifiés et ont été incapables de trouver le moindre soutien notable. Néanmoins, on peut trouver dans le système catalactique de Ricardo le point de départ d'une nouvelle théorie de la lutte des intérêts au sein du système capitaliste. Ricardo croyait qu'il pouvait montrer comment, au fur et à mesure du développement économique progressif, un changement survenait dans les relations existant entre les trois formes de revenu de son système : profit, rente et salaire. C'est ce qui a incité certains auteurs anglais des années 1830 et 1840 à parler de trois classes formées respectivement par les capitalistes, les propriétaires fonciers et les travailleurs salariés, et d'affirmer qu'il

existerait un antagonisme irréconciliable entre ces groupes. C'est cette analyse que Marx reprit plus tard.

Dans le *Manifeste communiste*, Marx ne distingue pas encore entre caste et classe. Ce n'est que plus tard, quand il se familiarisa à Londres avec les écrits de pamphlétaire oubliés des années 1820 et 1830 et qu'il commença, sous leur influence, à étudier le système de Ricardo, qu'il comprit que le problème était de montrer que, même dans une société sans distinctions de castes et sans priviléges, des luttes irréconciliables persistaient. Ce conflit d'intérêts, il le déduisit du système de Ricardo en distinguant les trois classes : capitalistes, propriétaire fonciers et travailleurs. Mais il ne s'en tint pas toujours fermement à cette distinction. Il affirme parfois qu'il n'y a que deux classes : les possédants et ceux qui ne possèdent rien. À d'autres moments, il divise la société en plus que deux ou trois grandes classes. Jamais, cependant, Marx ou l'un de ses nombreux successeurs n'essayèrent de définir d'une façon ou d'une autre le concept et la nature des classes. Il est révélateur que le chapitre intitulé « Les classes » et qui figure dans le troisième volume du *Capital* s'arrête au bout de quelques phrases. Plus d'une génération s'est écoulée entre l'apparition du *Manifeste communiste*, dans lequel Marx fit de l'antagonisme des classes et de la lutte des classes la clé de voûte de sa doctrine, et sa mort. Pendant toute cette période, Marx écrivit tome après tome, mais n'arriva jamais à trouver le temps d'expliquer ce qu'il entendait par « classe ». Dans son traitement de la question des classes, Marx n'est jamais allé plus loin que le simple énoncé, exprimé sans preuves, d'un dogme ou plutôt, dirons-nous, d'un slogan.

Afin de prouver la véracité de la doctrine de la lutte des classes, il faudrait être capable d'établir deux faits : d'une part qu'il existe une identité d'intérêts au sein d'une même classe et d'autre part que ce qui bénéficie à une classe nuit à une autre. Cette tâche n'a cependant jamais été accomplie. En fait, personne ne s'y est jamais attelé. C'est précisément parce que les « camarades de classe » sont tous dans la même « situation sociale » qu'il n'y a pas identité d'intérêts entre eux, mais bien plutôt concurrence. Par exemple, le travailleur qui est employé dans de meilleures conditions que la moyenne a intérêt à exclure les concurrents qui tireraient son revenu vers la moyenne. Dans les décennies au cours desquelles la doctrine de la solidarité internationale du prolétariat fut ressassée dans de nombreuses résolutions verbeuses, adoptées lors de congrès marxistes internationaux, les travailleurs des États-Unis et d'Australie mirent en place les plus grands obstacles à l'immigration. Au moyen d'un réseau complexe de petites réglementations, les syndicats anglais rendirent impossible

l'entrée de certaines branches du travail aux étrangers. Ce que les partis « ouvriers » ont fait à cet égard durant les dernières années et dans chaque pays est bien connu. On peut bien sûr dire que cela n'aurait pas dû se produire, que les travailleurs auraient dû réagir différemment, que ce qu'ils ont fait était mal. Mais on ne peut pas nier que cela servait directement leurs intérêts — au moins à court terme.

Le libéralisme a démontré que l'antagonisme des intérêts qui, selon l'opinion courante, est supposé exister entre les différents individus, groupes et couches de la société basée sur la propriété privée des moyens de production, n'existe en fait tout simplement pas. Tout accroissement du capital augmente le revenu des capitalistes et des propriétaires fonciers de manière absolue ainsi que celui de travailleurs de manière à la fois absolue et relative. Pour ce qui est de leur revenu, les changements concernant les divers intérêts des différents groupes et couches de la société — entrepreneurs, capitalistes, propriétaires fonciers et travailleurs — se produisent ensemble et suivent la même direction quand ils traversent différentes phases de fluctuations ; ce qui change, c'est uniquement le rapport de leurs parts respectives du produit social. Les intérêts des propriétaires fonciers ne s'opposent à ceux des membres d'autres groupes que dans le cas d'un véritable monopole d'un minerai donné. Les intérêts des entrepreneurs ne peuvent jamais diverger de ceux des consommateurs. L'entrepreneur se porte le mieux quand il est capable d'anticiper au mieux les désirs des consommateurs. Les conflits d'intérêts ne peuvent se produire que si une politique interventionniste du gouvernement ou une interférence de la part de forces sociales disposant d'une force de coercition imposent au propriétaire des restrictions à sa libre disposition des moyens de production. Par exemple, le prix de certains articles peut être artificiellement augmenté par un tarif protecteur, ou les salaires d'une certaine catégorie de travailleurs peuvent augmenter du fait de l'exclusion de tous leurs concurrents. Le célèbre argument de l'école du libre-échange, jamais réfuté et à jamais irréfutable, s'applique aux cas de ce type. De tels priviléges ne peuvent, bien sûr, bénéficier au groupe particulier en faveur duquel ils sont institués, que si les autres groupes ont été incapables d'obtenir des priviléges similaires pour eux-mêmes. Mais on ne peut pas supposer qu'il serait possible, sur le long terme, de tromper la majorité du peuple sur la signification réelle de tels priviléges spéciaux, de telle sorte que cette majorité les accepte volontairement. Si l'on choisit d'utiliser la force pour forcer son acceptation, on provoquera une rébellion violente — bref, une perturbation du cours pacifique de la coopération sociale, dont la préservation est de

l'intérêt de tout le monde. Si l'on cherche à résoudre le problème en faisant de ces priviléges particuliers non pas des exceptions concernant juste une ou deux personnes, groupes ou couches de la société, mais la règle générale, par exemple en ayant recours à des taxes sur les importations pour protéger la plupart des articles vendus sur le marché national ou à des dispositifs similaires destinés à empêcher l'accès à la plupart des emplois, alors les avantages obtenus par un groupe donné sont compensés par les inconvénients qu'ils doivent subir, le résultat final étant simplement que tout le monde est perdant en raison de la baisse de la productivité du travail.

Si l'on rejette la doctrine libérale et que l'on tourne en ridicule la théorie controversée de « l'harmonie des intérêts de tous les hommes », alors il ne peut pas être vrai, comme le croient à tort l'ensemble des écoles de la pensée antilibérale, qu'il puisse encore y avoir une solidarité d'intérêts à l'intérieur de cercles plus restreints comme, par exemple, à l'intérieur d'une même nation (par opposition aux autres nations) ou d'une même « classe » (par opposition aux autres classes). Afin de démontrer l'existence de cette prétenue solidarité, il faudrait un argument spécifique que personne n'a fourni ou essayé de fournir. Car tous les arguments utilisés pour prouver l'existence d'une solidarité d'intérêts au sein d'un seul de ces groupes démontreraient bien plus, à savoir la solidarité universelle des intérêts dans la société dans son ensemble. La manière dont on trouve en réalité une solution à ces conflits d'intérêts apparents, qui semblent être à première vue irréconciliables, ne peut être expliquée que par un argument traitant toute l'humanité comme une communauté essentiellement harmonieuse. Et cet argument ne laisse aucune latitude pour démontrer qu'il existe des antagonismes irréconciliables entre les nations, les classes, les races, etc.

Les partis antilibéraux ne prouvent pas, comme ils le pensent, qu'il existe une solidarité d'intérêts à l'intérieur des nations, des classes, des races, etc. Tout ce qu'ils font, c'est de recommander aux membres de certaines alliances particulières de lutter ensemble contre les autres groupes. Quand ils parlent de solidarité d'intérêts au sein de ces groupes, ils énoncent plus un postulat qu'ils n'affirment un fait. En réalité, ils ne disent pas « Les intérêts sont identiques » mais plutôt « Les intérêts devraient être rendus identiques grâce à une alliance en vue d'une action unitaire. »

Les partis modernes défendant des intérêts particuliers déclarent dès le départ, ouvertement et sans équivoque, que le but de leur politique est de créer des priviléges spécifiques pour un groupe donné. Les partis agricoles s'efforcent d'obtenir des tarifs protecteurs et d'autres avantages (des subventions par exemple) pour les agricul-

teurs. Les partis de fonctionnaires cherchent à garantir des priviléges pour les bureaucrates. Les partis régionaux veulent obtenir des avantages spéciaux pour les habitants d'une région donnée. Tous ces partis ne cherchent évidemment rien d'autre que l'avantage d'un seul groupe de la société, sans aucune considération pour la société dans son ensemble ou pour les autres groupes, bien qu'ils puissent essayer de corriger ce point en déclarant que le bien-être de toute la société ne peut être atteint qu'en servant les intérêts de l'agriculture, des services publics, etc. En fait, leur préoccupation exclusive pour une seule partie de la société, leur activité et leurs efforts déployés uniquement en sa faveur ont été de plus en plus évidents et de plus en plus cyniques au cours des années. Lorsque les mouvements antilibéraux modernes en étaient encore à leurs débuts, ils devaient faire plus attention sur ces sujets, parce que la génération élevée dans la philosophie libérale avait appris à considérer comme antisociaux les avocats non déguisés des intérêts particuliers de certains groupes. Les défenseurs des intérêts particuliers ne peuvent constituer des partis importants qu'en formant une unité de combat unique à partir des forces réunies de divers groupes dont les intérêts sont en contradiction. Les priviléges octroyés à un groupe particulier n'ont cependant de valeur pratique que lorsqu'ils se concentrent sur une minorité et ne sont pas compensés par des priviléges octroyés à un autre groupe. Mais, sauf circonstances favorables exceptionnelles, un petit groupe ne peut pas espérer aujourd'hui, alors que la condamnation libérale des priviléges de la noblesse a encore laissé des traces de son influence passée, voir sa revendication, demandant à être traité comme une classe privilégiée, prévaloir contre tous les autres groupes. Par conséquent, le problème de tous les partis défendant des intérêts particuliers est de former des grands partis à partir de groupes relativement petits, ayant des intérêts différents et en fait directement contradictoires. En raison de la mentalité qui conduit ces petits partis à émettre et à défendre leurs revendications de priviléges particuliers, il est presque impossible d'atteindre cet objectif par une alliance ouverte des divers groupes. On ne peut demander aucun sacrifice provisoire à celui qui s'évertue à acquérir une position privilégiée pour son groupe ou même pour lui seul : s'il était capable de comprendre la raison de faire ce sacrifice provisoire, il penserait selon un schéma libéral et non suivant celui des demandes d'individus se bousculant pour bénéficier de priviléges particuliers. Personne ne peut lui dire ouvertement qu'il gagnera plus, en vertu du privilège qu'on lui promet, qu'il ne perdra en raison des priviléges qu'il devra concéder aux autres, car les discours et les écrits qui

l'expliqueraient ne pourraient pas, à long terme, être cachés aux autres et les conduiraient à demander encore plus.

Par conséquent, les partis défendant des intérêts particuliers sont obligés d'être prudents. En discutant de cet aspect spécialement important de leurs efforts, ils doivent avoir recours à des expressions ambiguës, destinées à obscurcir le véritable état de choses. Les partis protectionnistes offrent le meilleur exemple de ce type de discours équivoque. Ils doivent toujours faire attention de présenter les intérêts associés aux tarifs protecteurs qu'ils recommandent comme ceux d'un groupe très nombreux. Quand des associations de fabricants défendent les tarifs protecteurs, les dirigeants des partis prennent généralement soin de ne pas indiquer que les intérêts des divers groupes et même souvent des différentes entreprises individuelles ne sont en aucun cas identiques et harmonieux. Le tisserand est pénalisé par les tarifs sur les machines et sur le fil et ne soutiendra le mouvement protectionniste que s'il s'attend à ce que les droits de douane sur le textile soient assez élevés pour compenser la perte qu'il subit en raison des autres droits de douane. L'agriculteur qui cultive du fourrage réclame des tarifs sur le fourrage alors que l'éleveur de bétail s'y oppose. Le viticulteur réclame un tarif sur le vin, qui constitue autant un désavantage pour le cultivateur qui n'a pas de vignes que pour le consommateur urbain. Néanmoins, le protectionnisme apparaît comme un parti unique uni derrière un programme commun. Ceci n'est rendu possible qu'en recouvrant la vérité sur ce sujet d'un rideau de fumée.

Toute tentative de fonder un parti défendant des intérêts particuliers sur la base d'une répartition égale des priviléges au sein de la majorité de la population n'aurait aucun sens. Un privilège accordé à la majorité cesse d'en être un. Dans un pays à prédominance rurale, et qui exporte des produits agricoles, un parti agricole travaillant à obtenir des faveurs spéciales pour les agriculteurs serait, sur le long terme, impossible. Que demanderait-il ? Les tarifs protecteurs ne pourraient bénéficier aux agriculteurs, qui doivent exporter. Les subventions ne pourraient pas être payées à la majorité des producteurs, parce que la minorité ne pourrait les fournir. À l'inverse, la minorité qui réclame des priviléges pour elle-même doit créer l'illusion que les masses sont derrière elle. Quand les partis agricoles des pays industriels présentent leurs revendications, elles incluent dans ce qu'elles appellent la « population rurale » les travailleurs sans terres, les propriétaires de maison de vacances et ceux de petites parcelles de terrain, qui n'ont aucun intérêt aux tarifs protecteurs sur les produits agricoles. Quand les partis ouvriers réclament quelque chose au nom d'un groupe de travailleurs, ils parlent toujours de la

grande masse des gens qui travaillent et passent sur le fait que les intérêts des syndicalistes des différentes branches de la production ne sont pas identiques, mais, au contraire, bel et bien antagonistes, et que même au sein d'une industrie ou d'une entreprise il existe de puissants conflits d'intérêts. Il s'agit de l'une des deux faiblesses fondamentales de tous les partis visant à obtenir des priviléges au profit d'intérêts particuliers. D'un côté, ils sont obligés de ne compter que sur un petit groupe, car les priviléges cessent d'en être quand ils sont accordés à la majorité. Mais, d'un autre côté, ce n'est qu'en tant que défenseurs et représentants de la majorité qu'ils ont la moindre chance de faire aboutir leurs revendications. Le fait que de nombreux partis, et dans différents pays, ont parfois réussi à surmonter cette difficulté en développant leur propagande, et ont réussi à convaincre chaque groupe ou couche sociale que leurs membres pouvaient s'attendre à des avantages particuliers en cas de triomphe du parti, ne fait que montrer les talents diplomatiques et tactiques des dirigeants ainsi que le manque de jugement et l'immaturité politique des masses d'électeurs. Cela ne prouve en aucune façon qu'une véritable solution du problème soit possible. Bien entendu, on peut simultanément promettre un pain meilleur marché aux citadins et un prix du grain plus élevé aux agriculteurs, mais on ne peut pas tenir les deux promesses à la fois. Il est assez facile de promettre à un groupe que l'on soutiendra une augmentation de certaines dépenses gouvernementales sans en réduire d'autres, tout en promettant à un autre groupe de réduire les impôts, mais on ne peut pas non plus tenir ces deux promesses en même temps. La technique de ces partis est fondée sur la division de la société en producteurs et consommateurs. Ils ont aussi l'habitude d'utiliser l'hypostasie habituelle de l'État en ce qui concerne les questions de politique fiscale, ce qui leur permet de défendre de nouvelles dépenses à payer grâce au Trésor public sans se soucier de la façon de financer de telles dépenses, et ceci tout en se plaignant en même temps du fardeau trop lourd des impôts.

L'autre défaut majeur de ces partis vient de ce que les revendications qu'ils présentent en faveur de chaque groupe particulier sont sans limites. À leurs yeux, il n'y a qu'*une* limite à la quantité à réclamer : la résistance opposée de l'autre côté. Ceci est parfaitement en accord avec leur nature de partis se battant pour obtenir des priviléges au profit d'intérêts particuliers. Cependant, les partis qui ne suivent aucun programme précis, mais qui déclenchent des conflits lors de leur poursuite illimitée d'obtention de priviléges au profit de certains et de mise en place de handicaps légaux pour d'autres, doivent conduire à la destruction de tout système politique. Les gens

en sont venus à le reconnaître chaque jour plus clairement et commencent à parler d'une crise de l'État moderne et du système parlementaire. En réalité, il s'agit de la crise des idéologies des partis modernes qui défendent des intérêts particuliers.

3. Les crises du parlementarisme et l'idée d'une chambre représentant les groupes particuliers

Le parlementarisme, tel qu'il s'est lentement développé en Angleterre et dans certaines de ses colonies depuis le XVII^e siècle, puis en Europe continentale depuis le renversement de Napoléon et les Révolutions de Juillet et de Février, suppose l'acceptation générale de l'idéologie libérale. Tous ceux qui entrent au Parlement, investis de la responsabilité de décider comment le pays doit être gouverné, doivent être convaincus que les intérêts bien compris de tous les groupes et de tous les membres de la société coïncident, que tout type de privilège en faveur de classes ou de groupes particuliers de la population nuit au bien commun et doit être éliminé. Les différents partis d'un parlement ayant le pouvoir d'assurer les fonctions que lui assignent les constitutions des temps modernes peuvent, bien entendu, avoir des idées différentes en ce qui concerne certaines questions politiques, mais ils doivent se considérer comme les représentants de toute la nation, pas comme les représentants d'une région donnée ou d'une couche sociale particulière. Au-delà de leurs différences d'opinion doit prévaloir la conviction qu'ils sont, en dernière analyse, unis en vue d'un but commun et d'un objectif identique, et que seuls font débat les moyens d'atteindre ce but auxquels ils aspirent tous. Les partis ne sont pas séparés par un gouffre infranchissable, ni par des conflits d'intérêts qu'ils seraient prêts à défendre jusqu'au bout si cela voulait dire que toute la nation devait en souffrir et le pays être mené à la ruine. Ce qui divise les partis, c'est leur position en ce qui concerne les problèmes de politique concrète. Il n'y a par conséquent que deux partis : le parti au pouvoir et celui qui cherche à y parvenir. Même l'opposition ne cherche pas à prendre le pouvoir pour promouvoir certains intérêts ou pour placer les membres de son parti aux postes officiels, mais afin de faire passer ses idées dans la loi pour les mettre en pratique dans l'administration du pays.

Ce n'est que sous ces conditions que les parlements ou les gouvernements parlementaires peuvent fonctionner. Elles ont un temps prévalu dans les pays anglo-saxons et certaines traces peuvent encore en être retrouvées aujourd'hui. Sur le continent européen, même à l'époque habituellement considérée comme l'âge d'or du libéralisme,

on ne peut réellement parler que d'une approximation de ces conditions. Depuis des décennies, les assemblées populaires d'Europe ont plutôt connu des conditions diamétralement opposées. Elles comptent un grand nombre de partis, chacun étant lui-même divisés en divers courants, qui présentent généralement un front uni au monde extérieur mais qui, au cours des réunions du parti, s'opposent les uns aux autres de manière aussi violente qu'ils le font en public vis-à-vis des autres partis. Chaque parti et chaque faction se sentent l'unique représentant de certains intérêts particuliers, qu'ils cherchent à faire triompher à tout prix. Allouer autant que faire ce peu l'argent public aux « nôtres », les favoriser par des tarifs protecteurs, des barrières à l'immigration, une « législation sociale » et des priviléges de toutes sortes, le tout aux dépens du reste de la société : voilà tout le contenu de leur politique.

Comme leurs revendications sont en principe sans limites, il est impossible à quelque parti que ce soit d'atteindre les buts qu'il envisage. Il est impensable que ce que réclament les partis agricoles et ouvriers puisse être un jour totalement réalisé. Tout parti cherche néanmoins à avoir assez d'influence pour permettre de voir ses désirs satisfaits autant qu'il est possible, tout en prenant garde de pouvoir toujours donner à ses électeurs la raison pour laquelle leurs revendications n'ont pas été toutes entendues. Ceci ne peut être fait qu'en cherchant à donner publiquement l'impression d'être dans l'opposition, même si le parti est bel et bien au pouvoir, ou en faisant porter la responsabilité de la situation à une force hors de son influence : le souverain dans un État monarchique ou, dans certaines circonstances, les puissances étrangères ou assimilables. À les entendre, les bolchevistes ne peuvent pas rendre la Russie heureuse, pas plus que les socialistes ne peuvent le faire pour l'Autriche, parce que « l'impérialisme occidental » les en empêche. Pendant au moins cinquante ans, les partis antilibéraux ont gouverné l'Allemagne et l'Autriche, et nous continuons pourtant à lire dans leurs manifestes et dans leurs discours publics, même de la part de leurs partisans « scientifiques », que tous les maux sont à mettre au compte de la prédominance des principes « libéraux ».

Un parlement composé des membres de partis antilibéraux au service d'intérêts particuliers n'est pas capable de continuer son travail et doit, à long terme, décevoir tout le monde. C'est ce que les gens veulent dire aujourd'hui et qu'ils ont voulu dire depuis des années quand ils parlent de crise du parlementarisme.

Comme solution à cette crise, certains proposent la suppression de la démocratie et du système parlementaire ainsi que l'instauration d'une dictature. Nous ne souhaitons pas recommencer à expliquer

notre opposition à la dictature car nous l'avons déjà fait avec suffisamment de détail.

Une deuxième suggestion veut remédier aux prétendues déficiences d'une assemblée générale composée de membres élus directement par tous les citoyens en lui substituant ou en lui ajoutant une autre chambre, composée de délégués choisis par des guildes ou des corps de métiers autonomes, regroupés suivant les différentes branches commerciales, industrielles et professionnelles. Ce qui manquerait aux membres d'une assemblée générale populaire, explique-t-on, c'est l'objectivité nécessaire ainsi que la connaissance des affaires économiques. Ce dont nous aurions besoin n'est pas tant d'une politique générale que d'une politique économique. Les représentants des guildes industrielles et professionnelles seraient ainsi capables de parvenir à un accord sur des questions dont la solution soit échappé totalement aux délégués des chambres constituantes élus simplement sur une base géographique, soit ne leur apparaît qu'après un grand retard.

En ce qui concerne une assemblée composée de délégués représentant diverses associations professionnelles, le point crucial qu'il convient de clarifier est de savoir comment prendre en compte un suffrage où, si chaque membre n'a droit qu'à une voix, combien de représentants seront affectés à chaque guilde. C'est un problème qu'il convient de résoudre avant que la chambre ne se réunisse. Mais une fois cette question réglée, on peut s'épargner la peine de convoquer l'assemblée en session, car le résultat du vote sera déjà déterminé. C'est une tout autre question que de savoir si la distribution du pouvoir entre les guildes, une fois mise en place, pourra être maintenue. Elle sera toujours — ne nous faisons pas d'illusions sur ce point — inacceptable pour la majorité des gens. Afin de créer un parlement pouvant être reconnu par la majorité, il n'est pas nécessaire de disposer d'une assemblée divisée selon les professions. Tout dépendra du mécontentement engendré par les politiques adoptées par les députés des guildes, et de ce qu'il sera ou non assez fort pour conduire à un renversement de tout le système. Au contraire du système démocratique, le nouveau principe proposé n'offre nulle garantie qu'un changement de politique souhaité par l'écrasante majorité de la population se produise. En disant cela, nous avons dit tout ce qu'il faut dire contre l'idée d'une assemblée constituée sur la base d'une division professionnelle. Pour le libéral, il est en effet dès le départ hors de question de retenir un système qui n'exclut pas toute interruption violente du développement pacifique.

De nombreux partisans de l'idée d'une chambre composée de représentants des guildes pensent que les conflits devraient être réglés

non par la soumission d'une faction à une autre mais par l'ajustement mutuel de leurs différences. Mais que se passerait-il si les parties n'arrivaient pas à parvenir à un accord ? Les compromis ne s'établissent que lorsque le spectre d'une issue défavorable incite chaque intervenant à accepter des concessions. Personne n'empêche les différentes parties de parvenir à un accord dans le cas d'un parlement constitué de représentants élus directement par toute la nation. Personne ne pourra forcer une chambre composée de députés choisis par les membres des associations professionnelles à trouver un accord.

Ainsi, une assemblée constituée de cette façon ne peut pas fonctionner comme un parlement faisant office d'organe du système démocratique. Elle ne peut être le lieu où l'on résout pacifiquement les différences d'opinion politique. Elle n'est pas en état d'empêcher un arrêt violent du progrès pacifique de la société consécutif à une insurrection, une révolution ou la guerre civile. Dans ce cas, les décisions déterminantes quant à la façon dont le pouvoir politique se distribue au sein de l'État ne sont pas prises à l'intérieur des Chambres ou lors des élections décidant de leur composition. Le facteur clé de la distribution du pouvoir réside dans le poids relatif que la constitution attribue aux différentes associations professionnelles pour ce qui est de déterminer la politique publique. Or ce point est décidé à l'extérieur des Chambres représentatives et sans aucune relation organique avec les élections au cours desquelles ses membres sont choisis.

Il est par conséquent plutôt correct de ne pas accorder le nom de « parlement » à une assemblée constituée de représentants d'associations professionnelles organisées selon les métiers. La terminologie politique a pris l'habitude, au cours des deux derniers siècles, d'effectuer une distinction nette entre un parlement et une telle assemblée. S'il l'on ne souhaite pas confondre tous les concepts de la science politique, on ferait bien de respecter cette distinction.

Sydney et Beatrice Webb, comme bon nombre de syndicalistes et de tenants du socialisme des guildes, et suivant en cela les recommandations déjà proposées par beaucoup de partisans continentaux d'une réforme de la chambre haute, ont suggéré de laisser deux chambres cohabiter côté à côté, l'une élue directement par toute la nation, l'autre composée de députés élus par des « circonscriptions » regroupant les électeurs selon leur profession. Il est cependant évident que cette proposition n'est en aucun cas un remède aux défauts du système de représentation par des guildes. En pratique, le système bicamériste ne peut fonctionner que si l'une des deux chambres a la priorité et le pouvoir inconditionnel d'imposer sa

volonté à l'autre, ou si, lorsque les deux chambres sont en désaccord sur un point, une tentative de compromis doit être faite. En l'absence de telle tentative, le conflit doit alors être résolu hors des chambres du parlement, et en dernier recours uniquement par la force. On peut tourner et retourner le problème dans tous les sens, on en revient toujours à la fin aux mêmes difficultés insurmontables. Telles sont les pierres d'achoppement sur lesquelles viennent buter toutes les propositions de ce type, qu'on les appelle corporatisme, socialisme des guildes ou autrement. Les gens reconnaissent le caractère impraticable de ces projets quand ils finissent par se contenter de recommander une nouveauté totalement sans importance : la création d'un conseil économique n'ayant qu'un rôle consultatif.

Les défenseurs de l'idée d'une assemblée composée de députés des guildes sont victimes d'une sérieuse illusion s'ils s'imaginent que les antagonismes déchirant aujourd'hui l'unité nationale pourraient être surmontés en divisant la population et l'assemblée populaire en fonction des activités professionnelles. On ne peut pas éliminer les antagonismes en bricolant la constitution. Ils ne peuvent être surmontés que par l'idéologie libérale.

4. Le libéralisme et les partis défendant les intérêts particuliers

Les partis défendant des intérêts particuliers, qui ne voient dans la politique rien de plus que la possibilité d'obtenir des priviléges et des prérogatives pour leurs propres groupes, ne rendent pas seulement le système parlementaire impossible : ils détruisent l'unité de l'État et de la société. Ils ne conduisent pas seulement à la crise du parlementarisme, mais à une crise politique et sociale générale. La société ne peut pas exister sur le long terme si elle est divisée en groupes bien séparés, chacun essayant d'arracher des priviléges particuliers pour ses propres membres, vérifiant continuellement qu'ils ne souffrent aucun contretemps, et prêts, à tout moment, à sacrifier les institutions politiques les plus importantes afin de gagner quelque maigre avantage.

Les partis défendant des intérêts particuliers ne voient dans les questions politiques que des problèmes de tactique politique. Leur but ultime est fixé dès le départ. Leur objectif est d'obtenir, aux dépens du reste de la population, les plus grands avantages et priviléges possibles pour les groupes qu'ils représentent. La plate-forme du parti n'est destinée qu'à camoufler cet objectif et à donner une certaine apparence de justification, elle n'est surtout pas d'expliquer publiquement quel est le but de la politique du parti. Les membres

du parti, en tout cas, connaissent ce but : on n'a pas besoin de le leur expliquer. Dans quelle mesure il devrait être communiqué au monde n'est toutefois qu'une question purement tactique.

Tous les partis antilibéraux ne veulent rien d'autre que garantir des faveurs spéciales à leurs membres, sans aucun égard pour la désintégration de toute la société qui en résulte. Ils ne peuvent pas résister un instant à la critique que le libéralisme fait de leurs objectifs. Ils ne peuvent nier, quand on soumet leurs revendications à un examen logique minutieux, que leur activité a, en dernière analyse, des effets antisociaux et destructeurs. Même l'étude la plus superficielle montrera qu'il est impossible de faire naître un ordre social de l'action de partis défendant des intérêts particuliers et s'opposant sans cesse les uns aux autres. Certes, l'évidence de ces faits n'a pas pu porter atteinte à ces partis aux yeux de ceux qui n'ont pas la capacité de voir plus loin que l'instant présent. La grande masse des gens ne cherche pas à savoir ce qui se passera après-demain ou encore plus tard. Il pense à aujourd'hui et, au plus, à demain. Ils ne se demandent pas ce qui devrait arriver si tous les autres groupes, poursuivant eux aussi des intérêts particuliers, montraient la même indifférence vis-à-vis du bien-être général. Ils espèrent non seulement réussir à faire accepter leurs propres revendications, mais aussi voir repoussées celles des autres. Car l'idéologie des partis défendant les intérêts particuliers n'a rien à offrir aux rares personnes qui ont des objectifs plus élevés en ce qui concerne l'activité des partis politiques, qui demandent de suivre des impératifs catégoriques même dans la vie politique (« N'agissez que suivant le principe dont vous voudriez qu'il soit une loi universelle, c'est-à-dire de telle sorte qu'aucune contradiction ne résulte de la tentative de considérer votre action comme une loi à respecter par tous »).

Le socialisme a tiré un grand avantage du manque de logique de la position adoptée par ces partis. En effet, pour de nombreuses personnes incapables de saisir le grand idéal du libéralisme, mais qui voyaient assez clair pour ne pas se satisfaire des demandes de traitements privilégiés de la part de groupes spécifiques, le principe du socialisme prit une importance particulière. L'idée d'une société socialiste — à laquelle on ne peut, malgré ses défauts intrinsèques inévitables et que nous avons déjà discutés en détail, nier une certaine grandeur — a servi à cacher et, en même temps, à justifier la faiblesse de la position de ces partis. Elle eut pour effet de détourner l'attention de la critique des activités du parti vers un grand problème qui, quoi qu'on en pense, méritait d'être pris en considération de manière sérieuse et détaillée.

Au cours des cent dernières années, l'idéal socialiste, sous une forme ou sous une autre, a trouvé des partisans chez des gens sincères et honnêtes. Certains hommes et certaines femmes, parmi les meilleurs et les plus nobles, l'ont embrassé avec enthousiasme. Il fut le guide d'hommes d'État distingués. Il prit une position prépondérante dans les universités et fut la source d'inspiration de la jeunesse. Il a tellement alimenté les réflexions et les émotions des générations passées et présentes que l'histoire caractérisera un jour notre époque comme l'âge du socialisme. Au cours des dernières décennies, des individus de tous les pays ont donné autant qu'ils le pouvaient pour réaliser l'idéal socialiste, par la nationalisation et la municipalisation des entreprises ainsi qu'en adoptant des mesures destinées à mettre en place une économie planifiée. Les défauts découlant nécessairement de la gestion socialiste — ses effets défavorables sur la productivité du travail humain et l'impossibilité du calcul économique en régime socialiste — ont partout conduit ces tentatives à une situation où presque tout pas supplémentaire dans la direction du socialisme menaçait de détériorer de manière trop flagrante la quantité de biens mis à la disposition du public. Il était absolument nécessaire de s'arrêter sur la voie vers le socialisme et l'idéal socialiste — même s'il conserva son ascendance idéologique — devint, en matière de politique de tous les jours, un simple masque pour les partis ouvriers, dans leur lutte pour les priviléges.

On pourrait montrer que tel est le cas pour chacun des nombreux partis socialistes tels que, par exemple, les différentes tendances de socialistes chrétiens. Nous nous proposons, toutefois, de limiter notre discussion au cas des socialistes marxistes, qui ont sans aucun doute représenté et représentent encore le parti socialiste le plus important.

Marx et ses successeurs étaient véritablement sérieux quand ils parlaient du socialisme. Marx rejettait tous les types de mesures en faveur de groupes particuliers ou de couches spécifiques de la société, mesures que réclamaient les partis défenseurs des intérêts particuliers. Il ne contestait pas le bien-fondé de l'argument libéral selon lequel le résultat de tels agissements ne pourrait que conduire à une diminution générale de la productivité du travail. Quand il pensait, parlait et écrivait de manière cohérente, il expliquait toujours que toute tentative de toucher au mécanisme du système capitaliste, par des interventions de la part du gouvernement et des autres organes sociaux pouvant faire usage de la force, n'avait aucun sens parce que cela n'apportait pas les résultats attendus par les avocats de cette méthode, mais diminuait au contraire la productivité de l'économie. Marx voulait organiser les travailleurs en vue de

la lutte qui conduirait à la mise en place du socialisme, pas en vue de leur obtenir des priviléges particuliers au sein d'une société toujours basée sur la propriété privée des moyens de production. Il voulait un parti ouvrier socialiste mais pas, comme il disait, un parti « petit-bourgeois » visant à des réformes individuelles et partielles. Aveuglé par son attachement aux conceptions de son système scolaire, il ne pouvait voir les choses telles qu'elles étaient et pensait que les ouvriers, que les auteurs subissant son influence avaient organisés en partis « socialistes », se contenteraient de rester tranquillement à regarder l'évolution du système capitaliste selon ce qu'en disait sa doctrine, afin de ne pas repousser le jour où il serait enfin temps d'exproprier les expropriateurs et d'instaurer le socialisme. Il ne voyait pas que les partis ouvriers, tout comme les autres partis défendant des intérêts particuliers qui surgissaient simultanément partout, reconnaissaient certes que le programme socialiste était correct en théorie mais ne se préoccupaient en pratique que de l'objectif immédiat d'obtenir des priviléges pour les ouvriers. La théorie marxiste de la solidarité des intérêts de tous les travailleurs, que Marx a développée avec d'autres idées politiques en tête, rendit un excellent service en ce qu'elle cachait habilement que le prix de la victoire pour certains travailleurs devait être payé par d'autres travailleurs. Ce qui veut dire que dans le domaine de la législation prétendument « en faveur du travail », tout comme dans les batailles syndicales, les intérêts des travailleurs ne coïncident nullement. À cet égard, la doctrine marxiste rendit le même service au parti défendant les intérêts particuliers des ouvriers que l'appel à la religion pour le Parti du centre (catholique) en Allemagne et pour d'autres partis cléricaux ; que les appels à la solidarité nationale pour les nationalistes ; que l'affirmation de l'identité des intérêts de tous les producteurs agricoles pour les partis agricoles et que la doctrine de la nécessité de tarifs généralisés en vue de protéger le travail national pour les partis protectionnistes.

Plus les partis sociaux-démocrates prirent de l'importance, plus les syndicats y exercèrent de l'influence en leur sein et plus ces partis devinrent une association de syndicats analysant tout sous l'angle de la syndicalisation obligatoire et de l'augmentation des salaires. Le libéralisme n'a absolument rien en commun avec ces partis. Il leur est diamétralement opposé. Il ne promet de faveurs spéciales à personne. Il demande à tout le monde des sacrifices en vue de la préservation de la société. Ces sacrifices — ou, pour être plus précis, la renonciation à des avantages pouvant être obtenus directement — ne sont certes que provisoires : ils se remboursent d'eux-mêmes par des gains plus importants et plus durables. Néanmoins, ils constituent

bel et bien des sacrifices à l'heure actuelle. En raison de cela, le libéralisme se trouve, dès le départ, en position singulière dans la concurrence entre les différents partis. Le candidat antilibéral promet des priviléges particuliers à chaque groupe d'électeurs : des prix plus élevés aux producteurs et des prix plus bas aux consommateurs ; une hausse des salaires aux fonctionnaires et une baisse des impôts aux contribuables. Il est prêt à céder à toute demande de dépense, à charge de la faire financer par le Trésor public ou par « les riches ». Aucun groupe n'est trop petit à ses yeux pour qu'il renonce à chercher ses suffrages à l'aide d'un cadeau payé par les poches de « la société ». Le candidat libéral ne peut qu'expliquer à tous les électeurs que la poursuite de telles faveurs est une activité antisociale.

5. La propagande et l'organisation des partis

Quand les idées libérales commencèrent à se diffuser depuis l'Europe occidentale vers l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, les pouvoirs traditionnels — la monarchie, la noblesse et le clergé — faisaient confiance aux instruments de répression à leur disposition et se sentaient en parfaite sécurité. Ils ne considéraient pas nécessaire de combattre le libéralisme et l'esprit des Lumières par des armes intellectuelles. Les exécutions, la persécution, l'emprisonnement des mécontents leur semblaient plus utiles. Ils étaient fiers de la machine coercitive de l'armée et de la police. Ils ne comprurent avec horreur que trop tard que la nouvelle idéologie arrachait ces armes de leurs mains en conquérant les esprits des fonctionnaires et des soldats. Il fallut la défaite de l'ancien régime lors de son combat contre le libéralisme pour apprendre à ses partisans la réalité, à savoir qu'il n'y a rien de plus puissant au monde que les idéologies et les idéologues, que seules des idées peuvent permettre de combattre d'autres idées. Ils comprurent qu'il était stupide de faire confiance aux armes parce qu'on ne peut déployer d'hommes en armes que s'ils sont prêts à obéir et parce que la base de tout pouvoir et de toute domination est, en dernière analyse, idéologique.

La reconnaissance de cette vérité sociologique fut l'une des convictions fondamentales sur lesquelles se fonda le libéralisme. Sur cette base, le libéralisme ne tira aucune autre conclusion que la suivante : à long terme, la vérité et la droiture doivent triompher parce qu'on ne peut mettre en doute leur victoire dans le domaine des idées. Et ce qui doit l'emporter dans le domaine des idées doit aussi finalement l'emporter dans le monde sensible, car aucune persécution n'est capable de l'éliminer. Il est par conséquent superflu

de s'inquiéter de la diffusion du libéralisme : sa victoire est, quoi qu'il arrive, certaine.

À cet égard, on ne peut même comprendre les adversaires du libéralisme que si l'on garde à l'esprit que leurs actions ne sont rien d'autre que le contraire de l'enseignement du libéralisme. C'est-à-dire qu'elles trouvent leur origine dans un rejet et une réaction à l'encontre des idées libérales. Ces adversaires n'étaient pas en mesure d'offrir un corps de doctrine sociale et économique complet et cohérent face à l'idéologie libérale, car le libéralisme est la seule conclusion que l'on puisse logiquement tirer d'une doctrine. Or, un programme promettant quelque chose à un groupe unique ou à seulement quelques groupes n'a aucune chance de gagner le soutien général et est donc voué dès le départ à l'échec politique. Par conséquent, ces partis n'avaient d'autre solution que de trouver quelque arrangement qui mettrait et maintiendrait entièrement sous leur emprise les groupes auxquels ils s'adressaient. Ils devaient prendre garde à ce que les idées libérales ne trouvent aucun partisan dans les classes dont ils dépendaient.

À cet effet, ils créèrent des organisations de parti encadrant l'adhérent si étroitement qu'il n'osait même pas penser à partir. En Allemagne et en Autriche, où ce système fut développé avec une rigueur prétentieuse, et dans les pays d'Europe de l'Est, où il fut repris, l'individu n'est désormais plus d'abord un citoyen, mais avant tout le membre d'un parti. Dès l'enfance, le parti prend soin de lui. Sport et activités sociales sont organisés par le parti. Le système de coopératives agricoles, dont seule l'intervention permet au cultivateur de réclamer sa part des subventions allouées aux producteurs agricoles ; les institutions pour la promotion des classes moyennes ; les bureaux de placement et les caisses d'épargne pour les ouvriers, tout est dirigé par le parti. Dans tous les domaines où les autorités peuvent donner libre cours à l'arbitraire, l'individu, pour être respecté, doit avoir le soutien de son parti. Dans de telles circonstances, négliger les affaires du parti conduit au soupçon, et en démissionner signifie une sérieuse perte économique, si ce n'est la ruine et l'ostracisme social.

Les partis défendant des intérêts particuliers réservent un traitement spécial au problème des professions supérieures. Les professions libérales : avocats, médecins, écrivains, artistes, ne sont pas représentées en assez grand nombre pour pouvoir former à elles seules des partis soutenant leurs intérêts. Ils sont donc les moins sensibles à l'influence de l'idéologie prônant des priviléges de classe. Leurs membres sont ceux qui ont conservé le plus longtemps et de la façon la plus opiniâtre des idées libérales. Ils n'avaient rien à gagner

à adopter une politique de lutte inflexible et sans merci pour la promotion de leurs intérêts. Cette attitude fut observée avec les plus grandes craintes par les partis travaillant pour le compte de groupes de pression organisés. Ils ne pouvaient tolérer l'adhésion de l'intelligentsia au libéralisme car ils craignaient que leurs propres rangs ne s'éclaircissent si les idées libérales, une fois développées et adoptées par quelques adhérents de ces groupes, devaient gagner en force et rencontrer l'approbation de la masse de leurs membres. Ils venaient d'apprendre combien dangereuses de telles idéologies pouvaient être pour les prérogatives des ordres privilégiés de la société de statut et de castes. Les partis défendant les intérêts particuliers décidèrent de s'organiser de manière systématique de telle sorte que les membres des professions « libérales » dépendent d'eux.

Ceci fut rapidement fait en les incorporant au mécanisme des rouages du parti. Le médecin, l'avocat, l'écrivain, l'artiste doivent s'affilier et se soumettre à l'organisation regroupant leurs patients, clients, lecteurs ou patrons. Par le boycott, on oblige à se soumettre quiconque s'abstient ou s'insurge ouvertement.

L'assujettissement des classes professionnelles indépendantes trouve son complément dans la procédure suivie pour attribuer les postes d'enseignants et de la fonction publique. Quand le système des partis est complètement développé, seuls les membres d'un parti sont nommés, que ce soit celui au pouvoir ou un autre, qui défend des intérêts en accord avec un arrangement, aussi tacite soit-il, qu'ils ont trouvé entre eux. Même la presse indépendante finit par être mise sous tutelle en raison de la menace d'un boycott.

Le couronnement de l'organisation de ces partis fut la création de leurs propres milices armées. Organisées à la mode militaire, selon le modèle d'une armée nationale, elles ont établi leurs plans de mobilisation et leurs plans opérationnels, possèdent des armes et sont prêtes à frapper. Sous leurs bannières et au son de leurs fanfares, elles marchent à travers les rues en annonçant au monde l'aube d'une ère d'agitation et de guerre sans fin.

Deux circonstances ont jusqu'ici limité les dangers de cette situation. En premier lieu, on a atteint dans plusieurs des pays les plus importants un certain équilibre des forces entre les différents partis. Quand tel n'est pas le cas, comme en Russie et en Italie, le pouvoir de l'État est utilisé pour supprimer et persécuter les adhérents des partis d'opposition, sans égard pour les quelques principes libéraux qui demeurent et que le reste du monde reconnaît encore.

La deuxième circonstance qui, pour le moment, empêche encore le pire de se produire est que même les nations remplies d'une hostilité envers le libéralisme et le capitalisme comptent sur les investis-

sements en capital des pays qui constituèrent les exemples classiques de la mentalité capitaliste et libérale — les États-Unis en premier lieu. Sans ces crédits, les conséquences de leur politique de consommation du capital auraient été bien plus évidentes. L'anticapitalisme ne peut continuer à exister qu'en vivant aux crochets du capitalisme. Il doit donc dans une certaine mesure prendre en considération l'opinion publique occidentale, où le libéralisme est encore salué de nos jours, même sous une forme très diluée. Dans le fait que les capitalistes ne souhaitent généralement prêter qu'à des emprunteurs susceptibles de rembourser un jour leurs dettes, les destructionnistes affectent de ne voir que « l'emprise du capital sur le monde », qu'ils décrient si violemment.

6. Le libéralisme comme « parti du capital »

Il est donc facile de voir que le libéralisme ne peut pas être rangé dans la même catégorie que les partis défendant des intérêts particuliers sans nier sa nature. Il est quelque chose de radicalement différent d'eux. Ils veulent le combat et exaltent la violence alors que le libéralisme, au contraire, souhaite la paix et la primauté des idées. C'est pour cette raison que tous les partis, aussi désunis qu'ils puissent être par ailleurs, forment un front uni contre le libéralisme.

Les ennemis du libéralisme l'ont désigné comme un parti qui défendrait les intérêts particuliers des capitalistes. Voilà qui est caractéristique de leur mentalité : ils ne peuvent tout simplement pas envisager qu'une idéologie politique soit autre chose que la défense de certains priviléges spéciaux en contradiction avec le bien-être général.

On ne peut pas considérer le libéralisme comme un parti défendant des priviléges, des prérogatives ou des intérêts particuliers, parce que la propriété privée des moyens de production n'est pas un privilège conduisant au seul avantage des capitalistes, mais une institution dans l'intérêt de la société entière et qui profite donc à tout le monde. Telle est l'opinion non seulement des libéraux, mais même, jusqu'à un certain point, de leurs adversaires. Quand les marxistes affirment que le socialisme ne pourra devenir réalité que lorsque le monde sera « mûr », parce qu'un système social ne disparaît jamais avant que « toutes les forces productives pour lequel il suffit se soient développées », ils concèdent, au moins pour le présent, le caractère socialement indispensable de la propriété privée. Même les bolchevistes, qui propagèrent il y a encore peu leur interprétation du marxisme — selon laquelle le monde serait déjà « mûr » — par le feu et par l'épée, ont admis qu'il est encore trop tôt.

Si, toutefois, et même si ce n'est que pour un instant, les conditions sont telles qu'on ne peut se passer du capitalisme et de sa « superstructure » juridique, la propriété privée, peut-on alors dire d'une idéologie qui considère la propriété privée comme le fondement de la société qu'elle ne sert que les intérêts égoïstes des propriétaires du capital contre les intérêts de tous les autres ?

Certes, si les idéologies antilibérales estiment la propriété privée indispensable, que ce soit juste pour le présent ou pour toujours, elles crient néanmoins qu'elle doit être contrôlée et limitée par des décrets de l'autorité et par des actes d'intervention similaires de la part de l'État. Ils ne préconisent ni le libéralisme ni le capitalisme, mais l'interventionnisme. Or l'économie a démontré que le système interventionniste est toujours contraire au but poursuivi, qu'il conduit à l'opposé de ce que l'on cherche. Il ne peut atteindre les fins que ses avocats veulent obtenir par son intermédiaire. Par conséquent, c'est une erreur de penser que, en dehors du socialisme (propriété collective) et du capitalisme (propriété privée), un troisième système permettant d'organiser la coopération sociale est envisageable et réalisable, à savoir celui de l'interventionnisme. Les tentatives de le mettre en place doivent nécessairement conduire à des conditions allant à l'encontre des intentions de leurs auteurs, qui doivent alors choisir soit de s'abstenir de toute intervention, et donc de laisser en paix la propriété, soit de remplacer cette dernière par le socialisme. Il s'agit d'une thèse que les économistes libéraux ne sont pas les seuls à soutenir. (Bien entendu, l'idée populaire selon laquelle les économistes se répartissent selon les divisions des partis est totalement fausse). Marx aussi, au cours de ses analyses théoriques, ne considérait que l'alternative entre le capitalisme et le socialisme et n'avait de cesse de se moquer avec mépris des réformateurs qui, prisonniers de leur « esprit petit-bourgeois », rejetaient le socialisme et voulaient cependant en même temps réorganiser le capitalisme. L'économie n'a jamais essayé de montrer qu'un système de propriété privée contrôlé et limité par l'intervention du gouvernement était possible. Quand les « socialistes de la chaire » voulurent le prouver à tout prix, ils commencèrent par nier la possibilité d'une connaissance scientifique dans le domaine économique et finirent au bout par déclarer que, quoi que fasse l'État, cela devait forcément être rationnel. Comme la science démontra l'absurdité de la politique qu'ils recommandaient, ils cherchèrent à détruire la logique et la science.

Il en est de même de la preuve de la possibilité et de la praticabilité du socialisme. Les auteurs pré-marxistes essayèrent en vain de la fournir. Ils n'y arrivèrent point et ne furent pas non plus capables

d'attaquer de quelque manière que ce soit la validité des objections de poids que les critiques adressèrent, sur la base des découvertes de la science, à l'idée de pouvoir réaliser leur utopie. Aux environs du milieu du XIX^e siècle, l'idée socialiste semblait déjà avoir été éliminée. Puis Marx entra en scène. Il ne fournit certes pas la preuve — du reste impossible à fournir — de la possibilité de réaliser le socialisme, mais déclara simplement — sans évidemment être capable de le prouver — que l'avènement du socialisme était inévitable. A partir de cette hypothèse arbitraire et de l'axiome, qui lui semblait évident, énonçant que tout ce qui peut se passer dans l'histoire humaine représente un progrès par rapport au passé, Marx tira la conclusion que le socialisme était plus parfait que le capitalisme et qu'il n'y avait donc aucun doute quant à la possibilité de le mettre en œuvre. Se préoccuper de la possibilité d'une société socialiste était dès lors une activité non scientifique, tout comme l'étude des problèmes rencontrés par un tel ordre social. Quiconque essayait de s'y frotter était mis en quarantaine par les socialistes et excommunié par l'opinion publique, qu'ils contrôlaient.

Sans tenir compte de toutes ces difficultés — certes uniquement extérieures — l'économie se contenta d'étudier la construction théorique d'un système socialiste et démontra de manière irrefutable que tout type de socialisme était impraticable, parce que le calcul économique est impossible dans une communauté socialiste. Les défenseurs du socialisme ont à peine essayé d'y répondre et tout ce qu'ils ont répondu fut à la fois trivial et sans aucune importance. Ce que la science a démontré de manière théorique fut corroboré en pratique par l'échec de toutes les tentatives socialistes et interventionnistes.

Dire ainsi, comme le font certains, que la défense du capitalisme est purement une affaire de capitalistes et d'entrepreneurs dont les intérêts particuliers (et contraires à ceux des autres groupes) sont favorisés par le système capitaliste, n'est rien d'autre qu'une propagande spécieuse qui compte sur le manque de jugement des personnes légères pour pouvoir marcher. Les « possédants » n'ont pas plus de raisons de soutenir l'institution de la propriété privée des moyens de production que ceux qui ne « possèdent rien ». Quand leurs intérêts *particuliers* immédiats sont en cause, ils sont rarement libéraux. L'idée que, si l'on conserve le capitalisme, les classes possédantes resteront pour toujours en possession de leur richesse provient d'une méprise quant à la nature de l'économie capitaliste, où la propriété est sans cesse transférée de l'homme d'affaires moins efficace à son collègue plus efficace. Dans une société capitaliste, on ne peut conserver sa fortune que si on la gagne sans cesse à nouveau.

par des investissements avisés. Les riches, qui possèdent déjà une fortune, n'ont aucune raison de souhaiter préserver un système sans frein de concurrence ouverte à tous, particulièrement s'ils n'ont pas eux-mêmes amassé leur fortune mais l'ont héritée : ils ont bien plus à craindre qu'à espérer de la concurrence. Ils trouvent un intérêt particulier dans l'interventionnisme, qui a toujours tendance à conserver la répartition existante des richesses entre ceux qui la possèdent déjà. Ils n'ont en revanche aucun traitement particulier à espérer du libéralisme, système qui n'accorde aucune attention aux titres consacrés par la tradition que soutiennent les intérêts directs de la richesse établie.

L'entrepreneur ne peut prospérer que s'il fournit ce que demandent les consommateurs. Quand le monde est enflammé par le désir de guerre, le libéral cherche à exposer les avantages de la paix ; l'entrepreneur, de son côté, produit l'artillerie et les mitrailleuses. Si l'opinion publique est aujourd'hui en faveur d'investissements en capital en Russie, le libéral peut essayer d'expliquer qu'il est aussi intelligent d'investir dans un pays dont le gouvernement proclame haut et fort que son but ultime est l'expropriation de tout le capital, qu'il ne le serait de jeter ses biens à la mer ; l'entrepreneur, quant à lui, n'hésite pas à fournir des crédits à la Russie s'il est en position de faire courir le risque aux autres, que ce soit à l'État ou à des capitalistes moins malins qui se laissent tromper par l'opinion publique, elle-même manipulée par l'argent russe. Le libéral lutte contre la tendance à l'autarcie commerciale ; le fabricant allemand, lui, construit une usine dans la province de l'Est qui exclut les biens allemands afin d'alimenter ce marché protégé par des droits de douanes. Les entrepreneurs et les capitalistes lucides peuvent trouver les conséquences de la politique antilibérale ruineuses pour la société dans son ensemble, mais ils doivent essayer, en tant qu'entrepreneurs et capitalistes, non pas de s'opposer mais de s'adapter aux conditions données.

Il n'existe aucune classe sociale qui puisse soutenir le libéralisme pour ses propres intérêts, aux dépens de toute la société et des autres couches de la population, tout simplement parce que le libéralisme ne sert aucun intérêt particulier. Il ne peut pas compter sur l'aide que reçoivent les autres partis de la part de tous ceux qui cherchent à obtenir certains priviléges au détriment du reste de la société. Quand le libéral se présente devant l'électorat en tant que candidat à des fonctions officielles et que ses électeurs lui demandent ce que lui ou son parti peut faire pour eux, la seule réponse qu'il peut leur donner est la suivante : le libéralisme est au service de tout le monde, mais n'est au service d'aucun intérêt particulier.

Être un libéral c'est comprendre qu'un privilège particulier concédé à un petit groupe au détriment des autres ne peut pas, sur le long terme, continuer sans conflit (guerre civile) et que, par ailleurs, on ne peut pas accorder des priviléges à la majorité car ils se compenseraient alors les uns les autres, le résultat net étant une diminution de la productivité du travail social.

5.

L'AVENIR DU LIBÉRALISME

Toutes les anciennes civilisations sont mortes, ou ont au moins connu un état de stagnation, bien avant d'avoir atteint le niveau de développement matériel que la civilisation européenne moderne a réussi à mettre en place. Des nations furent détruites lors de guerres avec des ennemis étrangers, ainsi qu'au cours de querelles intestines. L'anarchie les a obligées à revenir en arrière quant à la division du travail. Les villes, le commerce et l'industrie déclinèrent. Avec cette détérioration des fondements économiques, les raffinements intellectuels et moraux durent laisser place à la brutalité et à l'ignorance. Les Européens de l'époque moderne ont réussi à resserrer les liens sociaux entre les individus et entre les nations bien plus fortement qu'on ne l'avait jamais connu au cours de l'histoire. Ceci constitua un haut fait de l'idéologie libérale qui, depuis la fin du XVII^e siècle, fut élaborée avec une clarté et une précision sans cesse plus grande et eut de plus en plus d'influence sur les esprits. Le libéralisme et le capitalisme créèrent les fondations sur lesquelles reposent toutes les merveilleuses caractéristiques de notre vie moderne.

Notre civilisation commence cependant à dégager un parfum de mort. Des dilettantes affirment haut et fort que toutes les civilisations, y compris la nôtre, sont destinées à mourir : ce serait une loi inexorable. La dernière heure de l'Europe aurait sonné, nous expliquent ces prophètes de malheur. Certains les écoutent. Partout, une humeur maussade s'installe.

La civilisation moderne ne peut toutefois périr qu'en raison d'un acte d'autodestruction. Aucun ennemi extérieur ne peut la détruire comme les Espagnols ont détruit la civilisation aztèque, car personne sur terre ne peut rivaliser avec la puissance des porte-drapeaux de la civilisation moderne. Seuls ses ennemis intérieurs peuvent la menacer. Elle ne peut dépérir que si les idées du libéralisme sont remplacées par une idéologie antilibérale, hostile à la coopération sociale.

Les gens sont de plus en plus nombreux à comprendre que le progrès matériel n'est possible que dans une société libérale et capitaliste. Même si les antilibéraux ne veulent pas l'accepter ouvertement, ce fait est implicitement reconnu dans les panégyriques exaltant l'idée de stabilité et d'immobilisme.

Le progrès matériel des dernières générations, dit-on, a bien sûr été très agréable et bénéfique. Mais il serait désormais temps de faire une pause. Le tourbillon frénétique du capitalisme moderne doit laisser place à la tranquille contemplation. On doit prendre le temps de la communion et un autre système économique doit remplacer le capitalisme, un système qui ne soit pas sans cesse à la poursuite des nouveautés et des innovations. Le regard du romantique se tourne avec nostalgie vers les conditions économiques du Moyen Âge — pas du Moyen Âge tel qu'il était, mais d'une image tirée de son imagination, sans rapport avec la réalité. Ou alors il regarde du côté de l'Orient — non pas, bien sûr, du véritable Orient mais d'une rêverie issue de ses fantasmes. Comme les hommes étaient heureux sans la technique et la culture modernes ! Comment avons-nous pu renoncer à ce paradis de manière tellement inconsidérée ?

Ceux qui prônent le retour à des formes simples d'organisation économique de la société devraient garder à l'esprit que seul notre système permet d'offrir le style de vie auquel nous sommes habitués aujourd'hui au grand nombre d'individus peuplant désormais la terre. Un retour au Moyen Âge signifierait l'extermination de plusieurs centaines de millions de personnes. Les amis de la stabilité et de l'immobilisme disent, il est vrai, que nul n'est besoin d'en arriver à cette extrémité. Il suffit de s'en tenir à ce qui existe déjà et de renoncer à aller plus loin.

Ceux qui chantent les louanges de l'immobilisme et de l'équilibre stable oublient qu'il existe en l'homme, pour autant qu'il est un être pensant, un désir inhérent d'améliorer sa condition matérielle. Cet élan ne peut être supprimé : il constitue la force motrice de toute action humaine. Si on empêche l'homme d'œuvrer pour le bien de la société tout en satisfaisant ses propres besoins, seule une voie lui reste ouverte : s'enrichir et appauvrir les autres par l'oppression et la spoliation violentes de ses semblables.

Il est vrai que cette tendance et le combat pour accroître son niveau de vie ne rendent pas l'homme plus heureux. Néanmoins, il est dans sa nature de continuer à vouloir améliorer sa situation matérielle. S'il lui est interdit de satisfaire cette aspiration, il devient maussade et brutal. Les masses n'écouteront pas les exhortations à la modération et à se satisfaire de sa condition. Il se peut que les philosophes qui expriment de telles remontrances soient victimes d'une grave illusion. Quand on raconte aux gens que leurs parents vivaient dans des conditions bien pires, ils répondent qu'ils ne voient pas pourquoi ils devraient se contenter des conditions actuelles et renoncer à des possibilités encore meilleures.

Que ce soit bien ou mal, que cela mérite ou non la réprobation morale, il est certain que les hommes ont toujours cherché à améliorer leur condition et qu'ils continueront de le faire. C'est le destin sans issue de l'homme. L'agitation et l'inquiétude de l'homme moderne est l'éperon de l'esprit, des nerfs et des sens. On peut aussi facilement lui rendre l'innocence de l'enfance que le ramener à la passivité des périodes révolues de l'histoire humaine.

Mais, après tout, qu'offre-t-on en retour, contre la renonciation à de nouveaux progrès matériels ? Bonheur et contentement, paix et harmonie intérieures ne surgiront pas de ce que les gens ne chercheront plus à améliorer la satisfaction de leurs besoins. Aigris par le ressentiment, les gens de lettres s'imaginent que la pauvreté et l'absence de besoins créeraient des conditions particulièrement favorables au développement des capacités spirituelles de l'homme, mais c'est un non-sens. En étudiant ces questions, il faudrait éviter les euphémismes et appeler les choses par leur nom. La richesse moderne s'exprime par dessus tout par le culte du corps : l'hygiène, la propreté, le sport. Aujourd'hui encore un luxe réservé aux gens aisés — peut-être plus aux États-Unis, mais partout ailleurs — ils seront à la portée de tous dans un futur proche si le développement économique continue sur sa lancée. Pense-t-on servir d'une façon quelconque la vie intérieure de l'homme en empêchant les masses d'atteindre le niveau d'entretien physique déjà accessibles aux gens aisés ? Le bonheur se trouve-t-il dans un corps négligé ?

Aux apologistes du Moyen Âge, on ne peut que répondre que nous ne savons pas si l'homme médiéval se sentait plus heureux que l'homme moderne. Mais nous pouvons laisser ceux qui considèrent le mode de vie oriental comme un modèle pour nous, répondre à la question suivante : l'Asie est-elle vraiment le paradis qu'ils nous décrivent ?

L'éloge excessif de l'économie stationnaire comme idéal social est le dernier argument sur lequel ont dû se replier les ennemis du libéralisme pour justifier leurs doctrines. Il faut cependant garder en tête que le point de départ de leur critique était que le libéralisme et le capitalisme empêchaient le développement des forces productives, qu'ils étaient responsables de la pauvreté des masses. Les adversaires du libéralisme avaient prétendu que ce qu'ils voulaient, c'était un ordre social pouvant créer une richesse plus grande que celui qu'ils combattaient. Et désormais, aculés par la contre-attaque de l'économie et de la sociologie, ils doivent admettre que seuls le capitalisme et le libéralisme, seules la propriété privée et l'activité libre des entrepreneurs peuvent garantir la plus grande productivité du travail humain.

On affirme souvent que ce qui sépare les partis politiques actuels est une opposition fondamentale entre leurs engagements philosophiques ultimes, opposition qui ne peut être éliminée par des arguments rationnels. Un échange de points de vue entre les protagonistes ne pourrait donc que se révéler stérile : chacun campera, inébranlable, sur ses positions, car ces dernières se basent sur une vision globale du monde qui ne peut pas être modifiée par des considérations purement rationnelles. Les fins dernières que recherchent les hommes sont variées. Par conséquent, il serait de toute façon hors de question que des individus ayant des visées différentes puissent se mettre d'accord sur une procédure commune.

Rien n'est plus absurde que cette croyance. Hormis quelques ascètes cohérents, qui cherchent à débarrasser la vie de toutes ses floritures extérieures et qui réussissent finalement à atteindre un état de renoncement à tout désir et à toute action et, de fait, à s'autodétruire, tous les hommes de race blanche, aussi divers que puissent être leurs idées sur les questions surnaturelles, sont d'accord pour préférer entre deux systèmes sociaux celui au sein duquel le travail est le plus productif. Même ceux qui croient qu'un progrès éternel de la satisfaction des besoins humains n'est pas la solution et que nous serions mieux en produisant moins de biens matériels — bien que l'on puisse douter que le nombre de ceux qui le pensent sincèrement soit très grand — ne voudraient pas que cette même quantité de travail conduisent à produire moins de biens. Au pire, ils voudraient qu'il y ait moins de travail et donc une production plus faible, mais pas la même quantité de travail produise moins.

Les antagonismes politiques d'aujourd'hui ne résident pas dans les controverses sur les questions ultimes de philosophie mais dans les réponses à la question de savoir comment un but reconnu comme légitime peut être atteint le plus rapidement possible et avec le moins de sacrifices. Ce but, que visent tous les hommes, c'est la plus grande satisfaction possible des besoins humains, c'est la prospérité et l'abondance. Bien sûr, tous les hommes ne sont pas à la poursuite de ce but, mais c'est tout ce qu'ils peuvent espérer obtenir en ayant recours à des moyens extérieurs et par le biais de la coopération sociale. Les biens intérieurs — bonheur, paix de l'esprit, exaltation — ne peuvent être cherchés qu'en soi par chacun.

Le libéralisme n'est ni une religion, ni une vision du monde, ni un parti défendant des intérêts particuliers. Il n'est pas une religion parce qu'il ne demande ni la foi ni la dévotion, parce qu'il n'y a rien de mystique en lui et qu'il ne connaît pas de dogmes. Il n'est pas une vision du monde parce qu'il n'essaie pas d'expliquer l'univers, parce qu'il ne dit rien et ne cherche pas à dire quoi que ce soit sur la signi-

fication et les objectifs de l'existence humaine. Il ne défend pas d'intérêts particuliers parce qu'il ne fournit pas d'avantage particulier à un individu ou à un groupe, et ne cherche pas à en fournir. Il est quelque chose de totalement différent. C'est une idéologie, une doctrine de relations mutuelles entre les membres de la société. C'est en même temps l'application de cette doctrine en ce qui concerne la conduite des hommes dans la société existante. Il ne promet rien qui dépasse ce qu'il peut accomplir dans la société et grâce à elle. Il ne cherche à donner aux hommes qu'une chose : le développement pacifique, sans heurts, du bien-être matériel pour tous, afin de les mettre à l'abri des causes extérieures de peine et souffrance, autant qu'il est dans le pouvoir des institutions sociales de le faire. Réduire la souffrance, augmenter le bonheur : voilà son but.

Aucune secte et aucun parti politique n'a cru pouvoir se permettre de défendre sa cause par le simple appel à la raison. L'emphase rhétorique, la musique et le retentissement des chants, le mouvement des bannières, les couleurs et les fleurs servent de symboles ; les dirigeants cherchent à attacher leurs partisans à leur personne. Le libéralisme n'a rien à voir avec tout cela. Il n'a pas de fleur ou de couleur qui lui soient associées, pas de chant ni d'idoles, pas de symboles ni de slogans. Il a pour lui le contenu et les arguments. Ce sont eux qui doivent le mener à la victoire.

ANNEXE

1. La littérature du libéralisme

Afin que ce livre ne prenne pas de trop grandes proportions, j'ai dû être bref. Je m'estime d'autant plus justifié à l'avoir été que j'ai déjà traité à fond tous les problèmes fondamentaux du libéralisme dans une série d'ouvrages et d'essais détaillés.

Pour le lecteur qui désirerait acquérir une compréhension plus profonde de ces sujets, j'ajoute la compilation suivante des écrits les plus importants.

Les idées libérales se trouvent déjà dans les œuvres de nombreux auteurs anciens. Les grands penseurs anglais et écossais du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle furent les premiers à formuler ces idées sous la forme d'un système. Quiconque veut se familiariser avec l'esprit libéral doit reprendre leurs livres :

David Hume, *Essais moraux, politiques et littéraires et autres essais [Essays Moral, Political, and Literary]* (1741 et 1742), et

Adam Smith, *Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des nations [An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations]* (1776), et plus particulièrement

Jeremy Bentham, nombreux écrits, commençant par *Defense of Usury* (1787), jusqu'à *Deontology, or the Science of Morality*, publié à titre posthume en 1834. Tous ses écrits, à l'exception de *Deontology*, furent publiés dans l'édition complète éditée par Bowring entre 1838 et 1843.

John Stuart Mill est un épigone du libéralisme classique qui fut plein de piteux compromis, particulièrement à la fin de sa vie et sous l'influence de sa femme. Il glissa progressivement vers le socialisme et est à l'origine de la confusion irréfléchie des idées libérales et socialistes qui conduisit au déclin du libéralisme anglais et à la diminution du niveau de vie de la population anglaise. Malgré cela — ou peut-être précisément à cause de cela — il convient de se familiariser avec les principaux écrits de Mill :

Principles of Political Economy (1848)

De la liberté [On Liberty] (1859)

L'Utilitarisme [Utilitarianism] (1862).

Sans une étude sérieuse de Mill, il est impossible de comprendre les événements qu'ont subis les deux dernières générations, car Mill est le grand défenseur du socialisme. Il a élaboré avec attention et

amour tous les arguments pouvant être avancés en faveur du socialisme. Comparés à Mill, tous les autres auteurs — même Marx, Engels et Lassalle — ont bien peu d'importance.

Il est impossible de comprendre le libéralisme sans connaître l'économie, car le libéralisme est de l'économie appliquée : il constitue une ligne politique et sociale fondée sur une base scientifique. Sur ce sujet, outre les écrits déjà mentionnés, il convient de se familiariser avec le grand maître de l'économie classique :

David Ricardo, *Des Principes de l'économie politique et de l'impôt* [*Principles of Political Economy and Taxation*] (1817).

Les meilleures introductions à l'étude de l'économie scientifique moderne sont :

H. Oswalt, *Vorträge über wirtschaftliche Grundbegriffe* (nombreuses éditions)

C. A. Verrijn Stuart, *Die Grundlagen der Volkswirtschaft* (1923).

Les chefs-d'œuvre en langue allemande de l'économie moderne sont :

Carl Menger, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* (première édition, 1871).

Eugen von Böhm-Bawerk, *Kapital und Kapitalzins* (1884 et 1889). Également instructif, son *Karl Marx and the Close of His System* (New York, 1949).

Les deux principales contributions allemandes à la littérature libérale ont connu le même malheur que le libéralisme allemand. *Essai sur les limites de l'action de l'Etat* [*On the Sphere and Duties of Government*] (London, 1854) de Guillaume de Humboldt fut terminé en 1792. Schiller en publia la même année un extrait dans *Neuen Thalia*, d'autres extraits apparaissant dans le *Berliner Monatsschrift*. Par la suite, toutefois, l'éditeur de Humboldt eut peur de sortir le livre, qui fut laissé de côté et demeura oublié pour n'être redécouvert et publié qu'après la mort de l'auteur.

L'ouvrage d'Hermann Henrich Gossen, *Entwicklung der Gesetze des menschlichen Verkehrs und der daraus fliessenden Regein für menschliches Handeln* trouva certes un éditeur, mais ne rencontra aucun lecteur à sa sortie, en 1854. Le livre et son auteur demeurèrent oubliés jusqu'à ce que l'Anglais Adamson tombât sur un exemplaire.

La pensée libérale imprègne la poésie classique allemande, par-dessus tout les œuvres de Goethe et de Schiller.

L'histoire du libéralisme politique en Allemagne est brève et marquée par de trop rares succès. L'Allemagne moderne — et ceci comprend les défenseurs de la Constitution de Weimar tout autant que ses adversaires — est un monde vivant à l'écart de l'esprit du

libéralisme. Le peuple allemand ne sait plus ce qu'est le libéralisme mais il sait l'insulter. La haine du libéralisme est le seul point rassemblant les Allemands. Il faut signaler, parmi les écrits allemands récents sur le libéralisme, les ouvrages de Leopold von Wiese : *Der Liberalismus in Vergangenheit und Zukunft* (1917) ; *Staatssozialismus* (1916) ; et *Freie Wirtschaft* (1918).

Pas un souffle de l'esprit libéral n'a jamais atteint les peuples de l'Europe de l'Est.

Bien que l'esprit libéral soit en déclin même en Europe occidentale et aux États-Unis, on peut considérer ces nations comme libérales en comparaison des Allemands.

Parmi les auteurs anciens, il convient également de lire les *Oeuvres complètes* de Frédéric Bastiat (Paris, 1855). Bastiat était un brillant styliste, de sorte que la lecture de ses écrits constitue un véritable plaisir. Étant données les fantastiques avancées de la théorie économique depuis sa mort, il n'est pas surprenant que ses enseignements soient aujourd'hui obsolètes. Cependant, sa critique de toutes les tendances protectionnistes et assimilables reste encore aujourd'hui pleinement valides. Les protectionnistes et les interventionnistes n'ont pas été en mesure d'avancer un seul argument pertinent et n'ont pu donner aucune réponse objective. Ils ont simplement continué à bégayer : Bastiat est « superficiel. »

En ce qui concerne les ouvrages politiques plus récents en langue anglaise, il ne faut pas oublier que le mot « libéralisme » a aujourd'hui souvent le sens de socialisme modéré. Une brève présentation du libéralisme est donné par l'Anglais L. T. Hobhouse dans *Liberalism* (1911), et par l'Américain Jacob H. Hollander dans *Economic Liberalism* (1925). Des introductions encore meilleures aux idées des libéraux anglais se trouvent dans :

Hartley Withers, *The Case for Capitalism* (1920).

Ernest J. P. Benn, *The Confessions of a Capitalist* (1925). *If I Were a Labor Leader* (1926). *The Letters of an Individualist* (1927). Ce dernier livre comprend une bibliographie (pp. 74 et suivantes) de la littérature anglaise sur les problèmes fondamentaux du système économique. *The Return to Laissez Faire* (London, 1928).

On trouve une critique des politiques protectionnistes par Francis W. Hirst dans son ouvrage *Safeguarding and Protection* (1926).

Est également instructif le compte-rendu du débat public qui s'est tenu à New York le 23 janvier 1921 entre E. R. A. Seligmann et Scott Nearing sur le sujet : « Le capitalisme a plus à offrir aux travailleurs des États-Unis que le socialisme. »

Les ouvrages *La Cité moderne* de Jean Izoulet (première édition en 1890) et *Community* de R. M. MacIver (1924) constituent des introductions à la pensée sociologique.

L'histoire des idées économiques se trouve exposée par : Charles Gide et Charles Rist, *Histoire des doctrines économiques* (nombreuses éditions) ; Albert Schatz, *L'individualisme économique et social* (1907) ; et Paul Barth, *Die Philosophie der Geschichte als Soziologie* (nombreuses éditions).

Le rôle des partis politiques est traité par Walter Sulzbach dans *Die Grundlagen der politischen Parteibildung* (1921).

L'ouvrage *Geschichte des deutschen Liberalismus* (1911-1912, deux volumes) d'Oskar Klein-Hattingen constitue un essai sur l'histoire du libéralisme allemand, et Guido de Rugaiero a fait la même chose pour le libéralisme européen dans *The History of European Liberalism* (Oxford, 1927).

Pour finir, je citerai parmi mes propres ouvrages ceux qui sont en liaison étroite avec les problèmes du libéralisme :

Nation, État et économie [*Nation, Staat und Wirtschaft : Beiträge zur Politik und Geschichte der Zeit*] (1919).

Critique de l'interventionnisme [*Kritik des Interventionismus*] (1929).
Le Socialisme [*Sozialismus*] (1936), et *Le Chaos du planisme* [*Planned Chaos*], 1951.

Le Gouvernement omnipotent [*Omnipotent Government*] (1944).

L'Action humaine [*Human Action*] (1949).

La Mentalité anticapitaliste [*The Anti-Capitalistic Mentality*] (1956).

2. À propos du terme « libéralisme »

Ceux qui ont l'habitude des écrits publiés ces dernières années sur le libéralisme vont peut-être m'objecter que ce qui est appelé libéralisme dans le présent ouvrage ne coïncide pas avec ce que l'on comprend habituellement sous ce terme dans la littérature politique contemporaine. Je suis loin de le nier. Au contraire, j'ai moi-même souligné que ce que l'on entendait sous le vocable « libéralisme » aujourd'hui, particulièrement en Allemagne, est totalement différent de ce que l'histoire des idées appelle « libéralisme » pour décrire le contenu du programme libéral des XVII^e et XVIII^e siècles. Presque tous ceux qui se prétendent de nos jours « libéraux » refusent de se prononcer en faveur de la propriété privée des moyens de production et défendent des mesures en partie socialistes et interventionnistes. Ils cherchent à justifier leur position en expliquant que l'essence du libéralisme ne consisterait pas à adhérer à l'institution de la propriété

privée mais à d'autres choses, et que ces autres choses exigent un développement plus poussé du libéralisme, qui ne devrait plus dès lors défendre la propriété privée des moyens de production mais se faire à la place l'avocat du socialisme et de l'interventionnisme.

Ce que ces « autres choses » peuvent bien être, les pseudo-libéraux doivent encore nous l'expliquer. Nous les entendons beaucoup parler d'humanité, de magnanimité, de véritable liberté, etc. Il s'agit certainement de sentiments nobles et respectables que tout le monde approuvera immédiatement. En fait, toute idéologie y souscrit. Toute idéologie — hormis quelques courants de pensée cyniques — pense défendre l'humanité, la magnanimité, la véritable liberté, etc. Ce qui distingue une doctrine sociale d'une autre n'est pas l'objectif ultime du bonheur humain universel, qu'ils désirent tous, mais la façon dont ils cherchent à l'atteindre. Le trait caractéristique du libéralisme est de proposer d'arriver à cet objectif par la propriété privée des moyens de production.

Les questions de terminologie sont cependant, somme toute, secondaires. Ce qui compte n'est pas le nom mais la chose dont on parle. Aussi fanatiquement opposé à la propriété privée que l'on puisse être, on devra toutefois concéder au moins la possibilité que quelqu'un puisse la défendre. Et si l'on accepte ce point, on devra bien entendu donner un nom à ce courant de pensée. Il faudrait demander à ceux qui se prétendent aujourd'hui libéraux comment ils appelleraient l'idéologie qui défend la préservation de la propriété privée des moyens de production. Peut-être répondront-ils qu'ils souhaitent l'appeler « manchesterisme ». Ce terme a été initialement créé avec une connotation de dérision et d'insulte. Néanmoins, cela n'empêcherait pas de l'employer pour désigner l'idéologie libérale si ce n'était que l'expression a toujours été utilisée jusqu'ici pour marquer le programme économique plutôt que le programme général du libéralisme.

Il faut en tout cas donner un nom au courant de pensée défendant la propriété privée des moyens de production. Le mieux est de s'en tenir au terme traditionnel. Il n'est source de confusion que si l'on suit le nouvel usage, qui autorise même les protectionnistes, les socialistes et les bellicistes à se présenter comme « libéraux » quand ça les arrange.

On pourrait aussi se demander si, en vue de diffuser plus largement des idées libérales, il ne faudrait pas trouver un nouveau nom à l'idéologie libérale, de sorte que les préjugés développés à son encontre, particulièrement en Allemagne, ne constituent pas un handicap. Une telle proposition partirait de bonnes intentions mais serait totalement opposée à l'esprit du libéralisme. Tout comme ce

dernier doit, par nécessité interne, rester à l'écart de toute ruse de pure propagande et éviter tous les moyens qu'utilisent les autres mouvements pour faire accepter leurs idées, il faut aussi éviter d'abandonner cet ancien nom pour la simple raison qu'il est impopulaire. C'est précisément parce que le terme « libéral » a une connotation défavorable en Allemagne que le libéralisme doit le conserver. L'important n'est pas de rendre la pensée libérale plus facilement acceptable par tout le monde, mais de convertir les gens au libéralisme, de les faire penser et agir comme des libéraux.

Une deuxième objection pouvant être levée à l'encontre de la terminologie en usage dans le présent ouvrage consiste à dire que le libéralisme et la démocratie ne sont pas considérés ici comme étant en opposition. De nos jours, en Allemagne, le « libéralisme » indique souvent la doctrine qui soutient l'idée d'une monarchie constitutionnelle, et la « démocratie » signifie le soutien à l'idéal politique de la république parlementaire. Même sur le plan historique, cette conception est totalement indéfendable. C'est la république parlementaire et non la monarchie constitutionnelle pour laquelle le libéralisme s'est battu. Sa défaite à cet égard consista précisément en ce que l'Empire allemand et l'Autriche ne réussirent qu'à créer une monarchie constitutionnelle. Le triomphe des antilibéraux vient de ce que le Reichstag allemand était si faible qu'il peut être qualifié, si l'on veut être précis et non poli, de « club de bavards ». Le dirigeant du parti conservateur qui affirmait qu'un lieutenant et douze hommes suffiraient à dissoudre le Reichstag disait la vérité.

Le libéralisme est le concept le plus général. C'est une idéologie qui embrasse toute la vie sociale. L'idéologie de la démocratie ne comprend que les aspects sociaux qui relèvent de la constitution de l'État. La raison pour laquelle le libéralisme exige la démocratie comme corollaire politique a été démontrée dans la première partie de l'ouvrage. Montrer pourquoi tous les mouvements antilibéraux, socialisme compris, doivent être antidémocratiques est le but des recherches voulant analyser de manière approfondie la nature de ces idéologies. En ce qui concerne le socialisme, j'ai essayé de le faire dans le livre qui porte ce titre.

Il est facile à un Allemand de s'égarter, car il pense toujours en ayant à l'esprit les libéraux-nationaux et les sociaux-démocrates. Les libéraux nationaux ne furent jamais, même à l'origine, un parti libéral — tout au moins sur les questions de droit constitutionnel. Ils constituaient ce courant du vieux parti libéral qui a toujours expliqué qu'il prenait en compte « les faits tels qu'ils sont réellement », c'est-à-dire qu'il considérait comme certaine la défaite du libéralisme dans son conflit constitutionnel prussien contre les adversaires de la

« Droite » (Bismarck) et de la « Gauche » (les partisans de Lasalle). Les sociaux-démocrates n'étaient démocrates que tant qu'ils n'étaient pas au pouvoir, c'est-à-dire tant qu'ils ne se sentaient pas assez puissants pour éliminer leurs adversaires par la force. Dès qu'ils s'estimèrent les plus forts, ils se déclarèrent partisans de la dictature — comme leurs auteurs l'avaient toujours recommandé. Ce n'est qu'après avoir subi des défaites sanglantes face aux bandes armées des partis de droite qu'ils se sont à nouveau déclarés en faveur de la démocratie « jusqu'à nouvel ordre ». Leurs penseurs l'expliquèrent en ces termes : « Au sein des partis sociaux-démocrates, le courant en faveur de la démocratie a triomphé sur celui préconisant la dictature. » Bien entendu, seul un parti qui défend les institutions démocratiques en toutes circonstances — même s'il est le plus fort et qu'il est au pouvoir — peut être qualifié de démocratique.

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Leonardo de Vio	5
LE LIBÉRALISME	
Introduction	11
1. Le libéralisme	11
2. Le bien-être matériel	13
3. Le rationalisme	15
4. L'objectif du libéralisme	17
5. Libéralisme et capitalisme	19
6. Les racines psychologiques de l'antilibéralisme	22
I. Les fondements du libéralisme	27
1. La propriété	27
2. La liberté	28
3. La paix	31
4. L'égalité	35
5. La disparité des revenus	37
6. La propriété individuelle et l'éthique	39
7. L'État et le gouvernement	40
8. La démocratie	44
9. Critique de la théorie de la force	46
10. L'argument fasciste	50
11. Les limites du gouvernement	54
12. La tolérance	57
13. L'État et le comportement antisocial	59
II. Les conditions du libéralisme	61
1. L'organisation de l'économie	61
2. Les critiques de la propriété privée	64
3. Propriété et gouvernement	67
4. Le caractère irréalisable du socialisme	69
5. L'interventionnisme	73
6. Le capitalisme	81
7. Cartels et monopole	85
8. La bureaucratisation	90

III. La politique étrangère libérale	99
1. Les frontières de l'État	99
2. Le droit à l'autodétermination	101
3. Les fondements politiques de la paix	103
4. Le nationalisme	110
5. L'impérialisme	113
6. La politique coloniale	116
7. La libre concurrence	120
8. La liberté de circulation	126
9. Les États-Unis d'Europe	131
10. La Société des Nations	135
11. La Russie	138
IV. Le libéralisme et les partis politiques	141
1. Le caractère « doctrinaire » des libéraux	141
2. Les partis politiques	143
3. Les crises du parlementarisme et l'idée d'une chambre représentant les groupes particuliers	154
4. Le libéralisme et les partis défendant les intérêts particuliers	158
5. La propagande et l'organisation des partis	161
6. Le libéralisme comme « parti du capital »	165
V. L'avenir du libéralisme	171
Annexe	177
1. La littérature du libéralisme	177
2. À propos du terme « libéralisme »	180